CLAUDE SARRAUTE

…és

…ciale et le nom de jeune fille … la destinataire. Il a tenu bon. …endant vingt-cinq minutes. …uand enfin je me suis cram…onnée, hagarde, épuisée, au …uichet, avec mon enveloppe, …n s'est contenté de la tamponner. Pour les timbres, faudra repasser.

Dire que Quilès envisageait …a supprimer la distribution du …ourrier l'après-midi, de façon à …méliorer, je cite, la qualité du …ervice public. Pas la peine, …héri. Depuis que vous avez …ucré plein de trucs et de …nachins, le pneumatique, le …PCV, il marche du tonnerre, le service public. Qu'est-ce que je …dis, il marche pas, il vole. Une lettre postée dans le 4e arrondissement de Paris arrive dès le surlendemain dans le 6e. C'est quand même formidable, ça. C'est pas comme autrefois, où on la recevait dans la journée.

Non, on arrête pas le progrès ! Regardez Chronopost si c'est pas génial ! Moi, ça m'a permis d'envoyer un petit paquet à New-York en six jours au lieu de trois pour une simple lettre. Evidemment, faut y mettre le prix. J'en ai eu pour 220 balles. Mais, bon, ça vaut le coût !

…anal Plus en Afrique

…ment, et les autres pays à l'étude sont la Tunisie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Cameroun. A partir d'un programme dérivé de Canal Plus, mais remodelé spécialement pour l'Afrique, transmis par satellite et adapté à chaque situation pour une diffusion hertzienne locale, Canal Plus Afrique souhaite développer les échanges de programmes, former des professionnels africains et stimuler la production locale. Ces développements seront accompagnés par la Sofirad, dont le président, M. Hervé Bourges, avait été chargé par M. André Rousselet de préparer ce projet dès 1987.



DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 13966 — 4,50 F

MERCREDI 17 JANVIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les difficultés de la démocratisation dans les pays de l'Est et les affrontements au Caucase

Braises polonaises

PREMIER pays d'Europe de l'Est à avoir secoué le carcan communiste, la Pologne ne fait guère parler d'elle aujourd'hui. A croire que le calme y règne, que la convalescence amorcée avec l'arrivée au pouvoir de Solidarité en août dernier se poursuit. Ce serait une erreur : Varsovie n'est certes ni Bucarest ni Berlin-Est, et ses rues ne connaissent ni manifestations ni déploiements de blindés. Il n'en demeure pas moins que couvent sous sa grisaille d'inquiétantes braises.

Quels sont ces dangers ? Le premier peut se résumer en une constatation : depuis six mois qu'il est au pouvoir, le gouvernement de M. Mazowiecki ne parvient pas à gouverner. Non seulement parce qu'il a fallu laisser au général Jaruzelski la présidence, le ministère de l'intérieur et celui de la défense, mais surtout parce que le gouvernement se heurte à la passivité, dans le meilleur des cas, au sabotage, dans les pires, de l'ensemble d'une administration restée en place.

L'OBSTACLE est à tous les niveaux, y compris municipal : Solidarité ne compte que deux maires dans tout le pays. Autant dire que dans ces conditions aucune réforme n'a de chance de sortir des cartons, et c'est bien pourquoi M. Mazowiecki s'apprête à organiser des élections municipales anticipées. C'est en tout cas ce que vient de demander M. Lech Walesa, pour qui « les changements se font à un rythme qui augure mal de leur mise en place ». L'idée est de conquérir des pouvoirs régionaux pour contester ou contourner les « âmes mortes » des ministères.

C'est plus qu'urgent pour arracher la population polonaise à une résignation qui pourrait bien se transformer demain en ce qu'Adam Michnik, le célèbre ancien dissident de naguère, vient d'appeler « un nationalisme populiste (...), une sorte de lepénisme d'Europe centrale ».

BEAUCOUP des ingrédients d'une telle dégénérescence sont en tout cas déjà réunis : démoralisation de la population par un plan d'austérité extrêmement dur entré en vigueur le 1er janvier dernier, et dont le coût social va se traduire par des centaines de milliers de chômeurs, poursuite de l'exode des cerveaux, blocage des réformes économiques, mécontentements croissant dans les campagnes souvent encadrées par une hiérarchie catholique particulièrement réactionnaire et ne portant pas dans son cœur les « esprits critiques » de Solidarité, revanchisme d'une nomenklatura contre laquelle aucune représaille n'a été exercée, crainte épidermique d'une Allemagne réunifiée qui n'accepterait pas la frontière Oder-Neisse, nostalgie pour la loi et l'ordre d'hier soigneusement entretenue par une milice « de facto » en grève et qui laisse voyous et provocateurs agir à leur guise jusqu'au cœur de Varsovie.

Un tel contexte — auquel il manque encore le démagogue de service — est lourd de tous les dangers. Autant de raisons d'aider la Pologne, certes, mais il faut aussi bien vite que, dans un indispensable sursaut, les Polonais s'aident eux-mêmes.

Les attaques contre le PC se multiplient en RDA

Le premier ministre est-allemand, M. Modrow, était attendu mardi 16 janvier à Berlin-Ouest. Cette visite, la première d'un chef de gouvernement de RDA dans la partie occidentale de la ville, survient alors que les attaques contre le PC se multiplient en RDA. Le siège de l'ancienne STASI a été saccagé lundi, et les grèves d'avertissement se succèdent. Les manifestations de début de semaine ont encore réuni des centaines de milliers de personnes. Selon « Die Welt », M. Gorbatchev pourrait venir en RDA marquer son soutien à M. Modrow.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

La nervosité a gagné Berlin-Est. La foule a envahi et dévasté, lundi 15 janvier, les locaux de l'ancien ministère de la sécurité d'Etat, la fameuse STASI, situés dans la Normannenstrasse, où une manifestation avait été organisée par les groupes d'opposition pour soutenir les revendications demandant la suppression et le démantèlement total de la STASI. Le recul de M. Hans Modrow, qui avait renoncé, vendredi dernier, à créer un nouvel office de protection de la Constitution avant les élections législatives du 6 mai, avait pourtant détendu les rapports entre le gouvernement et l'opposition. Pour beaucoup des 10 000 manifestants qui s'étaient retrouvés devant le bâtiment honni, l'envie de se défouler, de vider sa haine dans un lieu mythique du pouvoir absolu de l'Etat stalinien l'a emporté.

En dépit des appels à la non-violence lancés sans arrêt par des orateurs du Nouveau forum, organisateur de la manifestation, plusieurs centaines de personnes ont forcé les grilles de l'ex-centrale policière et se sont répandues dans les quelque trois mille bureaux de ce qui fut un véritable Etat dans l'Etat. Elles ont fait main basse sur tout ce qui n'avait pas été, par précaution, mis en lieu sûr par la justice et les comités de citoyens chargés d'enquêter sur les activités passées de la STASI. Quelques vitres ont volé en éclats, mais aucune violence contre les personnes n'a été constatée.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite et nos informations page 5

L'armée soviétique s'interpose entre Arméniens et Azéris

Les pogroms anti-arméniens à Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan, se sont poursuivis tard dans la nuit de lundi, rapporte, mardi 16 janvier, la presse soviétique. Le Kremlin a décrété, lundi, l'état d'urgence et dépêché des troupes et des détachements militaires du KGB pour s'interposer entre Arméniens et Azéris dans le Haut-Karabakh et les autres régions troublées. Les autorités azerbaïdjanaises, appelées par décret à instaurer le couvre-feu à Bakou, se sont bornées, lundi, à « condamner énergiquement les violences ».



Lire page 4 l'article de BERNARD GUETTA

Les derniers bastions du marxisme-léninisme

I. — *Albanie : le nid d'aigle du stalinisme*

Nous publions aujourd'hui le premier article d'une série consacrée aux principaux pays où le Parti communiste conserve un pouvoir sans partage, paraissant ignorer les bouleversements qui viennent de se produire à l'Est.

« Nulle part en Albanie l'état d'urgence n'a été décrété, pas plus qu'il n'y a eu de manifestations de protestation », a affirmé, lundi 15 janvier, le chef de l'Etat et du Parti communiste albanais, M. Ramiz Alia. Cependant, les médias grecs et yougoslaves continuent de faire état d'une grave agitation et de mesures d'exception. Que se passe-t-il réellement ? Difficile — sinon impossible — de le savoir, tant, aujourd'hui comme hier, Shqiperia, le « pays des aigles », demeure isolé dans ses montagnes, après quarante-quatre ans d'un régime singulièrement hermétique.

Mais le gouvernement de Tirana a tellement mobilisé ses ambassadeurs dans plusieurs capitales étrangères pour démentir que cette riposte soudaine paraît au moins traduire de l'inquiétude. A Paris, M. Xenophon Nushi, comme ses collègues ailleurs, a tenu à expliquer le 28 décembre, dans une rare interview, que son pays n'était aucunement *« concerné »* par la crise d'une *« communauté socialiste »* à laquelle il n'appartient pas. Selon lui, les bouleversements qui viennent de se produire en Europe de l'Est marquent l'échec du *« révisionnisme »*, c'est-à-dire d'un communisme dénaturé par *« Khrouchtchev et Gorbatchev »*, tandis que les Albanais, *« qui se sont toujours opposés à cette déviation, vont poursuivre dans la voie socialiste »*.

Cette fidélité albanaise au « vrai » socialisme est on ne peut plus « pure et dure » dans un pays où est préservé le culte de Staline. La statue du « Petit Père des peuples » continue de dominer imperturbablement la principale artère de Tirana. Cette persistance avouée du stalinisme laisse fort mal augurer du sort des Albanais au cas où le régime se sentirait menacé par des troubles graves, dont pourraient être des signes avant-coureurs les rumeurs actuelles faisant état d'un mouvement de contestation (particulièrement dans la ville de Shkoder, dans le Nord.

FRANCIS CORNU

Lire la suite page 6

Un entretien avec M. Charles Pasqua

L'union de l'opposition ? « Ce n'est pas en rassemblant un borgne et un paralytique qu'on fait un champion de cross »

Une semaine après l'annonce de la motion qu'il déposera avec M. Séguin aux assises du RPR, le 11 février prochain, M. Charles Pasqua explique les raisons profondes de son initiative.

« Vos déclarations les plus récentes montrent bien que vous n'avez plus confiance en Jacques Chirac ?

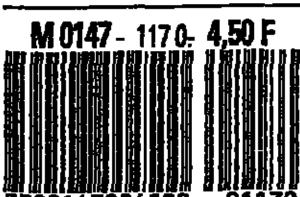
— Non, je crois que nous ne pouvons pas présenter cela ainsi. L'opposition est malade ; elle est hors d'état d'incarner une alternance crédible. Je pense que nous avons trop sacrifié à l'union de l'opposition et que nous nous sommes trompés dans les priorités. Je considère que le RPR ne correspond plus à la situation politique nationale. Nous avons créé le RPR en 1976, et nous l'avons baptisé Rassemblement pour la République parce que nous avons considéré que l'alliance des socialistes, fortement influencée par le marxisme et les communistes, mettait en péril la société de liberté. Aujourd'hui, les communistes sont en voie de marginalisation. Les socialistes, même s'ils se laissent aller de temps en temps à quelques excès, s'acclimatent progressivement à une société de liberté et de compétition. Nous sommes donc dans une toute autre situation.

» De même qu'en 1976 nous avons créé le RPR, il faut donc transformer le mouvement et appeler à nous rejoindre dans un autre mouvement politique, mais toujours inspiré par les idées gaullistes, beaucoup de ceux qui partagent nos idées mais qui, actuellement, ne sont pas au RPR.

Propos recueillis par ANDRÉ PASSERON

Lire la suite page 11

M 0147 - 117 0 - 4,50 F



3790147004500 01170

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

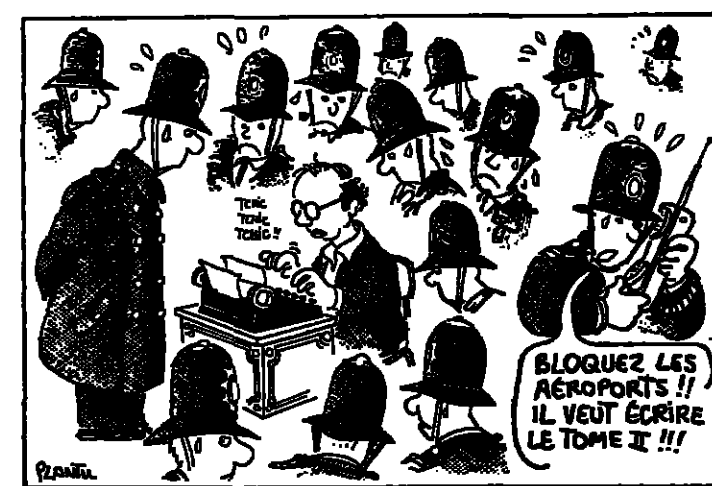
L'ANNÉE 1989 PAR PLANTU

JANVIER



FRANCE : M. Pierre Bérégovoy reconnaît qu'il y a eu des délits d'initiés lors de l'achat d'American Can par Pechiney.

FÉVRIER



LITTÉRATURE : parution du livre de Salman Rushdie « Les versets sataniques ».

MARS



MUNICIPALES : M. Michel Rocard se dit satisfait du résultat des élections municipales.

AVRIL



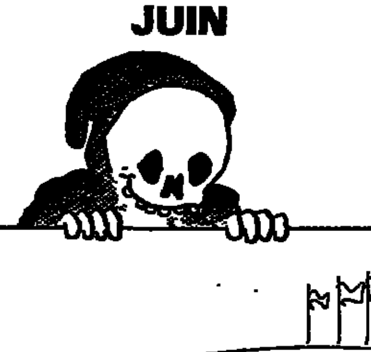
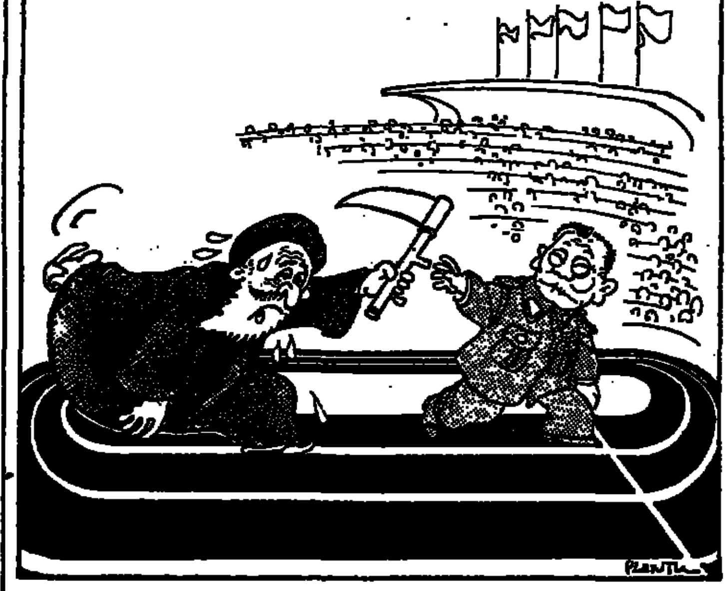
LIBAN : la France propose une assistance médicale.

MAI



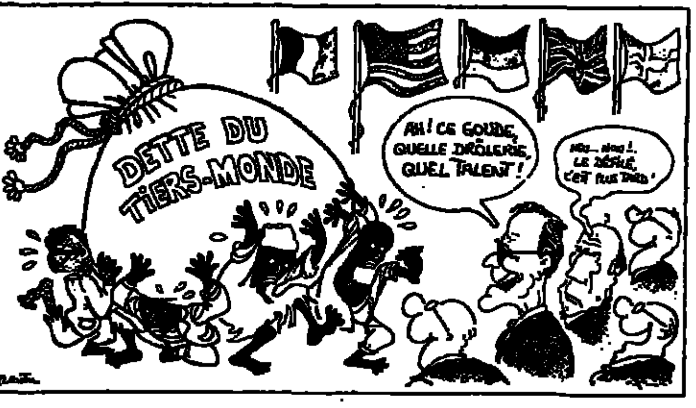
PERESTROÏKA : élections législatives en URSS.

JUIN

DROITS DE L'HOMME : mort de l'imam Khomeiny ; répression sanglante en Chine.

JUILLET



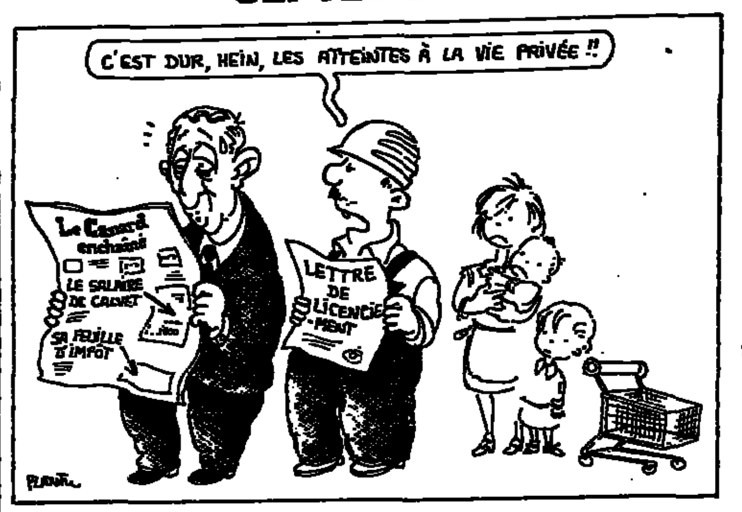
BICENTENAIRE : défilé du 14-Juillet et sommet des pays industrialisés à Paris.

AOUT



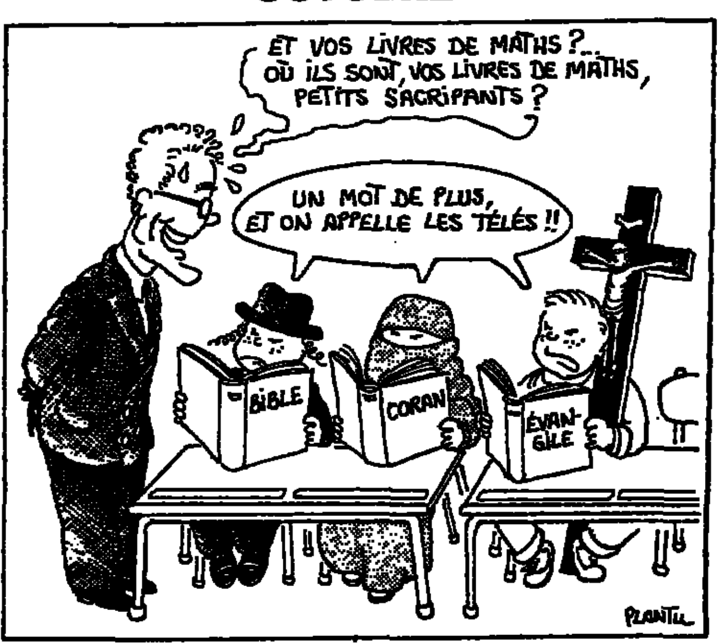
POLOGNE : un membre de Solidarité est nommé chef du gouvernement.

SEPTEMBRE



PEUGEOT : licenciements et grèves dans les usines Peugeot de Sochaux.

OCTOBRE



FOULARD : M. Lionel Jospin prend position dans la polémique sur le port du foulard islamique à l'école.

NOVEMBRE



RDA : ouverture du mur de Berlin.

DÉCEMBRE



ROUMANIE : le soulèvement de Timisoara précipite la chute de Nicolae Ceaucescu.

ETATS-UNIS : Modestes « dividendes de la paix »

L'administration Bush s'oppose à une réduction massive des dépenses militaires

A quelques jours de la présentation du prochain budget devant le Congrès, le gouvernement américain semble déterminé à résister aux fortes pressions exercées par de nombreux parlementaires qui, considérant la nouvelle conjoncture politique internationale, souhaitent une réduction massive des dépenses militaires.

WASHINGTON

de notre correspondant

Comment résister à la tentation ? Le « bloc de l'Est » est réduit en miettes et l'URSS elle-même paraît sur le point de s'effriter, la menace soviétique n'est de toute évidence plus ce qu'elle était : pourquoi ne pas en profiter pour couper massivement dans le budget du Pentagone, réduire du même coup le déficit budgétaire et consacrer des ressources à tant de programmes civils plus utiles les uns que les autres ?

A l'heure où l'administration Bush s'apprête à présenter au Congrès son projet de budget pour 1991 (ce sera fait le 29 janvier), la pression se fait plus forte, et les élus, démocrates en premier chef, reprochent à la Maison Blanche de traîner une fois plus des pieds, d'envisager les choses de façon trop timorée – un reproche, Panama oblige, qu'on n'entendait plus depuis un certain temps, mais qui revient pour la circonstance. Puisque la « guerre froide » a été gagnée, puisque, selon toute probabilité, les Etats-Unis auront désormais essentiellement à utiliser ou à montrer leur force dans le tiers-monde, où des effectifs et des matériels bien plus réduits suffiront, qu'attend-on *pour réviser clairement les priorités ? « Nous sommes à l'aube de la primauté de la politique intérieure »*, s'écrie déjà un sénateur démocrate. Pourquoi retarder le lever de ce jour nouveau ?

L'administration est tout à fait consciente qu'il faut faire quelque chose, au moins quelques économies, déjà esquissées pour certaines. Mais, dans l'immédiat, elle semble avant tout vouloir empêcher qu'on ne l'entraîne à des décisions trop rapides. Dans un récent discours à Cincinnati, M. Bush a dénoncé ceux qui seraient tentés de *« couper naïvement dans le muscle de la défense »* (des Etats-Unis), de toucher de prétendus *« dividendes de la paix »*, c'est-à-dire de *« dépenser l'héritage avant que le testament ne soit lu »*. Le président américain a deux soucis de nature différente. D'abord, ne pas compromettre la sécurité des Etats-Unis, et sur ce point il semble pouvoir compter sur le soutien d'une bonne part de l'opinion : selon un sondage que vient de réaliser la chaîne ABC, 50 % des Américains restent persuadés, en dépit de l'air du temps, que les dépenses militaires ne devraient pas être réduites (45 % sont d'un avis contraire). Ensuite, et c'est là un différend de nature politique avec les démocrates, le président entend combattre l'idée que d'éventuelles économies pourraient être utilisées à autre chose. Si économies il doit y avoir, explique en substance M. Bush, elles devront contribuer à réduire le déficit fédéral.

Le président américain prépare un terrain sur lequel il sait qu'il aura à batailler ferme, au cours des négociations budgétaires, puis des votes qui s'étageront d'ici l'automne au Sénat et à la Chambre des représentants. Il aura fort à faire, en cette année d'élections au Congrès, pour résister aux élus qui réclameront de l'argent pour réparer enfin les ponts et les routes de plus en plus délabrées, investir dans l'éducation, réhabiliter le centre des villes et financer *massivement* la lutte *contre* la drogue ; ils le mettront en demeure de choisir entre augmenter les impôts, ce qu'il refuse toujours, et puiser largement dans la caisse du Pentagone.

Une correction modeste

Dès à présent, il est certain que le budget de la défense sera réduit, en termes réels : M. Richard Cheney, le secrétaire au Pentagone, devrait proposer un montant de dépenses de 292 milliards de dollars (303 milliards si l'on tient compte des dépenses de nature militaire inscrites à d'autres postes budgétaires), soit dix milliards de moins que ce qui serait nécessaire pour tenir compte de l'inflation. C'est une contraction modeste, mais qui vient au terme de cinq années pendant lesquelles la part relative des dépenses de défense dans l'ensemble du budget n'a cessé de décroître. (En ce sens, comme l'affirme un expert, on peut soutenir que le dividende de la paix a *« déjà été dépensé »*.)

L'effort devrait s'accroître dans les années suivantes (M. Cheney avait annoncé dès l'automne dernier des économies de 180 milliards de dollars pour les cinq années à venir, mais il s'agissait d'économies par rapport aux « besoins » estimés précédemment). Plus récemment, il a annoncé diverses mesures qui devraient permettre de réduire concrètement les dépenses : d'abord une réforme du système d'acquisition des matériels militaires (à l'origine d'un scandale majeur au début de l'été 1988). Les procédures seront simplifiées, on aura moins recours aux fameux *« consultants »*, souvent étroitement liés aux producteurs, et au total le Pentagone qui achète chaque année pour environ cent milliards de dollars d'armes, devrait pouvoir gagner grâce à la réforme 39 milliards de dollars sur cinq ans. Dès maintenant, M. Cheney a annoncé un gel, *jusqu'à octobre prochain* de l'embauche des personnels civils au service des forces armées (économie prévue : deux milliards de dollars).

Mais, après ce hors-d'œuvre, il faudra, pour être efficace, entrer dans le vif du sujet, c'est-à-dire s'attaquer aux systèmes d'armements, aux effectifs et aux bases militaires. C'est infiniment plus difficile, en raison des choix techniques et stratégiques, mais aussi des résistances politiques rencontrées. Il est bien connu que les membres du Congrès, y compris ceux qui réclament le plus bruyamment une réduction du budget de la défense, résistent becs et ongles à toute tentative de fermer une base militaire sur leur circonscription, et il leur arrive *souvent d'imposer au Pentagone* des armes dont les chefs militaires avaient décidé de se passer : ce fut le cas, dans le dernier budget militaire, pour l'avion de combat F-14 et pour un transporteur de troupes à décollage vertical, le V-22.

Des affrontements ou au moins des choix très délicats sont à prévoir à propos du bombardier furtif B-2, objet, en raison de son coût prohibitif, de l'opposition de nombreux démocrates, et aussi des missiles stratégiques (pour l'instant, la politique officielle américaine reste de construire à la fois le MX sur rails, cher à la Maison Blanche, et, dans un deuxième temps, les Midget sur camions, chers au Congrès).

Aucune décision concrète n'a encore été rendue publique concernant les bases, mais M. Cheney a déjà fait savoir que plusieurs d'entre elles seraient fermées pendant l'exercice fiscal 1991 (qui commence en octobre 1990), aussi bien aux Etats-Unis mêmes qu'à l'étranger. Quant aux effectifs en Europe, on en reste pour l'instant à la proposition formulée au printemps dernier par le président Bush, qui avait alors suggéré un plafond de 275 000 hommes pour les Etats-Unis comme l'URSS, soit 30 000 hommes de moins que les effectifs américains actuels en Europe. Mais le sénateur Nunn, qui préside la commission des forces armées au Sénat, s'est déjà déclaré en faveur de coupes beaucoup plus nettes.

Cela, comme une bonne part des autres décisions à prendre, dépendra des négociations avec l'URSS qui vont à présent s'intensifier dans la perspective du sommet de juin prochain : la rencontre de Washington, contrairement à celle de Malte, a pour objet principal déclaré la réduction des armements. Dès maintenant, de nombreuses voix se font entendre pour enjoindre l'administration de faire tout ce qui est en son pouvoir pour engranger au *plus vite des accords sonnants* et trébuchants, tant pour ce qui concerne les armements conventionnels que les armes stratégiques : comment, souffle-t-on de toute part à M. Bush, imaginer de situation plus propice à des accords qui soulageraient M. Gorbatchev d'une partie de ses soucis d'argent et feraient le plus grand bien au budget des Etats-Unis (même en tenant compte des lourdes dépenses de « vérification » d'un accord Start) ?

Pour l'heure, les responsables américains refusent de se laisser emporter par la vague d'euphorie et tiennent des propos conservatoires : *« Il n'y aura pas de réduction majeure du budget militaire »*, vient de réaffirmer le secrétaire au Pentagone. Et les mesures qu'ils prennent consistent, selon toute apparence, à commencer par le plus facile, et le moins compromettant pour l'avenir. En attendant la suite, qui viendra forcément si tout continue à aller « bien » à l'Est.

JAN KRAUZE

HAITI

Vives critiques du général Avril contre l'opposition

Le général Prosper Avril, président du gouvernement militaire haïtien, s'en est vivement pris à certains membres de l'opposition, qu'il a accusés de *« trahison »*, lundi 15 janvier, à son retour d'une visite à Taïwan. Dans une allocution prononcée à l'aéroport international de Port-au-Prince, le général Avril a en particulier protesté contre l'envoi d'un télégramme au président taïwanais, M. Lee Teng-hui, par des éléments *« apatrides »*, lui demandant *« de ne pas accorder d'aide à Haïti »*. Trois personnalités de l'opposition haïtienne, le docteur Louis Roy, M. Antoine Izméry et le père Antoine Adrien, avaient déclaré dans ce télégramme que *la population haïtienne ne se* considérerait pas liée par les engagements pris par le général Avril au cours de son voyage, car elle n'avait pas *été* informée des motifs de ce déplacement.

Le président haïtien a, par ailleurs, remercié la population d'avoir, selon lui, refusé *« toute tentative de déstabilisation de la barque nationale »* et exprimé son *« adhésion »* à sa ligne politique. Plusieurs milliers de personnes – certaines portant des pancartes réclamant *« Avril pour cinq ans ! »* ou affirmant *« Sans Avril le pays est fini ! »* – étaient en effet venues accueillir le chef de l'Etat à l'aéroport. La coalition d'opposition du Rassemblement national, (composée de dix-neuf partis et syndicats, dont le Parti unifié des communistes haïtiens) a ainsi essuyé un double échec spectaculaire. Ni son appel à la grève générale, vendredi, ni la convocation d'une manifestation, samedi à Port-au-Prince, n'ont été suivis par la population.

La Banque interaméricaine de *développement* (BID) a, d'autre part, annoncé l'octroi de 30 millions de dollars de prêts à Haïti pour l'anné 1990. En plus de cette somme, qui représente un montant double par rapport à l'an dernier, le président de la BID, M. Enrique Iglesias, a indiqué que *90* autres *millions de dollars* de prêts étaient actuellement à l'étude. – *(AFP, Reuter.)*

□ **COLOMBIE : appel de responsables politiques et religieux aux « extradables ».** – Un groupe composé de responsables politiques colombiens, dont trois anciens présidents de la République, et d'un cardinal de l'Eglise colombienne a rendu public, lundi 15 janvier, un appel aux « extradables », trafiquants de drogue opposés à l'extradition vers les Etats-Unis, afin qu'ils cessent leurs activités en échange d'un *« traitement moins rigoureux »*. *« Nous sommes sûrs que si les extradables acceptent cet appel, libèrent les personnes qu'ils retiennent en otage et arrêtent immédiatement leurs envois de drogue vers l'étranger, la société accueillera avec bienveillance ce geste qui les rendra dignes d'un traitement moins rigoureux que s'ils poursuivent leurs activités criminelles, »* écrivent notamment les auteurs de cet appel. – *(AFP.)*

□ **PEROU : au moins trente-quatre paysans assassinés.** – Au moins trente-quatre paysans, membres d'organisations civiles d'autodéfense, ont été assassinés par des membres présumés du groupe *maoïste du Sentier Lumineux*, dans trois villages du département péruvien de Ayacucho, a annoncé, lundi 15 janvier, un porte-parole de l'armée. Cette tuerie s'est déroulée dimanche à l'aube dans les villages andins de Acosvinchos, Vinchospata et San Lucas, à environ 500 Km au sud-est de Lima. (AFP.)

La réunion de Paris sur le Cambodge

« Tout doit être fait pour prévenir le retour au pouvoir des Khmers rouges »

déclare M. Roland Dumas

Les cinq membres du Conseil de sécurité de l'ONU devaient se séparer, mardi 16 janvier, à l'issue de deux jours de discussions consacrées au rôle des Nations unies *dans un règlement du* conflit du Cambodge. La possibilité de placer ce pays, pendant une période provisoire, sous tutelle de l'ONU a été longuement évoquée par les représentants de la Chine, des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'URSS.

M. Roland Dumas a, dès le début des travaux lundi, donné le ton en déclarant que la réunion *« doit avoir pour objet de rechercher par tous les moyens une solution permettant de mettre fin au conflit (...) tout en prévenant le retour au pouvoir des Khmers rouges »*. Accueillant les représentants des Cinq, le ministre français des affaires étrangères leur a dit qu'ils détenaient *« des responsabilités particulières dans le maintien de la paix »* et que *« certains ont une influence importante sur les protagonistes »* du conflit. La France, a poursuivi M. Dumas, *« ne saurait s'accommoder d'un retour au pouvoir des hommes de Pol Pot. Tout doit être fait pour prévenir ce retour »*. Selon un communiqué du Quai d'Orsay, il a enfin déclaré que le gouvernement a *« toujours été favorable »* à *« une intervention accrue des Nations unies »* pour rétablir la paix au Cambodge.

Les discussions ont principalement porté lundi sur le rôle administratif de l'ONU jusqu'à la tenue d'élections générales. Les Khmers rouges continuent de préférer la formation d'un gouvernement quadripartite cambodgien, et la Chine ne s'est pas encore prononcée officiellement à ce sujet. Les Chinois, que M. Dumas a visiblement invités à faire des concessions en montrant du doigt leurs protégés khmers rouges, ne veulent pas d'une solution qui aboutirait, pendant la période de transition, à un partage des responsabilités administratives entre l'ONU et le régime actuel de Phnom-Penh. *La Chine ne veut* pas être accusée de faire barrage à un plan de paix sur lequel les autres membres du Conseil de sécurité pourraient s'entendre. Elle n'a pas davantage l'intention de mettre un terme à ses livraisons d'armes aux Khmers rouges tant qu'un règlement global n'aura pas eu lieu.

Entre-temps, si l'on en croit *l'International Herald Tribune*, qui cite des sources diplomatiques occidentales et soviétiques, Moscou a commencé à retirer des bases vietnamiennes de Cam-Ranh et de Da-Nang, ses *« forces offensives »*. La dernière escadrille de quatorze Mig-23 présente au Vietnam ainsi qu'une partie d'une escadrille de bombardiers Tu-16 auraient été *récemment rapatriées. L'URSS* avait déjà affirmé, il y a quelques semaines, avoir interrompu ses livraisons militaires à l'armée de Phnom-Penh. Ce désengagement soviétique d'Indochine, s'il se confirme, devrait à la fois favoriser la détente sino-soviétique et accroître les pressions en faveur d'une réduction de la présence militaire américaine aux Philippines.

J.-C. P.

La rencontre entre M. Abe et M. Gorbatchev à Moscou

Le Japon est prêt à accélérer sa coopération économique avec l'URSS

Actuellement au Japon, où il effectue une tournée de conférences, M. Boris Eltsine a souhaité, lundi 15 janvier, que l'URSS reconnaisse l'existence d'un problème territorial avec le Japon sur les îles du sud de l'archipel des Kouriles. Il a estimé que celles-ci devraient devenir une *« zone économique libre »* permettant à Moscou et Tokyo d'y développer leurs activités économiques.

TOKYO

de notre correspondant

Conscient de la nouvelle donne européenne, mais quelque peu orphelin de la détente, le Japon cherche à améliorer ses relations avec l'URSS, bloquées par un contentieux territorial qui empêche la signature d'un traité de paix entre les deux pays.

La visite que vient d'effectuer à Moscou l'ancien ministre des affaires étrangères et possible successeur de M. Kaifu à la tête du gouvernement, M. Shintaro Abe, témoigne du souci d'ouverture de Tokyo. Au cours de son entretien, lundi 15 janvier, avec M. Gorbatchev, M. Abe a implicitement remis en question la doctrine de *« non-séparation »* de l'économie et de la politique qui était jusqu'à présent l'axe de la diplomatie japonaise à l'égard de Moscou. Pour Tokyo, le choix était simple : tant que la question de la restitution des quatre îles du sud des Kouriles occupées par l'URSS depuis 1945 ne serait pas résolue, le Japon n'entendait pas dépasser un certain stade dans sa coopération économique avec les Soviétiques.

Ne faisant apparemment plus d'un tel accord un préalable au développement des relations économiques, M. Abe a déclaré à M. Gorbatchev : *« Parallèlement à la question des territoires du Nord, il nous faut coopérer dans d'autres domaines et faire avancer les relations bilatérales. »* Pour les commentateurs japonais, cette déclaration marque un tournant dans la diplomatie nipponne.

M. Abe a proposé à son interlocuteur le soutien japonais à l'amélioration de la productivité industrielle et de la gestion économique en URSS ainsi qu'un développement des échanges de personnes entre les deux pays.

PHILIPPE PONS

HONGKONG

Amnesty International estime que les « droits fondamentaux » des réfugiés vietnamiens ne sont pas respectés

Amnesty International a de nouveau accusé, lundi 15 janvier, les autorités britanniques et celles de Hongkong de ne pas garantir aux « boat-people » vietnamiens réfugiés dans la colonie *« les droits fondamentaux »* qui doivent être accordés à ceux qui courent *« un réel danger de persécution »*. Dans un rapport, l'organisation humanitaire estime que *« des Vietnamiens qui devraient obtenir le statut de réfugié risquent d'être victimes de violations des droits de l'homme »*, en raison de *« défauts »* dans la procédure de sélection des « boat-people » pour l'attribution de ce statut.

Selon Amnesty, les moyens à Hongkong du Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations unies (HCR) ne lui permettent de traiter qu'un nombre très limité de cas.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

EUROPE

URSS : l'état d'urgence dans le Haut-Karabakh

« Où est le pouvoir soviétique ? »

MOSCOU

de notre correspondant

« Impasse » se dit en russe *toupik*, et c'est le mot qui s'entend partout en URSS. On l'emploie à propos de l'économie, de la situation dans le parti, de la question nationale, et c'est maintenant le mot à employer à propos de la crise caucasienne.

Car en décrétant, lundi 15 janvier, l'état d'urgence dans le Haut-Karabakh et plusieurs autres régions d'Arménie et d'Azerbaïdjan, M. Gorbatchev n'a pu que donner l'impression d'agir. Une semaine après le début de cette nouvelle flambée de violence, deux jours après les premiers pogroms de Bakou et alors même que continuait de plus belle ce que la *Komsomolskaïa Pravda* appelle, mardi matin, la « guerre civile », le chef de l'Etat soviétique ne pouvait pas continuer à ne rien faire.

Ne pas réagir eût été avouer son impuissance et reconnaître que l'Etat réputé, hier encore, le plus puissant du monde, était incapable d'assurer le droit le plus élémentaire de tout citoyen — le droit d'être protégé dans sa vie et dans ses biens. Dès lundi matin d'ailleurs, le conseil de la communauté arménienne de Moscou lui avait adressé un message pressant soulignant ce « paradoxe » et exigeant l'intervention des autorités fédérales.

C'est maintenant fait puisque des unités de l'armée, de la marine et du KGB vont se joindre aux troupes du ministère de l'intérieur. Ces troupes, qu'on pourrait comparer à la gendarmerie mobile en France, étaient jusqu'à présent totalement dépassées. Ce renfort devrait donc contribuer à une amélioration de la situation, et cela d'autant plus que le décret sur l'état de siège donne autorité aux représentants de l'Etat pour interdire manifestations, grèves et meetings, contrôler la presse, dissoudre des organisations et imposer le couvre-feu.

Tout cela n'est pas rien, mais le fait est pourtant que M. Gorbatchev et le pouvoir fédéral agissent là comme si les autorités légales des deux Républiques avaient encore un quelconque poids politique. *Or ce n'est plus le cas depuis* plusieurs mois déjà. Tant en Arménie qu'en Azerbaïdjan, élus et responsables officiels ont soit basculé du côté des mouvements nationalistes, soit renoncé à exercer leur pouvoir.

Peut-être — sans doute, même — pourra-t-on leur faire avaliser des décisions prises à Moscou, mais l'idée de ne mettre ni la Fédération ni M. Gorbatchev en première ligne et d'y laisser les autorités locales relève du rêve. La situation est aujourd'hui telle que l'affaire du Haut-Karabakh est délibérément exploitée par la fraction la plus radicale du Front populaire d'Azerbaïdjan pour démontrer aux Azéris la paralysie de Moscou, attiser la passion nationaliste et aller vers une proclamation d'indépendance.

Début janvier déjà, en démantelant par la violence les installations frontalières avec l'Iran, donc les installations d'une frontière d'Etat soviétique, les nationalistes Azéris les plus radicaux avaient tout simplement défié et mis à l'épreuve M. Gorbatchev. Répondre alors au défi en montrant ses muscles ?

Plus facile à dire qu'à faire

Beaucoup plus facile à dire qu'à faire, et cela pour deux raisons. La première est que tant que l'affaire du Haut-Karabakh n'aura pas trouvé de solution, les nationalistes Azéris ne cesseront de se renforcer, et cela sur une base toujours plus radicale. Or, aujourd'hui en tout cas, après deux ans de haine, de sang et de pogroms, il n'y a pas de solution de compromis possible. L'administration directe de la région par Moscou a donne si peu de résultats que M. Gorbatchev a dû y renoncer. Il n'y a ni partage ni échange de territoires envisageables. Il n'y a qu'à donner raison aux uns, aux autres, ou laisser pourrir. On voit maintenant les conséquences de la tactique du pourrissement, mais si sinistres soient-elles, M. Gorbatchev ne peut pas plus donner satisfaction aux Azéris qu'aux Arméniens. Dans le premier cas, il susciterait l'insurrection de l'Arménie et donnerait, en Azerbaïdjan, une telle prime à la surenchère sanglante que le problème de la sécession se poserait de plus belle. Dans le second, c'est l'insurrection en Azerbaïdjan.

Dans la meilleure des hypothèses, les mesures prises lundi vont, au bout de plusieurs jours, donner des résultats, mais totalement provisoires. La prochaine flambée sera plus violente encore, mieux organisée, et il faudra donc envoyer plus d'hommes encore.

Et c'est là qu'on arrive au deuxième problème fondamental de M. Gorbatchev : les points de tension ne manquent déjà pas en URSS. Ils vont — *nul* besoin d'être devin pour le savoir — se multiplier, et les troupes du ministère de l'intérieur ne comptent jamais que 35 000 hommes, dont la moitié sont déjà engagés. Si l'heure est au recours à la force, et on le voit dès maintenant, il faut recourir à l'armée et au KGB, qui possède ses propres troupes.

Aucun pouvoir civil n'aime se mettre dans la main des pouvoirs militaire et policier, et M. Gorbatchev a toutes les raisons d'y être particulièrement réticent dans la mesure où il danse en permanence au-dessus d'un précipice dans lequel beaucoup de gens souhaitent le voir tomber. Et même en assumant le risque d'un rôle intérieur de l'armée que contrebalance le poids du KGB, où le secrétaire général a de très solides appuis, reste une autre difficulté : l'armée est faite de conscrits.

Sa cohésion reste à prouver dans des interventions de police entre deux nationalités, et les familles russes n'ont aucune envie d'envoyer leurs fils tomber dans le Caucase. A mieux y regarder, ce « paradoxe » d'un Etat théoriquement si puissant et pratiquement si faible est bien moindre qu'on ne pourrait le penser.

Terribles questions

Regardant, lundi soir, les journaux télévisés, les Soviétiques ont ainsi appris que les Arméniens de Bakou étaient encore l'objet d'attaques le jour même, que le Front populaire de Lenkoran avait « *suspendu les activités des organismes d'Etat* » et continuait de diriger cette ville d'Azerbaïdjan, que des soldats avaient été enlevés dans le Haut-Karabakh et qu'on se battait à coups de kalachnikov au nord de la région autonome. Si un Soviétique l'ignorait encore, tous savent maintenant que cette « guerre civile » qui nourrissait leurs craintes depuis si longtemps a commencé dans le Caucase et tous ont entendu un vieil Arménien poser à l'écran cette question que l'on entend depuis si longtemps en Arménie : « *Où est le gouvernement ? Où est le comité central ?* »

Terribles questions puisqu'elles veulent dire : « *Où est le pouvoir soviétique ?* » Jusqu'à aujourd'hui, ce spectacle de la guerre civile joue plutôt en faveur de M. Gorbatchev. Il démontre que ses mises en garde répétées, chaque jour plus pressantes, contre les dangers du nationalisme et de la violence sont tout sauf infondées. La peur peut être bonne conseillère, mais si le secrétaire général ne réussit pas vite à reprendre l'initiative politique comme il compte essayer de le faire au prochain plénum (*le Monde* du 16 janvier), ce sont son autorité et sa crédibilité qui seront en danger.

Ce mardi matin, la *Russie soviétique*, organe des conservateurs, prenait longuement la défense de l'armée, « *force neutre, stabilisatrice* » dont les hommes sont attaqués « *de l'ombre* », écrivait en « une » le quotidien avant de conclure : « *Les gens attendent des mesures socio-politiques radicales. Et les militaires aussi.* »

Lundi, tandis que se poursuivaient les pogroms de Bakou, onze autres villes d'Azerbaïdjan organisaient des meeting anti-arméniens — ces sortes de meetings qui avaient donné le signal des premiers pogroms de la capitale. A Guiandja, (ex-Kirovabad), le rassemblement s'est terminé par l'attaque de l'école supérieure d'agriculture où ont été volés 80 mitraillettes, 2 mitrailleuses, 1 lance-roquette et 27 baïonnettes destinées à l'entraînement militaire des étudiants.

Le bilan officiel des pogroms de Bakou se monte maintenant à trente-quatre morts. Six cent soixante Arméniens ont été évacués lundi de la capitale azerbaïdjanaise — par bateau, car la route de l'aéroport n'était pas jugée sûre. Dans *Troud*, l'organe des syndicats, on lit : « *La nuit a été aussi terrible que la précédente. A nouveau brûlaient les feux des pogroms. A nouveau coulait le sang des innocents. Sous nos yeux, des soldats ont sauvé une femme que des jeunes gens entraînaient dans une cour. A vingt mètres de là, traînaient dans une décharge, telles d'atroces poupées noires, deux cadavres calcinés. On a aussi brûlé des gens sur la place de la gare (...). Oui, il s'est trouvé, parmi les miliciens de la ville, des hommes restés fidèles à leur devoir (...). Ils ont sauvé des Arméniens et certains représentants du Front populaire aussi.* »

Certains ont sauvé, et d'autres... Bakou, c'est clair, est aux mains d'émeutiers sanguinaires. Au nord du Haut-Karabakh, autour de la ville arménienne de Chaumian, des milices azéries se sont emparées de deux véhicules blindés qu'il a fallu neutraliser, après deux jours, par intervention d'hélicoptères. Autour de chaque village, on creuse des tranchées. La progression des renforts envoyés depuis lundi est freinée par des manifestations de femmes et d'enfants qui se couchent sur les routes.

C'est la guerre. C'est le Liban et, à *l'autre bout* de l'URSS, dans cette Lituanie qui semble presque, en regard, si tranquille, le secrétaire général du Parti communiste local vient, après sa rupture avec Moscou, de se faire élire, par le Parlement, président de la République.

La Lituanie a ainsi plébiscité la scission de « ses » communistes. Ce n'est pas une mauvaise chose pour M. Gorbatchev, car cette élection garantit que les choses ne s'emballeront pas à Vilnius. Pas trop vite.

BERNARD GUETTA

□ **Manifestations arméniennes en France.** — Une délégation d'Arméniens de France a été reçue lundi soir 15 janvier au ministère des affaires étrangères à l'issue d'une manifestation comptant plusieurs milliers de personnes. Des représentants du Comité Urgence-Arménie, créé dimanche, ont remis une lettre à M. Roland Dumas demandant l'intervention de la France auprès des autorités soviétiques et des instances internationales, selon un porte-parole du Quai d'Orsay.

A Marseille, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées lundi devant le consulat d'URSS. Les manifestants, pour la plupart sympathisants de l'Union pour l'autonomie de l'Arménie (UAA), ont scandé des slogans hostiles au gouvernement soviétique. « *Si nous ne sommes pas un Etat indépendant, alors il faut que le pouvoir central nous protège* », a déclaré à Reuter Parouïr Aïrikian, président en exil de l'UAA, venu apporter son appui aux Arméniens de Marseille. — *(AFP, Reuter.)*

Deux ans de conflit

1988

Février. — Premières manifestations des Arméniens dans le Haut-Karabakh pour leur rattachement à l'Arménie, manifestations de masse à Erevan.

28-29 février. — Pogroms de Soumgaït en Azerbaïdjan : trente-deux Arméniens tués. L'armée de déploie.

23 mars. — Le Kremlin rejette les revendications des Arméniens, qui poursuivent grèves et manifestations.

15-17 juin. — Les parlements arménien et azerbaïdjanais votent des motions contradictoires sur le Haut-Karabakh.

28 juin. — M. Gorbatchev se prononce contre tout changement de frontières.

5-7 juillet. — Affrontements à l'aéroport d'Erevan entre manifestants et forces de l'ordre.

22 septembre. — Couvre-feu à Stepanakert, au Haut-Karabakh, à la suite de nouveaux affrontements inter-ethniques.

18 novembre. — Condamnation à mort à Moscou d'un des auteurs du pogrom de Soumgaït.

21 novembre. — Début des rassemblements de masse à Bakou, symétriques de ceux d'Erevan. Le 24 novembre, pogroms anti-Arméniens à Kirovabad. Les violences inter communautaires s'étendent, l'armée impose le couvre-feu en Azerbaïdjan et en Arménie début de l'exode croisé des populations.

7 décembre. — Séisme en Arménie. 25 000 morts. Le 10, arrestations à Erevan de membres du Comité Karabakh.

1989

12 janvier. — Le Haut-Karabakh est placé sous l'autorité d'un comité d'administration spéciale dépendant de Moscou.

28 février. — Reprise des manifestations à Erevan pour l'anniversaire du pogrom de soumgaït.

3 mai. — Nouvelle grève générale des Arméniens à Stepanakert.

31 mai. — Libération des membres du Comité Karabakh. Manifestations à Erevan.

Août. — Le Front populaire d'Azerbaïdjan tient des meetings à Bakou, lance des grèves générales et le blocus des voies ferrées menant vers l'Arménie et le Haut-Karabakh. La guérilla se développe autour de cette région.

23 septembre. — Le Parlement azerbaïdjanais adopte une loi sur la souveraineté.

12 octobre. — Le Front populaire d'Azerbaïdjan, légalisé, lève le blocus de l'Arménie après un *vote du Parlement soviétique* autorisant le recours éventuel à l'armée.

28 novembre. — Le Parlement soviétique dissout le comité d'administration spéciale du Haut-Karabakh. Relance des troubles.

1er décembre. — Le Parlement arménien vote le rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie.

1990

Janvier. — Manifestations à la frontière soviéto-iranienne pour le libre passage en Azerbaïdjan du Sud. Violents heurts entre manifestants azéris et policiers à Jalilabad.

11 janvier. — Occupation des bâtiments publics à Lenkoran, ville côtière azerbaïdjanaise.

12 janvier. — Un officier des troupes *du ministère de l'intérieur* est tué dans le Haut-Karabakh.

13 janvier. — A Bakou, un meeting des nationalistes azéris tourne au pogrom anti-Arménien.

14 janvier. — De violents combats avec des armes de guerre font des « *dizaines de victimes* » arméniennes et azéries dans plusieurs villages au nord du Haut-Karabakh. Mobilisation des « détachements d'autodéfense » en Arménie.

15 janvier. — Evacuation de six cents Arméniens de Bakou, où les « pogroms » ont fait trente-quatre morts, selon le ministère soviétique de l'intérieur. A Moscou, M. Gorbatchev réunit le Présidium du Soviet suprême.

M. Mitterrand : le fédéralisme est la seule réponse au problème des minorités en Europe

Le sort des minorités en Europe *ne peut se régler que dans le cadre* du fédéralisme si l'on veut éviter des « *conflits graves* », a déclaré, à la télévision hongroise, le président François Mitterrand.

Dans une interview réalisée la semaine dernière et diffusée lundi *soir 15 janvier, le chef de l'Etat*, qui est attendu en visite à Budapest les 18 et 19 janvier, estime que « *le fédéralisme, en tout cas la décentralisation, et certaines formes de décisions autonomes à l'intérieur de la souveraineté de l'Etat* » constituent la seule réponse « *suffisamment satisfaisante* » au problème des minorités.

« *Il n'y a pas d'autre marche, sinon vous verrez des antagonismes se développer, des conflits graves, peut-être des effusions de sang et un remue-ménage de nationalités qui s'exacerberont au travers de l'Europe tout entière avec un effet de contagion* », a-t-il expliqué.

Il a également rappelé qu'il n'était pas possible de « *remanier les frontières autrement qu'à l'amiable* ».

BIBLIOGRAPHIE

« La Fracture », de Pierre Verluise

Les deux cataclysmes arméniens

On ne compte plus les récits, journalistiques ou autres, consacré au séisme qu'a éprouvé l'Arménie le 7 décembre 1988. La plupart de *ces témoignages, rapportés* à chaud, n'éclairent cependant qu'un aspect fragmentaire du désastre.

Pour éviter cet écueil, Pierre Verluise s'est livré à un véritable travail de synthèse, grâce aux témoignages recueillis auprès des secouristes et volontaires qui ont pris part aux opérations de sauvetage. L'ouvrage qu'il nous livre constitue donc un travail de réflexion sur les différents aspects du cataclysme et leurs conséquences sur l'avenir de l'Arménie.

L'agitation politique qui, depuis février 1988, mobilisait — déjà — de façon quasi permanente la population arménienne autour de l'affaire du Haut-Karabakh, avait profondément traumatisé les Arméniens, *qui ont vécu le tremblement* de terre et ses conséquences comme un second cataclysme s'ajoutant au véritable séisme politique déclenché par le refus de Moscou de prendre le parti d'Erevan contre les Azeris.

La rumeur publique a même accusé les Soviétiques d'avoir délibérément provoqué le tremblement de terre. Sans prendre à son compte cette accusation, Pierre Verluise constate que la tentative de reprise en main de la situation, qui s'est traduite par l'arrestation des membres dirigeants du comité Karabakh, a accentué la méfiance des Arméniens envers les autorités soviétiques.

L'auteur ne pouvait donc ignorer l'aspect politique du drame sous-jacent au séisme et consacre près de la moitié de son ouvrage à l'exposé du problème du Karabakh, *qui*, pour de nombreux Arméniens, est une sorte de prolongement du génocide de 1915.

J. G.

▶ *La Fracture*, de Pierre Verluise, Stock, 228 p., 98 F.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Ouverture des pourparlers sur le retrait des troupes soviétiques

Des pourparlers bilatéraux sur le retrait des quelque 80 000 soldats soviétiques stationnés en Tchécoslovaquie se sont ouverts, lundi 15 janvier, à Prague au niveau des vice-ministres des affaires étrangères.

Le traité de stationnement temporaire *des troupes soviétiques*, signé le 16 octobre 1968 à la suite de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces armées de cinq pays du pacte de Varsovie, est considéré comme « *nul et non avenu* » par les nouveaux dirigeants de Prague. Le 4 décembre *dernier*, l'intervention militaire d'il y a vingt ans, qualifiée d'« *ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat souverain* », avait été condamnée par l'URSS, la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne et la RDA. Deux semaines plus tard, *le numéro un soviétique*, M. Mikhaïl Gorbatchev, et le premier ministre tchécoslovaque, M. Marian Calfa, étaient convenus qu'un accord « *définitif* » sur le départ des troupes pourrait être obtenu « *dans le cadre d'un accord multilatéral préparé aux négociations de Vienne* » sur la réduction des armements conventionnels en Europe.

Pour le gouvernement de Prague, l'objectif final de ces négociations avec l'URSS est le retrait total des troupes soviétiques d'occupation, avec le maintien de quelques bases militaires sous contrôle tchécoslovaque. Dimanche 14 janvier à Olomouc, en Moravie, six mille personnes ont manifesté contre la présence des forces soviétiques et réclamé leur départ avant le 21 août, date du 22e anniversaire de l'écrasement du « *printemps de Prague* ». — *(AFP.)*

□ **Le pape sera invité officiellement en Tchécoslovaquie.** — Une délégation du gouvernement de Prague se rendra, jeudi 18 janvier, à Rome pour inviter le pape Jean-Paul II à effectuer une visite officielle en *Tchécoslovaquie*. Dans son allocution du Nouvel An, le président Vaclav Havel avait exprimé le souhait d'accueillir le souverain pontife, si possible avant les élections libres, prévues en juin. — *(AFP.)*

« La perestroïka a été mal engagée », estime M. Leonid Abalkine

Amsterdam. — M. Leonid Abalkine, vice-premier ministre soviétique chargé de la réforme économique, a jugé, lundi soir 15 janvier à Amsterdam, que la direction soviétique « *avait commis énormément d'erreurs, aussi bien stratégiques que tactiques* » dans la mise en place des réformes.

Les décisions relatives à la réforme économique « *ont été prises à la va-vite sans consulter les experts* », a déclaré M. Abalkine. « *Personne n'est infaillible, mais celui qui persiste dans l'erreur n'est pas en mesure de diriger un Etat* », a-t-il remarqué, en évitant soigneusement de mettre en cause M. Mikhaïl Gorbatchev.

Il aurait fallu commencer par des mesures dans l'agriculture et dans l'industrie légère où des résultats auraient pu être obtenus rapidement et « *un marché aurait pu être créé* », a-t-il encore noté. « *La réforme fiscale a été entamée trop tardivement, de même que la réforme du plan ; il n'y a pas eu de changement dans la structure et la gestion des entreprises.* »

Le responsable soviétique tenait une conférence de presse à son arrivée pour une visite privée d'une journée et demie aux Pays-Bas. — *(AFP).*

itraillettes, 2 mitrailleuses, ce-roquette et 27 baïonnettes nées à l'entraînement militaire tudiants.

bilan officiel des pogroms de ou se monte maintenant à te-quatre morts. Six cent nte Arméniens ont été évacués i de la capitale azerbaïdjanaise ar bateau, car la route de oport n'était pas jugée sûre. s *Troud*, l'organe des syndi-, on lit : « *La nuit a été aussi ible que la précédente. A nou- u brûlaient les feux des roms. A nouveau coulait le g des innocents. Sous nos yeux, soldats ont sauvé une femme des jeunes gens entraînaient s une cour. A vingt mètres de traînaient dans une décharge, es d'atroces poupées noires, x cadavres calcinés. On a aussi ilé des gens sur la place de la e (...). Oui, il s'est trouvé, mi les miliciens de la ville, des mmes restés fidèles à leur voir (...). Ils ont sauvé des méniens et certains représen- ts du Front populaire aussi.* »

Certains ont sauvé, et d'autres... kou, c'est clair, est aux mains xécutiers sanguinaires. Au nord Haut-Karabakh, autour de la le arménienne de Chaumian, des ilices azéries se sont emparées de ux véhicules blindés qu'il a fallu utraliser, après deux jours, par tervention d'hélicoptères. Autour chaque village, on creuse des anchées. La progression des ren- rts envoyés depuis lundi est frei- ée par des manifestations de mmes et d'enfants qui se cou- hent sur les routes.

C'est la guerre. C'est le Liban et, l'autre bout de l'URSS, dans ette Lituanie qui semble presque, n regard, si tranquille, le secré- aire général du Parti communiste ocal vient, après sa rupture avec Moscou, de se faire élire, par le Parlement, président de la Répu- blique.

La Lituanie a ainsi plébiscité la scission de « ses » communistes. Ce n'est pas une mauvaise chose pour M. Gorbatchev, car cette élection garantit que les choses ne s'emballeront pas à Vilnius. Pas trop vite.

BERNARD GUETTA

□ **Manifestations arméniennes en France.** — Une délégation d'Arméniens de France a été reçue lundi soir 15 janvier au ministère des affaires étrangères à l'issue d'une manifestation comptant plusieurs milliers de personnes. Des représentants du Comité Urgence-Arménie, créé dimanche, ont remis une lettre à M. Roland Dumas demandant l'intervention de la France auprès des autorités soviétiques et des instances internationales, selon un porte-parole du Quai d'Orsay.

A Marseille, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées lundi devant le consulat d'URSS. Les manifestants, pour la plupart sympathisants de l'Union pour l'autonomie de l'Arménie (UAA), ont scandé des slogans hostiles au gouvernement soviétique. « *Si nous ne sommes pas un Etat indépendant, alors il faut que le pouvoir central nous protège* », a déclaré à Reuter Parouïr Aïrikian, président en exil de l'UAA, venu apporter son appui aux Arméniens de Marseille. — *(AFP, Reuter.)*

« La perestroïka a été mal engagée », estime M. Leonid Abalkine

Amsterdam. — M. Leonid Abalkine, vice-premier ministre soviétique chargé de la réforme économique, a jugé, lundi soir 15 janvier à Amsterdam, que la direction soviétique « *avait commis énormément d'erreurs, aussi bien stratégiques que tactiques* » dans la mise en place des réformes.

Les décisions relatives à la réforme économique « *ont été prises à la va-vite sans consulter les experts* » a déclaré M. Abalkine. « *Personne n'est infaillible, mais celui qui persiste dans l'erreur n'est pas en mesure de diriger un Etat* », a-t-il remarqué, en évitant soigneusement de mettre en cause M. Mikhaïl Gorbatchev.

Il aurait fallu commencer par des mesures dans l'agriculture et dans l'industrie légère où des résultats auraient pu être obtenus rapidement et « *un marché aurait pu être créé* », a-t-il encore noté. « *La réforme fiscale a été entamée trop tardivement, de même que la réforme du plan ; il n'y a pas eu de changement dans la structure et la gestion des entreprises* ».

Le responsable soviétique tenait une conférence de presse à son arrivée pour une visite privée d'une journée et demie aux Pays-Bas. — *(AFP).*

EUROPE

RDA : l'ancienne police politique en accusation

Les mouvements de grève se multiplient

Malgré les garanties données par le gouvernement sur le démantèlement des services de sécurité, qui ont permis une reprise du dialogue avec l'opposition, l'impatience grandit dans la population. Des grèves d'avertissement ont éclaté, lundi 15 janvier, un peu partout en RDA, pour protester contre la lenteur des réformes. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont cessé le travail pour des durées variant d'une demi-heure à deux heures dans des usines et des administrations à Berlin-Est et dans d'autres villes, surtout dans le Sud.

A Zwickau, les grévistes, selon l'agence est-allemande ADN, ont demandé l'organisation d'un référendum sur la constitution d'une confédération allemande. A Gera, il s'agissait d'obtenir une démocratisation plus rapide. A Erfurt, plusieurs milliers de personnes des services hospitaliers ont défilé dans les rues pour protester contre la précarité de leurs conditions de travail. Ces arrêts de travail avaient commencé la semaine dernière, mais ils avaient alors seulement pour objectif d'obtenir la suppression des primes de licenciement versées aux agents de l'ex-STASI.

L'accroissement de la nervosité a connu son côté le plus spectaculaire avec le saccage du siège de l'ancienne STASI à Berlin-Est. Mais à Cottbus, l'immeuble de la STASI a également été attaqué à coups de pierres par des manifestants. Ces incidents ont été qualifiés par l'un des leaders de l'opposition, le pasteur Eppelmann, du Renouveau démocratique, d'« *avertissement au gouvernement* », qui doit comprendre, a-t-il dit, qu'il ne peut plus « *jouer avec le peuple* ».

Les manifestations de lundi ont à nouveau mobilisé, pour leur part, des centaines de milliers de personnes. Elles tournent à une contestation de plus en plus violente du Parti communiste. Les partis d'opposition, notamment le Parti social-démocrate, de plus en plus actif, en profitent pour faire campagne et appeler les manifestants à ne pas voter pour les communistes le 6 mai prochain. Des demandes de dissolution pure et simple du parti, à l'image de ce qui a été décidé en Roumanie, commencent à apparaître. Il est à craindre qu'elle deviennent de plus en plus pressantes, surtout si le SED donne l'impression de pouvoir, malgré tout, réussir un bon score aux élections. A Karl-Marx-Stadt, 150 000 personnes ont réclamé que leur ville soit rebaptisée de son ancien nom de Chemnitz.

La STASI : un Etat dans l'Etat

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

« *Le KGB est brutal, mais la STASI est parfaite* », avait-on coutume de dire pour mettre en lumière l'efficacité remarquable de la police politique et de l'espionnage est-allemands. Cette « *perfection* » s'appuyait sur une abondance de personnel et de matériel rarement vue dans un Etat moderne. Le rapport présenté, lundi 15 janvier, devant la table ronde par le chargé de mission du gouvernement, M. Manfred Sauer, fait rétrospectivement froid dans le dos. La sécheresse des chiffres présentés recouvre la réalité d'un Etat policier qui ne reculait devant aucune dépense pour assurer le contrôle de la population.

Les effectifs permanents du ministère de la sécurité d'Etat comptaient 85 000 employés, mais aussi 109 000 « *collaborateurs temporaires* » autant de mouchards chargés d'écouter les conversations et de surveiller le comportement des gens du voisinage ; 2 000 personnes étaient affectées aux écoutes téléphoniques, et 5 000 à l'espionnage du courrier. L'arsenal de la STASI comptait plus de 120 000 revolvers, des milliers de pistolets mitrailleurs et même des canons anti-aériens. Tout ce monde-là vivait quasiment en circuit fermé, disposant de ses propres centres de vacances, de ses hôpitaux et d'un service médical.

Selon M. Manfred Sauer, c'est à partir de 1985, lorsque le ministre de la sécurité nationale, Erich Mielke — aujourd'hui emprisonné — a estimé que l'Etat est-allemand était en voie de déstabilisation, que la STASI est devenue « *une institution de surveillance et de contrôle, couvrant d'un filet serré l'ensemble du territoire* ». Ces révélations ont conduit le parquet général de la RDA à modifier les chefs d'accusation retenus contre MM. Erich Honecker et Erich Mielke. Ces derniers sont maintenant accusés de haute trahison et non plus simplement d'abus de pouvoir et de corruption. M. Erich Honecker se trouve actuellement à l'hôpital de la Charité de Berlin-Est, où il vient de subir l'ablation d'une tumeur au rein.

L. R.

Les attaques contre le PC

Suite de la première page

Les occupants habituels des lieux étaient partis depuis 15 heures. Pour beaucoup d'entre eux, c'était leur dernier jour de travail, le gouvernement ayant décidé de les réaffecter ailleurs.

La situation a été jugée suffisamment dramatique pour que la *télévision est-allemande*, vers 18 heures, arrête ses émissions et lance un appel au calme à la population, adjurant les manifestants de « *ne pas mettre en danger une démocratie en train de naître* ». Les membres de la table ronde, gouvernement et opposition, ont interrompu leurs travaux, qui avaient repris le matin, et se sont rendus sur place pour tenter de rétablir le calme. Le premier ministre, M. Hans Modrow, était également là pour inciter les manifestants à quitter les lieux. Vers 23 h 30, les derniers occupants abandonnaient le terrain, après avoir bien saccagé, sans que la police soit obligée d'intervenir.

Tout au long de cette soirée, on a pu mesurer le fossé qui s'agrandit entre les tenants de la non-violence — « *Où sont passées nos manifestations pacifiques avec les bougies ?* », se lamentait une jeune fille, effrayée par ces débordements — et ceux qui, principalement des jeunes des milieux populaires, voulaient donner libre cours à leur colère et à leur envie de détruire tout ce qui évoque l'oppression exercée par le régime déchu. L'alcool qui circulait en abondance dans les rangs, enflammait encore plus les passions. Les portraits d'Erich Honecker et de Leonid Brejnev découverts sur place étaient piétinés et passés par les fenêtres, sous les acclamations de la foule. Des banderoles souhaitaient aux membres de l'ex-police secrète « *Bon voyage vers la Sibérie* », et d'autres demandaient que l'on cesse immédiatement de verser leur salaire aux policiers licenciés. D'autres encore, assimilaient cette STASI haïe à la Gestapo, à la Securitate roumaine, tout ce monde-là étant qualifié de « *Suceurs de sang* ».

Le dialogue se poursuit

Ce climat de nervosité contrastait avec la détente qui se manifestait au sommet entre le gouvernement et l'opposition. La venue, non prévue, de M. Hans Modrow, lundi matin à la table ronde, a été saluée par tous les porte-parole de l'opposition. Le principal point d'accrochage de ces dernières semaines, l'avenir de la police politique, a été supprimé avec la constitution d'une commission tripartite église-opposition-gouvernement, chargée de superviser la dissolution de la STASI et l'attribution de son patrimoine à des institutions « *socialement utiles* ». « *La venue du premier ministre a revalorisé la table ronde, faisant d'elle la seconde instance de contrôle de l'activité gouvernementale* », a estimé M. Ibrahim Boëhme, porte-parole du Parti social-démocrate. M. Modrow, qui n'a pas caché son inquiétude devant le tour pris par les événements — menace de grève générale, poursuite des départs massifs vers l'Ouest au rythme de 1 500 par jour en moyenne, — a souhaité que les membres de la table ronde l'aident à définir des propositions pour sa rencontre, au début du mois prochain à Bonn, avec le chancelier Kohl. Il sera accompagné par des représentants des mouvements d'opposition qui, selon M. Boëhme, devront être considérés comme « *des membres à part entière de la délégation conduite par M. Hans Modrow.* »

La table ronde n'a pu, en revanche, se mettre d'accord sur le projet de loi électorale proposé par le gouvernement. Des groupements comme le Nouveau forum, ou le Mouvement indépendant des femmes voudraient voir les « *mouvements civiques* », nés de la Révolution de novembre, autorisés à présenter des candidats. Les partis, anciens et nouveaux, voudraient, eux, limiter ce droit aux formations constituées en partis classiques. Cette question sera à nouveau débattue, lundi 22 janvier, lors de la prochaine réunion de la table ronde.

LUC ROSENZWEIG

TURQUIE : pour avoir évoqué l'indépendance du Kurdistan

Une sociologue ouest-allemande encourt cinq ans de prison

ANKARA

Correspondance

Une sociologue ouest-allemande, venue en Turquie pour écrire un livre sur les Kurdes, a appris à ses dépens que les limites de la loi sont vite franchies lorsque l'on touche au sujet tabou des minorités ethniques de ce pays.

Le 29 décembre, quelques jours seulement après son arrivée, Hella Schlumberger, chargée de cours à la Sorbonne et travaillant pour le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), a visité la réserve ornithologique de Birecik sur les rives de l'Euphrate. Apparemment inspirée par la vue des oiseaux enfermés dans les volières, elle aurait écrit dans le registre des visiteurs : « *A bas les cages, laissez vivre le Kurdistan indépendant en égalité avec la Turquie libre.* » Arrêtée le 10 janvier sur la base de cette inscription, elle a comparu deux jours plus tard devant le tribunal de sécurité de Diyarbakir, qui l'a formellement accusée de propagande séparatiste. Selon l'article 142, paragraphe 3, du code pénal turc, ces charges peuvent entraîner une peine allant jusqu'à cinq ans de prison.

Malgré l'intervention personnelle de M. Hans Dietrich Genscher auprès du vice-premier ministre turc Ali Bozer, Mme Schlumberger, âgée de quarante-sept ans, était toujours détenue lundi soir. « *Le ministère des affaires étrangères et celui de la justice semblent avoir des opinions divergentes sur la manière de traiter ce cas* », a déclaré un interlocuteur à l'ambassade d'Allemagne.

« *Ma cliente n'est pas très contente. Elle est détenue dans une cellule bondée de la prison de Diyarbakir en compagnie de criminels de droit commun et de prostituées* », a déclaré son avocat, Me Fetih Gumus, lors d'un entretien téléphonique. Il a ajouté que Mme Schlumberger serait probablement jugée dans les jours à venir et qu'il espérait obtenir son acquittement, faute de preuves.

NICOLE POPE

IRLANDE DU NORD

Londres rejette des demandes d'éclaircissement à la suite d'une bavure

Le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, M. Peter Brook, a refusé lundi 15 janvier de répondre devant la Chambre des communes aux demandes d'éclaircissement de l'opposition sur les circonstances de la mort de trois délinquants tués sans sommation par un commando de l'armée britannique (*le Monde* du 16 janvier). Invoquant des « *raisons opérationnelles* », M. Brook a simplement répété la version très succincte présentée par la police et a assuré que celle-ci « *enquêtait rigoureusement* ». Les soldats britanniques incriminés ont tué samedi trois jeunes gens qui commettaient un hold-up, uniquement armés de jouets en plastique. — *(AFP.)*

ROUMANIE

La situation économique est catastrophique

Selon la plupart des économistes à Bucarest, la Roumanie risque de connaître une flambée d'inflation si l'ensemble de la population ne se remet pas au travail rapidement. Au cours du week-end, le premier ministre, M. Peter Roman, avait qualifié la situation économique de son pays de « *catastrophique* » et, selon un responsable du commerce roumain, la production industrielle a gravement chuté depuis la révolution. Les ouvriers sont apparemment davantage péoccupés par le débat politique, le renvoi des cadres de l'ancien régime et l'élection de nouveaux dirigeants que par le travail. Pour payer les salaires des employés de l'industrie dans les mois à venir, le gouvernement, ajoute-t-il, devra émettre des billets de banque sans contrepartie productive, ce qui attisera automatiquement l'inflation.

M. Mihai Croitoru, directeur adjoint au ministère du commerce extérieur, a déclaré pour sa part, lundi 15 janvier, que dresser un bilan de la situation actuelle était une tâche « *cauchemardesque* », car les statistiques de la production, tant industrielle qu'agricole, étaient systématiquement falsifiées du temps de Ceausescu. Les nouveaux responsables ont ainsi découvert que la production de céréales n'avait atteint que 18 millions de tonnes en 1989 alors qu'en novembre dernier, Nicolae Ceausescu avait cité le chiffre de 60 millions de tonnes. Pour satisfaire aux besoins des vingt-trois millions d'habitants du pays, le gouvernement veut maintenant donner la priorité à l'importation de produits alimentaires et de fourrage. — *(Reuter.)*

□ **Procès de Nicu Ceausescu.** — Le procès du fils du dictateur commencera cette semaine, a déclaré lundi 15 janvier le procureur général de Roumanie, M. Gehorghe Robu. D'autres membres de la famille Ceausescu, ainsi que « *d'anciens dirigeants politiques et de l'administration, et des centaines de terroristes* » (nom donné aux agents de la Securitate), seront également traduits devant les tribunaux. — *(AFP.)*

BULGARIE : un vote du Parlement

Nouvelles mesures d'amnistie et rétablissement des droits des nationaux de souche turque

Le Parlement bulgare a créé un climat favorable à la table ronde gouvernement-opposition sur les problèmes de fond du pays, qui devait s'ouvrir mardi 16 janvier à Sofia, en votant la veille une nouvelle série d'amnisties et une déclaration qui rétablit les droits des Bulgares de souche turque.

Lundi matin, les députés avaient aussi emboîté le pas à la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la RDA et la Pologne en abolissant le rôle dirigeant du Parti communiste (nos *dernières éditions datées du 16 janvier*). En revanche, ils avaient estimé prématuré de prendre une décision sur le caractère « *socialiste* » de l'Etat bulgare « *avec la classe ouvrière en tête* », comme le stipule l'article premier de la Constitution. Les députés ont créé un « *groupe de contact* » entre le Parti communiste, le Parti agrarien et des députés indépendants pour formuler des propositions à ce sujet.

Les nouvelles mesures d'amnistie concernent plus de quarante personnes poursuivies parce qu'elles refusaient d'adopter les noms bulgares et condamnées sous un autre prétexte, ainsi que des centaines de condamnés de droit commun. Des milliers d'autres bénéficieront des remises de peine.

D'autre part, M. Andreï Loukanov, président de la commission sur les déformations dans la vie sociale et économique du pays sous l'ancienne direction de M. Jivkov, a annoncé que le rapport sur les infractions commises par ce dernier et sa famille sera publié dans les prochains jours.

Sur proposition de la commission de M. Loukanov, le Parlement a aussi annulé la loi sur l'abolition du Parti agrarien d'opposition Nikola Petko (du nom de son ancien dirigeant). Les députés ont voté la réhabilitation de la direction de ce Parti agrarien et celle des dirigeants du Parti social-démocrate jugés et emprisonnés en 1948. — *(AFP.)*

M. Pierre Brochand ambassadeur à Budapest

M. Pierre Brochand a été nommé ambassadeur à Budapest en remplacement de Mme Malitchenko, qui a pris sa retraite.

[Né en 1941, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Brochand a été en poste à Saïgon (1971-1975), puis à Bangkok (1975-1979). Il a été ensuite consul général à San Francisco (1979-1982), puis sous-directeur d'Asie et Océanie à l'administration centrale (1982-1985). Il était représentant permanent adjoint auprès de l'Organisation des Nations unies à New-York depuis décembre 1985.]

Les derniers bastions du marxisme-léninisme

Suite de la première page

Dans le passé, on a fini par apprendre, malgré l'imperméabilité du système, que les craintes du gouvernement albanais à cet égard avaient à plusieurs reprises donné lieu à de terribles vagues de répression, toutes proportions gardées, dans un pays d'à peine plus de 3 millions d'âmes. Amnesty International s'en est souvent fait l'écho sans pouvoir apporter d'indications précises.

« *Les événements récents en Europe de l'Est ont encouragé certaines forces anti-albanaises bien connues à reprendre leur campagne de calomnies contre notre pays. Mais elles n'arriveront pas à nous faire du tort. Nous n'avons jamais permis et ne permettrons jamais à personne de nous dicter nos lois et nos normes.* » C'est ce qu'a déclaré, le 1er janvier, M. Ramiz Alia, en adressant à la nation ses vœux de Nouvel An... Cette intransigeance et cette volonté de continuité réaffirmées tempèrent considérablement l'espoir d'évolution qu'avait un peu laissé planer M. Alia, en 1985, à la mort de son prédécesseur, Enver Hodja, « bien-aimé » fondateur de la République populaire socialiste d'Albanie. A l'exception de certains assouplissements dans le domaine des relations extérieures, l'« ouverture » – mot que les dirigeants albanais préfèrent éviter – se fait attendre, et il semble même qu'il faille constater un raidissement du régime ces derniers mois. Est-ce la peur de la contagion ?

« Dictature du prolétariat »

Lors du huitième plénum du comité central, en septembre 1989, M. Alia a donné l'impression de revenir aux valeurs, les plus sûres à ses yeux, d'un stalinisme de stricte observance. « *L'arrogance de la bourgeoisie et de l'impérialisme est soutenue*, a-t-il dit, *par la trahison révisionniste, laquelle – avec la perestroïka de Gorbatchev et la vague actuelle de réformes contre-révolutionnaires – mène à son achèvement le processus qui a complètement conduit la société soviétique et celle des pays de l'Est sur les rails du capitalisme. Gorbatchev et ses gens n'ont pas seulement renié Staline et les premiers succès remportés par le socialisme, ils n'hésitent pas à critiquer Lénine et la révolution d'Octobre.* » Et M. Alia d'ajouter : « *Notre parti et le camarade Enver Hodja ont dénoncé le révisionnisme moderne et ils ont averti le mouvement communiste de ce danger dès l'apparition de ses symptômes. Le temps a montré que* [leurs] *prévisions étaient bien fondées.* »

Pourquoi donc changer quand on pense avoir toujours eu raison ? Toutefois, M. Alia, qui a accédé au pouvoir à cinquante-neuf ans avec une équipe sensiblement rajeunie, juge souhaitable de « *perfectionner la démocratie socialiste* », dénonce les « *bureaucrates* », estime possible de nommer à des postes importants (ministres, chefs militaires ou diplomates) des non-communistes et prône la « *confrontation des idées* », en fustigeant ceux qui confondent « *unité* » avec « *unanimité* ». Mais il n'en rappelle pas moins qu'il « *est fondamental de faire progresser le socialisme et de barrer la route à tout ce qui peut entraîner sa déformation* », en précisant bien, au cas où il y aurait un doute : « *Comme nous ne permettrons pas d'ouvrir la voie à un retour à la propriété privée, nous ne permettrons jamais l'affaiblissement de la propriété socialiste commune* [ni celui] *de la dictature du prolétariat ; comme nous ne partagerons jamais le pouvoir avec aucune autre force anti-populaire, nous ne renoncerons jamais au rôle dirigeant de notre parti au nom du soi-disant pluralisme.* »

Quelques mois auparavant, en février 1989, M. Alia avait annoncé le remplacement de plusieurs ministres et chefs de file du parti en soulignant « *les faiblesses et la carence* » de certains éléments de la direction du pays, ainsi que le besoin de « *contrôler davantage* » celui-ci. Aveu de difficultés, dissensions internes, reprise en main après une brève et très prudente tentative de pragmatisme ? Les voies de la dictature albanaise sont impénétrables.

Le plus pauvre d'Europe

L'histoire de ce pays sous-développé aide à comprendre l'existence d'un régime de fer qui survit en vase clos et en retrait de l'Europe.

L'Albanie n'a jamais eu l'expérience de la démocratie, pas même celle du jeu politique restreint auquel on parvient à se livrer dans quelques partis communistes. Le PC albanais n'a connu que de brutales et plus ou moins secrètes épurations qui laissent des traces blanchent sur les murs des musées, là où ont été enlevés les portraits des dirigeants déchus, tel celui d'un premier ministre, Mehmet Shehu, dont la disparition en 1981 devait être présentée comme un « suicide ».

Après quatre siècles et demi de domination ottomane, l'Albanie avait subi l'occupation italienne durant la première guerre mondiale, et quand, en 1925, la République est proclamée, le président se fait roi, trois ans plus tard, sous le nom de Zog Ier. En 1939, nouvelle occupation par l'Italie, fasciste cette fois, puis par l'Allemagne nazie en 1943. L'Albanie s'est, en grande partie, libérée elle-même, ce qui a donné pour longtemps une certaine légitimité au pouvoir des communistes. Ceux-ci, liés aux partisans yougoslaves, n'ont guère eu de mal à s'imposer dans la résistance puis à la tête d'un nouvel Etat (victoire du Front démocratique d'Enver Hodja, en 1945, avec 93 % des voix), qui devient République populaire en 1946. Cette lutte contre l'envahisseur explique la « fierté », *invoquée sans relâche par* les communistes, d'une indépendance chèrement acquise mais aussi maintenue coûte que coûte, avec une jalousie farouche, jusqu'à nos jours.

De rupture en rupture, avec la Yougoslavie en 1948, avec l'URSS en 1961 et avec la Chine en 1978, l'Albanie est demeurée, certes, très indépendante, mais aussi, en se privant de ses principaux partenaires, très pauvre... Le pays, aujourd'hui, le plus pauvre d'Europe !

Les difficultés économiques sont désormais – partiellement – reconnues par les autorités de Tirana. « *Mauvaise gestion et incompétence* » sont parfois ouvertement critiquées, tandis que M. Alia parle lui-même d'« *imperfections* » dans la réalisation des objectifs du *plan. Relancé en février* 1989, le projet dit de « rotation des cadres » n'a pas donné les résultats escomptés. Il n'est pas surprenant que l'Albanie s'abstienne de publier des données en *chiffres absolus et se contente* d'indiquer des pourcentages.

Une immense pénurie

L'agriculture, souvent archaïque, occupe toujours près des deux tiers de la population. Après la mort d'Enver Hodja, on a poursuivi la collectivisation en étatisant des coopératives. L'approvisionnement en produits alimentaires reste préoccupant. L'Albanie possède des ressources minières non négligeables : elle est le troisième producteur mondial de chrome, et des gisements de pétrole assurent ses besoins, qui, il est vrai, sont limités, puisqu'on voit sur les routes presque autant de chars à bœufs que de tracteurs ou de camions (les voitures individuelles sont réservées aux sociétés d'Etat et à la nomenklatura). Mais les industries de transformation sont sommaires et désuètes. En règle générale, l'Albanie manque cruellement de pièces de rechange pour les équipements que lui avaient fournis l'URSS et la Chine avant la rupture. Le « pays des aigles » souffre d'une immense pénurie, à la mesure de ses principes d'indépendance et d'autarcie extrêmes. La Constitution interdisant tout emprunt à l'étranger et la création d'entreprises mixtes, les échanges sont basés essentiellement sur le troc. Des accommodements pour permettre au moins des dispositifs plus souples de « compensations » sont devenus inévitables.

Comme la Roumanie des dernières années de Ceausescu, l'Albanie peut se vanter de n'avoir pas de dette extérieure, mais cette fierté a son prix, exorbitant, celui du sous-développement. Avant même la mort d'Enver Hodja, les dirigeants avaient commencé à tirer les leçons de la situation et à *chercher des remèdes.* C'est ainsi que s'est dessinée une politique trop vite qualifiée d'« ouverture » à l'étranger, alors qu'elle avait surtout pour but de normaliser des rapports avec des pays capitalistes ou socialistes honnis, mais susceptibles de donner un nouveau souffle à l'économie albanaise. C'est ainsi que des relations officielles ont été instaurées en 1987 avec la RFA, précédemment dénoncée comme « revancharde », mais le rythme des opérations de modernisation auxquelles concourent des sociétés ouest-allemandes s'est ralenti en 1989. Avec la Yougoslavie et la Grèce, les relations se sont aussi améliorées et les frontières ont été entrouvertes. L'Albanie a participé à une conférence des pays balkaniques, mais celle-ci est restée sans lendemain étant donnée



une nouvelle détérioration à propos des Albanais du Kosovo, « *de plus en plus opprimés par les Serbes* », dit-on à Tirana.

Est-ce qu'un nouveau durcissement se confirme ? Une toute récente déclaration de M. Alia tendrait à le laisser croire : « *Peut-être le fait que nos activités économiques et politiques avec l'étranger vont croissant (...) crée chez certains de nos camarades l'illusion que l'encerclement impérialiste et révisionniste s'est quelque peu desserré. C'est là une vue très nocive. Notre parti ne doit jamais permettre qu'une pareille psychose s'installe parmi nous.* » Les dirigeants albanais semblent quasiment prêts à revenir à la politique de la « forteresse assiégée » chère à Hodja, qui avait fait construire autant de bunkers que d'habitants pour prévenir le risque d'une invasion soviétique ou américaine. Et voilà que ces jours-ci on parle à Tirana d'un complot anti-albanais fomenté au sommet de Malte par MM. Bush et Gorbatchev !

Combien de temps encore le régime albanais pourra-t-il entretenir une paranoïa aussi manifeste dans un fier isolement qui n'a rien de splendide et tout du dénuement. Bien sûr, la Segurimi veille. Mais cette police politique, dont la sinistre réputation est digne de celle de la Securitate roumaine, vient d'être sévèrement critiquée dans un roman publié à Tirana et loué par le célèbre écrivain Ismaïl Kadaré, dont les prudentes incartades ont été jusqu'à présent tolérées par le pouvoir. Oubli de la censure ou signe d'une contestation à l'intérieur même de la nomenklatura ?

Dans un tel pays, il ne peut guère se former d'opposition en dehors du parti tout-puissant – on l'a vu à Bucarest. Les mouvements en exil paraissent faibles, et le plus bruyant actuellement est celui, monarchiste, animé par le fils du roi Zog, le prince Leka, qui vit (revolver à la ceinture) en Afrique du Sud... Une agitation mettant en péril le régime ne pourrait se développer, selon les observateurs les plus avertis (ce qui est relatif), qu'avec une aggravation soudaine de la crise économique et l'éventuelle complicité de dirigeants convaincus de la décomposition du système – un schéma relevé aussi en Roumanie.

Un renouveau de l'islam

Autre facteur de contestation possible : un certain renouveau de l'islam dans un pays qui compte encore près de 70 % d'habitants d'origine musulmane malgré l'interdiction absolue de tout culte (*le Monde* du 13 avril 1989). D'autre part, la multiplication des contacts avec la Grèce semble avoir réveillé les sentiments religieux de la communauté orthodoxe (20 %).

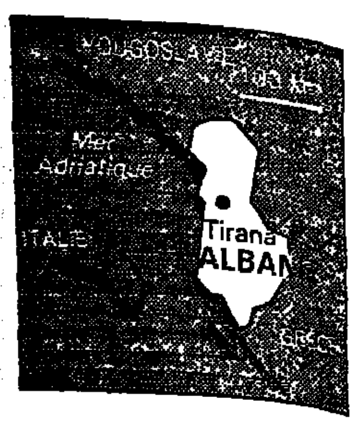
Enfin, même si les frontières sont à peine entrebâillées pour les étrangers (20 000 touristes, acceptés uniquement en groupes organisés, en 1989) et si les Albanais continuent d'appréhender de leur parler, le pays ne peut plus ignorer un monde extérieur qui l'attire, surtout quand il se passe tant d'événements en Europe. Car, depuis deux ans, l'écoute des radios étrangères et le bricolage des antennes de télévision pour capter les chaînes italiennes, yougoslaves ou grecques ne sont plus réprimés. Une brusque marche arrière du pouvoir politique est une éventualité qui ne saurait être écartée. Mais le grand renfermement de tout un pays n'est plus dans le domaine du possible.

FRANCIS CORNU

DEMAIN

Cuba : « castroïka » contre vents et marées

ne



une nouvelle détérioration à propos des Albanais du Kosovo, « *de plus en plus opprimés par les Serbes* », dit-on à Tirana.

Est-ce qu'un nouveau durcissement se confirme ? Une toute récente déclaration de M. Alia tendrait à le laisser croire : « *Peut-être le fait que nos activités économiques et politiques avec l'étranger vont croissant (...) crée chez certains de nos camarades l'illusion que l'encerclement impérialiste et révisionniste s'est quelque peu desserré. C'est là une vue très nocive. Notre parti ne doit jamais permettre qu'une pareille psychose s'installe parmi nous.* » Les dirigeants albanais semblent quasiment prêts à revenir à la politique de la « forteresse assiégée » chère à Hodja, qui avait fait construire autant de bunkers que d'habitants pour prévenir le risque d'une invasion soviétique ou américaine. Et voilà que ces jours-ci on parle à Tirana d'un complot anti-albanais fomenté au sommet de Malte par MM. Bush et Gorbatchev !

Combien de temps encore le régime albanais pourra-t-il entretenir une paranoïa aussi manifeste dans un fier isolement qui n'a rien de splendide et tout du dénuement. Bien sûr, la Segurimi veille. Mais cette police politique, dont la sinistre réputation est digne de celle de la Securitate roumaine, vient d'être sévèrement critiquée dans un roman publié à Tirana et loué par le célèbre écrivain Ismail Kadaré, dont les prudentes incartades ont été jusqu'à présent tolérées par le pouvoir. Oubli de la censure ou signe d'une contestation à l'intérieur même de la nomenklatura ?

Dans un tel pays, il ne peut guère se former d'opposition en dehors du parti tout-puissant – on l'a vu à Bucarest. Les mouvements en exil paraissent faibles, et le plus bruyant actuellement est celui, monarchiste, animé par le fils du roi Zog, le prince Leka, qui vit (revolver à la ceinture) en Afrique du Sud. Une agitation mettant en péril le régime ne pourrait se développer, selon les observateurs les plus avertis (ce qui est relatif), qu'avec une aggravation soudaine de la crise économique et l'éventuelle complicité de dirigeants convaincus de la décomposition du système – un schéma relevé aussi en Roumanie.

Un renouveau de l'islam

Autre facteur de contestation possible : un certain renouveau de l'islam dans un pays qui compte encore près de 70 % d'habitants d'origine musulmane malgré l'interdiction absolue de tout culte (*le Monde* du 13 avril 1989). D'autre part, la multiplication des contacts avec la Grèce semble avoir réveillé les sentiments religieux de la communauté orthodoxe (20 %).

Enfin, même si les frontières sont à peine entrebâillées pour les étrangers (20 000 touristes acceptés uniquement en groupes organisés, en 1989) et si les Albanais continuent d'appréhender de leur parler, le pays ne peut plus ignorer un monde extérieur qui l'attire, surtout quand il se passe tant d'événements en Europe. Car, depuis deux ans, l'écoute des radios étrangères et le bricolage des antennes de télévision pour capter les chaînes italiennes, yougoslaves ou grecques ne sont plus réprimés. Une brusque marche arrière du pouvoir politique est une éventualité qui ne saurait être écartée. Mais le grand renfermement de tout un pays n'est plus dans le domaine du possible.

FRANCIS CORNU

DEMAIN

Cuba : « castroïka » contre vents et marées

AFRIQUE

SOMALIE : les aléas de l'aide aux réfugiés

La distribution de nourriture par le Haut commissariat des Nations Unies se heurte à de nombreuses difficultés. Et l'armée se sert largement au passage

ZEILA
(nord de la Somalie)
de notre envoyée spéciale

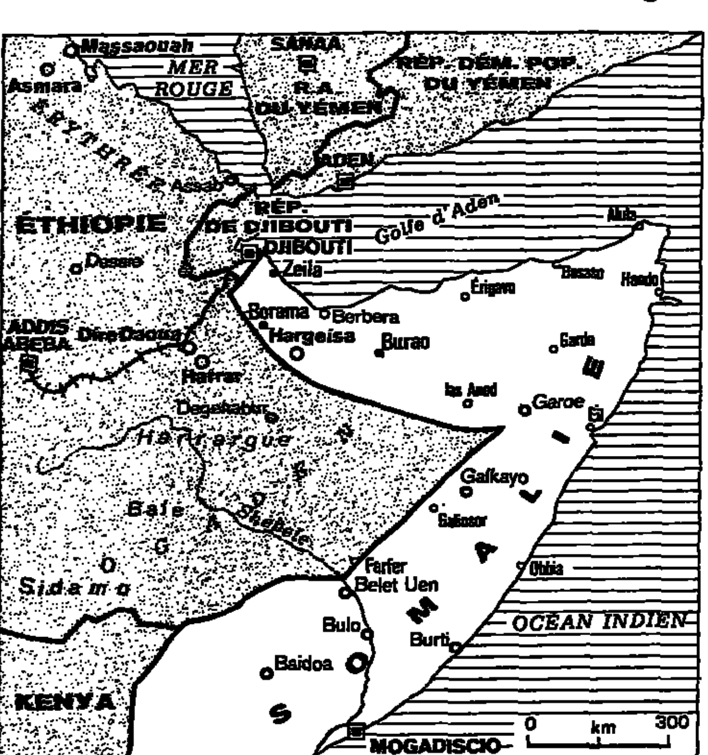
Abdi Musa et Mira Jimale sont formels : « *Sept camions du HCR* [le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés] *sont arrivés le 27 décembre à Hargeisa.* » Ce qu'ils contenaient ? « *De la farine de blé et du riz.* » Le convoi venait, précisent-ils, du port de Berbera. Quant à la nourriture, il y a peu de chances pour que les réfugiés – auxquels elle était théoriquement destinée – en voient un jour la couleur : « *Comme d'habitude, tout le chargement a été confisqué par l'armée gouvernementale.* »

L'arrivée de ces « sept camions du HCR » aura de quoi surprendre onduit le HCR à envisager de stopper son programme d'assistance dans le nord. Le gouvernement somalien avait été officiellement informé de cette décision fin août 1989. Moins de trois mois plus tard, ce qui aurait dû être « le dernier convoi du HCR » quittait Berbera en direction des camps de réfugiés (*le Monde* du 1er novembre).

L'affaire des « camions d'Hargeisa » risque fort de jeter le doute : les déclarations de principe du HCR seraient donc restées lettre morte ?, s'étonnera-t-on. Et l'aide alimentaire ne servirait qu'à nourrir en sous-main une armée somalienne dont les performances en matière de violations des droits de l'homme sont connues dans le monde entier ?

Les responsables du HCR en poste à Mogadiscio ne démentent qu'à moitié. Les Nations unies n'auraient rien à voir, selon eux, avec la nourriture arrivée à Hargeisa. Mais ils admettent que le gouvernement somalien « *utilise* » les « *camions donnés par le HCR* » pour acheminer de la nourriture « *fournie par des pays du Golfe* ». Cette nourriture serait destinée « *aux populations déplacées* ». Quels sont ces anonymes « *pays du Golfe* » et qui sont ces « *populations déplacées* » ? Mystère.

Quant à la suspension de son propre programme, il n'en est pas question – du moins pour le moment. De nouveaux stocks de nourriture, collectés par le HCR et le programme alimentaire mondial (PAM), mis en place dans le cadre d'un « *programme d'urgence* », devraient approvisionner le nord de la Somalie « *pour une période de six mois* ». De quoi alimenter aussi... bien des polémiques.



Armes israéliennes

Le docteur Mahmoud n'avait, au départ, aucun préjugé défavorable vis-à-vis des Nations unies. Mieux : il a lui-même travaillé comme médecin dans un des camps du HCR, celui de Diremane, proche de la localité de Borama. C'est l'armée gouvernementale qui a mis le holà : « *En mai-juin 1988, quand la guerre a gagné Burao et Hargeisa, tout le personnel médical d'origine issak a été arrêté ; pour autant que je sache, notre arrestation et notre emprisonnement n'ont suscité aucune protestation de la part des dirigeants du HCR.* » Le docteur Mahmoud exerce aujourd'hui, bénévolement, dans le village-hôpital de Masajid, non loin de la frontière éthiopienne. Il n'a pas le temps d'être amer ni de chômer : plus de soixante-dix blessés de guerre du MNS reposent sous les huttes de branchage, dans l'attente de soins. « *Au moment de la bataille d'Hargeisa, il y en a eu jusqu'à deux mille* », assure-t-il.

La proximité de l'Ethiopie constitue, pour les civils aussi bien que pour les maquisards du MNS, une source de ravitaillement fantastique. La frontière n'étant pas fermée, les navettes sont incessantes. A pied, à dos d'âne, en camion, on va, on troque et on trafique à longueur de journée. Tout passe, tout s'échange, tout se vend : les chameaux, les informations, les bidons d'huile du PAM, sans oublier... les armes.

« *Evidemment, il n'y a pas de contrat en bonne et due forme, cela se fait sous le manteau*, explique un moudjahidin. *Généralement, on rachète les armes et les munitions aux officiers éthiopiens, qui camouflent ces « détournements ».* » « *Chacun y trouve son compte : ils nous font plutôt de bons prix...* », soutient le maquisard, non sans une certaine fierté. Bien qu'officiellement le MNS ne s'approvisionne en armes que grâce au butin « *récupéré chez l'ennemi* », ces petits « extras » venus d'Ethiopie sont un secret de Polichinelle.

Lors du voyage vers Hargeisa, alors que notre camion faisait escale dans un oued, une douzaine de fusils flambant neufs sont venus s'ajouter à notre chargement de riz : « *Ce sont des Thomson, des armes américaines...*, souffla un maquisard. *Elles viennent d'Israël, c'est pour cela qu'elles sont neuves.* » L'hypothèse est plausible. Le régime éthiopien, à qui l'aide militaire soviétique et est-allemande commence à faire défaut, cherche aujourd'hui d'autres soutiens. La Corée et, surtout, Israël – avec qui Addis-Abeba vient de renouer ses liens diplomatiques – sont les pays les plus souvent cités. De source diplomatique, on certifiait la présence, à la mi-décembre, de deux cents conseillers militaires israéliens en Ethiopie.

Les « tontines de l'exil »

En dehors de l'Ethiopie, l'autre voie de passage par laquelle s'alimente le MNS, c'est, bien sûr, le port de Zeila – « libéré » par les rebelles au mois de mai dernier. C'est par là que débarquent, par barcasses entières, les cartons de cigarettes – dont les moudjahidins font une consommation effrénée – et les sacs de riz, l'ordinaire de la gastronomie maquisarde. On y ajoute parfois un peu de chameau bouilli.

Dans les « zones libérées » – 97 % du nord de la Somalie, selon les dirigeants du MNS, – les troupeaux ont fait leur réapparition : chèvres, moutons, zébus et chameaux paissent désormais paisiblement. Certains bataillons du mouvement possèdent leur propre cheptel : ce qu'on baptise officiellement les « dons de la population » sont généralement le produit des razzias effectuées chez les nomades du clan Gadaboursi, accusés de « collaborer » avec le régime du président Syad Barre.

Mais l'essentiel du soutien matériel et financier dont bénéficie le MNS provient des cotisations volontaires que verse, sans discontinuer, la diaspora somalienne. « *En moyenne, on donne 20 % de notre revenu. Parfois, c'est beaucoup plus* », précise un homme d'affaires issak. Ces « tontines de l'exil » suffisent, en tout cas, pour soigner, habiller et chausser à peu près convenablement les trente mille combattants supposés du MNS. Quel autre mouvement de guérilla peut se targuer d'un tel élan de solidarité ?

CATHERINE SIMON

AFRIQUE DU SUD

Les différents courants de l'ANC sont à la recherche d'une ligne commune

Les événements d'Europe de l'Est, la grande remise en question du marxisme, ont-ils déjà des conséquences en Afrique du Sud avec un infléchissement de la ligne du Congrès national africain (ANC), l'organisation nationaliste noire dont les sympathies allaient plutôt vers ce camp-là jusqu'à une époque récente ?

L'air du temps, la perspective d'un soutien beaucoup moins actif que naguère de la part d'un camp socialiste en pleine décomposition, ne peuvent manquer de peser sur les débats qui devaient commencer mardi 16 janvier à Lusaka entre les exilés de l'ANC et quelques-uns de ses vétérans, dont la libération fut, le 15 octobre 1989, un des gestes de bonne volonté décidés par le président De Klerk.

M. Joe Slovo, chef du Parti communiste d'Afrique du Sud et membre du Conseil de l'exécutif de l'ANC, a décrit comme une « *joyeuse pagaille* », rapporte l'AFP, les retrouvailles, lundi, entre les membres de l'état-major nationaliste basés en Zambie et des hommes tels que Walter Sisulu, soixante-dix sept ans, ancien secrétaire général du mouvement, relâché, avec quelques autres, après vingt-six ans de prison. Ces vétérans, qui avaient adopté après leur élargissement des positions plutôt modérées encore que parfois ambiguës, doivent définir avec leurs compagnons de lutte une attitude commune quant à d'éventuelles négociations avec M. De Klerk. Cela en prélude à un sommet des pays dits de la « ligne de front » qui réunira le 22 janvier, toujours à Lusaka, l'Angola, le Botswana, le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Alors que le président de l'ANC, M. Olivier Tambo, poursuit en Suède un traitement contre une maladie qui semble devoir lui interdire durablement d'exercer réellement ses fonctions, la délicate question de l'insertion des anciens détenus dans l'appareil du mouvement n'est en principe pas à l'ordre du jour avant des élections lors d'une conférence consultative prévue pour plus tard. Mais, en dehors des questions d'organigramme, il y a celle des personnes et de leurs idées, et ce débat-là ne pourra être longtemps esquivé.

Le Foreign Office vient de renforcer la position de M. Sisulu et de ses amis modérés en annonçant que son secrétaire, M. Douglas Hurd, était disposé à le recevoir à l'occasion de la tournée qu'il veut faire en Europe après son séjour à Lusaka. Même à Londres, le boycottage de « *l'organisation terroriste* » va cesser au profit d'un dialogue que ne refuse plus Pretoria.

Conserver une économie libérale

Par conviction idéologique et, sans doute, pour conserver leur place au soleil, les durs du mouvement n'ont évidemment pas dit leur dernier mot. Le « chef d'état-major » de la branche armée de l'ANC, M. Chris Hani, a revendiqué récemment un attentat qui a tué trois policiers en décembre dans la région de Port-Elisabeth. Alors que M. De Klerk adopte une attitude plus floue sur l'ancienne exigence gouvernementale de la renonciation préalable à la violence de la part des nationalistes, de telles actions ne peuvent qu'apparaître comme une provocation.

Il est sans doute difficile pour l'ANC de faire des choix clairs et définitifs avant la libération de M. Nelson Mandela, mais – et cela s'apparente au cercle vicieux – Pretoria semble attendre un geste des nationalistes avant de rendre sa liberté complète à leur chef historique. Dans sa résidence surveillée, celui-ci a-t-il entamé un examen de conscience radical ? A en croire la presse de Johannesburg, il vient de déclarer à un de ses amis, M. Richard Maponya, personnalité noire du monde économique, que l'Afrique du Sud devait conserver son économie libérale et qu'il était « *résolument pour un système de libre entreprise* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

TUNISIE

Le conseil islamique condamne le Coran en bande dessinée

TUNIS
de notre correspondant

Le Coran en bande dessinée du Tunisien Youssef Seddik, dont les premiers volumes viennent d'être édités à Paris (*le Monde daté* 7-8 janvier), a été condamné par le conseil islamique supérieur de Tunisie, qui considère l'ouvrage comme « *une œuvre impie* » et « *une ignominie* ».

Dans le « Point de vue » qu'il *a publié lundi* 15 janvier, le Conseil islamique considère que « *l'illustration des enseignements du Saint-Coran par des images profanes* constitue *un sacrilège et une hérésie* ». C'est pourquoi, à l'unanimité de ses membres, il déclare que la publication et la diffusion de « *cette œuvre impie* » sont à proscrire « *à l'intérieur comme à l'extérieur du monde musulman* ». Il recommande aux institutions islamiques et aux maisons d'édition, de distribution et de diffusion « *d'agir efficacement pour parer à la répétition de tels actes, afin de préserver l'inviolabilité du sacré en islam* ».

Les membres du Conseil islamique, créé il y a environ deux ans, ont été désignés par le pouvoir. Parmi eux, on note la présence de théologiens, du secrétaire général du mouvement islamique Ennahdha, Me Abdelfatah Mourou, et de personnalités religieuses dont certaines sont connues pour avoir des sympathies avec ce mouvement ou, en tout cas, pour adhérer à quelques-unes des idées qu'il prône.

M. D.

PROCHE-ORIENT

La Syrie tente de s'adapter à la nouvelle modération soviétique au Proche-Orient

DAMAS
de notre envoyée spéciale

Si le vent du changement qui balaie l'Europe de l'Est n'a pas soufflé sur la Syrie, les évolutions en cours mobilisent néanmoins les cercles dirigeants syriens. La presse se fait largement l'écho de la nécessité pour le monde arabe, et donc pour la Syrie, de s'adapter à la nouvelle situation internationale.

C'est dans ce contexte qu'on explique à Damas la récente reprise des relations diplomatiques avec l'Egypte « *qui répond*, écrivait récemment *Al Saoura, à l'appel du panarabisme dans ces temps difficiles* ». « *Nous et les Egyptiens*, dit-on de source officielle, *croyons que les Arabes doivent s'unir, consolider leur coopération économique et travailler ensemble pour accentuer la pression sur Israël, afin qu'il se retire des territoires occupés et accepte la conférence internationale de paix.* »

Le traité de paix israélo-égyptien, la présence d'une ambassade de l'Etat hébreu au Caire, sont devenus des évidences secondaires, face à ce que l'on qualifie à Damas de « *relations historiques entre les peules syrien et égyptien, qui ne se sont jamais interrompues* » malgré les aléas de l'Histoire. « *Les relations syro-égyptiennes* rappelle-t-on ici *ont toujours été la pierre angulaire de la force arabe et de la stabilité de la région.* »

Préparé de longue date, ce rapprochement, qui bénéficie aux deux capitales, devenait d'autant plus nécessaire pour Damas que, dans un environnement régional difficile, à l'écart de tous les regroupements arabes et, surtout, du fait de la distance prise par le grand allié soviétique, la Syrie se devait de revoir ses alliances, en particulier au sein du monde arabe.

Qu'un haut responsable syrien souligne que « *l'Egypte et la Syrie plus encore que les autres pays appuient les actions de la Ligue arabe, cadre naturel pour coordonner les efforts arabes* », n'est pas *sans importance au moment où* l'Egypte cherche à retrouver toute son influence au sein de la Ligue et à obtenir le transfert de Tunis au Caire du siège de l'organisation. Sur ce point, le président Moubarak peut sans doute compter sur l'appui de Damas. Les Syriens lancent ainsi une pierre dans le jardin du Conseil de coopération arabe. Ce regroupement, créé à l'initiative de l'Irak, et qui comprend l'Egypte, la Jordanie et le Yémen du nord, a toujours été considéré en Syrie comme une machine de guerre contre Damas.

L'amélioration des relations avec l'OLP

Le rapprochement avec l'Egypte, souligne-t-on ici, ne signifie pas l'abandon de la position syrienne quant au règlement du conflit du Proche-Orient, position fondée sur le refus de toute solution séparée et sur un appui à une conférence internationale. Mais ce sera « *peut-être un élément positif* » dans l'amélioration des relations avec l'OLP. Depuis plusieurs mois déjà, les médias syriens ne critiquent plus M. Arafat et, par exemple, le déploiement des troupes du Fath du Liban du Sud entre les combattants chiites pro-syriens d'Amal et pro-iraniens du Hezbollah n'a provoqué aucun commentaire de la presse syrienne.

Les rencontres entre le chef de la diplomatie syrienne, M. Farouk Charah, et M. Farouk Kaddoumi, le chef de la diplomatie palestinienne, sont devenues choses courantes. Sans doute est-il illusoire de croire à une réconciliation sincère entre MM. Assad et Arafat (ils s'étaient entretenus à Casablanca en mai dernier). Mais, tôt ou tard, un réchauffement des relations entre la Syrie et la centrale palestinienne est probable.

Les difficultés actuelles du processus de paix entre les Etats-Unis, l'Egypte, l'OLP et Israël alimentent l'argumentation de Damas. Comme l'affirme un officiel, « *Notre conviction est que ce processus ne mènera à rien et, jour après jour, nous en avons la preuve. Shamir* [le premier ministre israélien] *ne concèdera rien.* » La Syrie, sur ce point fondamental, tentera d'influencer l'Egypte.

Ce recentrage de la politique arabe de la Syrie répond aussi au fait que de nombreux pays de l'Est se rapprochent d'Israël, laissant la Syrie plus vulnérable.

« *Ces rapprochements*, observe toutefois un responsable syrien, *devraient contribuer à faire monter la pression sur Israël. Le désir de changement, l'aspiration à la liberté en Europe de l'Est sont incompatibles avec l'occupation pratiquée par Israël. Renouer des relations ne veut pas dire que ces pays accepteront l'occupation des terres arabes.* »

A propos de l'afflux des juifs soviétiques en Israël, un haut responsable se contente d'observer : « *Comment peut-on défendre le droit d'immigration pour des gens qui ont une patrie et une nationalité quand on refuse le droit au retour des Palestiniens ?* ». Il n'empêche, la détente entre les deux grands, gêne le traditionnel jeu de bascule syrien entre Moscou et Washington.

L'avertissement de Moscou

Les déclarations soviétiques sur la nécessité de substituer à la recherche de la parité stratégique avec Israël celle d'une solution pacifique des conflits ou sur la nécessité pour Damas de payer en devises ses armements les plus sophistiqués sont d'incontestables avertissements à la Syrie. Ils ne veulent toutefois pas dire que Moscou, qui a encore livré récemment à Damas des MIG-29 et les premiers éléments d'une commande de chasseurs-bombardiers SU-24, soit prêt à lâcher son allié syrien.

« *Nous n'avons pas de conflit avec l'Union soviétique, simplement il y a une nouvelle approche pour résoudre les problèmes* », affirme à ce sujet un haut responsable. Cette nouvelle approche exclut un soutien inconditionnel de Moscou à Damas et oblige les dirigeants syriens à repenser leur politique étrangère.

La détente américano-soviétique joué au Liban, où Moscou a, à plusieurs reprises, conseillé la prudence à Damas. La crise libanaise illustre la difficulté pour la Syrie à faire admettre son point de vue. Si l'accord de Taëf fut un succès pour Damas, l'impasse actuelle risque de conduire à l'échec. Certes, dit-on officiellement, « *l'application de l'accord de Taëf ne relève pas de la seule responsabilité de la Syrie* ».

On déplore le fait que « *le comité tripartite arabe* [Arabie saoudite, Algérie, Maroc] *et la communauté internationale dans son ensemble n'agissent pas assez pour sa mise en œuvre* » et que « *la situation actuelle au Liban n'est pas dans l'intérêt de la stabilité régionale ni la politique d'Aoun dans celui des chrétiens.* » Il n'empêche que Damas risque d'être réduit à l'impuissance dans un pays qui était jusqu'alors sa « *chasse gardée* ».

Réaliste avant tout, le président Assad, qui pourrait se rendre prochainement à Moscou, a certainement pris acte des changements en cours. A sa manière, il cherchera à y adapter son pays sans à-coups brutaux.

FRANÇOISE CHIPAUX

- réalisé 4
- contrib
R

…U SUD

…rants de l'ANC …me ligne commune

…lurd, était disposé à le recevoir à …occasion de la tournée qu'il veut …ire en Europe après son séjour à …usaka. Même à Londres, le boy…ottage de « *l'organisation terro…iste* » va cesser au profit d'un dia…ogue que ne refuse plus Pretoria.

Conserver une économie libérale

Par conviction idéologique et …ans doute, pour conserver leur …lace au soleil, les durs du mouve…ment n'ont évidemment pas dit leur …ernier mot. Le « chef d'état-major » de la branche armée de l'ANC, M. Chris Hani, a revendiqué récemment un attentat qui a tué trois policiers en décembre dans la région de Port-Elisabeth. Alors que M. De Klerk adopte une attitude plus floue sur l'ancienne exigence gouvernementale de la renonciation préalable à la violence de la part des nationalistes, de telles actions ne peuvent qu'apparaître comme une provocation.

Il est sans doute difficile pour l'ANC de faire des choix clairs et définitifs avant la libération de M. Nelson Mandela, mais – et cela s'apparente au cercle vicieux – Pretoria semble attendre un geste des nationalistes avant de rendre sa liberté complète à leur chef historique. Dans sa résidence surveillée, celui-ci a-t-il entamé un examen de conscience radical ? A en croire la presse de Johannesburg, il vient de déclarer à un de ses amis, M. Richard Maponya, personnalité noire du monde économique, que l'Afrique du Sud devait conserver son économie libérale et qu'il était « *résolument pour un système de libre entreprise* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

TUNISIE

Le conseil islamique condamne le Coran en bande dessinée

TUNIS

de notre correspondant

Le Coran en bande dessinée du Tunisien Youssef Seddik dont les premiers volumes viennent d'être édités à Paris (*le Monde* daté 7-8 janvier), a été condamné par le conseil islamique supérieur de Tunisie, qui considère l'ouvrage comme « *une œuvre impie* » et « *une ignominie* ».

Dans le « Point de vue » qu'il a publié lundi 15 janvier, le Conseil islamique considère que « *l'illustration des enseignements du Saint-Coran par des images profanes constitue un sacrilège et une hérésie* ». C'est pourquoi, à l'unanimité de ses membres, il déclare que la publication et la diffusion de « *cette œuvre impie* » sont à proscrire « *à l'intérieur comme à l'extérieur du monde musulman* ». Il recommande aux institutions islamiques et aux maisons d'édition, de distribution et de diffusion « *d'agir efficacement pour parer à la répétition de tels actes afin de préserver l'inviolabilité du sacré en Islam* ».

Les membres du Conseil islamique, créé il y a environ deux ans, ont été désignés par le pouvoir. Parmi eux, on note la présence de théologiens, du secrétaire général du mouvement islamique Ennahdha, Mᵉ Abdelfatah Mourou, et de personnalités religieuses dont certaines sont connues pour avoir des sympathies avec ce mouvement ou, en tout cas, pour adhérer à quelques-unes des idées qu'il prône.

M. D.

POLITIQUE

Les projets du ministre du travail

M. Soisson veut prendre une initiative pour constituer « un pôle centriste »

Ministre de l'ouverture, M. Jean-Pierre Soisson veut justifier ce titre en 1990. A la demande du président de la République, il va prendre une *« initiative »* pour constituer un *« pôle centriste »* au sein de la majorité présidentielle. Mais il ne la rendra publique qu'après en avoir discuté avec les partenaires sociaux. Le ministre du travail, en effet, ne tient pas à gâcher un capital de confiance dont il aura encore besoin pour les projets qu'il abordera dans l'année.

Volontiers discret, ayant choisi d'œuvrer *« à la marge »*, selon une expression qu'il affectionne (*le Monde* du 31 décembre 1988), M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, s'apprêterait à prendre un risque politique important. Le premier qui le mettrait à découvert depuis qu'il a choisi en 1988, lui le barriste, de rejoindre le gouvernement de M. Michel Rocard. Il devrait en effet annoncer prochainement ce qu'il nomme « *une initiative* » qui permettrait, avec de bonnes chances de succès, pense-t-il, de doter la majorité présidentielle d'un *« pôle centriste »*... Autant dire qu'il ne croit guère aux chances de succès des tentatives précédentes et même plus récentes faites de concert par le MRG et l'Association des démocrates (aux travaux de laquelle il participe).

Cet objectif lui a été expressément confié par le président de la République. Celui-ci, qui ne se *résout pas « au suicide du PS »*, imaginerait volontiers, assure M. Soisson, de constituer un centre capable d'épauler un centre-gauche. Le chef de l'Etat *« ne peut pas assister sans rien faire au spectacle d'un PS désuni »* et se rappelle trop bien, et pour cause, *des conséquences* du *« suicide de la majorité présidentielle entre 1978 et 1981 »* dont le candidat Mitterrand avait à l'époque tiré profit. Il serait temps, pour éviter semblable mésaventure, de mettre *fin* aux déchirements internes et, surtout, d'élaborer une stratégie qui viendrait en compenser les effets.

Dans cette optique, la création d'un « pôle centriste » ne serait *pas une simple péripétie* politique, comme il y en eut plusieurs par le passé, mais une opération décisive. Selon l'interprétation de M. Soisson, elle préfigurerait l'apparition d'un rééquilibrage entre un courant que le ministre du travail serait appelé à représenter, et un PS assagi, encore partagé entre MM. Rocard et Fabius, ce dernier bénéficiant d'une préférence présidentielle, voire plus. *« Je suis persuadé que le choix est déjà fait »*, prétend-t-il.

Un savoir-faire œcuménique

Quoi qu'il en soit, ce *« projet politique »* qui devient le sien oblige M. Soisson à sortir de sa réserve et à croire en une destinée qu'il évoque encore timidement. *Ce projet vient, en quelque sorte,* récompenser des résultats obtenus sans éclats, pour la loi sur les licenciements économiques, celle sur la lutte contre l'exclusion ou le dossier du travail temporaire, *tous réglés sans que les partenaires* sociaux aient réellement eu à s'en plaindre. *« Le président croyait à l'origine que j'allais me planter et il a récemment reconnu que j'avais réussi »*, dit-t-il, pour *expliquer* qu'on lui a confié une nouvelle mission. Mais il sait plus encore que ce rôle lui est attribué en raison de la capacité dont il a fait preuve pour séduire les parlementaires. En emportant des votes à l'Assemblée nationale ou au Sénat, dans des circonstances parfois délicates, il a fait la démonstration de son savoir-faire oecuménique et de sa bonne connaissance des élus. Un exercice dans lequel il excelle, qui le ravit et qui lui servira pour accomplir sa tâche. D'ailleurs, M. Soisson souligne que son expérience parlementaire avait été fort utile quand il avait participé, *« il y a douze ans, à la création de l'UDF »*.

Mais, meurtri par les réactions qui avaient accompagné son entrée dans un gouvernement socialiste, dont il s'expliquera dans un livre qu'il vient d'achever, M. Soisson prendra des précautions. *« J'ai mal vécu toute cette période, au début, et c'est pourquoi j'ai ensuite été si silencieux »*, dit-il. Avec le recul, il explique ainsi qu'il a privilégié son travail de ministre en adoptant un profil volontairement bas qui, de dossier traité en piège évité, lui a valu le respect de ses interlocuteurs syndicaux ou patronaux. Dictée par les circonstances, et servie par une inclination personnelle, *« la méthode »* qu'il revendique s'est traduite par un parcours sans faute majeure.

Dès lors, et au moment de lancer une autre phase plus politique de son action, le maire d'Auxerre *tient à agir avec précaution à* l'égard de ces partenaires sociaux qui sont aujourd'hui devenus sa meilleure référence. *« Je ne veux pas les décevoi»*, prévient-il, *et je les consulterai. » « Je ne veux pas perdre le capital confiance dont je dispose auprès d'eux et j'entends qu'ils gardent leur ministre du travail »*, ajoute-t-il, sans aller toutefois jusqu'à parler d'un droit de veto opposable à la volonté de l'Elysée. Ce qu'il appelle son *« projet »*, en fait le virage de sa carrière, dépend des réactions de ceux qui ont fait sa réputation présente.

A cela, le ministre du travail ajoute des justifications plus techniques qui tiennent à la gestion de sa charge. *« Je m'inscris dans la durée »*, répète-t-il, décidé à poursuivre comme il l'a toujours fait depuis qu'il s'est installé rue de Grenelle, en sautant calmement les obstacles les uns après les autres. *« Avec de la patience, tout arrive, et je me refuse à mener une politique de coups »*, continue-t-il. *« Inlassablement, je veux tenir dans chaque main le dialogue social et la loi et ne progresser qu'à mon rythme pour convaincre. »*

Or cette façon de procéder ne devra pas être perturbée par des interventions extérieures quand il lui faudra attaquer le programme qu'il s'est fixé pour 1990 et notamment pour la prochaine session parlementaire du printemps où un échec ruinerait son initiative centriste. Le projet de loi sur le travail précaire, doublé de la négociation interprofessionnelle demandée par le CNPF, exigera toute son habileté, comme les projets de loi sur l'intéressement et la participation financière, *sur « le repos dominical »* et le travail du dimanche, ou la représentation du personnel dans les entreprises de moins de 50 salariés ou, encore, le dossier du crédit formation pour les adultes, *qui dépend normalement de* M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle. Pour gagner sur les deux tableaux, politique et technique, il faudra du doigté et une grande maîtrise des calendriers. L'année nouvelle s'annonce comme une campagne difficile pour le ministre de l'ouverture, condamné à être sur le devant de la scène. Une situation périlleuse pour un homme qui avait joué jusqu'alors sur l'absence d'aspérité.

ALAIN LEBAUBE

La contestation au sein du PCF

« L'Humanité » ne prend pas de sanction contre Bernard Frédérick

De Jean-Pierre Gaudard (1) à Jean-Pierre Vaudon (2) en passant par Michel Cardoze (3) et Michel Naudy (4) sans oublier Robert Crémieux (5) et d'autres encore. *l'Humanité* a épuisé une cohorte de journalistes au cours de la dernière décennie. Départs volontaires, licenciements politiques et ruptures avec le PCF se *sont multipliés,privant* ainsi le titre phare de la presse communiste de professionnels, remplacés par des militants. Lieu privilégié, à l'intersection de l'appareil intérieur et du monde extérieur, « *l'Huma* » cristallise, d'une certaine façon, chaque crise du parti. Du *« vote révolutionnaire »* à droite en 1981 à l'effondrement des régimes communistes à l'Est en 1989, qui alourdit le climat de la rédaction, l'organe central vit douloureusement l'effritement de ce qu'il considère comme la poursuite de l'idéal de Jaurès.

« Ils n'ont pas les moyens de le vider »

La dernière forme de ce malaise qui tourneboule le parti depuis dix ans est la décision de Bernard Frédérick, un des deux correspondants de *l'Humanité* à *Moscou, de proposer* au *Monde* un point de vue, publié dans nos éditions du 13 janvier (6), demandant un *« débat public, ouvert, vrai »* au sein du PCF et dénonçant la *« guerre civile »* interne voulue par la direction. Cela lui vaudra-t-il le même sort qu'à tous ses confrères communistes qui, un jour ou l'autre, ont émis un doute ou remis en cause une partie du dogme ? La lecture de *l'Humanité* du 16 janvier laisse penser que cela ne sera pas le cas.

Dans un style très administratif et juridique, le quotidien annonce que *« cette violation des règles élémentaires de travail, qu'aucun autre journal n'accepterait, n'a pas amené la direction de* l'Humanité *à prendre une sanction, visiblement souhaitée par Bernard Frédérick et tous ceux qui, comme lui, veulent accréditer l'idée que la direction du PCF ferait régner un climat de « guerre civile »*. La direction demande donc à ce *« journaliste rétribué par* l'Humanité » d'appliquer *« ce que l'on appelle dans la profession « l'orientation éditoriale du journal », ce qui implique le respect de la politique de l'organe central du PCF »*.

Cette décision a été annoncée à la rédaction, lundi 15 janvier, par Claude Cabanes au cours de la réunion quotidienne de 14 h 3O. Le rédacteur en chef a parlé de faute grave méritant une sanction que la direction serait en droit de prendre mais qu'elle ne prendra pas car elle serait ressentie et exploitée comme une mesure politique. Bernard Frédérick continuant a soutenir la perestroïka et *Gorbatchev*, *a-t-il* indiqué, l'affaire est close. Explication beaucoup plus prosaïque d'un journaliste maison : *« Ils n'ont pas les moyens de le vider. »* *En tout état de cause*, contrairement à l'affirmation de *l'Humanité*, une interdiction de signature *« à titre conservatoire »* avait été signifiée, dimanche, au correspondant à Moscou. Explication donnée par Claude Cabanes à la rédaction : les lecteurs n'auraient pas compris que la signature de Bernard Frédérick figure dans *le Monde* publié vendredi et dans *l'Humanité* de samedi.

Cette mansuétude, qui marque un recul, n'a pas été unanimement appréciée. Un jeune rédacteur disant parler au nom de sa rubrique, « Economie et luttes », dont il est l'adjoint a fait part de son *« indignation »* après les propos de Bernard Frédérick. Un autre, plus chevronné, confie qu'il aurait fallu être *« plus ferme »*. Il semble pourtant que cette attitude directoriale ait été généralement bien accueillie dans une rédaction dont les journalistes, selon l'un d'entre eux, *« s'observent et s'épient »*, alors qu'un autre préfère parler de *« climat pesant, à l'image de ce qui se passe dans le parti »*. Le passage à Moscou de Roland Leroy, directeur du journal, n'est peut-être pas étranger à cette souplesse...

O. B.

(1) *Les Orphelins du PC*, chez Belfond (1986), 284 pages, 98 F.

(2) Il a publié une enquête sur le Goulag, qui a fait l'objet de la couverture de *l'Express* en septembre dernier, et d'un reportage sur TF 1.

(3) *Nouveau Voyage à l'intérieur du Parti communiste*, chez Fayard (1986), 300 pages, 85 F.

(4) *PCF, le suicide* chez Albin Michel (1986), 214 pages, 59 F.

(5) Ancien rédacteur en chef adjoint de *l'Humanité-Dimanche*.

(6) Comme cela était indiqué clairement par l'auteur en post-scriptum, ce point de vue n'a pas été proposé à *l'Humanité*.

□ **« Rénovateurs » et « reconstructeurs » communistes engagent un *« processus de convergences »*.** – Dans un communiqué commun publié lundi 15 janvier, le Mouvement des rénovateurs communistes (MRC) et l'association ARIAS qui regroupe les « reconstructeurs » du PCF considèrent que *« le moment est venu d'engager un processus de convergences des différentes composantes issues de la crise structurelle du communisme français »*. Se prononçant pour *« la construction de la maison commune des communistes français »* qui sera, selon eux, *« obligatoirement pluraliste »*, ces dissidents tiendront un *« meeting-débat »* à Paris dans les prochaines semaines.

La préparation du congrès du PS

Négociations parmi les ex-mitterrandistes

Les responsables des différentes motions qui vont être soumises au vote des militants socialistes s'affairent, jusqu'au mercredi 17 janvier, pour réunir les cinq cents signatures qu'ils doivent faire figurer au bas de leur texte. Les engagements pris au moment du dépôt des contributions, à l'*automne dernier, devaient être* confirmés, ce qui ne soulevait guère de difficultés. D'autres élus ou responsables, qui n'avaient pas pris parti jusqu'à présent, sont sollicités. Enfin, ceux qui avaient soutenu la démarche de M. Louis Mermaz doivent se reclasser entre la motion que le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale signe avec MM. Pierre Mauroy et Lionel Jospin, et celle de M. Laurent Fabius. Devaient être établies, aussi, les listes de candidats au futur comité directeur, liées aux motions.

L'accord entre les jospino-mauroyistes et les mermaziens s'est fait sur la base d'un score estimé de 33 % des mandats, qui, compte tenu des sièges supplé*mentaires dus à la « barre »* des 5 %, donnerait à cette motion quarante-trois places au comité directeur. Celles-ci seraient alors réparties dans la proportion de 54 % pour M. Jospin et ses amis, 24 % pour M. Mauroy et les siens, 21 % pour M. Mermaz et ses compagnons, soit, respectivement, vingt-quatre, onze et neuf sièges. M. Jospin a accepté que Mme Edith Cresson et M. Roland Dumas figurent sur son propre contingent, bien qu'ils n'eussent pas signé sa contribution. La discussion a porté, aussi, sur le bureau exécutif et sur les fédérations. M. Mermaz amène avec lui plusieurs premiers secrétaires fédéraux, dont ceux de l'Indre et de l'Indre-et-Loire, proches de M. *André Laignel, et celui des* Alpes-Maritimes, M. Jean-Hugues Colonna, ancien député, proche de M. Pierre Joxe (lequel soutient M. Fabius). En outre, M. François Letzgus (Marne), qui hésitait, a décidé de les rejoindre.

Au total, la motion Mauroy-Mermaz-Jospin pouvait compter, mardi, sur l'appui de quarante-deux dirigeants de fédération, contre un peu plus de trente pour les fabiusiens. Ceux-ci bénéficient, en revanche, du soutien d'un nombre de parlementaires supérieur à celui de leurs concurrents, le reclassement des mermaziens ou l'engagement de ceux qui n'avaient pas encore choisi leur camp leur ayant amené, notamment, les députés Gilbert Mitterrand (Gironde), Jacques Santrot (Vienne), Jean Giovannelli (Morbihan), Joseph Gourmelon (Finistère), Jean-Louis Dumont (Meuse) et M. François Louisy, sénateur de la Guadeloupe.

Les discussions entre mauroyistes et jospinistes, avant que M. Mermaz et ses compagnons ne les rejoignent, avaient mis en présence deux représentants de M. Jospin – MM. Daniel Vaillant, membre du secrétariat national du PS, chargé des fédérations, et Pierre Shapira, conseiller au cabinet du ministre de l'éducation nationale, – le directeur du cabinet de M. Mauroy, M. Gérard Weltzer, et le chef du cabinet de M. Michel Delebarre, M. Gilles Bardoux. Que le ministre de l'équipement, qui avait longtemps fait figure de « dauphin » de M. Mauroy, ait jugé utile de se faire représenter personnellement à cette négociation confirme qu'il entend agir de façon autonome par rapport au maire de Lille.

P. J.

□ **M. Lionel Jospin : halte aux critiques contre M. Pierre Mauroy.** – M. Lionel Jospin menace, dans une interview au mensuel *Passages* en vente le 19 janvier, de rappeler *« le jeu et le bilan de chacun si, au congrès du PS à Rennes, on continuait à concentrer les critiques sur la direction du parti »*. *« Pourquoi Mauroy serait-il le seul vers lequel on ferait converger les critiques? »* demande le ministre de l'éducation nationale, qui cosigne avec le premier secrétaire du PS une motion pour le congrès. *« Pourquoi ce tir unilatéral ?* (...) *Après tout, pourquoi ne critique-t-on pas le président de l'Assemblée nationale, le ministre de l'économie... »*

Corse : M. Joxe promet des poursuites

A l'occasion de la présentation de ses vœux à la presse, M. Pierre Joxe a réagi, lundi 15 janvier, au dernier attentat contre une cible immobilière commis en Corse par l'ex-FLNC (*le Monde* du 16 janvier). *« Une nouvelle fois*, a affirmé le ministre de l'intérieur, *alors que la Corse dans son immense majorité refuse la violence, un certain nombre de gens ont placé leur action sous ce signe. C'est une mauvaise chose pour la Corse, c'est une mauvaise chose pour les criminels qui vont être poursuivis, naturellement, et déférés devant la justice lorsqu'ils seront interpellés. »*

De son côté, M. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a demandé au premier ministre, dans une question écrite, *« quelles conséquences »* il entend tirer des récents événements en Corse.

M. Pons écrit notamment : *« L'ex-FLNC, auquel la loi d'amnistie a permis de reconstituer ses réseaux, fait périodiquement la démonstration que, selon sa propre formule,* « il frappe où et quand il veut ». M. Pons souligne qu' *« il est sans précédent dans l'histoire de la République que l'Etat soit à ce point nargué et son autorité bafouée, en France métropolitaine, dans l'indifférence des pouvoirs publics »* .

Nouvelle-Calédonie

L'Union calédonienne prépare le congrès du FLNKS

NOUMÉA

de notre correspondant

L'Union calédonienne, la principale composante du Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS), a décidé, lors de son comité directeur du samedi 13 janvier, de présenter plusieurs candidats à la présidence du Front. L'élection doit avoir lieu lors du congrès des 20 et 21 janvier. Les noms proposés par l'UC pour ce poste ne seront rendus publics qu'au dernier moment pour *« des raisons de sécurité »*. Durant les débats, cette crainte de l'assassinat politique avait poussé certains militants à proposer une direction collégiale, solution qui a finalement été repoussée pour des raisons d'efficacité.

Les assassinats de Jean-Marie Tjibaou, le précédent président du FLNKS, et du numéro deux du parti, Yeiwené Yeiwené, le 5 mai dernier à Ouvéa, ont pesé sur les débats du comité directeur. M. François Burck, le président de l'Union calédonienne, a réaffirmé la thèse du complot, rejetant celle de l'acte de folie d'un seul individu. Les dirigeants de l'Union calédonienne souhaitent que ce problème soit débattu lors du prochain congrès du FLNKS dans *« un souci de clarification »*. Le comité directeur a refusé le retour, au sein du FLNKS, du Front uni de libération kanake (FULK), le seul groupe de pression signataire de la charte du Front à avoir refusé les accords Matignon.

« Nous ne pouvons plus travailler ensemble », a affirmé M. François Burck, qui évoque un *« différend stratégique »* avec ce petit parti qui n'avait pas condamné les assassinats des deux leaders indépendantistes. Il demande au FULK de s'expliquer sur son mot d'ordre d'*« indépendance immédiate »*.

Les autres groupes de pression toujours membres du front indépendantiste et signataires des accords Matignon semblent, eux, favorables à une réintégration du FULK. Cette question est centrale pour l'unité du Front déjà entamée par le départ du syndicat indépendantiste USTKE. – *(Intérim.)*

POLITIQUE

au sein du PCF

rend pas de sanction
ırd Frédérick

troïka et Gorbatchev, a-t-il indiqué, l'affaire est close. Explication beaucoup plus prosaïque d'un journaliste maison : « *Ils n'ont pas les moyens de le vider.* » En tout état de cause, contrairement à l'affirmation de *l'Humanité*, une interdiction de signature « *à titre conservatoire* » avait été signifiée, dimanche, au correspondant à Moscou. Explication donnée par Claude Cabanes à la rédaction : les lecteurs n'auraient pas compris que la signature de Bernard Frédérick figure dans *le Monde* publié vendredi et dans *l'Humanité* de samedi.

Cette mansuétude, qui marque un recul, n'a pas été unanimement appréciée. Un jeune rédacteur disant parler au nom de sa rubrique, « Economie et luttes », dont il est l'adjoint a fait part de son « *indignation* » après les propos de Bernard Frédérick. Un autre, plus chevronné, confie qu'il aurait fallu être « *plus ferme* ». Il semble pourtant que cette attitude directoriale ait été généralement bien accueillie dans une rédaction dont les journalistes, selon l'un d'entre eux, « *s'observent et s'épient* », alors qu'un autre préfère parler de « *climat pesant, à l'image de ce qui se passe dans le parti* ». Le passage à Moscou de Roland Leroy, directeur du journal, n'est peut-être pas étranger à cette souplesse...

O. B.

(1) *Les Orphelins du PC*, chez Belfond (1986), 284 pages, 98 F.

(2) Il a publié une enquête sur le Goulag, qui a fait l'objet de la couverture de *l'Express* en septembre dernier, et d'un reportage sur TF 1.

(3) *Nouveau Voyage à l'intérieur du Parti communiste*, chez Fayard (1986), 300 pages, 85 F.

(4) *PCF, le suicide* chez Albin Michel (1986), 214 pages, 59 F.

(5) Ancien rédacteur en chef adjoint de *l'Humanité-Dimanche*.

(6) Comme cela était indiqué clairement par l'auteur en post-scriptum, ce point de vue n'a pas été proposé à *l'Humanité*.

□ **« Rénovateurs » et « reconstructeurs » communistes engagent un « *processus de convergences* ».** – Dans un communiqué commun publié lundi 15 janvier, le Mouvement des rénovateurs communistes (MRC) et l'association ARIAS qui regroupe les « reconstructeurs » du PCF considèrent que « *le moment est venu d'engager un processus de convergences des différentes composantes issues de la crise structurelle du communisme français* ». Se prononçant pour « *la construction de la maison commune des communistes français* » qui sera, selon eux, « *obligatoirement pluraliste* », ces dissidents tiendront un « *meeting-débat* » à Paris dans les prochaines semaines.



M. Chirac s'adresse de « coeur à coeur » aux militants

M. Jacques Chirac, président du RPR, s'est adressé de « *coeur à coeur* » aux militants RPR pour leur demander, dans une lettre datée du 12 janvier et rendue publique lundi 15, « *d'approuver* » le projet qu'il soutiendra aux assises du 11 février et « *d'engager ainsi le Rassemblement sur les chemins de la reconquête* ».

Le maire de Paris, qui a réaffirmé qu'il serait de nouveau candidat à la présidence du RPR, écrit dans cette lettre qu'il a « *tout fait, depuis des mois, avec Alain Juppé* », pour qu'aux assises le RPR « *puisse montrer sa force, son unité et son imagination* ». Faisant référence à la polémique qui oppose la direction du RPR à M. Charles Pasqua et à M. Philippe Séguin, il déclare : « *il se trouve néanmoins que vous aurez à trancher un débat qui vient d'apparaître brutalement au grand jour* ».

Selon M. Chirac, le texte de MM. Pasqua et Séguin, « *n'appelle de ma part aucune critique et n'est pas, dans son esprit et son ambition, différent de la motion de synthèse rédigée par les instances du mouvement* ». « *En revanche, il a été présenté dans le cadre d'une critique très vive des dirigeants du mouvement accusés* « d'incapacité ». *Il ne s'agit donc plus d'une contribution à la réflexion du RPR, mais d'une motion de censure contre ses responsables* », écrit-il.

« *Et qui pourrait imaginer que le président du RPR, dans l'esprit des institutions de la V-è République, ne se sentirait pas personnellement mis en cause par une telle contestation alors qu'il assume la responsabilité de nommer le secrétaire général du mouvement et d'arrêter sa ligne politique ?* », interroge-t-il. « *Chacun doit savoir que j'assume ce qui a été fait et que je n'ai aucune intention de devenir un président qui, sous prétexte d'être un arbitre, serait dépourvu de responsabilités* », ajoute M. Chirac avant de condamner « *l'initiative qui a provoqué un affaiblissement de notre mouvement, comme en témoigne la jubilation ouverte de tous nos adversaires politiques* ».

Dans cette même lettre, le maire de Paris souligne que la « *première question est notre place dans l'opposition* ». « *Si nous voulons réussir l'alternance, nous devons unir les forces de tous ceux qui partagent pour l'essentiel les mêmes valeurs* », écrit-il. A cette fin, il propose à ses partenaires « *une démarche pragmatique et réaliste (...) préparons ensemble un projet de gouvernement (...) mettons au point un système qui nous permettra de désigner un candidat unique de l'opposition à la prochaine élection présidentielle. Quand tout cela sera acquis nous pourrons préparer ensemble les élections législatives et locales et organiser l'union de nos formations dans le respect de l'identité et de la vocation de chacune d'entre elles* ».

M. Briant (CNI) : « l'opposition doit arrêter de s'entre-déchirer »

M. Yvon Briant, président du CNI, a déclaré lundi 15 janvier qu'il redoutait que « *les querelles au RPR ne laissent des traces* ». Il a estimé que « *l'opposition doit arrêter de s'entre-déchirer* » car « *les Français, déjà fatigués par les jeux de la politique, pourraient s'en détourner* ».

« *Je ne comprends pas la démarche, avouée, de Pasqua et Séguin* », a dit M. Briant lors d'une conférence de presse faisant suite au comité directeur du 13 janvier. « *Le retour aux sources du gaullisme qu'ils proposent constitue un programme assez peu mobilisateur, et vouloir affirmer la vocation majoritaire du RPR n'est pas bon pour l'union de l'opposition* », a-t-il ajouté.

Pour le président du CNI, Alain Juppé est « *le meilleur secrétaire général que le RPR se soit donné depuis longtemps* ». M. Briant s'est en revanche demandé si Charles Pasqua n'a pas « *abordé une question plus vaste qui concerne toute l'opposition : Chirac est-il aujourd'hui un présidentiable crédible?* ». « *Si demain le système de primaire à la française était mis en œuvre, il n'est pas sûr du tout que ce soit Chirac qui sorte du chapeau. Peut-être est-ce là la seule crainte légitime de Pasqua et Séguin* », a-t-il conclu.

□ **Hervé de Charette estime que l'opposition est « bloquée ».** – M. Hervé de Charette (UDF), délégué général des clubs Perspectives et Réalités a estimé, lundi 15 janvier, au cours d'un point de presse que l'opposition était une « *organisation artificielle qui ne correspond plus à une réalité politique et qui ferme la porte aux débats de fond* ». Il a ajouté que l'UDF, comme le RPR, ont perdu « *leur véritable légitimité* » et que « *l'opposition est bloquée non seulement par ses structures mais aussi par ses rivalités internes* ». M. de Charette a ajouté que « *la solution des problèmes du RPR ne se trouve pas au RPR pas plus que celle des problèmes de l'UDF ne se trouve à l'UDF. Il faut faire l'unité, ouvrir les débats et être tolérants car l'unité ne peut se faire dans l'alignement mais dans la diversité* ». M. de Charette a réitéré sa proposition de mise sur pied d'un « *Conseil national de l'opposition* ».

Les débats au RPR

Un entretien avec M. Charles Pasqua

Suite de la première page

– Depuis un an et demi, Jacques Chirac et Alain Juppé souhaitent faire évoluer votre mouvement et le conseil national a admis à l'unanimité l'existence de courants de sensibilités diverses.

– Il faut une transformation beaucoup plus radicale.

– Qu'entendez-vous par transformation radicale ?

– Il faut imaginer un autre type de mouvement politique. 50 % des électeurs ne se dérangent plus pour voter. Donc c'est une menace directe sur la démocratie. D'une manière générale, la classe politique n'intéresse plus les citoyens. Les élections législatives partielles, à Dreux et à Marseille, ont montré une poussée du Front national. Si nous avons, d'une part, nos idées qui ont été récupérées en partie par Mitterrand, d'autre part, nos électeurs qui fichent le camp vers le Front national, dans quelle situation nous trouvons-nous ?

– Mais Jacques Chirac, au cours de la réunion des secrétaires fédéraux, a estimé que la motion que vous aviez préparée avec M. Séguin n'était pas contradictoire avec ce qu'il pense et il vous propose d'en faire la synthèse avec sa motion ?

– Mais ce n'est pas possible ! Nous proposons, nous, de créer un nouveau rassemblement pour la France. Nous sommes en désaccord sur la ligne politique à suivre : ça mérite un débat de fond, un débat sérieux ! Que propose le secrétaire général dans la motion de synthèse ? Une analyse qui dit : tout va bien, nous avons connu des difficultés mais elles sont derrière nous. Très bien, merci, M. Juppé ! Et, pour le reste, nous avons choisi l'union de l'opposition et voilà nos propositions de gouvernement.

Rassembler un borgne et un paralytique !

» La direction nationale actuelle du RPR privilégie avant tout l'union de l'opposition ; ce n'est pas en rassemblant un borgne et un paralytique qu'on fait un champion de cross ! L'union, il faut la faire par les primaires ; tant que nous n'aurons pas résolu ce problème des primaires présidentielles, tant que nous n'aurons pas trouvé un système pour choisir ensemble un candidat, nous n'aurons rien réglé ; mais, en ce qui nous concerne, le moment est venu de nous transformer.

– Etait-il nécessaire de procéder comme vous l'avez fait, c'est-à-dire d'employer l'arme absolue, pour convaincre M. Chirac de bouger, au risque de provoquer un trouble important au sein du mouvement ?

– C'est une bonne question. Mais, si j'ai choisi cette démarche, c'est parce que les autres démarches n'ont pas abouti.

– Depuis quand doutez-vous des capacités de M. Chirac à changer ?

– Je ne doute pas des capacités de M. Chirac ni de sa volonté. J'ai trouvé tout à fait normal qu'au lendemain de l'élection présidentielle perdue il observe un temps de silence. Mais, ensuite, ce silence se prolongeant trop longtemps, cela posait problème. Parce que, le mouvement étant ce qu'il est, il a besoin d'un leader charismatique. Il a besoin d'être conduit.

» Donc, j'ai demandé à Jacques Chirac : as-tu toujours l'intention d'être candidat à l'élection présidentielle ? Il m'a répondu : oui. Alors, il faut en tirer les conséquences.

» Pour qu'il puisse être candidat et qu'il ait une chance d'être compris par les Français, il faut qu'il ait un message original à délivrer. Si nous nous fondons dans l'opposition, si nous avons les mêmes idées sur tout, en fonction de quoi sera-t-il candidat ? Qu'est-ce qui justifiera cette candidature plutôt que celles de M. Giscard d'Estaing ou de M. Léotard, ou de M. Méhaignerie, ou de je ne sais qui ? Nous ne sommes pas une *composante du mouvement libéral*. Nous sommes autre chose.

Cela ne résoudra rien

– Pour vous, M. Chirac ne peut être candidat à l'élection présidentielle que s'il remplit certaines conditions. Lesquelles ?

– Ce n'est un mystère pour personne que j'ai toujours conseillé à M. Chirac de quitter la présidence du RPR. Je crois d'ailleurs que, s'il n'avait pas été président du RPR quand il était premier ministre, ça aurait mieux valu. Cela nous aurait évité notamment les accusations contre l'Etat RPR. Je crois que, s'il avait compris où était son intérêt, il aurait dû le faire.

L'élection présidentielle, c'est le contact entre un homme et le peuple. Là aussi, il y a deux approches. Certains ont dit : Jacques Chirac a été battu, c'est épouvantable, c'est un drame dont il ne se relèvera jamais. Moi, j'ai dit : au deuxième tour, quand ils ont été mis en demeure de choisir, 46 % des Français ont préféré Jacques Chirac. Donc il devrait se préoccuper des 4 % ou 5 % qui manquent. Mais il ne pourra pas le faire s'il reste *englué à la tête d'un parti où il* est forcément appelé à s'occuper des élections cantonales, municipales, etc. Maintenant, il a décidé d'être candidat à la présidence du RPR. Très bien, il sera brillamment réélu. Tout le monde votera pour lui, nous les premiers. Mais cela ne résoudra rien.

– Prenons les différences qui vous séparent de M. Séguin : il a été favorable aux courants, alors que vous aviez condamné cette réforme.

– J'ai toujours considéré qu'il était inutile de créer des courants pour avoir une expression pluraliste. On peut parfaitement avoir des opinions différentes sur quelques sujets sans pour autant s'organiser en courant. J'avais toujours pensé que la création de courants ne pouvait se justifier – c'était d'ailleurs la démarche de Séguin – que si, partant du RPR, nous débouchions sur un mouvement nouveau et élargi. Il est bien évident que, si, dans ce mouvement, viennent des gens de sensibilités différentes, la création d'un courant peut se justifier.

– M. Séguin, lorsque l'opération des rénovateurs s'est développée au printemps dernier, a été favorable à la constitution d'un parti unique de l'opposition.

– Moi, j'y était formellement opposé. M. Séguin partage aujourd'hui mon analyse.

– M. Séguin a participé à l'opération dite des rénovateurs. Vous y avez été hostile.

– Je n'ai pas été hostile à l'inspiration de l'action des rénovateurs. J'ai été hostile à l'opération conduite au nom de la rénovation, dans laquelle je voyais une tentative de la part de certains dirigeants de l'UDF pour faire éclater le RPR. C'est la raison pour laquelle je me suis opposé avec force à cette opération. Dans le même temps, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour que les rénovateurs ne quittent pas le mouvement. S'il n'y a pas eu de rupture à l'époque entre eux et Jacques Chirac, c'est notamment parce que, lors d'une réunion rue de Lille, j'ai pesé de tout mon poids pour qu'on comprenne leur point de vue et qu'on décide de consacrer une journée à la réflexion ensemble.

– Dans la motion qu'il avait déposée en vue des assises, M. Séguin prenait nettement position en faveur du régime présidentiel. Il ne semble pas que cette réforme corresponde à vos vœux.

– Je crois qu'effectivement, le balancier est allé trop loin et que le Parlement ne dispose pas de suffisamment de poids. Mais je constate, étant à l'intérieur du Parlement, que lorsqu'il a des pouvoirs, il ne les assume pas. C'est la raison pour laquelle je dis qu'avant de doter le Parlement d'autres pouvoirs, il faut faire en sorte qu'il utilise ceux qu'il a : les commissions d'enquête, les commissions de contrôle, les missions d'information, plus les moyens donnés aux rapporteurs spéciaux des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat d'aller contrôler sur place et sur pièce, voilà autant de *moyens qui permettent* au Parlement de rééquilibrer les choses. Mais je reconnais, par exemple, que l'utilisation abusive du 49-3 telle qu'elle a été pratiquée par Rocard dans les derniers jours de la session parlementaire pose problème.

Récupérer les électeurs qui sont partis

– M. Séguin, dans le livre qu'il vient de publier, estime que l'élection présidentielle se gagnera au centre et même vers les socialistes. Or il semble que votre action a consisté plutôt à essayer de récupérer les électeurs qui ont quitté le RPR pour le Front national.

– Je crois que l'élection présidentielle se gagnera au centre, à droite et à gauche. Donc chacun doit avoir à l'esprit que, quand on est candidat à une élection présidentielle – cela rejoint ce que je disais tout à l'heure pour Jacques Chirac – on ne doit pas représenter une seule sensibilité. On doit fédérer les aspirations et les ambitions des Français. Pour le reste, il faut surtout récupérer les électeurs qui sont partis.

– Ces électeurs qui sont partis, notamment ceux qui sont allés grossir les scores du Front national et qui, en partie, venaient de chez vous, l'ont fait avant 1988, donc à une époque où vous aviez une importance plus grande qu'aujourd'hui au sein de la direction du RPR.

– Ce n'est pas moi qui étais le porte-parole ni le fanion du RPR, c'est M. Chirac. L'erreur qu'ont commis tous les partis politiques, cela a été de laisser M. Le Pen récupérer un certain nombre d'idées – de patrie, de nation, d'identité nationale, de défense de la culture française, etc. – qui devraient être partagées et défendues par tout le monde.

– Précisément, au sujet de l'immigration, M. Séguin considère que nous sommes tous, comme il le dit, plus ou moins des immigrés, alors que vous parlez du trop-plein d'immigrés.

– C'est la politique que préconise aujourd'hui le président de la République.

– On a eu l'impression à ce moment-là que vous faisiez un clin d'œil aux électeurs de l'extrême droite.

– Ce n'est pas du tout le problème. Si on voulait bien se reporter à l'allocution que j'avais prononcée en 1984 au conseil national du RPR et si on m'avait suivi nous aurions probablement évité la montée du Front national. Je disais qu'il appartient aux pouvoirs publics de décider par *eux-mêmes du nombre d'immigrés* que la France peut accepter sur son territoire.

– Mais cette déclaration de 1984, vous avez eu l'occasion de la mettre en application lorsque vous étiez au gouvernement.

– J'ai mis en application la partie de cette déclaration qui était de ma responsabilité, c'est-à-dire le contrôle des conditions d'entrée et de séjour des immigrés en France. (...)

» Je dis aussi que nous avons intérêt à la stabilité politique des pays d'Afrique francophone et des pays du Maghreb et leur développement économique nous devrions investir beaucoup plus dans nos actions de coopération en direction de ces pays.

– Dernier point. M. Séguin souhaite que M. Chirac quitte la présidence du RPR et il souhaite également qu'il quitte la mairie de Paris. Etes-vous d'accord ?

– Les souhaits de M. Séguin et les miens n'ont pas beaucoup d'importance. Ces choses dépendent directement de la décision de M. Jacques Chirac. Je n'ai pas de de conseils à lui donner. De toute façon, si j'en avais un, je lui conseillerais de quitter la présidence du RPR en réfléchissant au type d'organisation qu'il faut mettre en place, mais sûrement pas de quitter la mairie de Paris. Je crois que c'est à Paris que Jacques Chirac a donné la mesure de ce qu'il pouvait faire, de ce qu'il était capable de faire.

» Maintenant, il arrive à son troisième mandat, il est beaucoup plus détendu. Il devrait disposer de beaucoup plus de temps pour se consacrer à autre chose, et autre chose, c'est la réflexion, le tour du monde, rencontrer non seulement ceux qui, ailleurs, dirigent la politique, mais ceux qui réfléchisent à ce que sera l'économie dans dix ans, etc.

– Vos avez dit en quittant la réunion des secrétaires fédéraux : j'irai jusqu'au bout... Qu'est-ce que cela veut dire ?

– Pas que j'irai jusqu'au bout. J'ai dit : rendez-vous aux assises.

– Cela veut dire que votre motion sera soumise au vote des Assises.

– Ah oui ! Absolument.

– Si notre motion *l'emporte* – c'est-à-dire si elle fait plus de voix que toutes les autres motions – que se passera-t-il ?

– Comme M. Chirac est un démocrate, si notre motion l'emporte, eh bien, il lui appartiendra d'assumer la transformation du mouvement.

– Comment un président élu, M. Chirac, pourra-t-il faire la politique de ceux qui auront été ses concurrents ?

– C'est bien pour cela qu'il aurait mieux valu qu'il ne s'investisse pas dans cette affaire.

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait d'un arrêté rendu par la Cour de Paris le 5 octobre 1989, dans un litige opposant le docteur Bessuges à M. Jean-Pierre Willem. *Dit* que M. Willem a contrefait l'ouvrage du docteur Bessuges *Lambaréné*... et le condamne, de ce fait, à verser 40 000 francs de dommages et intérêts. Ordonne la publication dans trois journaux au choix du docteur Bessuges. Pour extrait conforme. Thierry Dorez, avocat.

LE GRAND CONCOURS INFORMATIQUE

AVEC LA PARTICIPATION DU JOURNAL *Le Monde*

Extraits du règlement :

ARTICLE 1er : La SA CAP SESA, au capital social de 150 000 600 F, RC B 325 214 948, dont le siège social est sis 264, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, organise un concours sur l'informatique.

Ce concours se déroulera en deux étapes :

— Une première étape, dite de sélection, pour laquelle les candidats auront à répondre à une série de questions liées à l'informatique ;

— une seconde, dite finale, visant à départager les finalistes et retenir les cinq Grands Gagnants.

ARTICLE 2 : Ce concours est ouvert à tout étudiant désireux d'y participer ayant, en juin 1990, au minimum le niveau baccalauréat plus trois ans d'études révolus, au maximum âgé de 28 ans et résident en France métropolitaine (Corse comprise).

ARTICLE 3 : Cette opération est ouverte du 9 janvier 1990 au 28 février 1990 inclus. Il s'agit d'une offre sans obligation d'achat.

ARTICLE 4 : Les bulletins de participation seront remis gracieusement en écrivant à l'adresse suivante : « *LE GRAND CONCOURS CAP SESA* » — CAP SESA — 264, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris entre le 9 janvier et le 10 février 1990. Le timbre sera remboursé sur simple demande au tarif normal en vigueur à la date de l'expédition. Il ne sera communiqué aucun renseignement par téléphone. Les bulletins de participation mis en circulation gratuitement contiennent :

— 12 questions fermées sur l'informatique, la stratégie des entreprises, les applications et la recherche ;

— 1 question subsidiaire ;

— 1 demande de renseignements ;

— 1 extrait du règlement.

Des bulletins de participation seront également mis en circulation gratuitement dans les Bureaux des Élèves des Universités et des Grandes Écoles.

ARTICLE 5 : En outre, entre le mardi 9 janvier 1990 et le lundi 15 janvier 1990, il sera publié dans le journal *le Monde* (daté du 10 janvier au 16 janvier 1990) les 12 questions fermées sur l'informatique.

Dans le *Monde* du mardi 16 janvier 1990 (daté du 17 janvier 1990) il sera publié un bulletin de participation comprenant un rappel des 12 questions, la question subsidiaire, une demande de renseignements sur les candidats et un extrait du règlement.

ARTICLE 6 : Chaque candidat est invité à :

— répondre aux 12 questions fermées

— répondre à la question subsidiaire

— remplir la demande de renseignements

— fournir une attestation de scolarité et un diplôme pour les étudiants en université. Et pour les étudiants des grandes écoles une attestation de scolarité.

ARTICLE 7 : Les bulletins dûment complétés sont à expédier à :

« LE GRAND CONCOURS CAP SESA » - CAP SESA - 264, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris avant mercredi 28 février 1990 minuit, le cachet de la poste faisant foi. Le timbre sera remboursé sur simple demande.

ARTICLE 13 : Organisation de la finale.

— Les finalistes seront convoqués à Paris le mardi 22 mai 1990 par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse figurant sur leur bulletin de participation. Ils recevront toutes indications sur l'organisation de la finale ;

Le déplacement des sélectionnés hors Ile-de-France, pour la journée du mardi 22 mai 1990, sera pris en charge par la société CAP SESA, leur billet SNCF (aller-retour domicile, Paris) sera remboursé sur la base du tarif 2e classe sur demande du candidat.

La finale se déroulera comme suit :

— Une épreuve dite de QCM (questions à choix multiples) départagera les candidats. Les questions posées feront appel aux capacités d'adaptation, d'anticipation et d'innovation des candidats. Une seconde épreuve faisant notamment appel aux connaissences en langue anglaise terminera cette épreuve et départagera les candidats.

— Le jury pour cette sélection sera composé de 3 membres.

— A la suite de cette épreuve, cinq candidats seront retenus. Il s'agit des Cinq Grands Gagnants. Ils seront départagés lors d'un Grand Oral avec le jury du concours.

— En cas d'ex-æquo, une question subsidiaire départagera les candidats.

— L'entretien du « Grand Oral » visera à mesurer les qualités d'écoute, de dialogue et d'expression des Grands Gagnants.

— Le jury pour cette sélection sera composé de 7 membres :

— 1 représentant du journal le Monde,

— 1 représentant de la société CAP SESA,

— 2 représentants des milieux économiques,

— 1 représentant des milieux universitaires,

— 1 représentant des milieux culturels,

— 1 représentant des associations des Anciens Élèves des Grandes Écoles.

La présidence du jury sera assurée par le représentant de la société CAP SESA.

ARTICLE 14 : Ce concours est doté de prix répartis comme suit :

— Chaque finaliste recevra un abonnement de cinéma d'un an (12 séances).

— Parmi les cinq Grands Gagnants, le jury choisira trois d'entre eux qui se verront offrir un cycle d'études informatiques d'été dans un campus américain et deux qui se verront offrir un stage en informatique aux États-Unis ou au Royaume-Uni.

Concernant les dotations des 5 Grands Gagnants, le prix couvre les frais de transport, d'hébergement sur place, de nourriture ainsi que d'inscription.

Les formations devront être effectuées au cours de l'été 1990.

Par ailleurs, un prix spécial sera également attribué. Ce prix consistera en une dotation d'une valeur de 50 000 F proposée à l'école ou à l'université dont sera issu celui des cinq Grands Gagnants qui aura prouvé au jury l'esprit d'initiative et d'entreprise le plus développé.

Les modalités d'application de ce prix spécial seront mises au point avec la direction de l'école ou de l'université.

Ce prix sera attribué par le Président du jury.

ARTICLE 21 : Le présent règlement est déposé chez M[illegible] Saint-[illegible], huissier de justice à Paris, 57, rue de Provence, 75009, en présence duquel se dérouleront les opérations prévues au présent règlement.

BULLETIN DE PARTICIPATION

LES 12 QUESTIONS DU GRAND CONCOURS INFORMATIQUE

Pour chacune de ces 12 questions, cochez la réponse qui vous paraît la bonne (1 seule réponse par question).

1 La France compte plus de 36 000 communes. Toutes n'ont pas les moyens de Paris, Lyon ou Marseille. Pourtant, un maire se doit de compter ses administrés, de gérer le personnel communal, de préparer et respecter son budget, de répondre aux demandes d'urbanisme, de logement... Ce ne sont là que quelques exemples d'un travail immense qui se concevra de moins en moins sans le soutien de l'informatique. Mais pour l'heure, savez-vous :

QUEL EST LE POURCENTAGE DE MAIRIES FRANÇAISES POSSÉDANT AU MOINS UNE UNITÉ CENTRALE ?

☐ 6 % ☐ 11 % ☐ 38 %

2 Un superordinateur » c'est en fait un « supercalculateur » dont la puissance se mesure en nombre d'opérations très complexes effectuées par seconde. Aujourd'hui, les performances annoncées peuvent atteindre 1 milliard d'opérations par seconde (soit 1 gigaflop). Les « superordinateurs » sont principalement utilisés à des fins scientifiques et techniques dans les secteurs de la Recherche, de l'Economie ou de l'industrie. Mais au fait,

QUELLE EST DONC LA MARQUE DE « SUPERORDINATEUR » ACTUELLEMENT LA PLUS RÉPANDUE DANS LE MONDE ?

☐ CRAY ☐ FUJITSU ☐ CDC

3 Une SSCI est une société de *prestations intellectuelles qui* vend de la « matière grise ». Son champ d'action est très large. Ainsi, une SSCI est de plus en plus souvent *amenée à formuler des recommandations sur les aspects stratégiques* de l'informatique, en plus des conseils techniques qu'elle a toujours *fournis*.

QUE SIGNIFIE LE TERME SSCI ?

☐ Société de Services et de Communication Informatiques,

☐ Société de Systèmes et de Conseil en Informatique,

☐ Société de Services et de Conseil en Informatique.

4 La progression du chiffre d'affaires des SSCI est l'un des plus forts de tous les secteurs de l'économie française. On parle même de 17 % de croissance pour l'année 1989, ce qui constitue — en considérant qu'il s'agit d'une moyenne pour toutes les sociétés du secteur — un taux très élevé. La France, dans ce concert mondial du développement des SSCI, figure dans le peloton de tête. Mais, précisément,

A QUEL RANG EN CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL SE CLASSENT EN EUROPE LES SSCI FRANÇAISES ?

☐ premier ☐ deuxième ☐ troisième

5 France Telecom a mis en place le terminal Minitel, qui offre les services du vidéotex. Il apporte une solution efficace et peu coûteuse à la diffusion de l'information. Avec 300 millions d'appels en 1988, le Minitel est devenu en France l'un des premiers moyens de communiquer et de s'informer. Sauriez-vous choisir :

LE NOMBRE (LE PLUS PROCHE) DE MINITELS INSTALLÉS EN FRANCE AU 1er JANVIER 1990 ?

☐ 2,5 millions ☐ 5 millions ☐ 8 millions

6 La carte à *mémoire* fait maintenant partie de la vie quotidienne, que ce soit pour des retraits d'argent, pour consulter un compte bancaire ou pour téléphoner... Mais au fait, sur quels principes repose son fonctionnement ? La carte à mémoire se présente comme une carte magnétique classique. Elle est constituée d'un microprocesseur qui traite les informations et d'une mémoire qui permet de les garder. Tous deux sont insérés dans un support plastique. Cette nouvelle *technologie permet la confidentialité* des informations contenues dans la carte et la vérification de l'identité de son utilisateur.

QUEL EST L'INVENTEUR DE LA CARTE A MÉMOIRE ?

☐ Steve Jobs ☐ Roland Moreno ☐ Johann Von Neumann

7 L'informatique est de plus en plus présente dans tous les secteurs de l'activité humaine, de la science *à la médecine, de l'éducation à la* culture. Dans un musée, l'informatique peut être utilisée pour mieux accueillir et informer les visiteurs. A *votre avis.*

DE CES TROIS MUSÉES, QUEL EST LE SEUL A OFFRIR AUX VISITEURS UNE INFORMATION PAR ÉCRAN GRAPHIQUE ?

☐ Le Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris ☐ Le Louvre ☐ Le Prado

8 L'informatique *sert* tous les *secteurs de l'activité* humaine, la science comme la culture. Ainsi, l'informatique est devenue un outil *de conception* et de *composition* musicales. La France a bénéficié de la création de l'IRCAM dont le rôle est notamment de conduire des recherches pluridisciplinaires sur les apports de l'informatique à la musique. L'IRCAM a ainsi suscité la création de nombreuses œuvres de composition reconnues dans le monde entier. Ainsi trouverez-vous sûrement...

LE NOM DU COMPOSITEUR ET CHEF D'ORCHESTRE QUI PRIT LA DIRECTION DE L'IRCAM EN 1974 ?

☐ Pierre Boulez ☐ Yannis Xenakis ☐ Karlheinz Stockhausen

9 Les premières communications entre ordinateurs ont été assurées par le réseau téléphonique traditionnel.

Mais ce réseau n'était pas très bien adapté à cette tâche. Les informaticiens ont donc imaginé une autre approche qui consiste à acheminer les messages et données informatiques en les découpant en groupes de caractères, appelés « paquets », tous de même taille, accompagnés des adresses de l'expéditeur et du destinataire, d'où le nom de « réseau de commutation *de paquets* ».

D'après vous...

DE CES TROIS RÉSEAUX, QUEL EST CELUI QUI TRANSMET CHAQUE MOIS LE PLUS GRAND NOMBRE DE CARACTÈRES ?

☐ Le réseau américain ARPANET ☐ Le réseau français TRANSPAC ☐ Le réseau américain TYMNET

10 Les compétences informatiques françaises font bonne figure sur le marché planétaire des transmissions de données. Sur les cinq continents, de nombreux pays ont en effet choisi de faire appel à la France. A votre avis...

DE CES TROIS PAYS, LEQUEL A RETENU UNE TECHNOLOGIE FRANÇAISE POUR SON RÉSEAU PUBLIC DE TRANSMISSION DE DONNÉES ?

☐ La Thaïlande ☐ La Chine ☐ Singapour

11 La parole est pour l'homme le moyen le plus rapide et le plus naturel de communiquer. De nombreuses recherches sur le dialogue oral entre l'homme et l'ordinateur *sont actuellement en* cours. L'aboutissement de ces travaux permettra sans nul doute d'ouvrir encore plus largement au public l'utilisation de l'informatique. Des programmes informatiques testés actuellement permettraient, par exemple, d'effectuer des réservations d'hôtel, d'avion... en communiquant oralement avec un ordinateur, par téléphone.

LE NOMBRE DE MOTS COMPRIS PAR UN TEL SYSTÈME DE DIALOGUE ORAL MULTILOCUTEUR SE SITUE AUJOURD'HUI ENTRE :

☐ 100 et 2 000 mots ☐ 2 000 et 10 000 mots ☐ 10 000 et 20 000 mots

12 Peut-être *l'informatique n'existerait-elle* pas si, en 1947, des chercheurs des Bell Laboratoires n'avaient pas inventé le transistor, composant électronique *permettant de redresser, d'amplifier ou* d'interrompre des courants électriques. Grace à la très faible consommation d'énergie de ce nouveau moyen et à ses dimensions réduites, on a très vite fabriqué des machines comportant un nombre élevé de transistors insérés sur des micro-plaquettes ou « puces ». Depuis 30 ans, les progrès ont porté à la fois sur la dimension des puces, sur l'efficacité du conditionnement des transistors, et surtout *sur la diminution de leur* taille. A terme, c'est l'augmentation foudroyante des capacités des ordinateurs de toutes tailles qui est en jeu.

QUEL EST LE NOMBRE DE TRANSISTORS QUE POURRAIT COMPRENDRE, SELON CERTAINS SPÉCIALISTES, LA PUCE DE L'AN 2000 ?

☐ 10 millions ☐ 100 millions ☐ 1 000 millions

QUESTION SUBSIDIAIRE

« Vous êtes chargé par un éditeur de rédiger le résumé d'une histoire que vous avez imaginée décrivant le rôle que pourrait jouer l'informatique dans l'environnement (nature, urbanisme). Vous devez obligatoirement utiliser les trois mots suivant : qualité, protection (ou protéger), vie. Ces mots peuvent apparaître dans le texte dans n'importe quel ordre. Ils peuvent être employés indifféremment au singulier ou au pluriel. Ils ne peuvent être utilisés qu'une fois chacun. Ils ne peuvent être utilisés comme des noms propres. Les phrases dans lesquelles apparaissent ces mots doivent avoir un sens évident pour le lecteur.

Indiquez à la fin de votre résumé le nombre de mots employés.

Rédigez votre proposition en 200 mots maximum. Tout dépassement aboutira à l'annulation du bulletin de participation. »

3614 CAP SESA

POUR TOUT SAVOIR SUR CAP SESA ET DÉCOUVRIR UN INDICE PAR JOUR SUR L'UNE DES 12 QUESTIONS.

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______ Code postal ☐☐☐☐☐

Ville ______ Tél. : ______ Date de naissance ______

Ecole ou université où vous êtes inscrit ______

Cycle d'études poursuivi en 1990 ______

Merci de joindre la photocopie de votre carte d'identité et une attestation de scolarité pour les étudiants des Grandes Écoles et pour les étudiants *d'université une attestation de scolarité ainsi qu'une photocopie certifiée conforme d'un diplôme.*

Bulletin de participation à retourner à :

« Le Grand Concours Informatique CAP SESA »
CAP SESA
264, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS
avant le mercredi 28 février 1990 minuit.



MEDIA-SYSTEM



Non-lieu pour une jeune fille morte

Manuela a été tuée il y a un an par son compagnon. Le juge d'instruction — comme les experts psychiatres — a estimé que le meurtrier avait agi en état de démence. Pour les parents de la victime, l'application du code pénal rend le deuil impossible

Le jeune homme aimait la guitare électrique, et Manuela. Avec l'une, il a tué l'autre, d'un grand coup sur la tête ; puis il a pris un couteau, des ciseaux. Il a porté des coups, un peu partout, sur son corps. Ensuite, avec une scie égoïne, il a séparé la tête, qu'il a posée sur le lit, et les mains, qu'il a mises derrière le radiateur électrique. Sur des trépieds musicaux, il a placé le corps, sur leur lit. Dessus, il a tiré une couverture rouge et s'est allongé à côté.

Quand le téléphone sonnait, il répondait. Il a mangé un peu aussi. Au bout des deux jours à tenter de comprendre ce qui s'était passé, il a mis des vêtements propres. Puis il a tiré derrière lui la porte de cet appartement sanglant, saccagé, de la rue du Rendez-Vous à Paris (12e). Longtemps, de gare en bus, d'autostop en longues marches dans la nuit, *il a erré, désorienté.* Dans une pizzeria, il a mangé. Puis, il s'est retrouvé chez ses parents, quelque part dans l'Est.

Avec un coupe-ongles, il s'est arraché trois couronnes dentaires. Il a brisé un verre de ses lunettes qu'il a tenté de s'enfoncer dans l'œil. Puis il a dit : *« J'ai flingué Manuela. »* C'était la faute des ondes qui l'habitaient, lui, ou qui venaient d'elle. Il ne savait plus très bien. On a appelé la police. Et rue du Rendez-Vous à Paris, la police a découvert que le jeune homme n'avait pas menti.

Maïté Gourjault est la mère de Manuela Lopez de Goecoechea, *étudiante en lettres modernes* à Jussieu, qui vivait à Paris depuis dix-huit mois, avec un jeune homme qu'elle aimait et dont elle voulait un enfant. La mère de Manuela vit à Saintes (Charente-Maritime) avec son deuxième mari, Daniel, professeur de français, et leur fils de sept ans, Fidel. Leur maison est une vaste, belle maison de pierre dans la vieille ville. Il y a une grande terrasse, du feu dans la cheminée, un escalier de bois sombre qui craque. Grandeur nature, la photo détourée de Jean-Paul Sartre jette son regard trouble sur les vieux meubles, les coussins de couleur. On dirait un homme debout, un vrai, qui écoute en silence.

Le téléphone, un soir

La vie a dû être douce ici, autrefois avec Daniel, souriant et tendre, et Fidel avec ses dents de la chance qui fait venir ses copains pour regarder les cassettes des Dalton au magnétoscope. Manuela et le jeune homme venaient de temps en temps. Le jeune homme était un peu taciturne, rebelle comme le sont parfois les jeunes. Il s'ennuyait ferme au centre de tri des PTT qui l'employait à Paris et n'avait de passion que pour le jazz et sa compagne. Ce qui n'était déjà pas si mal. Maïté pensait que sa fille avait l'air heureux, mais que, peut-être, elle s'était trompée d'histoire d'amour. On verrait bien, ils étaient jeunes.

Et puis, un soir de janvier 1989, le téléphone a sonné. C'est Daniel qui a décroché, là-bas près du canapé rose. *« Manuela, quoi Manuela ? — Elle vivait avec un jeune homme. Ça s'est mal passé entre eux. Il l'a tuée. Venez vite. On vous attend. »*

Eparpillées sans façon dans la maison, les photos de Manuela montrent une jolie jeune femme aux yeux en amande, le nez retroussé : le décalque de sa mère, dont elle avait le sourire. A côté d'elle, un bras sur ses épaules, un jeune homme longiligne. Dans cette nuit de janvier, après avoir confié Fidel à des amis, Maïté et Daniel ont pris la route de Paris, incapables de parler. Vers minuit, ils sont arrivés au commissariat. Maïté se souvient qu'ils ont attendu trois quarts d'heure sur un banc de bois avant de se faire rabrouer : *« Vous croyez qu'on travaille à cette heure-là ? Allez dormir et revenez demain. »* Escortés par des policiers, ils sont passés par un souterrain. *« Il y avait des cellules,* dit Maïté. *J'ai senti la présence du jeune homme. »* C'est en lisant la presse le lendemain matin que la mère de Manuela a appris comment sa fille avait été tuée. *« La guitare meurtrière »,* cela faisait un joli titre.

Lorsqu'elle lit l'article dans un petit café en face du commissariat, Maïté Gourjault lève la tête. Garé à proximité, il y a un grand camion frigorifique qui transporte des quartiers de viande. Dans le coton de ces premières heures-là, dans leur totale invraisemblance, *« parmi ces lambeaux de choses vécues dans le flou »,* il y a ce camion de boucher, d'une totale netteté.

« Le commissaire de police était un vieux de la vieille, délicat, humain. J'ai passé des heures dans son gros fauteuil. C'est lui qui m'a conseillé de me constituer partie civile. Je ne savais pas ce que cela voulait dire. Pour moi, cela voulait dire attaquer. Je ne le voulais pas. L'irréparable avait été commis. Je ne réclamais ni un sou de dommages et intérêts ni une journée de prison. La justice était saisie, je pensais qu'elle m'informerait, moi, la mère de Manuela. Qu'elle m'aiderait à comprendre. Quand j'ai su que se constituer partie civile était la seule façon d'accéder au dossier, je l'ai fait, et j'ai pris un avocat. »

Comme pour épauler la douleur, c'est là qu'a commencé pour Maïté Gourjault la découverte, pas à pas, de la justice et de ses à-côtés. Un premier avocat d'abord : *« Un beau jeune homme, avec un beau discours et un bel appartement »,* qui lui réclame dès le premier rendez-vous une provision de 5 000 francs. Le juge d'instruction, pressé sans doute, qui à son premier coup de téléphone lui demande de rappeler *« dans deux ou trois jours »* avant, dit la mère de Manuela, *« de lui raccrocher au nez ».*

Pour comprendre, pour accepter la mort, Maïté Gourjault, comme elle a pu, comme elle l'a senti, est alors partie à la recherche de sa fille. Elle a vu ses amis, ses professeurs, guettant une explication. On lui a dit qu'elle ne pouvait pas voir le corps. Elle est allée à la morgue pourtant. *« Il y avait là un petit homme à la peau verte qui m'a demandé si je voulais quelque chose de ma fille. J'ai dit : une mèche de cheveux. Il est revenu mal à l'aise. Il n'y avait plus de cheveux. »* Pour l'autopsie, le crâne avait été rasé.

« Comme d'un vélo cassé »

Les affaires de Manuela ? Elles étaient sous scellés, intouchables. Les seules parcelles de réalité, les seules preuves symboliques de la mort de Manuela, Maïté Gourjault les a puisées alors dans ces rares images : un policier dans un souterrain, un avocat à qui elle donne un chèque, deux rendez-vous chez le juge d'instruction, l'incinération d'une caisse de bois anonyme et quelques papiers qu'elle a pu feuilleter. Et puis il y eut les lettres du jeune homme écrites depuis sa prison. *« Bonjour Maïté, dis-moi comment tu vois tout ça vu de l'extérieur. Pour ma part, tout reste inexplicable. Je pense que quelque chose d'anormal et d'incontrôlable s'est interposé entre nous deux ou contre nous deux. J'attends de savoir ce que tu en penses. »* Maïté n'en pense rien. Elle a mal, et se tait. Elle pense que le jeune homme parle de sa fille *« comme d'un vélo cassé ».*

L'instruction va vite. Une première expertise conclut que le jeune homme était en état de démence au moment des faits. Les contre-experts partagent cet avis. C'est un « article 64 » *(voir encadré).* Les experts pensent que la place du jeune homme – curable et réadaptable – est dans un hôpital psychiatrique et non en prison. On parle d'un *« crime immotivé inaugurant un processus psychotique probablement dissociatif ». « Ce serait comme s'il avait tué sa compagne sans intention malveillante* (...). *Le drame s'est déroulé au cours d'une expérience délirante primaire où le meurtre a probablement décapité une émergence délirante plus conséquente »,* écrit un expert. *« Décapité » :* le langage des experts a parfois de ces résonances...

Après avoir d'abord expliqué à la partie civile qu'il était favorable à une longue peine de prison, assortie d'une peine de sûreté garantissant une mise à l'écart efficace, le juge d'instruction, au vu des expertises, signe, à la fin du mois de décembre, une ordonnance de non-lieu. Le jeune homme ne sera pas jugé.

Une comptine lancinante

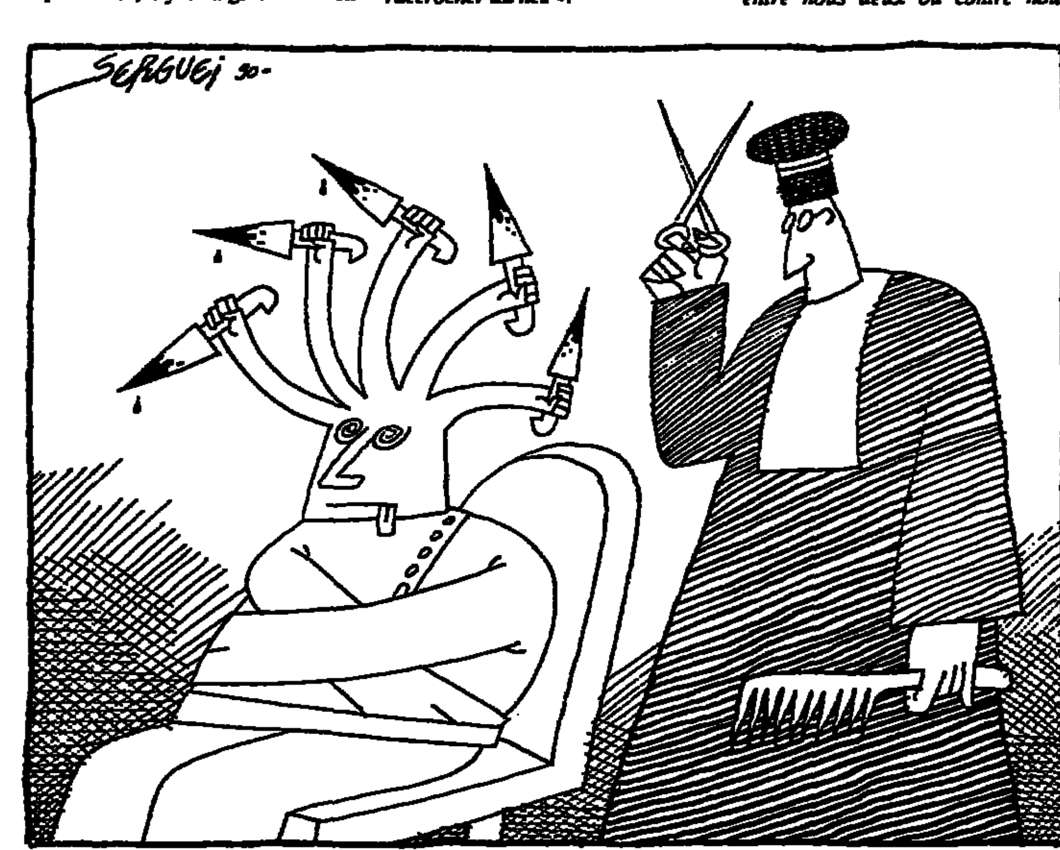
Pour la justice, rien n'est plus logique. Pour la mère de Manuela, *« c'est comme un coup de poing dans la gueule ».* Il y a la peur : peur qu'il vienne un jour sonner à la porte. Il y a l'incompréhension et le vide. Les mots de l'ordonnance de non-lieu ressemblent à une comptine lancinante : *« Attendu qu'il n'y a ni crime ni délit* (...), *déclarons qu'il n'y a pas lieu à suivre en l'état... »*

La mort de Manuela Lopez de Goecoechea se résume à ces deux feuillets types, où simplement les noms et quelques paragraphes ont été tapés par le greffier. *« Je ne peux pas supporter que ma fille meure comme ça. »* Maïté Gourjault ne réclame aucune vengeance. Elle réclame, elle se sent en droit d'exiger de la justice qu'elle dise publiquement que sa fille est morte parce qu'un jeune homme l'a tuée. Elle réclame d'être là pour l'entendre et que le jeune homme l'entende lui aussi. *« Il y a quelque chose de violemment choquant dans l'idée d'un non-lieu. Ma fille peut être tronçonnée par quelqu'un et puis voilà, c'est tout,* s'insurge Maïté Gourjault. *Le drame que je vis, la carence, c'est que la justice ne prend pas cet acte qui a été commis. Elle le laisse de côté. Cette mort est devenue quelque chose d'informe, quelque chose de sans importance. »*

Longtemps Maïté Gourjault n'a pu voir son corps nu dans la glace de sa salle de bains, sans l'imaginer morcelé. Longtemps elle a fait le numéro de téléphone de sa fille à Paris, qui sonnait dans le vide. Une voix inconnue a répondu il y a quelques semaines. Le numéro avait été attribué à nouveau. Il y a la dernière lettre de Manuela écrite le matin de sa mort, le 19 janvier 1989, qui s'était égarée et que Maïté a trouvée dans sa boîte aux lettres plusieurs mois après être entrée dans son cauchemar. *« Plein de films cette semaine à voir :* la Mort en ce jardin, les Amours d'une blonde, la Baie des anges, *Bunuel, Forman, Demy. Aurai-je le temps ? »*

Partir : Maïté, Daniel et Fidel n'ont plus d'autre choix. Quitter pour toujours cette maison qu'ils ont aimée, cette pièce où le téléphone a sonné. En espérant qu'un jour, malgré la mort gommée de Manuela, le deuil ne sera plus impossible.

AGATHE LOGEART



L'article 64

« Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au moment de l'action. »

Il y a environ cinq cents « articles 64 » prononcés chaque année en France (488 en 1987, 533 en 1988). Création du code Napoléon, la notion de *« démence au moment des faits »* rend l'auteur non punissable. Cet article a été réécrit dans le livre Ier du nouveau code pénal, qui a été examiné par le Sénat et par l'Assemblée nationale en première lecture et qui n'est pas encore en vigueur. La nouvelle rédaction est la suivante : *« N'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes. La personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant altéré son discernement ou entravé le contrôle de ses actes demeure punissable ; toutefois, la juridiction tient compte de cette circonstance lorsqu'elle détermine la peine et en fixe le régime. »*

De plus, il a été prévu que la décision de sortie de l'établissement spécialisé soit prise par une commission tripartite composée du représentant de l'autorité administrative compétente, du médecin traitant de l'établissement et d'un magistrat désigné par le premier président de la cour d'appel.

Une lettre au garde des sceaux

« Que la justice soit dite, seulement dite »

A la fin du mois de décembre, Maïté Gourjault a écrit au ministre de la justice une lettre ouverte restée jusqu'ici sans réponse écrite. Les services du ministère se sont contentés de la mettre en rapport avec une association d'aide aux victimes. Dans cette lettre, Mme Gourjault pose plusieurs questions de principe. Depuis, une ordonnance de non-lieu a été prise par le juge d'instruction. La mère de la jeune fille tuée a fait appel de cette ordonnance. Le jeune homme, d'abord détenu dans un établissement pénitentiaire, a été placé dans un hôpital psychiatrique. Nous publions des extraits de cette lettre :

« Est-on totalement « responsable » ou totalement « irresponsable » ? N'y-a-t-il pas, comme dans toute réalité humaine, une gamme d'innombrables variantes entre ces deux pôles où « responsabilité », « intentions criminelles » ne se mesurent pas avec le tout ou rien ? (...) *Aucun crime humain ne doit être tabou pour la justice : le non-lieu, c'est l'occultation, la négation du crime. C'est le faire porter seul par les personnes les plus meurtries. J'ai appris (Colloque de criminologie, Conseil de l'Europe, Strasbourg 1986) que* « les critères purement psychiatriques sont utilisés dans très peu de pays » ; *que* « tous les pays européens examinés ont reconnu qu'il existe des états de désordre mental qui ont pour effet d'atténuer la responsabilité, mais qui ne le font pas disparaître complètement ».

» Confrontée au plus profond de moi à ce problème, c'est ce que je pense non seulement de façon viscérale mais aussi intellectuellement, moralement. Ne faut-il pas créditer, comme le font certains courants de la psychiatrie, tout individu d'une part de responsabilité, qui est aussi sa part d'humanité ? La notion de « démence », d'« irresponsabilité pénale », ne risque-t-elle pas de diminuer la conscience de la faute, le sentiment de culpabilité de l'inculpé, sans lesquels pourtant toute guérison deviendrait impossible ?

» Le déplacement en milieu psychiatrique du traitement de l'acte – qui ne serait parlé que là, médicalement – exclut l'inculpé de la société : non seulement il est dispensé, mais il est empêché de répondre de son acte devant les parties directement concernées alors que les deux démarches devraient être complémentaires. L'une, sociale (le procès et la confrontation avec la réalité objective de l'acte, la famille et les amis de la victime, les valeurs de la société), précédant et accompagnant l'autre, thérapeutique.

» Le non-lieu exclut aussi la partie civile du nécessaire jeu social. Au lieu de jouer son rôle de médiateur, de solennel metteur en scène des débats dans la recherche de la vérité et de la justice, la justice joue un rôle de barrage, d'écran, se fait « étouffoir ».

» Je me vois refuser la possibilité de dire ma douleur, de partager mon sentiment d'indignation et d'épouvante. Je me vois fermer l'accès à un lieu de parole, de confrontation, le seul lieu où j'aurais pu chercher à comprendre. S'il y a non-lieu, (...) *comment ma fille sera-t-elle réhabilitée dans sa dignité ? Comment l'image vivante de Manuela sera-t-elle lavée de cette épouvante ?*

» (...) Je termine en disant mon violent sentiment d'injustice, de solitude, de vide vertigineux, d'impuissance devant une machine qui menace de s'arrêter avant que justice soit dite, seulement dite... »

SOCIÉTÉ

Le mouvement des internes et des chefs de clinique

La grève dans les hôpitaux publics s'étend à la province

Suivi depuis le 10 janvier à Paris, le mouvement de grève des internes et des chefs de clinique des hôpitaux publics s'est *étendu, lundi 15 janvier,* à la plupart des hôpitaux de province. En région parisienne, cette grève est suivie, selon *l'Assistance publique de Paris,* par 85 % des internes et 73 % des chefs de clinique. 35 % des internes en pharmacie et 25 % des internes en médecine générale ont également cessé de travailler. En province, le mouvement est également très suivi. De source syndicale, on enregistre 70 % de grévistes à Caen, Le Mans et Rouen, 80 % *à Rennes et plus de 90 % à* Angers, Nantes et Tours. A Marseille, selon l'Assistance publique, 80 % des internes ont cessé le travail et à Lyon, selon la direction des hospices civils, le mouvement est suivi par 62 % des internes et 67 % des chefs de clinique.

Réunie à Paris dans la soirée de lundi, l'assemblée générale *des grévistes parisiens a décidé « de reporter à jeudi 18 janvier le vote d'une grève des urgences ».*

Organisée le lundi 15 janvier en fin d'après-midi à l'hôpital de la Pitié-Salpêtière à Paris, l'assemblée générale des grévistes a permis de faire le bilan des entretiens que les représentants syndicaux avaient eus le jour même avec M. Maurice Derlin, directeur de la CNAM et M. Claude Evin, ministre de la santé. Le premier n'a donné qu'un accord de principe aux revendications concernant l'accès au secteur II, en attendant de discuter directement avec les trois syndicats officiellement représentatifs des médecins (CSMF, FMF et MGF). Le ministre de la santé s'est déclaré prêt à faire des propositions concrètes. Mais, toute la nuit, ses conseillers techniques ont travaillé avec les médecins sans aucun résultat tangible. Quant aux problèmes de l'installation dans des locaux professionnels, les syndicats en discutent aujourd'hui, mardi 16 janvier, avec le ministre du logement. Aucune des revendications n'ayant été satisfaite, les grévistes ont donc voté à main levée, et sans hésitation aucune, la reconduction de la grève des soins jusqu'à jeudi prochain.

A propos de la grève des urgences, le débat fut plus houleux. Certains, accusant le gouvernement de se lancer dans une guerre des nerfs, étaient prêts à durcir le mouvement dès mardi, à partir de midi. L'assemblée a toutefois finalement voté le report de cet ultimatum jusqu'à jeudi. « *La grève totale est une carte maîtresse qu'il ne faut pas jouer trop vite,* a-t-on expliqué. *Elle a déjà servi à obtenir l'ouverture des négociations, attendons les résultats pour l'utiliser s'il y a lieu.* » Plus pragmatiquement, les médecins savent bien qu'une telle mesure fort peu populaire ne s'improvise pas, les malades ne devant pas en pâtir. Il faut donc sensibiliser praticiens et hospitaliers et chefs de service et s'assurer qu'ils prendront la relève au moment voulu.

Plus épineuse et pas tout à fait réglée, la question du rétablissement du DP (droit promotionnel), supprimé il y a dix ans. *Le DP autorise à* dépasser les tarifs conventionnés tout en restant dans le secteur I, c'est-à-dire avec des charges sociales minimales. Qui bénéficierait de cette mesure ? Avant tout les chefs de clinique, qui ont suivi la formation la plus longue au sein de l'hôpital public et qui voient dans cet aménagement du secteur I une réponse à *leur haute* qualification. Beaucoup s'en contenteraient. Il en va différemment des internes et des futurs généralistes. Moins spécialisés que les chefs de clinique, ils craignent de se voir refuser ce privilège. Certains suspectent ouvertement leurs aînés d'abandonner la grève sans négocier le *secteur II si* on leur accorde ce droit promotionnel.

Pour calmer les esprits, les représentants du syndicat des internes ont dû assurer qu'aucun DP ne serait discuté sans la réouverture préalable du secteur II accessible à tous. On a également envisagé l'établissement d'un DP en faveur des internes après quatre ans d'installation, ainsi qu'aux généralistes après huit ans. Mais internes et chefs de clinique ont tenu à ne pas envenimer ce débat, par crainte d'offrir au gouvernement une occasion de diviser le mouvement. *Et* donc de l'affaiblir.

JULIETTE NOUEL

Le gouvernement face au malaise des professions de santé

Par touches successives, le gouvernement a entamé, ces derniers mois, une réforme des modes de rémunération de plusieurs professions médicales. Cet exercice, qui constitue une des réponses au dérapage des dépenses de santé, remet en cause des situations acquises et suscite de vives réactions catégorielles sur un terrain particulièrement sensible : celui de la santé.

Les biologistes se sont vu imposer une nouvelle nomenclature et la marge bénéficiaire des pharmaciens a été remodelée. Alors que l'éventualité d'un « gel » du secteur à honoraires libres est à l'origine de la grève des internes et des chefs de clinique, une partie des tarifs conventionnels des médecins libéraux pourraient à l'avenir évoluer en fonction de certaines économies réalisées par l'assurance-maladie. Pour les pouvoirs publics, ces *modifications* visent à « *adapter la rémunération des professions médicales aux évolutions techniques et économiques* », afin de contribuer à une modération des dépenses de santé. Un impératif « *gestionnaire* » qui permet aussi au gouvernement d'illustrer sa volonté d'atténuer l'évolution inégalitaireçobservée ces dernières années entre les revenus des salariés et ceux des non-salariés. Une réponse à ceux qui discernent un « *déficit social* » dans l'action du premier ministre...

L'envol des dépenses de santé est une réalité parfaitement connue. En un an, l'assurance-maladie a subi une augmentation de 17 % des prescriptions et de 10 % des honoraires. De novembre 1988 à novembre 1989, la progression annuelle globale de ses remboursements *atteint 10,6 % (contre + 8,8 %* pour 1988). Or l'écart observé entre les dépenses de santé et la croissance économique n'est pas neutre. Non seulement ce différentiel est difficilement supportable par la Sécurité sociale, mais il menace, à terme, l'ensemble du système de protection sociale.

Certes, on ne saurait figer arbitrairement ces dépenses ou même les faire évoluer parallèlement à la richesse nationale. Leur essor repose en effet sur plusieurs tendances lourdes : l'évolution du mode de vie des Français, le vieillissement démographique et le coût croissant du progrès médical. En revanche, si on laisse filer les dépenses, ce sont les remboursements qu'il faudra réduire, car il n'est pas question d'augmenter les prélèvements obligatoires à due concurrence. Du reste, vient de rappeler le CREDES, la prise en charge de l'ensemble des dépenses *de santé* par la *Sécurité sociale est* passée de 74,3 % en 1980 à 70,7 % en 1988.

« *Les professions de santé doivent collectivement accepter de prendre en compte l'impératif de maîtrise des coûts* », souligne un conseiller du premier ministre, qui met en garde contre tout amalgame entre *qualité de la médecine* et croissance des dépenses. Plus abrupt, M. Claude Evin, ministre de la solidarité, affirme que « *les médecins ont davantage intérêt à être conventionnés par la Sécurité sociale que des sociétés d'assurances* ».

Avec un taux de progression annuel de 4 % de ses *effectifs*, le corps médical éprouve quelques réticences à entendre un tel discours. Les internes et les chefs de clinique ne s'alarment-ils pas des difficultés — voire de l'impossibilité — de choisir à l'avenir un secteur à honoraires libres... qui semble avoir ses beaux jours derrière lui ?

Une décision mal accueillie

M. Jacques Monnot, président du Centre national des professions de santé (CNPS), récuse toute analyse tendant à « *établir un lien automatique entre dépenses de santé et assurance-maladie* ». « *Il est naturel que les premières progressent plus vite que les remboursements de la seconde. Si l'on superpose les deux, on va vers le rationnement des soins* », ajoute-t-il. Aussi, M. Monnot ne cache pas son inquiétude, et dénonce en outre certaines « *agressions* » d'un gouvernement qui lui paraît animé de motivations « *idéologiques* ».

Le président du CNPS cite notamment « *la réforme sans concertation* » de la nomenclature des actes de biologie. Il est vrai que cette profession a fort mal accueilli la décision des pouvoirs publics qui aboutit à réduire de 1,2 milliard de francs en année pleine le chiffre d'affaires des biologistes, qui, depuis plusieurs années, progressait de 15 %. Explication du gouvernement : le progrès technique permet désormais aux laboratoires d'utiliser des « automates », qui peuvent réaliser simultanément plusieurs analyses. Cependant, les biologistes nouvellement installés et lourdement endettés se trouvent dans une situation difficile.

En revanche, M. Monnot se félicite de la concertation qui a accompagné la modification de la tarification *des pharmaciens d'officine*. A compter du 1er mars, leur rémunération s'effectuera, selon un barème dégressif, avec une marge inversement proportionnelle au prix du médicament ; de 44 % pour les produits inférieurs à 10 F à 8 % pour les produits supérieurs à 97 F. Alors que la réduction du taux de marge des pharmaciens avait, fin 1988, débouché sur un conflit ouvert, cette nouvelle procédure a été adoptée avec l'accord de la profession. Elle ne modifie guère la rémunération des *officines*, *mais* atténue les effets inflationnistes de l'ancienne formule ; ce sont en effet les médicaments les plus chers dont la vente se développe le plus. *A contrario*, la suppression, « *pour des raisons d'efficacité médicale* », des remboursements de certaines préparations magistrales suscite quelques remous.

Avec les médecins libéraux, les relations ne sont pas non plus au beau fixe. En outre, les rapports difficiles entre l'Etat, l'assurance-maladie et les syndicats de médecins chargés de négocier la convention médicale ne facilitent rien. Si les partenaires sont d'accord pour limiter minimum le secteur à honoraires libres, afin de garantir le sacro-saint libre accès aux soins, ils sont incapables depuis plus de huit mois d'adopter une formule consensuelle. Quant au souhait du gouvernement de lier une partie des revalorisations tarifaires à l'évolution des dépenses de santé, il est jugé « *inacceptable* » par le CNPS.

« *Nous sommes d'accord pour parvenir à un bon usage des soins permettant de ralentir la progression des dépenses. Mais il faut que les critères de choix soient médicalisés, sinon c'est notre relation de confiance avec les patients qui serait rompue* », propose M. Monnot. Au gouvernement, on assure partager ces principes, mais on souhaiterait que les syndicats de médecins « *soient un peu plus fermes avec leur base* » et « *fassent prendre conscience au monde médical qu'à force de refuser l'autodiscipline il est en train de scier la branche sur laquelle il est assis* ».

Toutefois, le premier ministre ne veut pas prendre « *le risque de la brutalité d'un affrontement* » avec les professions de santé. « *On peut perdre un peu de temps — quelques années — à se comprendre* », a-t-il souligné, le 11 janvier, devant le Forum de *l'Expansion*.

JEAN-MICHEL NORMAND

Mme Barzach accuse M. Evin de vouloir « flinguer » les médecins libéraux

Mme Michèle Barzach, ancien ministre RPR de la santé, prend fait et cause, dans une interview publiée par *le Quotidien de Paris* du 16 janvier pour les chefs de clinique et internes des hôpitaux en grève. Elle estime que M. Claude Evin « *considère que les libéraux sont tous des nantis qu'il convient de « flinguer »*. L'ancien ministre ajoute : « *Vous savez bien comme moi que c'est le cas d'une minorité et que la majorité « rame »... et quelquefois après le SMIC !* » Selon Mme Barzach, la grève est une « *magnifique réponse à la rengaine de Claude Evin qui prétend que « si l'hôpital va mal, c'est parce que le privé va trop bien »*. En fait, explique-t-elle, *ni l'un ni l'autre ne vont bien, alors que leur complémentarité est la base, l'originalité du système de soins français en Europe et dans le monde ». « On aurait pu faire l'économie de cette crise,* estime-t-elle encore. *Ce n'est pas en tirant sur les médecins qu'on peut ensuite en appeler à leur sens de la responsabilité. »*

La difficulté de s'installer à Paris

Dans leur défense de la médecine libérale, internes et chefs de clinique revendiquent, à côté de la liberté des honoraires, *la possibilité d'ouvrir un cabinet* où ils le souhaitent, sans autorisation préalable et sans compensation. Les règles qui régissent la transformation de locaux d'habitation en locaux à usage professionnel ou semi-professionnel ne touchent pas que les médecins, mais l'ensemble *des professions libérales,* et en particulier les avocats.

Lorsqu'un jeune médecin (ou un jeune avocat, ou un jeune conseil juridique, en fait tout membre d'une profession libérale) veut installer un cabinet dans une ville de plus de dix mille habitants ou dans l'agglomération parisienne, il lui faut obtenir, à titre personnel, une autorisation préfectorale préalable. La difficulté pour obtenir cette autorisation n'existe vraiment qu'à Paris, et spécialement dans le centre de la capitale (1er, 2e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 16e et 17e arrondissements). Dans cette zone, pour obtenir la fameuse autorisation, il faut fournir une « compensation », c'est-à-dire offrir la transformation d'un local professionnel, industriel ou commercial en logement d'une surface au moins égale.

Dans les autres arrondissements, le préfet peut accorder des dérogations (sans compensation), « *dans la limite de 40 mètres carrés par professionnel exerçant seul, plus 20 mètres carrés par professionnel supplémentaire* ». Une circulaire, signée du directeur de la construction au ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, le précise clairement.

A vrai dire, les membres des professions libérales n'ont connu une totale liberté d'installation que du 24 décembre 1986 (publication au *Journal officiel* de la « loi Méhaignerie ») au 8 juillet 1989 (publication au *JO* de la « loi Mermaz-Malandain », dite aussi « loi Besson »). Depuis le lendemain de la seconde guerre mondiale, le système des « compensations » pour la transformation de logements en locaux mixtes ou professionnels était la règle.

Lors de la discussion de la loi Méhaignerie au Parlement, l'adoption d'un amendement proposé par M. Jean Tibéri, député RPR et adjoint au maire de Paris chargé du logement, avait complètement libéralisé le système (article 57 de la loi), puisque les sociétés civiles professionnelles, pas plus que les professionnels libéraux, n'étaient plus soumis à ce système. La loi Malandain (art. 37) abrogeait cette faveur, en précisant cependant que ceux qui avaient bénéficié du texte précédent n'avaient *pas à demander une autorisation*, mais simplement à en faire la déclaration à la préfecture dans les trois mois.

Mille logements par an

Au moment de la discussion de la loi Malandain, les avocats étaient montés au créneau pour éviter que cette liberté ne soit remise en cause. En vain. Le *flambeau est aujourd'hui repris* par les médecins.

Depuis, les effets de cette libéralisation ont soulevé l'inquiétude. M. Méhaignerie lui-même n'avait guère manifesté d'enthousiasme au moment de l'adoption de l'amendement Tibéri et avait souhaité qu'on dresse un bilan rapide de ses conséquences.

M. Jacques Chirac, maire de Paris, écrivait le 13 juin dernier *au préfet* de la région Ile-de-France, M. Olivier Philip : « *L'ampleur prise par les transformations de locaux à Paris et les dangers que ce phénomène fait courir à l'équilibre des fonctions dans les arrondissements de l'Ouest parisien m'a conduit à demander aux services municipaux d'adopter une attitude extrêmement restrictive dans l'examen des dossiers.* »

On évalue en effet à *40 000* mètres carrés par an les surfaces transformées grâce à ce système, soit 1 000 logements. Il faut bien dire que, dans des arrondissements où la flambée des loyers est déjà très forte, la libéralisation totale permet de les augmenter encore plus (les loyers professionnels sont une fois et demie à deux fois supérieurs aux loyers ordinaires).

L'application de la règle (pas de changement d'affectation *sans dérogation préalable*) *doit* cependant rester souple. Dans une interview au *Quotidien du médecin* du 16 janvier, M. Besson, ministre délégué au logement, précise en particulier que, pour certaines spécialités nécessitant l'emploi d'un appareillage volumineux, « *il appartient bien évidemment au préfet d'apprécier au cas par cas et d'admettre les dépassements objectivement nécessaires dans les cas très particuliers qui le justifieraient* ».

Il faut s'y faire : tout le monde ne peut pas se loger dans les beaux quartiers, et médecins et avocats sont soumis au sort commun.

JOSÉE DOYÈRE

RELIGIONS

Réunis en congrès à Strasbourg

Les cadres chrétiens réclament « une Europe solidaire des pays les plus pauvres »

STRASBOURG

de notre correspondant

Deux grandes célébrations eucharistiques, présidées dans ses deux plus vastes salles par quelque deux cents prêtres et plusieurs évêques : un symbole fort de la vitalité du congrès national du Mouvement des cadres chrétiens (MCC), qui y a réuni samedi 13 et dimanche 14 janvier près de trois mille personnes.

Autour du thème « Performance et solidarité, une Europe pour les hommes », vingt-deux assemblées partielles se sont interrogées sur « *l'Europe partenaire des tiers-mondes* », « *l'Europe de l'Ouest face aux bouleversements de l'Est* » ou se sont demandé « *comment faire de nos enfants des Européens performants et solidaires ?* ».

Aux militants du MCC s'étaient ajoutés cinq cents « jeunes professionnels », les équipes de jeunes proches du mouvement, qui regroupent les futurs cadres à la sortie des grandes écoles. « *Le MCC doit être ouvert à l'accueil réciproque des générations, ouvert à la diversité des initiatives, ouvert aux groupes de chrétiens qui, dans les autres pays d'Europe, partagent le même souci, la même recherche, la même volonté de coopérer à la mission de l'Eglise* », a affirmé le nouveau responsable du mouvement, M. Xavier Grenet, élu en octobre 1989 et directeur des ressources humaines de Saint-Gobain international.

Pour répondre aux questions du MCC, un « plateau » très européen avait été réuni : le directeur de la cellule de prospective de la Commission de la CEE, M. Jérôme Vignon, le directeur du département de sciences politiques de l'université de Nantes, M. Hugues Portelli, et M. Louis Emmerij, président néerlandais du Centre de développement de l'OCDE.

C'est « *une Europe solidaire à l'intérieur de ses frontières, solidaire des pays les plus pauvres* », que souhaite le MCC et qu'a évoquée M. Grenet en clôture du congrès de Strasbourg : « *La nécessaire construction d'une Europe forte ne saurait nous servir d'alibi pour mettre en veilleuse les vertus du partage et de la solidarité. L'Europe que nous voulons n'a pas pour nous la figure d'un égoïsme d'autant mieux assuré qu'il s'exercerait désormais à douze.* »

J. F.

Le couvent d'Aubazine restera catholique

LIMOGES

de notre correspondant

Disputé entre l'Eglise catholique et le patriarcat orthodoxe d'Antioche, le monastère cistercien d'Aubazine (Corrèze) restera aux catholiques. Ainsi vient d'en décider le bureau des cultes du Conseil d'Etat, qui avait été saisi par les diverses parties en cause.

Le conflit avait éclaté l'été dernier, après la décision de la majorité des religieuses clarisses, installées dans ce couvent limousin depuis 1965, de rompre avec le Vatican et de rallier l'Eglise orthodoxe (*le Monde* du 16 novembre 1989). *Le problème était dès lors* de savoir si les bâtiments appartenaient à ses occupantes en dissidence ou à l'ordre religieux auquel celles-ci avaient adhéré avant la rupture. *Le Conseil d'Etat ayant* opté pour le second terme de l'alternative, les religieuses orthodoxes vont donc maintenant devoir évacuer les lieux.

G. C.

DÉFENSE

A Bordeaux

Un Mirage-2000 destiné à Abou Dhabi s'écrase au décollage

Un avion de combat Mirage-2000 destiné aux forces armées de l'émirat d'Abou Dhabi, s'est écrasé au décollage, lundi 15 janvier, à Bordeaux-Mérignac, d'où il venait de quitter les usines de son constructeur, le groupe Dassault. Le pilote, un aviateur du pays client, est mort dans l'accident.

L'appareil faisait partie de deux détachements, de sept avions au total, qui allaient être livrés à Abou Dhabi, qui a commandé trente-six Mirage-2000 de défense aérienne. Déjà, dix exemplaires ont été précédemment livrés à cet émirat du Golfe. Le pilote tué n'en était pas à son premier convoyage de Mirage vers son pays. On ignore encore les causes de cet accident, qui est survenu en bout de piste d'envol.

Abou Dhabi avait réglé, l'été dernier, son contentieux avec le constructeur, dû au fait que selon le client considérait que les avions produits par Dassault ne correspondaient pas aux conditions du contrat. En particulier, l'émirat souhaitait que ses Mirage soient capables d'emporter, à la place des équipements français de Matra, un armement de conception américaine et italienne.

THÉATRE

Le quart-monde sur scène

Marcel Bozonnet, dirige des jeunes comédiens dans « Scènes de la grande pauvreté » d'après un livre de Sylvie Péju.

Roi chez Claudel, valet chez Congreve, secrétaire d'Etat chez Goethe, bientôt pape dans *la Vie de Galilée* de Brecht qu'Antoine Vitez monte à la Comédie Française : Seul le Français, dit Marcel Bozonnet, peut permettre à un comédien de jouer une telle palette de rôles au cours d'une seule saison. Il en est sociétaire depuis 1986. Un statut confortable, un bel et incessant apprentissage du métier affirme t-il. Mais depuis toujours, ce comédien formé à l'école de la *décentralisation* aime mener parallèlement d'autres aventures.

Il a tourné l'été dernier *la Désenchantée* avec Benoît Jacquot. Il fut le directeur de théâtre dansant et délicieusement trouble du *Public* de Llorca, spectacle inaugural de Jorge Lavelli au Théâtre de la Colline. Il a créé un festival dans sa ville natale, Semur-en Auxois, et l'a dirigé pendant sept ans. Aujourd'hui, le théâtre de Semur est restauré, le festival vit sa vie, et Marcel Bozonnet est passé à autre chose.



Claude Perron dans « Scènes de la grande pauvreté » mis en scène par Marcel Bozonnet.

MARC ENGUERAND

Un jour, par hasard, dans une librairie, un titre a retenu son regard ;*Scènes de la grande pauvreté*. Il a acheté le livre de Sylvie Péju, (1), une sorte de saga avec autant de tromperies, coucheries, mauvais coups et amours familiaux possessifs que dans *Dallas*. Mais la vie de Mémène, Bébert, Ginette, Bozo et les autres se déroule entre alcool, drogue, coupures de courant et prison, dans une cité de transit, où Sylvie Péju, alors journaliste à *Libération* avait enquêté pendant plusieurs années.

Un des ses anciens élèves de la rue Blanche a signalé que le premier festival placé sous l'égide de Médecins du monde à Nantes cherchait un sujet théâtral proche de la réalité, bien connue de l'association. Il a tout de suite pensé à ces *Scènes de la grande pauvreté*. Il a réuni onze jeunes comédiens, anciens élèves pour la plupart, et le spectacle a été créé à Nantes en juillet 1989. Le festival a fait faillite, personne n'a été payé. Pour la reprise à Gennevilliers, Marcel Bozonnet s'est glissé dans la peau de l'homme à tout faire, un rôle qu'il avait abandonné : gestion, direction artistique, recherche de subventions.

« *On ne voit pas l'horreur, on entend le cri* » : Marcel Bozonnet a pensé à cette phrase du peintre Francis Bacon en travaillant *Scènes de la grande pauvreté*. Il a voulu, en évitant tout réalisme, déjouer l'écueil du pathos, du misérabilisme et laisser la tristesse contenue dans la langue parler d'elle-même. Chaque élément du spectacle est théâtralisé au maximum. Caroline Marcadé a chorégraphié le chaos physique, l'énergie de ces corps habités par le désir – de violence, de sexe, d'alcool. Les décorateurs, Katia Oudot et Philip Corteyn, ont dessiné une sorte d'immense piscine carrée peu profonde, au fond orangé et tout se joue dans l'eau, à mi-jambe. Chaises, assiettes, télévision, en plastique coloré ont un petit côté design bon marché qui ne fonctionne pas avec le propos.

Rien ne colle et les comédiens, malgré des silhouettes bien vues, ont du mal à porter le fardeau et le rythme de cette langue brouillée d'où le sordide déborde de toutes parts : sordide de la vie, avec ses faits bruts, sordide de l'âme aussi, car les pauvres de Sylive Péju nous font grâce de leur dignité, une idée de riche, dit-elle. Les dialogues sont quasi inaudibles. Seuls parfois, les monoloques atteignent une force, car on y entend un destin y charrier ses scories. La musique encore, d'Enrico Macias ou d'Olivier Messiaen, aide acteurs et spectateurs à sortir la tête de l'eau. Cette aventure, certes généreuse, ambitieuse au sens noble du mot, prouve cependant qu'on ne fait pas théâtre de tout, surtout pas de la vie à l'état brut, pauvre ou riche.

ODILE QUIROT

(1) Ed du Seuil, 1985.

▶ **Jusqu'au 11 février. Théâtre de Gennevilliers. Tél. :47-93-26-30.**

MUSIQUE

Les rideaux blancs de la mélancolie

Un « Eugène Onéguine » poétique et digne par le Maly de Leningrad

Deuxième spectacle venu du Maly au Théâtre des Champs-Elysées, *Eugène Onéguine*, de Tchaïkovski, reflète, comme *Boris* (*le Monde* du 14 janvier), l'excellence de la troupe comme des équipes techniques et artistiques. Mais on est d'abord sensible à l'atmosphère prenante de ce drame romantique, décoré avec des moyens si ingénieux et poétiques par Semion Pastoukh : des rideaux de coton transparent qui prennent des formes sans cesse renouvelées pour imager des bosquets, la chambre de Tatiana, une forêt, le grand salon des Larine (en largeur) ou celui des Grémine (en profondeur), et la salle de bal avec ses colonnes autour desquelles tournoient les couples ravissants de la polonaise. Une féérie de décors qui s'accorde avec la délicatesse et la mélancolie de la musique. Et dans la scène déchirante du duel, à l'aube, le blanc n'est-il pas aussi *une couleur de deuil* ?

Ici encore le metteur en scène Stanislav Gaoudassinski dispose à merveille ses groupes de paysans, d'invités ou de danseurs, qui évoluent avec naturel tout en suivant au plus près le cours de l'action et la moindre suggestion du texte de Pouchkine, comme le surtitrage si opportun nous permet de le constater.

Dans un spectacle de troupe si parfaitement codifié, les performances personnelles des artistes peuvent paraître un peu neutralisées par la haute tenue de l'ensemble. Le style, le lyrisme, le sens de l'œuvre, sont en tout état de cause respectés, exaltés.

Pourtant la belle Tatiana sage et sérieuse de L. Tchernyk, admirable de pudeur et de renoncement, voix très *pure, ferme et diaphane*, ne peut nous faire sentir, comme la Vichnevskaïa d'il y a vingt ans, le tempérament de feu, l'audace des timides et des grandes amoureuses qui lui ont permis de commettre un acte aussi incroyable que sa lettre à Onéguine.

Mais peut-être l'Onéguine d'Alexandre Nenadovski n'est-il pas non plus homme à faire sortir de ses gonds une honnête femme... Impeccable baryton, excellent style, éducation soignée, mais guère de vibration intime. La scène finale reste très en deçà de l'émotion qui gorge la musique.

En revanche, Lenski est fort bien distribué en Nicolaï Ostrovski, jeune coq pas très sûr de lui et qui pousse sa voix pour s'affirmer, comme il lance son défi devant tout le monde, avant de s'abandonner à son destin en un dernier air où son timbre comme apaisé et son style dépouillé nous touchent profondément.

Dans cet ensemble très homogène, distinguons symboliquement la Nourrice (M. Kouznetsova), à la voix et au jeu exquis, tout parfumés de la Russie campagnarde, comme les motifs populaires que lui confie Tchaïkovski, pour un clin d'oeil, peut-être, à Moussorgski. Un coup de chapeau spécial au chorégraphe (Dolgouchine), au chef des coeurs (Travkine) et à l'orchestre, très dramatique, mais qui n'a pas retrouvé sous la direction de Ionas Aleksa, toute sa richesse sonore et sa subtilité.

JACQUES LONCHAMPT

▶ **Théâtre des Champs-Elysées. Tél. : 47-20-36-37. Prochaines représentations les 20, 24 et 28 janvier (19 h 30).**

□ **M. Rocard aux rencontres « Afrique en création ».** – Un forum d'artistes africains et européens, le premier de la sorte organisé à une grande échelle en trente ans de coopération entre la France et l'Afrique, a été ouvert lundi 15 janvier au palais de Chaillot à Paris en présence du premier ministre Michel Rocard, qui a exalté le rôle de la culture comme ressort du développement. « *Ce qu'on appelle le développement est d'abord culturel et la culture est à l'origine du développement, qui n'en est que l'accompagnement* », a déclaré M. Rocard à plusieurs centaines de participants venus de tous les pays francophones d'Afrique, ainsi que d'Angola et du Nigéria.

CULTURE

EXPOSITIONS

Le tombeau de Villiers

Pour honorer la mémoire de Villiers de l'Isle-Adam une évocation-capharnaüm du plus curieux effet

« Cette étrange bibliothèque était un trésor de livres rares et curieux, de manuscrits extraordinaires et de documents inconnus (...) De poudreux in-folio, cerclés de fer, contenaient, d'après leurs titres inquiétants, les plus profondes et les plus anciennes hypothèses au sujet de la récente apparition de l'humanité sur le globe. Ces archives étaient inappréciables et contenaient des secrets tout particuliers ».

Par coïncidence, la description de la « bibliothèque inconnue » écrite par Villiers de l'Isle-Adam au chapitre VII d'*Isis* s'applique assez exactement aux salles de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris où l'on commémore, avec une année de retard cependant, le centenaire de sa mort.

Il ne manque ni manuscrits, ceux des œuvres théâtrales et romanesques de Villiers, ceux des correspondances reçues ou envoyées, ni livres rares. Pour peu que l'on ait quelque propension au fétichisme bibliophilique, une édition des *Contes cruels* dédicacée à Mallarmé, « *meilleur* » et « *seul* » ami, et un volume adressé à Huysmans sont autant de reliques attendrissantes, d'autant que les deux écrivains furent les exécuteurs testamentaires de Villiers.

Quant aux documents et aux archives, impossible d'en établir l'inventaire tant il y a de feuillets de généalogie, d'actes officiels, de comptes obscurs et de brouillons à désespérer le plus têtu des décrypteurs. Les uns sont de l'écriture de Villiers. D'autres se rapportent à lui par allusion et le visiteur a de la peine à démêler la raison de leur présence. Il ne lui reste plus alors que le plaisir d'observer que Léon Bloy avait peu de talent pour la calligraphie ou que l'époque aimait le papier à lettres bleu, qui pâlit avec les ans.

Gravures et peintures s'interprètent avec moins de peine. Ce sont des portraits, lithographiés, gravés, caricaturés, dessinés à la plume et au crayon, photographiés parfois, des portraits de toutes espèces en somme, les uns anonymes, les autres signés de Manet. Théophile Gautier, dont l'effigie n'a eu droit qu'à une place médiocre dans l'escalier, apparaît enturbanné et barbu comme un brahmane. Sa fille Judith a de plaisantes rondeurs. Des Mallarmé moustachus et des Villiers au front de penseur figurent un peu partout.

Certains sont l'œuvre du peintre contemporain Messagier – ce ne sont pas les meilleurs. Des images de la *Tentation de saint Antoine*, selon Redon, une *Salomé* à l'aquarelle de Moreau et deux huiles de Fantin-Latour, symbolistes et confuses comme il se doit, complètent la galerie des illustrations afin de créer l'« atmosphère » des années 1880, qui furent celles de la gloire et des malheurs de Villiers. Il se peut qu'il manque à cette évocation quelques contemporains, tels Gauguin et Paul Baudry, le décorateur de l'Opéra, auquel Villiers consacra son seul article de critique d'art.

Il y manque plus encore quelque chose comme un ordre, une organisation, un système d'accrochage des documents et des œuvres. Que l'on refuse de tomber dans le didactique, soit. Mais de là à garnir les vitrines au point de les faire ressembler à l'éventaire d'un bouquiniste des quais, bien fourni en volumes de chez Charpentier, il y a de la marge... Rendre hommage à Villiers, l'un des hommes-pivots de la période, homme de théâtre, de contes et de presse, donnait l'occasion d'évoquer la remarquable connivence des écrivains et des peintres parisiens à l'âge du naturalisme et du symbolisme. L'occasion n'a pas été saisie.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée, *jusqu'au 3 février.***

PATRIMOINE

Grandes manœuvres aux Invalides

Une exposition préfigure le musée des plans-reliefs Un rapport préconise la transformation de l'ensemble des bâtiments en lieu de mémoire

En 1707, une escadre anglaise remonte la Gironde en direction de Bordeaux. A la hauteur de Blaye, un fort construit au milieu de l'estuaire arrête sa progression. Sur la batterie, toutes les pièces d'artillerie tirent en même temps. Les navires font demi-tour mais le fort s'enfonce de 2 mètres, d'un coup. Cette construction, en effet, n'est pas fondée, mais « posée » sur un treillis de bois jeté sur un terrain bourbeux. Sa muraille a nécessité une acrobatique construction en colimaçon pour répartir le poids des pierres de façon équitable. En dépit de ces événements, le fort Paté est toujours visible au milieu de l'eau, à demi dissimulé par un rideau de végétation.

Il l'est également aux Invalides – réduit au 1/187[e] – où une grande salle est consacrée aux fortifications du littoral français. Cherbourg, Saint-Martin-de-Ré, Belle-Ile, Saint-Malo, le château d'If, sont passés en revue grâce à la science de Nicolas Faucherre qui « rode » ainsi, par une série d'expositions temporaires, le futur musée des plans-reliefs.

Approfondir certains thèmes

Ces expositions devront intéresser les afficionados de la fortification, mais aussi tous ceux, beaucoup plus nombreux, que l'architecture et l'urbanisme passionnent. On ne répétera jamais assez que ces maquettes urbaines sont les seuls instruments à notre disposition pour découvrir, en trois dimensions, l'état des villes et des paysages aux dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles.

Rien n'a échappé à la minutie de ceux qui les ont conçues et exécutées. La forme exacte de chaque maison, le profil d'une fontaine, la découpe des clochers, l'implantation des moulins, les alignements d'arbres, la variété des cultures, tout est fidèlement reproduit. On peut ainsi voir que Saint-Martin-de-Ré était cerné de vignes, alors que cette végétation était absente des environs de Perpignan, sujet de la prochaine exposition. Ces manifestations ont un triple but : approfondir certains thèmes (les forts du littoral, l'environnement des cités ou l'œuvre d'un ingénieur) présenter des monographies consacrées à des villes (l'évolution et le développement de l'urbanisme) et bien sûr relancer ainsi l'intérêt de la collection permanente.

Le futur musée des plans-reliefs disposera de 6 500 mètres carrés dans les combles de l'hôtel des Invalides, certaines pièces comme Brest ou Cherbourg couvrant plus de 150 mètres carrés d'un seul tenant. Mais les crédits nécessaires à son ouverture (90 millions de francs environ) tardent à être débloqués. Certains affirment même qu'ils sont, en partie, affectés à d'autres tâches : la réfection du dôme des Invalides, par exemple. Une information formellement démentie par Christian Pattyn, responsable du futur musée. « *Celui-ci ouvrira par tranches*, précise-t-il, *mais il faut d'abord aménager les combles de la chapelle Saint-Louis, une opération délicate et onéreuse qui devrait démarrer à la fin de l'année.* »

Le musée sera constitué d'immenses plateaux qui permettront toutes les combinaisons muséographiques. Les villes-maquettes seront présentées selon un ordre historique, de Louis XIV au Second Empire. Chacune d'entre elles pourra être appréhendées comme un bel objet, mais des espaces thématiques expliqueront également l'intérêt de ces plans-relief, d'un point de vue politique (constitution des frontières de la France), militaire (évolution des techniques de l'attaque et de la défense), spatial (les problèmes posés par la troisième dimension), urbanistique (la connaissance du milieu urbain), et rural (l'étude de la périphérie des villes, la modification du paysage et des cultures). Une série d'« événements » sacrifiera à l'audiovisuel, gage d'une indispensable modernité : le siège de Namur comme si vous y étiez, une visite musicale du Mont-Saint-Michel et une plongée dans les entrailles du château-trompette de Bordeaux.

« Louvre de la défense »

Mais au-delà du musée des plan-reliefs, c'est tout l'avenir de l'hôtel des Invalides qui se pose alors que la restauration d'une grande partie des bâtiments est achevée (dorure du dôme, consolidation des toitures, excavation des douves du côté de l'avenue de Tourville et du boulevard des Invalides, destruction des baraquements parasites et aménagement des jardins au sud).

La première vocation du chef-d'œuvre de Libéral Bruant et de Jules Hardouin-Mansart était hospitalière. Elle demeure : l'établissement qui accueille les grands blessés a été récemment modernisé. La chapelle est devenue, très tôt, une sorte de Panthéon pour les militaires, de Turenne à Napoléon en passant par tous les maréchaux de France et de Navarre. Cette affectation est encore à l'ordre du jour. Mais différents services du ministère de M. Chevènement occupent encore un bon tiers du quadrilatère que certains verraient volontiers transformer en « Louvre de la défense ».

Il est vrai qu'un projet d'extension du musée de l'armée est étudié au ministère. Un rapport a été demandé, selon *le Canard enchaîné* à Antoine Lefébure qui préconise la création d'un grand musée de l'histoire de France. Mais l'administration militaire ne l'entend pas toujours de cette oreille.

Le SGDN (secrétariat général de la défense nationale), qui dépend du premier ministre, a d'ailleurs entrepris de gros travaux souterrains, du côté de l'avenue de Latour-Maubourg. Il serait néanmoins logique que ces bâtiments prestigieux renoncent définitivement à la pisseuse livrée administrative qui orne encore certains de ses interminables couloirs. Pour devenir un lieu de mémoire.

EMMANUEL DE ROUX

▶ **Forts du littoral, hôtel des Invalides. Jusqu'au 30 avril.**

Les grands prix d'architecture

M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, a décerné, *sur proposition de différents jurys*, quatre grands prix nationaux dans le domaine de l'architecture.

● ***Grand prix national d'architecture* : Francis Soler.** Ce jeune architecte (quarante ans), qui a encore relativement peu construit, a été lauréat du concours du Centre de l'image informatique du CNRS à Marne-la-Vallée (1986), où il avait auparavant réalisé des logements et des équipements sociaux. Il a remporté l'année suivante le concours de l'école d'architecture de Paris-Villemin. Il a également signé une école maternelle et un immeuble des bureaux à Paris. Enfin, c'est l'un des cinq finalistes du futur Centre des conférences internationales, quai Branly à Paris (*le Monde* du 16 janvier).

● **Grand prix de l'urbanisme et de l'art urbain : Jean-François Revert.** Né en 1942, Jean-François Revert a été chargé d'études à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (de 1968 à 1972). En 1973, il crée la maison de l'urbanisme à Paris. En 1978, il anime la toute nouvelle agence d'urbanisme de Saint-Malo. Depuis 1983, il se consacre à des projets de réorganisation urbaine (ZUP Argentine à Beauvais, Tour de Maurepas à Rennes, quartiers des Chamards à Dreux).

● **Grand prix de la critique architecturale : Frédéric Edelmann.** – Ce prix avait déjà été décerné, de manière collective, en 1982, à l'équipe de la rubrique architecturale du *Monde* (Michèle Champenois, François Chaslin, André Chastel, André Fermigier, Frédéric Edelmann et Jacques Michel). En primant, cette année, notre collaborateur Frédéric Edelmann, le jury a estimé : « *Par ses prises de positions courageuses, la liberté de son expression, la vivacité de son langage, Frédéric Edelmann participe efficacement au débat sur l'architecture auprès d'un large public.* »

● **Grand prix de la promotion de l'architecture : Fondation Claude-Nicolas-Ledoux d'Arc-et-Senans (Doubs).** – *Créée en 1972*, la Fondation fait revivre le site de la saline royale à partir d'un projet culturel contemporain. A côté du centre international de réflexion sur le futur, elle a créé, en 1986, un centre international de l'architecture, lieu de promotion de l'architecture contemporaine. Sa politique d'expositions et de rencontres est particulièrement active. La librairie de la Saline est l'une des plus complète dans le domaine de l'architecture.

Invalides

)lans-reliefs emble des bâtiments

:ion du paysage et des cultures) Une série d'« événements » sacrifiera à l'audiovisuel, gage d'une indispensable modernité : le siège de Namur comme si vous y étiez, une visite musicale du Mont-Saint-Michel et une plongée dans les entrailles du château-trompette de Bordeaux.

« Louvre de la défense »

Mais au-delà du musée des plans-reliefs, c'est tout l'avenir de l'hôtel des Invalides qui se pose alors que la restauration d'une grande partie des bâtiments est achevée (dorure du dôme, consolidation des toitures, excavation des douves du côté de l'avenue de Tourville et du boulevard des Invalides, destruction des baraquements parasites et aménagement des jardins au sud).

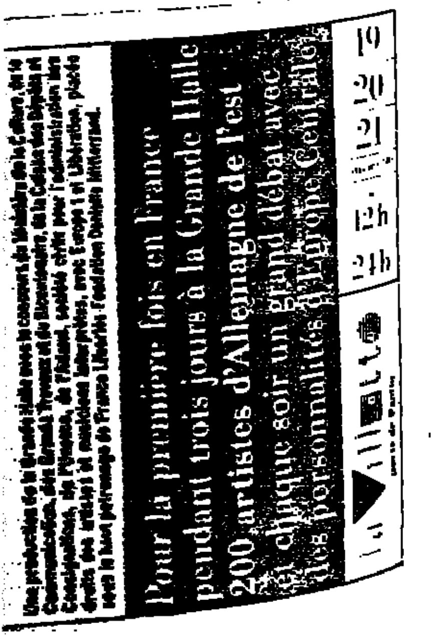
La première vocation du chef-d'œuvre de Libéral Bruant et de Jules Hardouin-Mansart était hospitalière. Elle demeure : l'établissement qui accueille les grands blessés a été récemment modernisé. La chapelle est devenue, très tôt, une sorte de Panthéon pour les militaires, de Turenne à Napoléon en passant par tous les maréchaux de France et de Navarre. Cette affectation est encore à l'ordre du jour. Mais différents services du ministère de M. Chevènement occupent encore un bon tiers du quadrilatère que certains verraient volontiers transformer en « Louvre de la défense ».

Il est vrai qu'un projet d'extension du musée de l'armée est étudié au ministère. Un rapport a été demandé, selon *le Canard enchaîné* à Antoine Lefébure qui préconise la création d'un grand musée de l'histoire de France. Mais l'administration militaire ne l'entend pas toujours de cette oreille.

Le SGDN (secrétariat général de la défense nationale), qui dépend du premier ministre, a d'ailleurs entrepris de gros travaux souterrains, du côté de l'avenue de Latour-Maubourg. Il serait néanmoins logique que ces bâtiments prestigieux renoncent définitivement à la pisseuse livrée administrative qui orne encore certains de ses interminables couloirs. Pour devenir un lieu de mémoire.

EMMANUEL DE ROUX

▶ Forts du littoral, hôtel des Invalides. Jusqu'au 30 avril.



Le Monde

SCIENCES ◆ MEDECINE

Engendrer après la mort

Pour la deuxième fois en France, une veuve en appelle à la justice pour récupérer le sperme congelé de son mari. Or, celui-ci est mort du sida...

CE sera dans quelques mois, devant le tribunal de grande instance d'une ville du Sud-Ouest, une grande première médico-légale en même temps qu'un événement médiatique assuré : pour la deuxième fois en France, une femme fait appel à la justice pour récupérer les paillettes de sperme congelé de son mari décédé. Et, aux difficultés prévisibles – les CECOS (Centres d'étude et de conservation du sperme) refusent de restituer le sperme aux veuves qui en font la demande, – s'ajoute ici le fait que l'homme est mort du sida.

Tout est donc réuni pour faire de cette affaire un imbroglio éthique, médical et judiciaire sans précédent. *Elle vient aussi, à sa manière*, témoigner de l'inquiétant vide juridique actuel, conséquence de l'absence de toute législation dans le champ de la bioéthique et de la diffusion continue des techniques de procréation médicalement assistée que les pouvoirs publics ne semblent pas véritablement soucieux d'endiguer. *(Voir encadré.)*

L'affaire commence le 10 septembre 1985 lorsqu'on procède à l'ablation chez M. G. (son épouse souhaite aujourd'hui conserver l'anonymat) d'un testicule pour lequel on suspecte une lésion cancéreuse. Les examens anatomo-pathologiques ayant confirmé l'hypothèse du diagnostic, le patient décide, début octobre, de procéder à un dépôt de sperme auprès du CECOS de la région. Les CECOS ont en effet développé depuis une dizaine d'années la pratique de l'autoconservation par congélation de sperme pour les personnes qui sont amenées à suivre un traitement anticancéreux dont les effets stérilisants sont parfaitement connus.

Quelques semaines plus tard, M. G. subit une seconde intervention au cours de laquelle il reçoit plusieurs flacons de sang. Deux ans plus tard – en juin 1987, – il découvre qu'il est séropositif. Inquiet des conséquences de cet état, pour son dépôt de sperme, il interroge ses médecins.

En janvier 1988, on lui répond que rien, en l'état actuel de la technique, ne permet de dire si un sperme conservé par congélation peut, ou non, être vecteur de l'infection. On lui conseille aussi, après analyse du dossier par la commission d'éthique de la fédération des CECOS, d'attendre quelque temps – deux ans, – délai durant lequel, espère-t-on, une méthode pourra être mise au point pour « désinfecter » un sperme potentiellement contaminé. On lui précise, enfin, qu'en toute hypothèse l'utilisation de son sperme en l'état représenterait *« un risque non négligeable »* vis-à-vis de son épouse mais aussi vis-à-vis de l'enfant qui pourrait être ainsi conçu.

M. G. devait décéder du sida en juillet dernier. Quelques jours après sa mort, sa veuve effectuait une démarche auprès de Mᵉ Dominique Labbé, avocat au barreau de Paris, pour obtenir restitution des paillettes. L'huissier dépêché près du CECOS concerné se vit alors répondre qu'une telle restitution ne pouvait être envisagée compte tenu du décès de celui qui avait effectué le dépôt. Mᵐᵉ G. maintenant formellement sa demande, l'affaire devrait être jugée dans quelques mois.



Le 1ᵉʳ août 1984, le tribunal de grande instance de Créteil ordonnait la restitution à Mᵐᵉ Corinne Parpalaix, vingt-deux ans, des paillettes de sperme de son mari décédé.

Si l'on met à part les difficultés soulevées par le sida, ce douloureux conflit n'est pas sans rappeler celui qui, en août 1984, avait opposé Mᵐᵉ Corinne Parpalaix à la Fédération française des CECOS. Il s'agissait, là aussi, d'un dépôt de sperme à la suite d'un cancer du testicule et d'une veuve souhaitant, coûte que coûte, une insémination artificielle *post-mortem* (*le Monde* des 29 juin et 3 août 1984). L'affaire fut jugée le 1ᵉʳ par le tribunal de grande instance de Créteil qui ordonna alors au CECOS du Kremlin-Bicêtre de restituer à Mᵐᵉ Parpalaix, vingt-trois ans, les paillettes de sperme de son mari décédé en décembre 1983.

Présidé par M. Albert Daussy, le tribunal avait pris garde de fixer d'étroites limites au problème qui lui était posé, refusant notamment d'aborder la question de l'insémination *post-mortem* – qui restait, selon lui, *« du seul domaine de la conscience de la veuve et de celle de son médecin »* – comme celle de la filiation de l'enfant à naître, se bornant à la restitution des paillettes.

Définissant le sperme non pas comme une chose pouvant être objet de commerce mais comme *« une sécrétion contenant le germe de la vie et destinée à la procréation d'un être humain »*, le tribunal avait alors estimé que le contrat passé entre déposant et CECOS imposait à ce dernier l'obligation *« de conservation et de restitution au donneur ou de remise à celle à qui le sperme était destiné »*.

La Fédération française des CECOS ayant décidé de ne pas faire appel, le sperme fut remis à la veuve, mais aucune des trois inséminations effectuées ensuite avec les paillettes ne fut suivie de gestation.

La loi ne protège que l'enfant vivant

Afin de prévenir d'autres conflits similaires, les CECOS décidèrent, après le jugement de Créteil, de faire signer aux hommes souhaitant une autoconservation un texte dans lequel il est précisé que la restitution des paillettes ne pourra être faite qu'au *« dépositaire présent ou consentant »*.

« Notre position est claire et n'a nullement varié, explique le professeur Jacques Lansac, président de la Fédération des CECOS. *Le dépôt de sperme est effectué par un homme qui nous demande de le conserver. Lui seul peut décider du fait de le reprendre. Nous comprenons les raisons qui peuvent conduire une veuve, souvent accompagnée de sa belle-famille, à demander la restitution, mais les règles éthiques que nous nous sommes fixées, et que l'on peut critiquer, nous interdisent d'y répondre de manière favorable. Nous nous interdisons aussi de détruire ce sperme après le décès de l'homme parce qu'il n'y a, fort malheureusement, pas de loi en la matière et que l'on pourrait, si nous le faisions, toujours nous accuser d'abus de pouvoir médical. Sur le fond, l'absence de loi conduit à l'affrontement du droit et de notre déontologie. »*

Pour Mᵉ Labbé, qui travaille sur ces questions au sein du Parti socialiste, deux problèmes sont posés : celui de la valeur du document signé par M. G., mais aussi, si celle-ci était reconnue, celui de son caractère irrévocable. Pour ajouter à sa complexité, le dossier contient le texte d'un médecin légiste, expert national, qui, après avoir examiné le malade quelques semaines avant sa mort, certifie qu'il a exprimé – non il est vrai sans quelques difficultés – sa volonté de revenir sur le document signé en 1985.

L'autre particularité de cette affaire concerne évidemment le problème du sida, une question d'autant plus difficile que la date de la contamination semble ne pas être connue. M. G. était-il séropositif au moment du dépôt de sperme ? Ne l'est-il, au contraire, devenu qu'ensuite, après la transfusion sanguine de la fin du mois d'octobre 1985 alors même qu'à cette période le dépistage systématique des donneurs était en place ?

« On objectera bien sûr l'intérêt de la femme, explique Mᵉ Labbé. *Or, au nom de quelle règle juridique ou morale pourrait-on interdire de disposer librement de son corps ? Quant à l'intérêt de l'enfant à naître, il convient de rappeler que la loi ne protège que l'enfant vivant et viable. »*

Mᵉ Catherine Paley-Vincent, qui assure la défense des CECOS, rappelle que, contrairement à ce que l'on avait craint à l'issue de l'affaire Parpalaix, il n'y a pas eu recrudescence des demandes d'insémination *post-mortem*. On n'en recense qu'une dizaine dont aucune n'a pris de dimension judiciaire.

« Sans revenir sur les règles éthique que se sont fixées les CECOS, explique-t-elle, *il faut savoir que le projet d'enfant est susceptible de variation avec le temps. On sait aussi que le mariage est dissous par la mort comme par le divorce. Quelle serait l'attitude d'un tribunal devant une femme réclamant le sperme de l'homme dont elle aurait divorcé ? »*

JEAN-YVES NAU

Procréation agréée

Les activités de PMA (procréation médicalement assistée) vont-elles faire en France l'objet d'une réglementation effective ? Inquiets de la diffusion extrêmement rapide de ces nouveaux traitements de la stérilité et conscients des conséquences éthiques et économiques de ce phénomène, les pouvoirs publics avaient, par voie de décret, mis en place un système d'agrément et de contrôle censé devoir pallier les risques de dérive.

Créée par Michèle Barzach, alors ministre de la santé, la Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction avait en 1988 examiné près de quatre cents dossiers. Après publication d'un arrêté précisant qu'un centre de PMA devait correspondre à cent vingt-cinq mille femmes en âge de procréer, le ministre de la santé avait retenu une liste de soixante-quatorze équipes publiques et privées agréées.

Une décision qui avait provoqué de très vives critiques dans le corps médical spécialisé. Or, un an plus tard, tout se passe comme si cette liste n'avait jamais été publiée.

Plusieurs dizaines de centres privés, non agréés, ont depuis engagé des actions devant les tribunaux administratifs, et dans plusieurs cas des *« sursis à exécution »* ont été accordés, le ministère décidant alors de faire appel de la décision.

On a ainsi progressivement évolué vers une situation totalement anarchique où, en pratique, chacun peut créer sa structure de PMA avec les risques que comporte pour les couples stériles la mise en œuvre de ces pratiques par des équipes n'ayant jamais fait la preuve de leur compétence. Dans le même temps, plusieurs membres de la Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction ne cachent plus leur très vif mécontentement.

« Non seulement les agréments de centres de PMA ne sont pas respectés, mais les listes des agréments pour les laboratoires de fécondation in vitro *et pour les banques de sperme n'ont jamais été publiées*, confient-ils. *Rien n'est fait pour mettre un terme aux incohérences administratives auxquelles nous devons faire face, et nos propositions pour l'enseignement de la médecine de reproduction restent totalement lettre morte. »*

On ne conteste pas au ministère de la santé l'urgence d'une *« mise au point »*. Si la recherche d'un accord (l'établissement de convention entre une équipe agréée et d'autres) est toujours souhaitée, on indique aussi qu'une circulaire ministérielle devrait être prochainement adressée à l'ensemble des préfets et des directions départementales de l'action sanitaire et sociale.

Après accord du ministère des finances quant au remboursement des actes de biologie (à hauteur de quatre tentatives de procréation par couple), ce texte devrait notamment préciser la conduite à tenir en cas de poursuite de leur activité par des équipes non autorisées. Le problème pourrait alors rapidement se poser pour certains établissements privés dont les activités de PMA ne seraient plus prises en charge par la Sécurité sociale et où la responsabilité des médecins serait personnellement engagée.

J.-Y. N.

Surgénérateurs-poubelles

Superphénix et ses semblables permettront-ils un jour d'éliminer les déchets nucléaires à vie longue ?

VOUES aux gémonies par les écologistes, les surgénérateurs pourraient peut-être contribuer à sauvegarder l'environnement en brûlant les déchets nucléaires à vie longue (ou « actinides »), qui restent dangereux pendant plusieurs milliers, ou même millions d'années. Les Américains y songent et les Japonais tentent d'entraîner les pays de l'OCDE dans un ambitieux programme de recherche à ce sujet. Les experts en gestion des déchets, en revanche, sont sceptiques. L'idée est en tout cas séduisante.

Les actinides (neptunium, américium, *curium*) ne représentent qu'une faible proportion des déchets nucléaires. Le combustible irradié sortant des centrales n'en contient que 700 grammes par tonne, et sur les 850 000 mètres cubes de déchets qui, à la fin du siècle, auront été accumulés depuis les débuts de l'ère nucléaire, 48 000 tonnes seulement en comporteront des quantités significatives. Mais ces substances, proches du plutonium, n'en sont pas moins extrêmement encombrantes ; la demi-vie du neptunium, c'est-à-dire le temps nécessaire pour que sa radioactivité diminue de moitié, est de deux millions d'années, celle de l'américium quatre cent cinquante ans. Or les normes de sûreté veulent que l'on attende dix demi-vies avant de considérer une substance radioactive comme inoffensive !

S'en débarrasser définitivement serait, évidemment, une solution plus élégante que le stockage en profondeur, cadeau empoisonné aux générations futures. On a envisagé de les envoyer dans le soleil à l'aide de fusées. Dangereux en cas d'échec au lancement. Au laboratoire national d'Argonne, près de Chicago, aux États-Unis, des recherches financées par le « Department of Energy » (DOE), sont en cours pour démontrer la possibilité de « brûler » les actinides avec le combustible dans des surgénérateurs de nouvelle génération. Il s'agit, en réalité de « transmutation », plutôt que d'incinération : les actinides sont, en fait, transformés en éléments radioactifs à plus courte vie sous l'effet du bombardement neutronique. Les Américains sont particulièrement ambitieux, puisque leur programme, intitulé IFR (Intégral Fast Breeder) vise à la mise au point de sites complètement autonomes. Un tel ensemble comporterait neuf petits réacteurs à neutrons rapides de 120 mégawatts chacun (de type « Prism » actuellement en cours de mise au point), une unité pour le retraitement, et une autre pour la fabrication du combustible, le tout s'autoalimentant et fonctionnant donc en circuit fermé. Le « programme Omega » japonais est, en revanche, plus large et plus fondamental. La transmutation des actinides ne représenterait qu'une partie d'un ensemble de recherches à long terme portant sur le combustible nucléaire mené, espère-t-on à Tokyo, en collaboration avec les autres pays de l'OCDE.

Toujours des traces dans les déchets

Sur le papier, la destruction des actinides par bombardement neutronique ne pose pas de problème majeur, et les Américains et les Japonais ne sont pas les premiers à y avoir pensé. Français et Européens ont mené des études exhaustives sur le sujet, dans des réacteurs « classiques », des surgénérateurs (des expériences ont eu lieu sur Phénix, à Marcoule), et aussi à l'aide d'accélérateurs de particules. *« Les accélérateurs cassent les noyaux des actinides et permettent d'obtenir des éléments stables ou à courte vie beaucoup plus rapidement que les réacteurs*, explique un ingénieur du CEA. *Mais la faible surface du faisceau (quelques centimètres carrés) rend leur utilisation difficile à l'échelle industrielle. »* Les surgénérateurs sont efficaces eux aussi, plus en tout cas que les réacteurs à eau légère (équipant la plupart des centrales françaises) qui peuvent, au mieux, éliminer autant d'actinides qu'ils en produisent.

Tout irait pour le mieux, donc, si les actinides se laissaient séparer facilement des autres éléments qui composent les combustibles irradiés. Malheureusement, c'est loin d'être le cas. L'atelier « haute activité oxyde » de l'usine de retraitement de La Hague pourrait, en théorie, « sortir » 60 à 95 % du neptunium avec le plutonium et l'uranium des combustibles irradiés. Mais pour l'américium et le curium, très proches chimiquement des autres produits de fission, cela est beaucoup plus difficile. La commission Castaing, chargée par le gouvernement d'une étude sur le retraitement des combustibles irradiés et la gestion des déchets nucléaires, souhaitait dans son rapport, publié en décembre 1982, que des recherches soient menées pour un *« retraitement poussé »* avec séparation des actinides.

« Les études faites depuis ont été plutôt négatives, affirme M. Jacques Bouchard, directeur délégué pour la mission nucléaire du CEA. *Si l'on met en balance l'augmentation des coûts, et celle des petits risques qu'entraîneraient les manipulations supplémentaires, l'intérêt de l'entreprise n'est pas évident. D'autant plus qu'il resterait toujours des traces d'actinides dans les déchets, et que le problème du stockage ne serait donc pas vraiment résolu. »*

Les chercheurs américains du laboratoire d'Argonne tentent de surmonter le problème en travaillant à la mise au point d'un nouveau combustible. Composé non plus d'oxydes d'uranium et de plutonium, mais d'alliage métallique (uranium-plutonium-zirconium), il est beaucoup plus simple à retraiter, et les actinides se regroupent naturellement avec les éléments réutilisables et non avec les produits de fission qui sont des déchets. Hélas, souligne M. Bouchard, le combustible métal a un point de fusion beaucoup plus bas que l'oxyde, et cela risque d'avoir des conséquences gênantes pour la sûreté du réacteur. *« Cela dit, nous suivons les travaux américains avec attention et nous sommes très curieux de voir comment ils aboutiront. »*

En revanche, l'offre japonaise de collaboration sur le programme Omega *« a été accueillie poliment mais sans enthousiasme »*, affirme un expert international. En fait, ajoute-t-il, *« à l'exception des Japonais, tous les spécialistes de la gestion des déchets sont convaincus aujourd'hui que l'enfouissement profond constitue la solution la meilleure et la plus sûre »*. Et d'exprimer un vilain soupçon : les programmes japonais et américain ne seraient rien d'autre qu'une tentative désespérée pour regagner la confiance perdue du public pour le nucléaire, et éviter la dispersion des équipes de chercheurs. C'est sans doute partiellement vrai. Mais la *« veille technologique »* que M. Bouchard avoue pratiquer auprès des Américains montre que tout espoir n'est peut-être pas perdu...

JEAN-PAUL DUFOUR

SCIENCES ◆ MEDECINE

Semences en suspens

Par leurs performances, les variétés de maïs hybrides se sont imposées dans le monde entier. Mais la raison génétique de leur supériorité reste mal connue

L'ÉTÉ dernier, le groupe Limagrain et l'organisme national de recherche scientifique australien (CSIRO) créaient conjointement une entreprise de biotechnologies (*le Monde* du 5 août 1989). Principal objectif du semencier français : exploiter une technique génétique, mise au point par des biologistes australiens, afin d'améliorer sa production de semences hybrides.

Ily a trois mois à peine, la société belge Plant Genetic Systems, spécialisée dans les biotechnologies végétales, annonçait, à son tour, la mise au point d'un nouveau système de production de variétés hybrides (*le Monde* du 27 octobre 1989). Et cette surenchère technologique, sans nul doute, ne fait que commencer. Parce qu'elles permettent de réunir les caractéristiques génétiques les plus intéressantes de deux lignées parentales, et de produire ainsi des variétés plus vigoureuses et de meilleur rendement, les variétés hybrides sont devenues, désormais, l'objectif numéro un de tous les grands semenciers.

La « révolution du maïs », née dans les années 30 aux Etats-Unis sous l'impulsion des sélectionneurs, a ainsi fini par gagner le monde entier : aujourd'hui, tous les maïs commercialisés dans les pays industrialisés sont issus de semences hybrides. Un fabuleux marché, que se partagent quelques dizaines de groupes industriels (l'américain Pionner en tête), détenteurs exclusifs des semences miraculeuses. Les plantes hybrides auxquelles elles donnent naissance ne pouvant en effet se reproduire spontanément sans perdre une partie de leur valeur, l'agriculteur n'a plus la ressource, comme il le faisait autrefois, de mettre une partie de sa récolte de côté pour en faire ses semences de l'année suivante. Il doit, chaque année, les racheter.

S'il ne fait guère de doute que le maïs hybride, profitant d'un contexte agronomique en stagnation et de la « redécouverte » des lois de l'hérédité, s'est imposé au début du siècle pour des raisons économiques autant que sociales *(voir ci-dessous l'article de Jean-Pierre Berlan)*, il paraît tout *aussi difficile de nier*, aujourd'hui, l'amélioration que ces semences ont apportée à la culture de cette céréale. Pourtant, un paradoxe demeure : plus d'un demi-siècle après la percée foudroyante des semences de maïs hybrides, alors même que l'on espère, grâce à elles, obtenir un jour des rendements moyens de 100, voire 200 quintaux par hectare *(contre environ 70 en* 1989), on ne sait toujours pas expliquer le phénomène au plan scientifique. D'où vient la supériorité des hybrides ? Aucun biologiste, aujourd'hui, ne peut répondre précisément à cette question.



MARC RIBOUD/MAGNUM

La révolution du maïs a fini par gagner le monde entier

Dépression consanguine

On sait, en revanche, que le maïs est une plante « allogame », dont le mode de fécondation est essentiellement croisé (1). Chaque plant étant à la fois porteur des organes reproducteurs mâle et femelle, il est toutefois possible, sous contrôle, de féconder les ovules d'un épi par le pollen *porté par le même pied. Mais* après six ou sept générations obtenues de la sorte, les lignées se révèlent nettement plus chétives et médiocres que le plant de départ. De la même façon que, chez l'homme, les croisements consanguins tendent à donner naissance, avec une fréquence accrue, à des individus porteurs d'anomalies congénitales.

Au sein d'une espèce, un même gène peut, en effet, exister sous différentes formes, appelées « allèles ». Or, pour tout couple de gènes allèles, la proportion d'*hétérozygotes diminue de moitié* à chaque génération autofécondée (2). A terme, les deux allèles n'existent plus qu'à l'état homozygote. Appliquée à l'ensemble des gènes, l'autofécondation accroît ainsi la probabilité que des allèles déficients – ou simplement moins performants que d'autres – se retrouvent en deux exemplaires dans la descendance, entraînant finalement ce que l'on appelle la *« dépression consanguine »*.

A contrario, les performances augmentent lorsque la variété est non plus une lignée pure obtenue par autofécondations successives, mais un « hybride de première génération ». Les semences sont alors obtenues en croisant entre elles deux lignées de maïs possédant des qualités complémentaires. Taille plus grande, meilleure résistance aux maladies, plus fort rendement en grains : les plantes auxquelles ces *semences donnent naissance* présentent des caractères supérieurs à ceux des deux parents – phénomène qualifié par les agronomes de « vigueur hybride » ou *d'« hétérosis ». Mais si l'on comprend* aisément, à la lumière de la génétique mendélienne, les inconvénients biologiques de l'« homozygotie maximale », on s'explique moins, en revanche, l'avantage éclatant du « tout hétérozygote ». Comparés à leurs parents, les hybrides de maïs présentent indéniablement une santé florissante. Mais grâce à quels mécanismes ?

La superdominance

Si l'on s'en tient aux lois de Mendel sur la dominance généti*que, il est, certes, facile d'admettre* que les plants de maïs hétérozygotes présentent de bonnes performances – et ce d'autant plus que les lignées parentales *dont ils sont issus sont éloignées* génétiquement. A moins d'être présents chez les deux parents, l'effet des gènes déficients, qui présentent, pour la plupart, un *caractère récessif*, ne se manifeste en effet pas chez les hybrides. Mais comment expliquer la supériorité de ces derniers sur les « bons » homozygotes, dans lesquels *ces mêmes gènes déficients* sont purement et simplement éliminés ? Pour expliquer ce paradoxe, les chercheurs invoquent un deuxième mécanisme : celui de la *« superdominance »*, qui stipule, pour un gène donné, l'avantage de l'état hétérozygote. Le cas le plus célèbre étant celui, chez l'homme, de l'anémie falciforme dans les zones sensibles à la malaria, une maladie sanguine héréditaire due à la présence, dans les globules rouges, d'une hémoglobine anormale (3).

« On connaît aujourd'hui, chez les plantes, une bonne dizaine d'exemples de superdominance génétique, précise André Gallais, qui étudie, depuis plusieurs années, les variétés hybrides à l'unité de recherches en génétique et amélioration des plantes du Moulon (Gif-sur-Yvette). *Et les travaux les plus récents tendent à montrer que ce mécanisme pourrait intervenir au niveau de certains processus biochimiques, comme la synthèse des protéines végétales. »* Mais le phénomène reste difficile à observer, plus encore à généraliser. *« Et la situation se complique encore du fait,* ajoute André Gallais, *que les deux mécanismes – dominance et superdominance – coexistent nécessairement dans toutes les espèces ! »* Un véritable casse-tête génétique, que seuls les nouveaux outils de la biologie moléculaire devraient permettre de résoudre – mais pas avant, sans doute, un certain nombre d'années.

Pour un économiste passionné comme Jean-Pierre Berlan, la situation paraît moins complexe. *« Les gains de rendement qui justifient la technique des semences hybrides pourraient être obtenus sans doute plus rapidement par les méthodes traditionnelles, mais celles-ci n'offrent pas de protection au sélectionneur »*, affirme-t-il. Une opinion sans détours que ne partagent pas, dans l'ensemble, ses confrères biologistes-agronomes. Même si tous s'accordent à penser que les enjeux économiques ont largement prévalu lors de la mise au point des semences *de maïs hybrides*, la plupart ne mettent pas en doute leur supériorité agronomique. *« Grâce à la sélection traditionnelle, on aurait, certes, continué d'améliorer la population de maïs,* reconnaît André Gallais. *Mais une population, même améliorée, est toujours constituée d'un mélange d'hybrides naturels. Et ses performances seront donc toujours inférieures à celles que l'on peut attendre du meilleur de ces hybrides... »*

« On peut toujours rêver de fabriquer une lignée pure qui ne contiendrait que de « bons » gènes, renchérit Pierre-Henri Gouyon, généticien au laboratoire d'évolution et systématique végétales d'Orsay. *Mais quand on sait que les plantes de grande culture contiennent entre dix mille et trente mille gènes différents, un simple calcul statistique ramène rapidement cette probabilité à zéro... »* Quatre-vingts ans après leur « découverte » commerciale, et alors qu'elles se sont – du moins pour le maïs – imposées dans le monde entier, l'explication précise de la supériorité des variétés hybrides n'en reste pas moins à découvrir.

CATHERINE VINCENT

(1) Contrairement au blé, plante « autogame » se reproduisant préférentiellement par autofécondation. Ce qui explique qu'aucune variété hybride de blé, quel que soit le pays, n'ait pu jusqu'à présent être cultivée à une échelle significative.

(2) Partant de deux allèles A et a, et selon les règles de la ségrégation mendélienne, les individus AA et aa donnent, en effet, des individus identiques à eux-mêmes, alors que les Aa donnent moitié de Aa, le reste étant AA pour un quart du total et aa pour le dernier quart.

(3) Les sujets porteurs de deux gènes semblables sont soit normaux mais sensibles à la malaria, soit résistants, mais très anémiés. Seuls les individus portant des gènes différents présentent une certaine résistance à la malaria, sans pour autant être trop handicapés par l'anémie falciforme. Ils sont donc avantagés, pour ce caractère génétique, par rapport à ceux qui portent des gènes semblables.

POINT DE VUE

Le maïs aux grains d'or

UN grain – de blé, de maïs – se présente sous une double forme : c'est une source d'énergie et de protéine, et par conséquent une marchandise destinée à une consommation finale ; c'est aussi le support de l'hérédité, une semence – un « logiciel génétique ». *On connaît les efforts* considérables déployés par les concepteurs de logiciels informatiques pour en éviter le piratage.

Toute production biologique entraînant une multiplication gratuite du logiciel « génétique » et sa diffusion, la protection, en la matière, a pris longtemps des voies détournées et peu sûres. Jusqu'à ce que le maïs hybride, l'*innovation-culte de la recherche* agronomique, permette enfin ce « plombage » du fait variétal.

A l'heure où la généralisation de la production de semences hybrides à la plupart des espèces cultivées paraît possible grâce aux techniques du génie génétique, il est temps de se rendre compte, à travers son histoire, que ce progrès ne doit rien à la philanthropie scientifique.

A partir de 1900, la « redécou*verte »* des lois de Mendel renouvelle l'intérêt pour le double phénomène de dépression consanguine et de récupération de la vigueur en croisement. Le maïs devient un outil de choix *d'étude de la science de l'hérédité.* L'échec de l'amélioration du maïs par les voies classiques conduit en 1909 deux biologistes américains, East et Shull, à utiliser la vigueur hybride en faisant des hybrides de lignées pures.

Une alliance secrète

Cette invention est *« une source puissante de gains économiques »* car l'agriculteur est forcé *« chaque année de retourner à la combinaison originale »*. Cette observation est bien comprise de son auditoire, composé de membres de l'Association américaine des sélectionneurs.

En 1909-1910, les deux biologistes se disputent âprement la priorité d'une découverte qui, en cas de succès, leur ouvre les portes du Panthéon scientifique. Shull a quelques semaines d'avance sur East et doit être crédité de l'idée-clef. Mais East réclame sa part : le Dr Shull, dit-il, *« n'a pas traité la partie théorique ».* Lui-même offre un ensemble complet de la découverte à sa justification théorique. *« Nous devons croire,* écrit-il, *que l'amphimixie* [la reproduction sexuée] *à deux fonctions, la première de recombinaison des caractères héréditaires et la seconde de stimulation au développement. »* East formule quelques vagues conjectures sur les causes de cette stimulation : *« ...des produits chimiques appartenant à différentes souches et entrant en réaction lorsqu'ils sont réunis..., une action biologique semblable à l'ionisation ».* La « théorie » d'East explique bien les deux phénomènes, la perte de vigueur pendant l'autofécondation et sa récupération en croisement. De plus, si l'hybridité est en soi responsable de la vigueur, les hybrides deviennent la seule façon d'améliorer le maïs.

Shull s'abstient d'attaquer son rival. Pourtant, quelle cible ! Un double acte de foi suivi d'un postulat et de quelques conjectures gratuites ! Au contraire, à la fin de l'année *1910*, il lui propose une alliance secrète (qu'il révélera en 1942) *« pour éviter que des controverses personnelles sur la priorité n'empêchent les progrès du programme d'hybridation du maïs »*. Les raisons en sont simples : attaquer la théorie d'East aurait sapé le fondement théorique d'une découverte dont Shull écrit qu'elle lui permet de *« s'élever à lui-même un monument pour des travaux capables de soutenir la comparaison avec ce qui se fait de mieux à l'époque actuelle »*.

D'autre part, une justification théorique puissante est d'autant plus nécessaire que l'invention s'oppose aux principes fondamentaux de la sélection, selon lesquels il faut améliorer à partir des meilleurs, le semblable donnant le semblable.

Enfin, Shull peut d'autant moins dénoncer l'inanité de la théorie d'East qu'en novembre et décembre 1910 paraissent deux articles de biologistes britanniques (Bruce et Keeble et Pellew) *qui montrent, théoriquement* et expérimentalement, que le modèle mendélien de la dominance pourrait expliquer la perte de vigueur en consanguinité et de son regain en croisement. En décembre *1910, Shull* promeut son rival au rang de co-inventeur. Dès lors, les deux crocodiles de la génétique vont s'employer à réduire au silence leurs adversaires.

L'échec patent de l'amélioration du maïs venait alors, il est vrai, à l'appui de la théorie-technique d'East et Shull. Mais la biologie supposée singulière du maïs n'y était pour *rien. On* sélectionnait en effet les variétés pour la beauté des épis, jugés lors de concours immensément populaires qui supposaient un lien entre beauté et rendement. Cette beauté, témoin de l'art *de « purifier le sang des souches »*, faisait vendre les semences primées, tandis que la faculté de produire efficacement, qui ne pouvait être testée qu'*a posteriori*, était très difficile à *démontrer du fait du* « bruit » environnemental. On sacrifiait donc l'utilité sociale, le rendement, à l'exigence, absolue dans nos sociétés, du profit privé.

En privant le paysan de la pos*sibilité de produire* ses propres semences, l'invention des hybrides faisait coup double : elle résolvait définitivement le problème du profit privé et laissait espérer un gain de rendement du maïs, au *moment* même où s'achevait la conquête de terres nouvelles.

Les concours de beauté

En 1920, le ministre de l'agriculture, Henry Cantwell Wallace, lançait un programme massif d'amélioration du maïs par hybrides. Son fils Henry Agard Wallace, un producteur de semences de maïs, joua un rôle essentiel dans cette décision, qui suscitait l'hostilité quasi unanime des sélectionneurs de l'époque. Il fallut donc recruter un corps nouveau de « sélectionneurs-hybrideurs » parmi les élèves d'East à Harvard et d'Emmerson à Cornell (lui-même un élève d'East). Après une quinzaine d'années de travail acharné, les hybrides dépassaient les variétés traditionnelles à pollinisation ouverte (qui n'étaient plus sélectionnées...) par une marge modeste (et vraisemblablement surévaluée) de 7 à 11 %. En tarissant la production de semences de ferme, les terribles sécheresses de 1934 et 1936, l'humidité et le froid de l'été 1935, assurèrent la *percée foudroyante* de l'innovation.

Dès 1926, Henry A. Wallace fondait la société Pioneer, actuellement la plus grande entreprise de semences du monde. Sa carrière politique ultérieure (ministre de l'agriculture de Roosevelt au moment du New Deal, ministre du commerce et vice-président des Etats-Unis) est bien connue.

Dès le *début* du siècle pourtant, l'alternative plus efficace et moins coûteuse de la sélection non hybride – sans profit privé – était ouverte. Les sélectionneurs, privés ou publics, savaient que la *sélection* pour la beauté était contreproductive du point de vue du rendement. Ils avaient montré que l'amélioration du maïs était possible si l'on ne tenait pas compte des critères des concours. Mais le clamer aurait signifié tarir la source de leurs bénéfices. De 1910 à 1913, Mosher, un conseiller agricole, compare systématiquement les rendements obtenus avec des semences de ferme, des semences primées lors des concours, et des semences commerciales. Les résultats sont dévastateurs : les semences de ferme sont très supérieures aux semences primées ou commerciales. Mosher montre que les souches supérieures de semence de ferme conservent leur supériorité d'une année à l'autre. Ces résultats seront publiés en 1962.

Pourquoi des résultats de travaux menés avec le plus grand soin et d'une importance aussi considérable sont-ils publiés avec cinquante ans de retard ? Laissons répondre Henry A. Wallace : *« Il est aisé de comprendre,* écrit-il en 1956, *pourquoi une université d'agriculture en 1912, au moment où les concours de beauté et les juges de concours étaient au sommet des résultats qui auraient mis en cause, aussi peu soient-ils, de leur pouvoir et de leur popularité, ne souhaitait pas publier la valeur de ces concours de beauté. » Mutatis mutandi*, est-il absurde de se demander si cette explication n'est pas valable pour les hybrides depuis maintenant cinquante ans ?

JEAN-PIERRE BERLAN,
directeur de recherche INRA-CEDERS université Aix-Marseille II

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

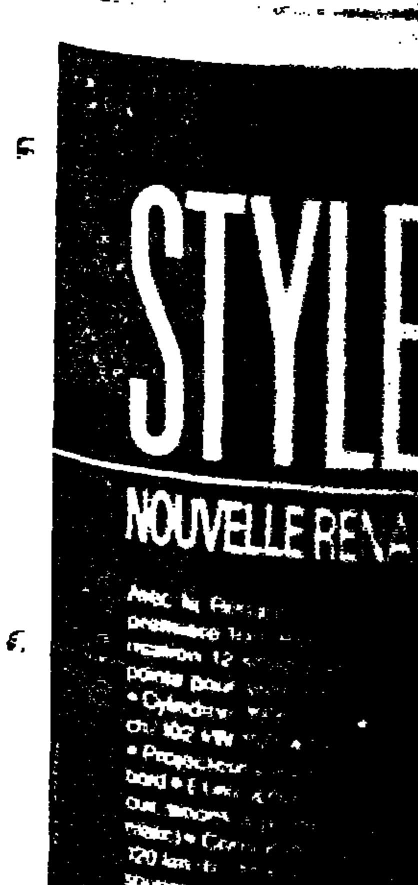
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY



SCIENCES ◆ MEDECINE

Malades alcooliques

Selon une étude réalisée dans la région parisienne, un quart des personnes consultant un généraliste consomment plus de vingt-huit verres de boissons alcoolisées par semaine

EN médecine, comme ailleurs, il y a le dit et le non-dit. L'avouable et l'inavouable. La plainte pour laquelle on consulte et le trouble que l'on garde soigneusement par devers soi, à l'abri des questions indiscrètes du médecin. La consommation d'alcool est l'un de ces sujets que bien souvent les patients n'abordent pas spontanément. Le sujet tabou par excellence, comme s'il y avait quelque honte à admettre, devant son médecin, que l'on « boit » régulièrement. Et, faute de connaître le degré d'alcoolisation de leurs patients, les médecins passent souvent à côté de troubles qui mériteraient pourtant quelque attention.

La France ayant le triste privilège d'être le pays dont la consommation annuelle d'alcool pur par habitant âgé de plus de quatorze ans est la plus élevée (13,3 litres contre 11,6 en Italie et 8 aux Etats-Unis), il était intéressant d'essayer de connaître la proportion de malades alcooliques consultant en médecine générale. A cette fin, une étude unique en son genre a été menée en mars dernier par dix-neuf médecins généralistes libéraux exerçant dans le nord de Paris et dans les banlieues nord et nord-ouest (1) de la capitale. Elle consistait à interroger tous les hommes âgés de dix-huit ans et plus (au total huit cent cinquante-six personnes ont été examinées) et à déterminer l'importance de leur consommation d'alcool. A chaque fois leur était demandée la quantité de boissons alcoolisées consommées au cours des sept jours précédant la consultation. La valeur-seuil faisant qu'ils étaient considérés comme consommateurs « à haut risque » avait été fixée à au moins 28 verres par semaine. Ce chiffre arbitraire provient d'une étude réalisée sous la direction de Georges Péquignot, publiée en 1978 dans l'*Internal Journal of Epidemiology*, selon laquelle le risque de cirrhose ascitique est multiplié par quatre à partir d'une consommation hebdomadaire de 28 verres.

Les conclusions de l'étude sont pour le moins inattendues puisqu'il apparaît qu'environ un quart (23,6 %) des hommes adultes venant consulter sont, selon les critères retenus, des *« malades alcooliques »*. Il est évidemment impossible d'attribuer à cette étude une valeur représentative nationale. Cela dit, le fait que la population étudiée soit exclusivement citadine et qu'en outre on y trouve une forte proportion de patients maghrébins (17 %), qui traditionnellement ne boivent pas, et un faible taux de chômeurs tendrait à prouver que ce chiffre, par rapport à une moyenne nationale théorique, est plutôt en-deçà de la réalité. On pourrait évidemment discuter le terme de *« malade alcoolique »* employé par les auteurs de l'étude, et il est permis de lui préférer l'expression *« consommateur excessif avec alcoolo-dépendance modérée »* employée par l'un des coordonnateurs de l'étude, le professeur Bernard Rueff (service de traitement ambulatoire des malades alcooliques, hôpital Beaujon, Clichy).

En clair, il s'agissait de déterminer les patients qui ont, ou auront, des problèmes de santé liés à l'alcool. Il était évidemment intéressant de connaître le degré de fiabilité des examens biologiques pratiqués en vue de dépister une consommation excessive. Globalement, selon les auteurs de l'étude, *« aucun ne permet d'affirmer l'alcoolisation chronique »*. Seule, disent-ils, *« la valeur prédictive de la gamma-glutamyl-tranférase* (gamma-GT), *qui est de 84,9 %, semble avoir un certain intérêt »*. C'est-à-dire qu'une personne ayant un taux de gamma-GT anormal *« a environ neuf risques sur dix d'être un malade alcoolique »*.

23,6 % : on imagine les conséquences économiques, et donc politiques, d'un tel chiffre. Comme l'indiquent les auteurs de l'étude, *« le coût exorbitant de cet alcoolisme doit inciter les pouvoirs publics et la Sécurité sociale à prendre des mesures de prévention secondaire »*. C'est bien là, en effet, tout l'enjeu. *« Il est possible*, explique le professeur Rueff, *de tirer profit de telles données. Deux études, l'une anglaise, l'autre suédoise, ont bien montré que, lorsque les médecins mettaient en garde leur patient* « à risque » *contre une consommation d'alcool excessive, on observait une diminution de ladite consommation. »* Dans l'étude suédoise, les résultats étaient même significatifs en termes de journées d'hospitalisation et de survie à cinq ans. *« Contrairement à ce que les médecins pensent*, poursuit le professeur Rueff, *une intervention de leur part à ce niveau de prévention secondaire n'est pas vaine. »*

Dès cette année, une nouvelle étude de ce type devrait être entreprise dans diverses régions françaises. Par la suite, une étude contrôle sera mise en route afin de déterminer, en France, l'impact d'un programme de prévention secondaire mis en œuvre par les généralistes eux-mêmes. Au-delà du problème du dépistage des *« malades alcooliques »*, qui, comme l'écrivent les auteurs de l'étude, *« devrait inciter les généralistes à réfléchir régulièrement au lien possible entre le motif de la consultation et une consommation excessive d'alcool »*, cette étude souligne tout l'intérêt d'une recherche, en particulier épidémiologique, menée par les médecins généralistes. Chacun – médecins, patients, pouvoirs publics et Sécurité sociale – y trouverait son compte.

FRANCK NOUCHI

(1) Cette étude, publiée dans *la Revue du praticien* (N° 81, 8 janvier 1990), a été réalisée sous l'égide de la direction générale de la santé et de l'UNAFORMEC par les docteurs D. Huas, B. Rueff, P. Lombrail et B. Leblanc (du collège des médecins généralistes enseignants de l'UER Xavier-Bichat).

Tous proches cousins

La génétique et la biologie moléculaire ont révolutionné, depuis une quinzaine d'années, l'idée qu'on se faisait de l'origine de l'homme.

AU vu des fossiles, les paléontologues pensaient que la lignée humaine et celle de trois des singes anthropoïdes (chimpanzé, gorille, orang-outang) s'étaient séparées entre – 40 et – 25 millions d'années. Pour eux, il fallait un long temps pour que les os ou les dents de l'homme et des singes se soient tellement différenciés.

Dans les années 60, les Français Jean de Grouchy et Bernard Dutrillaux (INSERM et CNRS) ont montré que les chromosomes des hommes et des singes anthropoïdes actuels étaient presque semblables. Certes, l'homme a quarante-six chromosomes, le chimpanzé, le gorille et l'orang-outang, quarante-huit. En revanche, la forme des chromosomes est presque la même. Tout juste deux petites paires des chromosomes des chimpanzés, gorilles et orangs-outangs se sont-elles soudées en une paire dans les chromosomes humains. En outre, les bandes, alternativement sombres et claires, qui strient les chromosomes dessinent les mêmes séquences chez l'un et chez les autres. Tout au plus ces séquences sont-elles arrangées un peu différemment les unes par rapport aux autres.

La séparation des lignées de l'homme et des trois singes anthropoïdes s'était donc faite beaucoup plus tard que l'on ne le croyait.

Dans les années 70, l'Américain Alan Wilson (université de Californie à Berkeley) a remarqué que l'ADN de l'homme et celui du chimpanzé sont extraordinairement semblables par l'arrangement des séquences de leurs nucléotides. Or on sait qu'à long terme les changements de ces arrangements se font à un rythme régulier (particulier pour une séquence donnée).

La biologie moléculaire a donc montré que la séparation des lignées de l'homme et du chimpanzé était très récente : entre – 7 et – 5 millions d'années. Etant entendu que la lignée encore commune aux hommes et aux chimpanzés s'était séparée un peu plus tôt de celle qui a mené aux gorilles et aux orangs-outangs.

Actuellement, l'accord s'est fait entre les paléontologues et les biologistes pour dater la séparation des deux lignées entre – 10 et – 5 millions d'années. Ce qui est compatible avec l'apparition en Afrique orientale, vers – 7 millions d'années, des premiers australopithèques (même si ceux-ci ne sont pas encore des hommes) et avec la découverte récente, dans le nord de la Grèce, d'un singe vieux de 10 millions d'années, *Ouranopithecus*, qui pourrait être un candidat au rang d'ancêtre des australopithèques (*le Monde* du 6 décembre).

Ce rajeunissement de la séparation des lignées homme et chimpanzé n'a pas changé le schéma général de l'évolution humaine, même si certaines étapes de celle-ci ne font toujours pas l'unanimité de la communauté scientifique.

Vers – 3 ou – 2 millions d'années apparaît – toujours en Afrique orientale – le premier homme, *Homo habilis*, issu soit des australopithèques les plus anciens, soit, selon certains spécialistes, d'un ancêtre particulier qui reste à découvrir. Aux alentours de – 1,6 million d'années, d'*Homo habilis* émerge *Homo erectus*, qui se répand dans tout l'Ancien Monde. L'existence d'*Homo erectus* jusque vers – 500 000 ans ne soulève pas de discussions.

A partir de – 500 000 ans, les opinions divergent sur la filiation d'*Homo sapiens neandertalensis*, population qui a vécu de – 80 000 à – 35 000 ans, mais seulement en Europe et au Proche-Orient (Ouzbékistan compris), et celle d'*Homo sapiens sapiens*, c'est-à-dire l'homme moderne. Celui-ci apparaît au Proche-Orient et peut-être en Afrique il y a 100 000 ans, puis peuple peu à peu toute l'Eurasie, puis l'Australie et enfin l'Amérique.

Une banque franco-suisse de données

Depuis 1960, des travaux ont été menés à l'université américaine Stanford par Luca Cavalli-Sforza, et depuis 1976 au Museum national d'histoire naturelle de Paris, puis à l'université de Genève par André Langaney, Alicia Sanchez-Mazas, Laurent Excoffier et Béatrice Pellegrini sur la génétique des groupes humains actuels. L'équipe franco-suisse a constitué une banque de données génétiques où sont rassemblées des informations concernant, selon les systèmes génétiques, 80 000 à 400 000 personnes vivant sur les cinq continents.

Ainsi a-t-elle confirmé à partir de 1988 ce que Neil Roychoudhury (université du Texas) avait proposé en 1974 en se fondant sur des données partielles. Sachant que tous les hommes actuels sont différents mais que les patrimoines génétiques considérés à l'échelle des populations actuelles sont relativement homogènes, les 5 milliards d'hommes peuplant en ce moment la Terre sont issus d'une seule population qui vivait il y a seulement une centaine de milliers d'années.

Mais André Langaney, professeur au Museum, et Laurent Excoffier, professeur à l'université de Genève, insistent beaucoup sur un point fondamental. *« Une population bien définie au sens génétique du terme ne vit pas forcément dans un seul endroit. Si les migrations et les mariages sont nombreux, répétés et continus, on peut n'avoir qu'une seule population disséminée sur une très vaste surface et même sur plusieurs continents. Cette unicité surprend moins lorsqu'on pense au fait que la population totale de la Terre, il y a 100 000 ans, ne devait guère compter que 8 à 10 millions d'individus. »*

Une même population très disséminée sur un très vaste territoire peut comprendre des groupes très différenciés dans leur aspect par la taille, la couleur de la peau, les proportions corporelles, etc.

Tous les hommes actuels descendent donc d'une unique population pas tellement ancienne. Certes, l'espèce humaine comprend maintenant diverses populations, mais celles-ci sont, du point de vue de la génétique, encore très proches les unes des autres – ce qui permet de les reconnaître comme proches cousines.

Bien entendu, il y a des degrés divers dans ces cousinages. En général, deux populations sont d'autant plus différentes par la génétique qu'elles sont éloignées par la géographie. Selon ce principe, on peut, en quelque sorte, calculer le « lieu géométrique » des populations actuelles, c'est-à-dire trouver la population qui est au carrefour des autres (1).

Les travaux très récents des généticiens ont montré que les populations actuelles qui sont sans doute les plus proches de celle dont nous sommes tous issus vivent entre l'Afrique orientale, le Proche-Orient et le sous-continent indien. Ce qui a permis à certains de parler d'une « Eve noire » comme de notre commune et unique aïeule d'il y a 100 000 ans. C'est confondre un peu vite groupe génétique et individu.

Cependant, il n'est pas déraisonnable de penser que le groupe dont toute l'espèce humaine actuelle est sortie vivait effectivement dans ces régions. De là, ce noyau initial, plus ou moins dense, a diffusé vers le reste de l'Afrique et vers l'Eurasie. La découverte à Qafzeh (Israël), en 1988, par M. Bernard Vandermeersch, professeur à l'université de Bordeaux, d'un homme moderne qui vivait il y a environ 100 000 ans (*le Monde* du 24 février 1988) s'inscrit parfaitement dans cette théorie fondée sur la génétique.

En Europe et au Proche-Orient s'étaient développés les Néandertaliens, isolés du reste de l'espèce humaine par les avancées de la calotte glaciaire du Nord et celles des glaciers de montagne. Les *Homo sapiens sapiens* les ont remplacés peu à peu, arrivant en Europe occidentale vers 35 000 ans avant Jésus-Christ. Mais on ne peut expliquer pourquoi ni comment les *Homo sapiens neandertalensis* ont disparu ou ont été absorbés. De même, on ne sait absolument pas ce que sont devenus les descendants des *Homo erectus* peuplant le reste de l'Ancien Monde lorsque les *Homo sapiens sapiens* les ont rejoints.

YVONNE REBEYROL

(1) On peut lire sur ce sujet le livre d'André Langaney *les Hommes, passé, présent et conditionnel*, Armand Colin, 1988.

SPORTS

RAID-MARATHON : le douzième Paris-Dakar

La fanfare de Moulinsart

Le douzième rallye Paris-Dakar a atteint l'Atlantique lundi 15 janvier. Le terme du voyage est en vue pour une troupe exténuée, qui, à défaut de remettre en cause le classement *général*, sombre dans la contestation.

SAINT-LOUIS

de notre envoyé spécial

Dans la ville rendue célèbre par la première liaison transatlantique réalisée par Mermoz le Dakar a installé son dernier bivouac. La belle cité a reçu, lundi 15 janvier, une armée en déroute, harassée par dix-huit jours de campagne, de progression « en terrain difficile ». Une troupe en désordre qui a oublié toutes les règles de la civilisation.

Voici un aéroport où la trentaine d'avions qui suivent la course se garent dans la plus parfaite pagaille. Une piste où les Fouga Magister de l'armée sénégalaise et leurs instructeurs français côtoient des Forkker-27 dont les équipages font tourner les turbines pour assurer la climatisation de leur cabine. Dans la chaleur des moteurs courent des silhouettes chargées de sacs qui croisent des motos et des autos, dont personne ne peut affirmer si elles sont, ou non, encore inscrites en course.

Fin de partie. Chacun joue le morceau qu'il veut, à l'image d'une célèbre vignette d'Hergé contant les turpitudes de la fanfare de *Moulinsart*. L'anarchie règne sur le campement, mais elle n'est pas joyeuse. Ces hommes fatigués n'ont plus la force de se conduire comme des êtres civilisés ou ont perdu toute notion de savoir-vivre.

Les mécaniciens s'injurient, les « cantinières » d'Africatours servent les maigres rations avec encore plus de mépris que les autres jours, les concurrents eux-mêmes ont perdu la belle amitié fraternelle des étapes précédentes. Bref, le camp sombre dans l'intolérance.

Ce douzième rallye Paris-Dakar est trop long. Tout le monde s'accorde sur ce point, mais personne ne fait d'efforts pour qu'il se termine sans heurts. Les rumeurs, *les petites bassesses se multiplient*, et l'atmosphère devient pesante. La victoire de l'équipe Peugeot, prévisible sinon assurée depuis les étapes libyennes, ne fait qu'augmenter la jalousie des autres écuries.

Attendus au tournant

« Pour cette quatrième participation au rallye Paris-Dakar, on nous attendait au tournant », assure Jean Todt, le directeur de Peugeot Talbot Sport (PTS). Dans cette épreuve qu'il qualifie de *« lancinante »*, il regrette le « manque de sympathie » dont beaucoup ont fait preuve envers ses équipages.

Jean Todt avoue avoir toujours eu la peur de perdre, car pour lui une course n'est jamais gagnée avant la ligne d'arrivée. *« Le souvenir de l'attente à Néma m'a profondément marqué. Savoir que les meilleurs navigateurs du rallye ne parvenaient pas à trouver la bonne passe m'a inquiété et m'a rappelé que les voitures ne sont pas tout »*, dit-il.

Pour cet ancien coureur, la réussite d'une équipe est l'affaire de tous, *« pilotes, mécaniciens embarqués dans des avions ou des véhicules, chauffeurs de camions et accompagnateurs à des titres divers, concourent au succès »*.

Cet état d'esprit, cette ambiance, résultat de plusieurs années de pratique de la compétition, a *indisposé* les adversaires des Lionnes de Sochaux. Ceux qui ne possédaient pas une structure semblable ont tenté de minimiser les réussites de Peugeot, voire de propager des informations souvent douteuses.

« Nous ne sommes pas des ingrats et nous savons remercier les organisateurs d'une épreuve qui nous a beaucoup appris », explique Jean Todt. Mais le directeur de PTS reconnaît en même temps qu'il n'est pas mécontent d'interrompre sa participation à une course où *« les vautours qui veulent nous manger sont trop nombreux »*. Il comprend que la position de leader de son équipe gène ses adversaire, mais n'apprécie pas que ces derniers utilisent à son encontre des procédés *« diffamatoires »*. *« Nous quittons le Dakar avec l'espoir de rencontrer dans notre nouveau challenge, les sport-prototypes, une autre mentalité entre écuries. »* Les voitures jaunes s'apprêtent à sortir après avoir réalisé un triplé, une forme de révérence que « les belles étrangères » auraient souhaité éviter.

SERGE BOLLOCH

(Lire également, page 29, l'article de Jean-Claude DULUC.)

Dix-septième étape

Kayes (Mali)-Saint-Louis (Sénégal)

838 km dont 200 de « spéciale »

● AUTOS. – 1. Cowan-Delferrier (*GB-Bel., Mitsubishi*), *1 h 2 min 53 s* de pénalité ; 2. Vatanen-Berglund (Fin., Peugeot 405 T-16), à 1 min 2 s ; 3. Ambrosino-Baumgartner (Fra., Peugeot 205 T-16), à 2 min 57 s ; 4. Shinozuka-H. Magne (Jap.-Fra., Mitsubishi), à 3 min 43 s ; *5. Masuoka-Oligo (Jap.-Fra., Mitsubishi)*, à 3 min 55 s.

● MOTOS. – 1. Rahier (Bel., Suzuki) 2 h 8 min 20 s ; 2. Magnaldi (Fra., Yamaha), à 35 s ; 3. Mandelli (Ital., Gilera) à 39 s ; 4. Medardo (Ita., Gilera), à 50 s ; 5. Wagner (Fra., Suzuki), à *1 min 53 s*.

CLASSEMENTS GÉNÉRAUX

● AUTOS. – 1. Vatanen-Berglund (Fin.-Suè., Peugeot 405 T-16) 37 h 37 min 29 s de pénalité ; 2. Waldegaard-Fenouil (Suè.-Fra., Peugeot 405 T-16), à 1 h 10 min 31 s ; 3. Ambrosino-Baumgartner (Fra., Peugeot 205 T-16), à 3 h 58 min 46 s ; 4. Cowan-Delferrier (G-B-Bel., Mitsubishi) à *5 h 1 min 15 s* ; 5. Shinozuka-Magne (Jap.-Fra., Mitsubishi) à 6 h 33 min 20 s.

● *MOTOS.* – 1. *Orioli* (Ita., Cagiva), 87 h 18 min 1 s ; 2. Mas (Esp., Yamaha), à 54 min 48 s ; 3. De Petri (Ita., Cagiva), à 2 h 32 min 36 s ; 4. Magnaldi (Fra., Yamaha), à 3 h 57 min 50 s ; 5. Picco (Ita., Yamaha), à 3 h 31 min 3 s.

EN BREF

□ AUTOMOBILISME : circuits. – Pour la première fois depuis quatre ans, le circuit de Kyalami, près de Johannesburg en Afrique du sud, est utilisé par des écuries de formule 1 : Williams a commencé à y tester les voitures de Riccardo Patrese et de Thierry Boutsen le 15 janvier et on y attend la venue en février des Lotus-Lamborghini et des Arrows-Ford. Choisi pour recevoir le prochain Grands Prix de France de Formule 1, le circuit de Magny-Cours (Nièvre) n'a pas en revanche reçu l'homologation de la Fédération internationale de motocyclisme pour le Grand Prix de France de vitesse prévu le 22 juillet.

□ BOXE : coma. – Le boxeur professionnel sénégalais Abdoulaye Ka, qui est entraîné à Paris par Marcel Pigou, a perdu connaissance *le 13* janvier à l'issue du combat en six reprises qu'il venait de perdre contre le Brestois Mohammed Chaïd Rabbi après avoir manifesté plusieurs fois l'intention d'abandonner. Admis au service de neurochirurgie du CHU Morvan de Brest, Kâ, qui est agé de vingt-quatre ans, était encore *dans le coma le 15 janvier*, les médecins se refusant à tout pronostic.

□ FOOTBALL : démissions. – Le couturier parisien Daniel Hechter a annoncé le 15 janvier à Paris qu'il *démissionnait de la présidence du* RC Stasbourg (deuxième division) qu'il occupait depuis septembre 1986 et qu'il avait été prié de quitter le 19 décembre 1989 par la municipalité de la ville à la suite d'un audit évaluant le déficit du club à 89,35 millions de francs (*le Monde* des 21 et 22 décembre). PDG de la société de travail temporaire RMO, Marc Braillon a, annoncé de son côté qu'il abandonnait la présidence du FC Grenoble-Dauphiné (deuxième division) qu'il occupait depuis juin 1983. Le club, qui a une dette de 2,244 millions de francs envers l'URSSAF, a été placé en redressement judiciaire le 14 septembre.

□ RUGBY : forfait. – Blessé à l'aine le 14 janvier lors d'un match de championnat entre Bourgoin et Biarritz, l'arrière du XV de France, Serge Blanco, a renoncé le 15 janvier à tenir sa place samedi 20 janvier à Cardiff lors du premier match du Tournoi des cinq nations. Le recordman des essais marqués sous le maillot tricolore (trente) sera remplacé par le Racingman *Jean-Baptiste Lafond*, qui obtient ainsi à vingt-huit ans sa quatorzième sélection.

BOXE : le combat Foreman-Cooney

Mascarade

***L'Américain George Foreman*, quarante-deux ans et 115 kg, a battu son compatriote Gerry Cooney, trente-trois ans et 105 kg, par KO dans la deuxième reprise du combat prévu en dix rounds qui opposait, le 15 janvier à Atlantic City, le « pasteur » au « puncheur » dans l'espoir de rencontrer le champion du *monde des lourds*, Mike Tyson.**

Mascarade, pantalonnade : comment qualifier le combat qui a mis *aux prises dans* la nuit du lundi 15 au mardi 16 janvier à Atlantic City un pasteur de quarante-deux ans, George Foreman, à un alcoolique repenti de trente-trois ans, Gerry Cooney ? Le promoteur Bob Arum, qui opérait dans une catégo*rie de poids qui est habituellement* la chasse gardée de son rival Don King, avait garanti des bourses supérieures à 1 million de dollars aux deux pugilistes.

Un uppercut du gauche suivi d'une lourde droite plongeante ont *mis fin aux illusions de* Gerry Cooney dès la deuxième reprise : l'ancien « grand espoir blanc », qui avait sombré dans la bière et la drogue après ses dernières défaites en 1987, a été *mis* KO après avoir été compté huit une première fois sans avoir pu contrer les assauts de son adversaire, plus vieux de neuf ans.

George Foreman, qui fut champion olympique en 1968 puis champion du monde des lourds en 1973 et 1974, a-t-il vraiment le punch et la résistance suffisante pour affronter *ensuite* le champion en titre, Mike Tyson ? De 1977 à 1987, Foreman, qui disait avoir rencontré Dieu dans les vestiaires avant un combat, a été pasteur. *Il* est remonté sur le ring il y a trois ans pour financer un centre de réhabilitation de délinquants et il avait obtenu dix-neuf victoires contre des « boîtes de tomates » avant de rencontrer Cooney. Cette vingtième victoire n'a pas été vraiment plus probante que les autres. Mais cela n'empêchera sûrement pas les *promoteurs de le présenter comme* un adversaire valable pour Mike Tyson.

A. G.

Résultats

TENNIS

Internationaux d'Australie à Melbourne

Premier tour

Simples messieurs : M. Mecir (Tch., nº 16) b. M. Koevermans (P.-B.), 6-2, 6-4, 7-6 ; J. McEnroe (E-U, nº 4) b. T. Tulasne (Fra.), 6-2, 6-1, 6-1 ; A. Gomez (Equ., nº 9) b. D. Cahill (Aus.), 4-6, 6-3, 1-6, 6-2, 6-3 ; S. Edberg (Suè., nº 3) b. J. Anderson (Aus.), 7-6, *6-3, 6-4 ; M. Wilander (Suè., nº 8)* b. R. Fromberg (Aus.), 7-6, 7-5, 7-5 ; A. Krickstein (E-U, nº 5) b. G. Pozzi (Ita.), 6-4, 6-7, 6-4, 7-5 ; V. Paloheimo (Fin.) b. C.U. Steeb (RFA, nº 10), 5-7, 6-3, 0-6, 6-2, 6-4 ; Y. Noah (Fra., nº 12) b. G. Prpic (You.), 4-6, 7-6, 6-2, 4-6, 7-5 ; O. Delaitre (Fra.) b. O. Camporese (Ita.), 2-6, 6-3, 3-6, 6-4, 6-3.

Simple dames : H. Kelesi (Can., nº 8) b. W. Probst (RFA), 6-2, 6-3 ; B. Paulus (Aut., nº 16) b. R. Rajchrtova (Tch.), 6-3, 6-1 ; G. Sabatini (Arg., nº 2) b. A. Frazier (E-U), 7-5, 6-1 ; A. Dechaume (Fra.) b. K. Kschwendt (Lux.), 6-4, 7-5 ; J. Novotna (Tch., nº 5) b. S. Martin (E-U), 6-7, 6-0, 6-0 ; *H. Sukova* (Tch. nº 4) b. T. Morton (Aus.), 6-4, 6-3 ; M.-J. Fernandez (E-U nº 6) b. M. Jaggard (Aus.), 6-1, 6-3 ; I. Demongeot (Fra.) b. K. Adams (E-U), 4-6, 6-2, 6-2.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH

de l'Académie française

Mort du « chic type »

LES « emplois » de théâtre et de cinéma, leur faveur dans le public : quelle mine peu exploitée pour *l'histoire des mentalités ! Une génération* se connaît et se reconnaît au genre d'homme ou de femme dont elle a fait son modèle en amour, en amitié, en vertu, en vice.

Prenez le « chic type » des années 40. A ne pas confondre avec son contemporain le « brave type », suspect de n'être bon qu'à être bon. Le « chic type » n'est pas gentil par sottise. Il se révèle pas-bête-du-tout. Il ne voit pas pourquoi l'intelligence se mesurerait à la perfidie comme le croient quelques trépigants, depuis peu, et pourquoi il faudrait en donner des preuves. Il ne cherche pas non plus à se faire aimer ; il s'y entend. Il rend service par choix. C'est l'héritier du valet de comédie : un valet émancipé, et qui a conservé de la morale des seigneurs la vertu perdue de vue par la bassesse bourgeoise, quelque chose comme le panache.

Ce personnage du copain en or, on croirait que les temps de paix lui sont propices. C'est au contraire dans les périodes troublées, où le chacun-pour-soi devient un devoir sacré, qu'il se répand, comme un luxe. L'avant-guerre et la guerre l'ont vu fleurir, dans la vie comme à l'écran.

Tous avaient plus ou moins la bonne bouille de François Périer. Les souvenirs que le comédien livre ces jours-ci *dépassent* la « *loterie* » des *hasards heureux dont lui* parlait Jouvet en lui accordant, sans savoir pourquoi, une audience décisive *(Profession : menteur*, le Pré aux clercs, 304 p., 120 F.). Toute une époque s'est cherchée et s'est trouvée dans cette image de fraternité malicieuse dont le Figaro de Beaumarchais représente pour les Français le modèle indépassé et la nostalgie.

Que *François* Pillu – c'est *son vrai* nom – soit né chez des petits commerçants du seizième arrondissement, qu'il ait été le seul maurrassien des beaux quartiers à rouler en triporteur, qu'il ait beaucoup menti, enfant, pour le plaisir, qu'il ait fait très tôt son métier de s'inventer des rôles, et que ces défroques superposées aient fini par coller à sa peau, c'est le propre des destins de *comédiens hors série, dont une loi qu'on* dirait théâtrale veut qu'ils se paient de rudes épreuves privées, et Périer n'y a pas échappé. Plus captivantes que ce parcours singulier : sa coïncidence avec les temps qu'il traversait, sa valeur d'exemple.

Le vaudeville bon enfant où débute Périer est la réplique de celui où se complaît pour de bon la France d'Albert Lebrun, toujours plus futile *à mesure que* grandissent les menaces. Même la guerre, nous l'appelons « drôle », et nous la jouons en farce. L'occupation *allemande, nous nous y enfermons* comme dans les théâtres du *Dernier métro*, de Truffaut, où Périer avoue avoir préservé, avec le plaisir de jouer, la joie de vivre. Son héros d'alors, comme celui du public, c'est moins le baroudeur que le mystificateur-né, que Jules Berry incarne jusqu'au vertige.

QUAND viennent les années 50, les Français ont tendance à « s'engager », où que *ce soit. A leur image,* le ludion Périer se veut du poids, et se cherche ce nouvel avatar du patron qu'on appelle une conscience. Son Hoederer sera Sartre. Il aurait pu tomber plus mal. Guitry et Fresnay étaient trop saltimbanques, comme lui, pour tenir le rôle. Tel le Hugo des *Mains sales*, Périer saura se garder les mains propres et contester le Père. Il va alterner le rire sans histoire (le côté Bobusse) et l'histoire sans rire. *Il ne rougit pas de compter des amis* à droite (Fresnay, Anouilh) et à gauche (Sartre, Beauvoir, Signoret), anticipant sur la fin d'une guerre froide qui imposait étiquettes et diktats jusque dans les vies privées.

Cet éclectisme du cœur paraissait si mystérieux qu'on soupçonnait Périer d'être « chrétien », ce qui aurait enchanté sa mère, et l'eût sans doute aidé dans l'épreuve suprême de la mort d'un enfant, mais qui n'était pas vraiment son cas. Le « chic *type » a tôt fait de passer pour catho :* puisqu'il pense aux autres sans être idiot, c'est, pense-t-on, qu'il guigne une récom*pense céleste. L'explication est aussi imbécile* que mesquine.

Reste que l'homme et son emploi, quand ils se *fondent* à ce point, au *point*, rare, d'admirer les contemporains – Blier – et les cadets – Depardieu, Polanski, – ont toutes les peines du monde à jouer les méchants. Périer devra atendre d'interpréter *Tartuffe* ou le jaloux Salieri d'*Amadeus*, et, au *cinéma*, *les Nuits de Cabiria* ou *Gervaise*, pour avoir enfin l'air capable de trahir le Bon Dieu avec le Diable, pour que passe sur son visage au sourire chiffonné de bonté, dans ce *regard sans défense, une traîtrise* qui relève décidément, chez lui, de la composition.

On l'a bien vu dans la Mort d'un commis-voyageur, où se récapitulaient le métier familial et le sien propre, qui étaient, tous *deux, de plaire. En victime de la jungle commerçante*, Périer trouvait le moyen de ne pas accuser, de faire bonne figure, par égard pour le client-roi, par ultime panache.

MORT du *« Chic type »* ? Le personnage aura régné dans l'opinion en même temps que son interprète idéal. On imagine mal qu'il lui survive. Dans la généalogie des valets, le cascadeur intrigant a prévalu, tel cet autre Scapin que fut d'abord Belmondo. La sympathie du public a glissé, comme dans la vie, vers les valets « arrivés » (Tapie), sauvés de la suffisance *par un reste de poltronnerie* (Rochefort, Brasseur, Arditi), ou une perversité de vieil enfant (Piccoli).

La *candeur du Périer débutant, il faudrait* la chercher désormais du côté d'Hippolyte Girardot, le « glandeur » de *Monde sans pitié*, c'est-à-dire vers un refus tranquille et légèrement asthénique du jeu adulte, vers la revendication d'une nullité où sombre le plaisir lui-même, et où le souci de l'autre se borne, *quand* on vit des trafics d'un petit frère, à lui *déconseiller* les drogues dures !

Signe des temps : pendant un demi-*siècle, Périer aura été la crème d'ami que* nos pères auraient suivi au bout du monde en triporteur. D'Hippo, nos fils se contenteront de dire en le voyant filer nulle part avec sa tire pourrie sympa comme mec !

COMMUNICATION

Le regroupement de deux réseaux FM

Le CSA examine un projet de fusion entre Kiss-FM et Metropolys

Le CSA devait examiner, mardi 16 janvier, en séance plénière le projet d'union des réseaux Kiss-FM et Metropolys, décidés, avec un programme destiné aux vingt-cinq à trente-cinq ans, à attaquer le créneau NRJ.

Fort de son implantation dans la région du Nord, Metropolys avait depuis quelques mois décidé de s'étendre et de transformer l'essai régional en victoire sur toute la France. Il s'était rapproché de *Paris, avait loué un canal satellite* pour arroser une vingtaine de stations et rêvait de se mesurer aux réseaux nationaux.

Le réseau Kiss, *de son côté, était* sur le déclin : dissensions internes, manque d'identité du programme, flottement des stratégies... On le disait à vendre, tandis que ses franchisées (une quarantaine actuellement), à *juste titre inquiètes, lor*gnaient vers d'autres cieux. C'était compter sans M. Jean-Claude Nicole, l'actionnaire suisse qui, malgré ses échecs successifs sur la FM française (la station parisienne 95.2 puis le réseau Kiss) et le *montant* des *pertes* (*plus de 60 millions* de francs), est décidé à poursuivre l'aventure et à relancer un réseau.

Ce sera toujours Kiss-FM car la notoriété du nom est *loin* d'être négligeable. Mais avec une équipe, *un management* et un programme réellement différents. Une programmation sur le modèle de Metropolys (musique pour les vingt-cinq à trente-cinq ans) qui, outre son *format*, apporte ses fréquences et ses franchisées dans la *corbeille de mariage ainsi* qu'un nouvel associé : l'éditeur de disques CBS-France, déjà présent dans Chérie-FM.

Une nouvelle société devrait donc être formée dont le capital se répartirait comme suit : 50 % pour *les actionnaires actuels de Kiss* (principalement le groupe de M. Nicole) ; 40 % pour ceux de Metropolys, CBS et des représentants de la presse quotidienne régionale ; 10 % enfin pour des financiers. Le but serait d'élargir encore le réseau en y accueillant de nouvelles radios franchisées (notamment en Bourgogne-Franche-Comté, dont le CSA *s'apprête à examiner la situation*), d'entamer le créneau de NRJ (donc de Fun et sans doute de Skyrock).. et d'équilibrer dès la première année d'exercice. Car la nouvelle direction misera à la fois sur l'organisation du réseau en structures régionales (plus rationnelles pour la fabrication des programmes *locaux* et *le démarchage* de la publicité) et sur le développement d'activités annexes comme la télématique, l'édition musicale et l'utilisation des fréquences sous-porteuses...

Reste à connaître l'avis du CSA, particulièrement pointilleux en ce moment sur le dossier des réseaux mais sans doute satisfait d'observer un regroupement. Restera aussi à attendre la réaction des stations franchisées en province. Bien malmenées, ces der*nières ont fait sou*vent les frais des aventures diverses survenues à leurs franchiseurs ou leurs fournisseurs de programmes. Ce sont, en fait, elles qui ont le dernier mot, comme le prouve l'exemple de Pacific-FM, absorbée *récemment* par *NRJ* mais dont plus d'une dizaine de stations ont préféré quitter le réseau.

ANNICK COJEAN

Nouvelle offensive française à Londres

Le groupe de communication RSCG lance une OPA sur KLP

Le groupe de communication RSCG (*Roux Séguéla* Cayzac Goudard) a lancé, lundi 15 janvier dans la matinée à Londres, une offre publique d'achat sur la société britannique KLP. Il s'agit d'une OPA « amicale », réalisée en accord avec le management de la *firme* anglaise, qui va apporter ses actions au groupe français.

Mise au point par la banque Arjil et Kleinwort Benson, *cette* OPA a reçu un accueil favorable sur la Bourse de Londres. RSCG propose d'acheter les actions de KLP à *238* pence, soit un prix supérieur de 48,8 % à la valeur de l'action sur le marché. Un prix qui valorise KLP à 32,1 millions de livres (environ 310 millions de francs).

En cas de réussite, cette OPA *devrait permettre* à RSCG de développer son implantation tant en Grande-Bretagne qu'aux Etats-Unis. KLP a réalisé en 1989 (exercice clos le 30 septembre) un chiffre d'affaires de 103,7 millions de livres (environ 1 milliard de francs). La moitié de son activité s'exerce en Grande-Bretagne, l'autre moitié aux Etats-Unis.

AGENDA

CINÉMA

Programmes du mercredi 17 au mardi 23 janvier

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Hamlet (1948, v.o. s.t.f.), de Laurence Olivier, 16 h ; Salute (1929), de John Ford, 19 h ; Riz Amer (1948, v.o. s.t.f.), de Giuseppe de Santis, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

MERCREDI

Rencontres internationales Art cinéma vidéo : Jeune public : Japanam (1987) de Yann Piquer et Jean-Marie Naddedu, Superman II (1980, v.o. s.t.f.) de Richard Lester, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Rencontres internationales Art cinéma vidéo, 19 h : Insights de Jean-Michel Gautreau, 12 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BANDINI (Fr.-Bel.-It.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

BLACK RAIN (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

COMME UN CHEVAL FOU (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EAT A BOWL OF TEA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA FEMME DE ROSE HILL (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'HOMME QUI VOULAIT SAVOIR (*) (Fr.-Hol.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr., v.o.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAROUIS (*) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

OUTRAGES (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RAIN MAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROAD HOUSE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

TRAIN OF DREAMS (Can., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

VALMONT (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

VANILLE FRAISE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VENGEANCE D'UNE FEMME (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WHY ME (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS. Film américain de Peter Weir, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CORPS PERDUS. Film français de Gregorio, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

EMBRASSE-MOI VAMPIRE. Film américain de Robert Bierman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

ET LA LUMIÈRE FUT. Film franco-allemand-italien d'Otar Iosseliani, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LEVIATHAN. Film américain de George P. Cosmatos, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MONSIEUR. Film français de Jean-Philippe Toussaint : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SIMETIERRE. (*) Film américain de Mary Lambert, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TOM ET LOLA. Film français de Bertrand Arthuys : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

36.15 CODE PÈRE NOËL. Film français de René Manzor : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LES FESTIVALS

AVANT-PREMIÈRE, Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). The Mahabharata, (son THX) mar., séances à 21 h film 15 mn après. Pl. : 50 F, T.R. : 35 F.

CYCLE GEORGE CUKOR (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Sylvia Scarlett, jeu., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Comment l'esprit vient aux femmes, sam., dim., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Riches et Célèbres, mer., ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Intimité, Plus près de toi, Paulette, Carrousel, La Chambre noire, Appel, L'Agrandisseur, L'Ame de la nuit, jeu. 20 h 30. T.U. : 25 F.

DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION DAVID, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). Le Sublime et la Férocité, mer. à 14 h, 17 h, jeu. à 14 h, sam., dim. à 14 h, 15 h, 16 h, 17 h (accès libre avec le billet d'entrée du musée).

DIX ANS DE CINÉMA D'AUTEUR - JUSQU'AU 22 JANVIER (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Spike Lee, mer. ; Do the Right Thing, (son THX) mer. à 14 h 30, 19 h 30 ; Nola Darling n'en fait qu'à sa tête, mer. à 17 h, 22 h ; Boorman, jeu. ; la Forêt d'Emeraude, (son THX) jeu. à 17 h, 22 h ; Hope and Glory, (son THX) jeu. à 14 h, 19 h 30 ; Cronenberg, ven. ; Faux-Semblants, (son THX) ven. 14 h 30, 19 h 30 : Scanners, ven. 17 h, 22 h ; Parker, sam. ; Pink Floyd The Wall, (son THX) sam. 17 h, 22 h ; Angel Heart, (son THX) sam. 14 h, 19 h 30 ; Kaufman, ; l'Etoffe des héros, (son THX) dim. 13 h 30, 21 h ; l'Insoutenable Légèreté de l'être, dim. 17 h 30 ; Cimino, lun. ; la Porte du paradis, (intégrale) lun. à 13 h 30, 20 h 30 ; l'Année du Dragon, (son THX) lun. 18 h.

DREYER - CENT ANS (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Pages arrachées du livre de Satan, film dim. à 13 h 50, 15 h 40, 17 h 55, 20 h, 22 h 05 ; Gertrud, ven. à 13 h 50, 20 h ; Ordet, mer. à 14 h, 19 h 45, ; Jour de colère, ven. à 16 h 05, 18 h 05, 22 h 15 ; le Maître du logis, mer. à 16 h 10, 18 h 10, 22 h 15.

HITCHCOCK LES ANNÉES D'OR (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). La Corde, jeu. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; l'Homme qui en savait trop, lun. à 14 h 05, 16 h 30, 19 h 50, 22 h ; Sueurs froides, sam. 14 h 05, 16 h 30, 19 h 50, 22 h ; Mais qui a tué Harry ?, mar. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.

HOMMAGE A ANATOLE DAUMAN (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07). Conte médiocre, Le Troisième Homme, mer. à 19 h, 21 h ; Mine de Vanghel, Le Rideau cramoisi, jeu. à 19 h, 21 h ; le Chevalanthrope, Passeport pour l'enfer, ven. à 19 h, 21 h ; Wim Wenders, sam. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty, sam. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; l'Amour monstre de tous les temps, Le Coup de grâce, dim. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; Insomnies, Les Fruits de la passion, mar. 19 h, 21 h. 100 F pour 5 séances.

JEAN-JACQUES ANNAUD, Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). L'Ours, mer. 16 h 30, jeu. 15 h 20, ven. 15 h 40, sam. 17 h, lun. 13 h 30, mar. 19 h ; la Guerre du feu, sam. 18 h 45 ; le Nom de la rose, jeu. 18 h 30.

LES DÉCENNIES PRODIGIEUSES DU CINÉMA ÉGYPTIEN (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Le Retour d'un citoyen, (stf) sam. 15 h ; la Volonté, (stf) sam. 17 h ; l'Innocent, (stf) sam. 19 h 30 ; la Seconde Epouse, (stf) dim. 16 h ; le Marché noir, (stf) dim. 17 h ; le Joueur de foot, (stf) dim. 19 h 30.

LES ETERNELS DU CINÉMA EUROPÉEN (v.o.), Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Les Monstres, mer. à 11 h 50 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Incompris, jeu. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Huit et demi, ven. à 11 h 50, 14 h 20, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50 ; le Conformiste, sam. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Strada, dim., lun. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Evadés de la nuit, mar. à 11 h 50, 14 h 20, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50.

LES MIDIS DU LOUVRE, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). Ne le dites pas à Léonard, (traduction simultanée) lun. 12 h 30. Pl. : 20 F.

LITTÉRATURE ET CINÉMA (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Moby Dick, mer., séances à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Plein soleil, jeu., séances à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Rose tatouée, ven., séances à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 Attractions à la séance de 21 h 30 ; Lolita, sam., séances à 12 h (20 F), 15 h, 18 h, 21 h ; Soudain l'été dernier, dim., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Mort en ce jardin, lun., séances à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; The Bostonians, mar., séances à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LITTÉRATURE ET CINÉMA, Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Le Vaisseau fantôme, mer. à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Guêpier pour trois abeilles, jeu. à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Huis-clos, ven. à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h Attractions ven. à la séance de 22 h ; les Diaboliques, sam. à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Carrosse d'or, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Histoire d'Adèle H, lun. à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Inconnus dans la maison, mar. à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LITTÉRATURE ET CINÉMA, Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). L'Arrangement, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Manon des Sources, sam. à 14 h, 17 h 20, 20 h 40 ; la Poison, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; les SŒurs Brontë, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

MARDIS JEAN VIGO, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Love Kills, Retour de voyage, mar. 20 h 30.

MARGUERITE DURAS, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Hiroshima mon amour, mer., jeu., sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Moderato Cantabile, lun., mar., ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Musica, dim. à 14 h, 18 h, 22 h ; les Enfants, dim. à 16 h, 20 h.

MATINÉE DOCUMENTAIRE, Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). Volcans d'Indonésie, (son stéréophonique -écran géant) dim. 10 h 30. Pl. : 45 F, T.R. : 40 F. Loc aux FNAC et à la salle. Rens. : 40-10-10-01.

MILOS FORMAN (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). L'As de pique, mer., dim. 15 h, lun. 14 h 30 ; les Amours d'une blonde, mer. 16 h 30, dim. 13 h 40, lun. 13 h.

PIER PAOLO PASOLINI (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Théorème, mer., lun. 19 h 50, jeu. 19 h 20, ven. 20 h, sam. 19 h 50, dim. 12 h, 20 h 10, mar. 14 h 40 ; Porcherie, mer. 18 h, jeu. 17 h 20, ven. 18 h 10, sam. 15 h 50, dim. 16 h 30, mar. 16 h 20 ; Médée, mer. 21 h 30, jeu., sam. 13 h 50, ven. 16 h 20, dim. 18 h 20, lun. 16 h, mar. 18 h 10.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Rome ville ouverte, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Allemagne année zéro, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Amore, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Stromboli, film à 22 h ; la Peur, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h.

SEMAINE DU CINÉMA SOVIÉTIQUE (v.o.), Le Triomphe, 8e (45-62-45-76). La Dame au perroquet, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 20 mn après ; Ca, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30film 20 mn après ; les Yeux de papier de Privchine, ven. à 14 h, 17 h, 21 h film 30 mn après ; les Incendiaires, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; la Femme du marchand de pétrole, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 20 mn après ; le Visiteur du musée, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après ; Qui es-tu ?, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 30 mn après.

VOIR ET REVOIR NANNI MORETTI (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04). La Messe est finie, mer. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; Palombella rossa, jeu., dim., mar., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; Ecce bombo, ven., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; Bianca, sam., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; Je suis un autarcique, lun., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après. Pl. : 37 F, T.R. : 26 F.

LES SÉANCES SPÉCIALES

ABYSS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., lun., mar. 22 h 30, dim. 22 h.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) mer., sam., dim., séances à 13 h 50, 15 h 25, 17 h, film 10 mn après. ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., sam., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, ven., lun. 16 h 45, sam. 22 h 30, dim. 22 h mar. 19 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., sam., lun. 22 h 15, dim. 14 h.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h 15, lun. 17 h.

CRIN BLANC (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) mer., sam., dim., avec ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., sam., dim., avec.

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer. à 12 h 15.

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h.

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE... LA SUITE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 18 h 45, ven., mar. 21 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h, sam., dim. 13 h 15.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 17 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 16 h, lun. 20 h 30.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LEGEND (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, dim. 16 h 50, mar. 13 h 45.

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., dim., mar. 12 h 05.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h, jeu. 18 h 45.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 16 h, sam., dim., lun. 14 h.

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 18 h, sam. 13 h 30, lun. 18 h 15.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 21 h.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 14 h, sam. 16 h 20, dim. 10 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 14 h, 16 h, dim., lun. 14 h.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (Son SR) mer. 14 h, jeu. 13 h 45, ven. 17 h 20, dim. 15 h 15, lun. 19 h, mar. 17 h 30.

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 20 h 30, jeu. 18 h 45, sam. 18 h 15, mar. 16 h 45.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 30, ven. 13 h 45, sam. 22 h 15, lun. 15 h, mar. 15 h 15, 20 h 30.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., jeu., ven., sam. 16 h dim. 15 h 30, mar. 22 h.

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 17 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40, jeu. 14 h 15.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 18 h 20, dim. 16 h 30.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 17 JANVIER

« L'Opéra-Bastille. Salles, scène, terrasse, etc. », 10 h, au pied de l'escalier principal (Réservation au 42-82-08-88 (M. Heger).

« L'autel d'or de la cathédrale de Basle : Le retable de Stavelot », 12 h 30 ; « La sculpture romane », 14 h, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Route de la soie : Turkestan chinois et « Trésor de Dunhuang », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« La villa Roche, chef-d'œuvre de Le Corbusier », 14 h 30, 10, square du Docteur-Blanche (P.-Y. Jaslet).

« Passages couverts autour de la Grange-Batelière », 14 h 30, métro Le Peletier (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Tapisseries parisiennes des dix-septième et dix-huitième siècles au Louvre », 15 h, en haut de l'escalator Sully, parvis de la Pyramide (Monuments historiques).

« Les archives du crime au musée de la police », 15 h, 1 *bis*, rue des Carmes (Tourisme culturel).

« Rétrospective David, au Louvre », 15 h, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

« Naissance et création du musée », 19 h, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Récits et légendes à propos de l'art de Cartier », 18 h 30 ; « L'art de Cartier », 19 h, avenue Winston-Churchill (Petit Palais).

« La mort baroque. Peinture française du dix-septième siècle, religion et philosophie », 19 h 30, sous la Pyramide du Louvre, escalator Sully (L'Art et la manière).

Pour les jeunes

« L'art du Moyen Age au Musée des monuments français », 14 h 30, entrée place du Trocadéro (Monuments historiques).

« Les collections du Musée d'art moderne » (8-12 ans), 15 h, 11, avenue du Président-Wilson.

« De la Cité aux boulevards » (visite/atelier 8-11 ans), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Séance de contes », 14 h 30, avenue Winston-Churchill (Petit Palais).

CONFÉRENCES

Salle Chopin-Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 15 h et 20 h 30 : « Mondes secrets d'Asie », film de Patrick Bernard (Connaissance du monde).

92, rue d'Assas (grand amphithéâtre), 18 h 15 : « La Constitution de 1958 trente ans après : bilan, perspectives », par M. Debré (université Paris II-Assas).

35, rue des Francs-Bourgeois : « *L'Europe spirituelle* », par *P. Roland* (Maison de l'Europe).

Centre Panthéon (salle des conseils, 2e étage, aile Soufflot), 18 h 30 : « Le nouveau droit communautaire des marchés publics », par P. Devolve (université de droit, d'économie et de sciences sociales).

MJC, 43-45, rue du Borrégo, 20 h 30 : « Voyance, prophéties, ère du Verseau » (Mouvement du Graal en France).

6, rue Albert-de-Lapparent, 20 h 30 : « Extraversion et introversion », par Yves Diénal (Psychiatrie psychanalytique).

AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Yvette Janet-Régis,
son épouse,
Cyril et Elisabeth,
ses enfants,
Mme Lucile Georges-Janet
et M. Robert Georges,
sa sœur et son beau-frère,
Laurence Georges *(in memoriam)*,
sa nièce,
Antoine Georges,
son neveu,
Sandrine Kot,
et leur fils Simon,
Les familles Janet, Aureau, Strohl, Colardelle, Alessandrini, Margaillan, Traynard, Buffaria, Piveteau, Laurenceau, Monbeig, Hano, Goguel, Dumas, Dreyfus, Brush, Reilly, Lacour-Gayet, Marcou et Janet-Le Caisne,
Tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Francis JANET,
ingénieur brevets honoraire,
ancien officier en Algérie,
médaille du Mérite militaire,

survenu le 8 janvier 1990, dans sa soixante-quatrième année.

« Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. »
Matthieu V, 7.

36, avenue Jean-Moulin,
75014 Paris.

– Mme Claude Alleman,
M. et Mme Emmanuel Alleman,
M. et Mme Bertrand Cochi,
M. Brice Alleman,
Xavier, Laure, Bénédicte, Rémi, Frédérique, Anne, Isabelle, Gabrielle et Agathe,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude ALLEMAN,

survenu le 13 janvier 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 18 janvier, à 13 h 45, en la chapelle Sainte-Thérèse de l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

– Pierre et Danielle Antonmattei
et leurs enfants,
Suzanne Antonmattei
et Jacques Garat,
Jean-Marc et Anne Antonmattei,
ses enfants et petits-enfants,
Marc et Odette Borgomano,
leurs enfants et petits-enfants,
Paul et Andrée Bormagomano,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucie BORGOMANO,

survenu le 12 janvier 1990, dans sa soixante-huitième année.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré le samedi 20 janvier 1990, à 8 h 30, au crématorium de la Fontaine Saint-Martin, route de Crosnes, à Valenton (Val-de-Marne).

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

182, rue des Rabats,
92160 Antony.

– M. et Mme Michel Daniel,
M. Richard Daniel,
M. et Mme Philippe Daniel,
Matthieu, Raphaël et Florian,
M. et Mme Robert Benovici,

ont le regret de faire part du décès de

Mme Betty DANIEL,

leur mère, grand-mère et sœur,

survenu le 11 janvier 1990, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 janvier 1990, à 10 h 30, au cimetière parisien de Pantin. On se réunira à la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

– M. et Mme Dalys Cristofari,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Meyer,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Léon DEBBASCH,
inspecteur régional honoraire
d'hygiène scolaire et universitaire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 9 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, à son domicile.

37, boulevard Gaston-Crémieux,
13008 Marseille.

– M. Frank Emmanuel,
M. et Mme Paul Eichner,
MM. Jean-Marc
et Bernhardt Eichner,
Mlle Marthe Emmanuel,
Mme Henri Herbemont,
Les familles Calcanis, Mamaloukas et Voudouris,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Frank EMMANUEL,
née Hélène Zavizziano,
ingénieur chimiste (e.r.) au CEA,

survenu le 14 janvier 1990, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

2, rue Louis-Codet,
75007 Paris.
30, rue Céline,
92160 Antony.

– Paul Gotman et Jacqueline,
Nicolas et Laurent,
Jean et Marilyn Gotman,
Christopher, Kélina et Matia,
Anne Gotman,
Jean et Bernice Gottmann,
Dina Abramowicz et Andrée Kolko,
ont la tristesse de faire part du décès de

Joseph GOTMAN,
ingénieur IEN,

survenu le 13 janvier, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu au columbarium du cimetière de la Guillotière (Lyon-8e), le mercredi 17 janvier, à 11 heures.

131, chemin de Chantegrillet,
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon.

– Lyon. Grenoble.

Mme Maria Celia Jamet,
Chantal, Michel et Luc,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bruno JAMET,

survenu le 13 janvier 1990.

– Mme Marcel Wiedemann,
sa sœur,
Toute sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert LECOLAZET,
professeur honoraire
à l'Ecole et observatoire de physique
du Globe de Strasbourg,
université Louis-Pasteur,

survenu le 6 janvier 1990, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

14, rue du Château-d'Eau,
18000 Bourges.

– Mme Michel Lenormand,
M. et Mme Arnould Bacot, Antonin et Esther,
M. Henri Lenormand,
M. Pierre Lenormand,
Et toute sa famille ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Michel LENORMAND,

le 14 janvier 1990, dans sa soixante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 17 janvier, à 14 heures, en l'église de Belabre (Indre).

Une messe sera dite ultérieurement à Paris.

62, rue des Belles-Feuilles,
75116 Paris.

– M. et Mme Marc Ruellan,
M. et Mme Philippe Ruellan,
M. et Mme Denis Ruellan,
M. et Mme Jean-Claude Plantefève,
Mlle Marie-Charlotte Ruellan,
ses enfants,
Rémi, Quentin, Clémence, Marie-Ange, Matthieu, Alix, Etienne, Emmanuel, Lucie, Armelle, Thomas et Guirec,
ses petits-enfants,
Les familles O'Rorke, Ruellan, Dupont et Lassarat,
ses frère, sœurs, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles RUELLAN,
ancien ingénieur HEI,

survenu le 15 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-sixième année, à Paris.

Le service religieux sera célébré le jeudi 18 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e.

M. et Mme Ruellan,
7, rue d'Enghien,
75010 Paris.

– Mme Henri Longuet,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Longuet
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Longuet
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Mollard
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri LONGUET,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille d'or du Mérite civique,
ancien député,
ancien vice-président
du conseil général de l'Essonne
maire honoraire de Viry-Châtillon,

survenu le 12 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Un hommage pourra lui être rendu le mercredi 17 janvier, de 10 heures à *15 heures*, à la « Ferme » de Viry-Châtillon (face à la mairie).

La cérémonie religieuse sera célébrée à 15 h 30 en l'église Saint-Denis de Viry-Châtillon (Essonne).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

22, avenue de la Cour-de-France,
91260 Juvisy-sur-Orge.

[Né le 17 septembre 1902 à Brest (Finistère), Henri Longuet a été président de la délégation spéciale (maire nommé par le préfet) de Viry-Châtillon (Essonne) de 1941 à 1944, puis maire de 1953 à 1989, date à laquelle il s'était retiré. Elu député de Seine-et-Oise (Entente démocratique) en 1958, battu en 1962, il fut conseiller général de 1958 à 1982, d'abord du département de Seine-et-Oise, puis de celui de l'Essonne. Henri Longuet était membre du CDS (Centre des démocrates sociaux).]

– Mme Cécile Muller,
sa mère,
M. Jean Blum,
son ami,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Eric MULLER,

survenu le 3 janvier 1990, à l'âge de cinquante et un ans, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 15 janvier dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Jean Blum,
5, avenue Mac-Mahon,
75017 Paris.

– Mme Marica Leech,
sa sœur,
Andrew et Lillia Leech,
Jason et Alexandre Leech,
Criton Carayanni
et sa famille,
Ses neveux et petits-neveux,
Mlle Nancy Horton,
sa nièce,
Mlle Ica Christofides,
sa fidèle amie,
font part du décès de

Mme André SACOPOULO,
née Marina Caloyeropoulo,
ex-avocat
près les tribunaux mixtes d'Egypte,

survenu le 5 janvier 1990, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 19 janvier, à 10 h 30, en l'église Ayios-Stephanos, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire part.

47, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

– Florence Villette,
sa fille,
Elisabeth et Pierre de Montvallon,
ses parents,
Catherine et Jacques,
Thierry et Marie-Jo,
Christophe et Patricia,
Valérie et Vincent,
Thomas, Sophie, Juliette, Zoé, Manon,
Et toute sa famille,
Ses amis,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Maria-Frédérique
de MONTVALLON,

à l'âge de vingt-sept ans, le samedi 13 janvier,

et vous invitent à partager leur espérance.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 17 janvier à 10 h 30, en l'église Saint-Médard à Paris-5e, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

On peut envoyer des dons au CREPATS, service du professeur Gentilini, groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière : 47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e.

16, rue Rollin,
75005 Paris.

– La famille Sergeant,
a la douleur de faire part du décès du

docteur Evelyne SERGEANT,

survenu le 4 janvier 1990, dans sa trente-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu à Toulouse, le 9 janvier.

Sergeant,
152, rue de la Roquette,
75011 Paris.

– Ses sept enfants,
Ses trente-cinq petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. Pierre Rives,
son frère, et Mme,
Les familles Rives, Monod, Peyronel et Seyller,

ont la tristesse de faire part de la mort de

Etienne RIVES,
agriculteur,
poète,
chef du réseau Claude
dans la Résistance,

survenue le 14 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

« Les cèdres qu'il a plantés sont gonflés de sève. »
(Psaume 104 verset 16.)

Escoussols,
11390 Cuxac-Cabardes.

Commémorations

– IN MEMORIAM

« Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra. »

19 janvier 1989 -19 janvier 1990

Un service commémoratif de feu

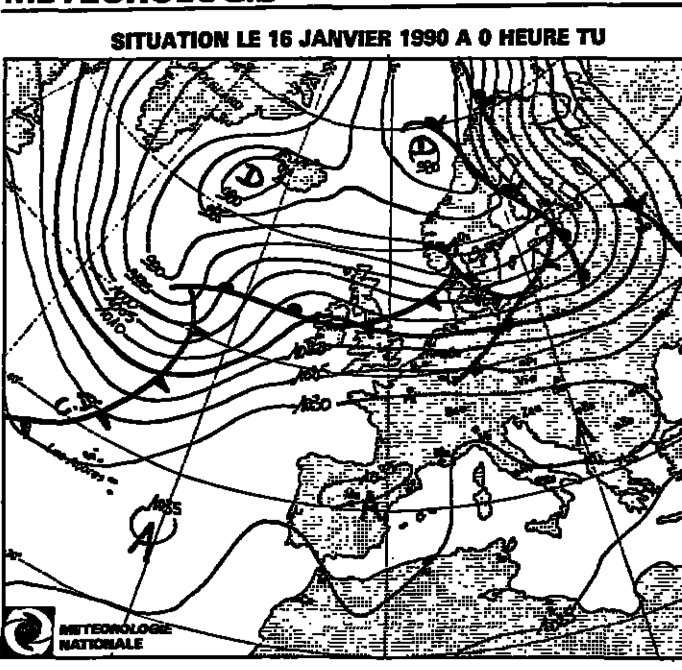
l'archonte grand référendaire
M. Atef DANIAL

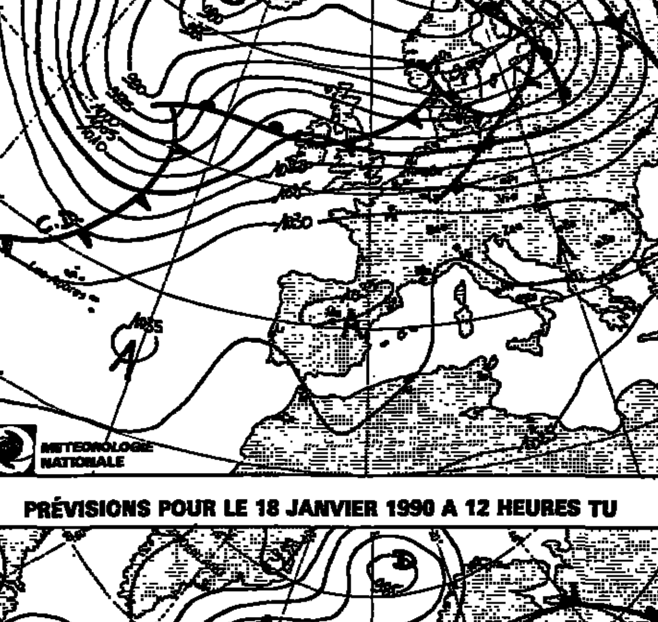
sera célébré vendredi 19 janvier 1990, à 11 heures, en l'église Saint-Paul du *Centre orthodoxe (12, chemin des* Cornillons) à Chambésy (GE), Suisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

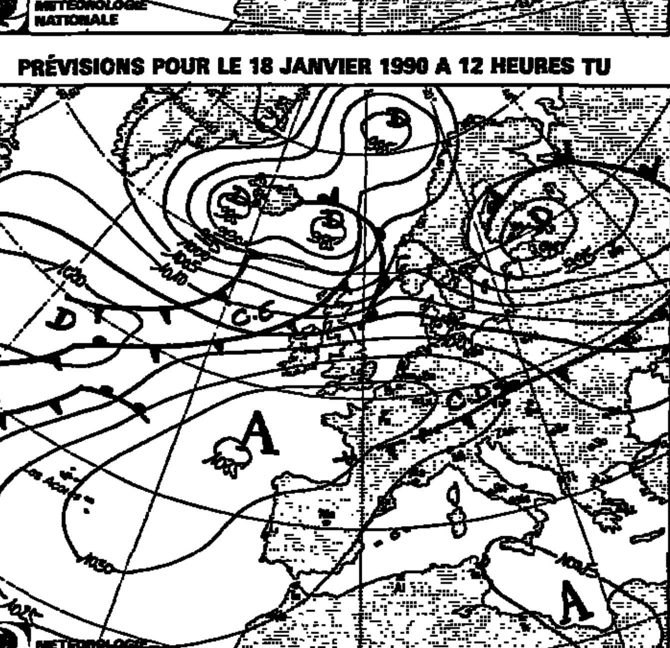
MÉTÉOROLOGIE

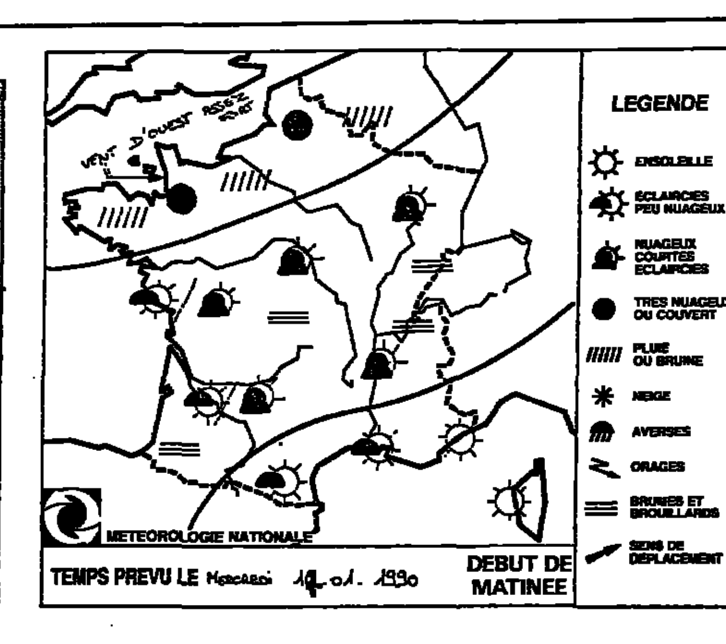
SITUATION LE 16 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU





PRÉVISIONS POUR LE 18 JANVIER 1990 A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 15-1-1990 à 6 heures TU et le 16-1-1990 à 6 heures TU — le 16-1-1990

FRANCE			
AJACCIO	15	3	D
BIARRITZ	14	5	N
BORDEAUX	7	6	C
BOURGES	8	6	P
BREST	11	10	P
CAEN	10	10	C
CHERBOURG	11	10	C
CLERMONT-FER.	10	5	C
DIJON	3	3	P
GRENOBLE St-M-H	7	-2	N
LILLE	10	10	C
LIMOGES	6	5	P
LYON	4	2	B
MARSEILLE-MAR.	13	0	-
NANCY	4	3	P
NANTES	11	9	C
NICE	15	5	D
PARIS-MONTS.	9	8	B
PAU	13	2	C
PERPIGNAN	14	5	C
RENNES	11	10	C
ST-ETIENNE	6	0	C
STRASBOURG	6	4	C
TOURS	8	8	C
TOULOUSE	9	2	B
POINTE-A-PITRE	30	22	A

ÉTRANGER			
ALGER	16	7	P
AMSTERDAM	11	10	C
ATHENES	-	-	-
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	15	4	D
BELGRADE	0	-3	C
BERLIN	6	5	P
BRUXELLES	8	8	P
LE CAIRE	18	10	D
COPENHAGUE	7	6	P
DAKAR	18	17	C
DELHI	23	8	D
DJERBA	15	13	O
GENÈVE	1	-1	C
HONGKONG	20	10	C
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	11	5	P
LISBONNE	15	7	D
LONDRES	13	11	C
LOS ANGELÈS	16	9	D
LUXEMBOURG	5	5	P
MADRID	12	-1	D
MARRAKECH	16	5	N
MEXICO	20	8	B
MILAN	8	-3	B
MONTRÉAL	-9	-17	*
MOSCOU	-11	-15	*
NAIROBI	27	14	B
NEW-YORK	6	1	N
OSLO	8	-1	D
PALMA-DE-MAL.	16	1	D
PÉKIN	2	-10	D
RIO-DE-JANEIRO	30	24	D
ROME	12	-2	D
SINGAPOUR	25	24	C
STOCKHOLM	4	2	N
SYDNEY	21	18	C
TOKYO	9	1	*
TUNIS	15	8	D
VARSOVIE	3	2	P
VENISE	12	-3	D
VIENNE	-2	-5	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

Evolution probable du temps en France entre le mardi 16 janvier à 0 heure et le dimanche 21 janvier à 24 heures:

Après un passage faiblement pluvieux mercredi et jeudi, une nouvelle perturbation traversera notre pays vendredi. Elle laissera place samedi à un temps instable avec des averses mais les éclaircies reprendront vite le dessus. Le retour du beau temps est donc probable pour dimanche.

Mercredi : passage pluvieux puis variable. Soleil sur le Sud-Est.

Sur la majeure partie de la France, la journée débutera dans la brume ou le brouillard parfois lent à se dissiper comme dans les vallées de la Garonne et du Rhône.

Sur la Bretagne, les pays de Loire, la Normandie, le Pas-de-Calais et le Nord, le ciel sera couvert et faiblement pluvieux dès le début de la matinée. Ces petites pluies atteindront à la mi-journée le Poitou, les Charentes, le Centre, la Bourgogne, la Champagne, les Ardennes, la Lorraine et l'Alsace avant de gagner le soir l'Aquitaine, le Limousin, l'Auvergne, la Franche-Comté et les Alpes où il neigera faiblement au-dessus de 1 000 mètres. Les pluies deviendront de plus en plus faibles et éparses au cours de la journée.

A l'arrière de ce temps maussade, des éclaircies se développeront. Celles-ci gagneront la Bretagne, la Normandie, le Pas-de-Calais et le Nord en milieu de journée et s'étendront jusqu'aux pays de Loire, à la Beauce, à la région parisienne, à la Champagne et aux Ardennes le soir.

Plus au sud, c'est-à-dire sur le Languedoc, le Roussillon, la Provence, la Côte-d'Azur et la Corse, la journée sera bien ensoleillée.

Le vent de sud-ouest sera modéré à assez fort le matin sur les côtes de la Manche. Il s'orientera dès la mi-journée au nord-ouest et faiblira.

Les températures minimales seront très douces sur le quart nord-ouest du pays puisqu'elles varieront de 6 à 9 degrés. Sur les autres régions, elles seront comprises entre 1 et 5 degrés, localement entre 4 et 6 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Les températures maximales s'étageront de 7 à 11 degrés, localement 13 à 15 près de la Méditerranée.

Jeudi : brouillards puis éclaircies sur une grande moitié nord. Petites pluies plus au sud.

Les brumes et les brouillards matinaux seront présents sur la majeure partie de la France. Ces derniers se dissiperont plus ou moins vite au cours de la matinée et laisseront place à des éclaircies parfois timides dans les vallées.

Sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Languedoc, le Roussillon, la Provence, la Côte-d'Azur, les Alpes et la Corse, la matinée sera maussade avec de petites pluies, des flocons de neige tomberont au-dessus de 1 300 mètres.

Dans la journée, ces petites pluies se limiteront progressivement au Roussillon, au Languedoc, à la Provence, à la Côte-d'Azur et à la Corse. Des éclaircies apparaîtront sur l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées l'après-midi.

Les températures seront en baisse de 1 à 3 degrés.

Les températures minimales varieront de - 1 à 4 degrés, localement 7 à 10 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales s'étageront de 6 à 10 degrés.

Vendredi : petit passage pluvieux.

Bruines et pluies faibles le matin sur Bretagne, Cotentin et côtes de la Manche. Cette bande pluvieuse s'étendra lentement vers l'intérieur du pays, atteignant le soir la Loire et les Ardennes. Durant l'après-midi, après un renforcement temporaire des pluies, des éclaircies apparaîtront sur le Nord et près de la Manche. Elles seront entrecoupées de quelques averses.

Matinée généralement brumeuse sur les autres régions, grisaille parfois persistante dans certaines vallées.

Températures assez douces pour la saison. Minimales comprises entre 0 et 5 degrés dans l'intérieur, faibles gelées dans l'Est et le Nord-Est, atteignant 7 à 9 degrés près de la Manche. Maximales entre 5 et 10 degrés du nord au sud, jusqu'à 12 degrés près de la Manche et dans l'Ouest, jusqu'à 14 degrés près de la Méditerranée.

Samedi : averses et éclaircies.

Temps instable sur une grande moitié nord du pays. Les averses seront nombreuses et parfois assez fortes de la Manche orientale au Nord-Est. Plus au sud seulement quelques averses le matin, les éclaircies l'emporteront l'après-midi.

Températures minimales en baisse assez nette sur la moitié nord, plutôt en hausse légère sur les régions méridionales. Maximales généralement en baisse.

Dimanche : belles éclaircies.

Les nuages encore nombreux le matin sur la plupart des régions laisseront peu à peu la place aux éclaircies. Elles seront belles sur le Sud-Ouest, mais le ciel devrait rester chargé près des Pyrénées. Eclaircies moins nombreuses, parfois absentes, de l'Alsace à la Corse, ou quelques ondées pourront encore se produire. Fort mistral sur le pourtour méditerranéen.

Durant l'après-midi le ciel devrait à nouveau se couvrir près de la Manche et dans l'Ouest.

Températures minimales en légère baisse.

— Ses sept enfants,
Ses trente-cinq petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. Pierre Rives,
son frère, et Mme,
Les familles Rives, Monod, Peyronel et Seyller,

ont la tristesse de faire part de la mort de

Etienne RIVES,
agriculteur,
poète,
chef du réseau Claude
dans la Résistance,

survenue le 14 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

« Les cèdres qu'il a plantés sont gonflés de sève. »
(Psaume 104 verset 16.)

Escoussols,
11390 Cuxac-Cabardes.

Commémorations

— IN MEMORIAM

« Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra. »

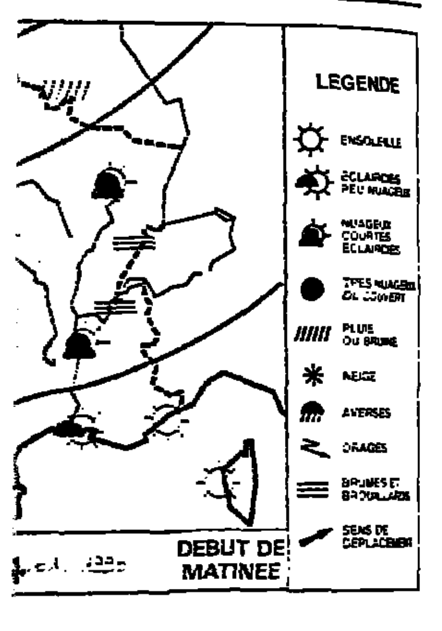
19 janvier 1989 - 19 janvier 1990

Un service commémoratif de feu

l'archonte grand référendaire
M. Atef DANIAL

sera célébré vendredi 19 janvier 1990, à 11 heures, en l'église Saint-Paul du Centre orthodoxe (12, chemin des Cornillons) à Chambésy (GE), Suisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.



...née sera maussade avec de petites pluies, des flocons de neige tomberont au-dessus de 1 300 mètres.

Dans la journée, ces petites pluies se limiteront progressivement au Roussillon, au Languedoc, à la Provence, à la Côte d'Azur et à la Corse. Des éclaircies apparaîtront sur l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées l'après-midi.

Les températures seront en baisse de 1 à 3 degrés.

Les températures minimales varieront de - 1 à 4 degrés, localement 7 à 10 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales s'étageront de 6 à 10 degrés.

Vendredi : petit passage pluvieux.

Brumes et pluies faibles le matin sur la Bretagne, Cotentin et côtes de la Manche. Cette bande pluvieuse s'étendra lentement vers l'intérieur du pays, atteignant le soir la Loire et les Ardennes. Durant l'après-midi, après un renforcement temporaire des pluies, des éclaircies apparaîtront sur le Nord et près de la Manche. Elles seront entrecoupées de quelques averses.

Matinée généralement brumeuse sur les autres régions, grisaille parfois persistante dans certaines vallées.

Températures assez douces pour la saison. Minimales comprises entre 0 et 5 degrés dans l'intérieur, faibles gelées dans l'Est et le Nord-Est, atteignant 7 à 9 degrés près de la Manche. Maximales entre 5 et 10 degrés du nord au sud, jusqu'à 12 degrés près de la Manche et dans l'Ouest, jusqu'à 14 degrés près de la Méditerranée.

Samedi : averses et éclaircies.

Temps instable sur une grande moitié nord du pays. Les averses seront nombreuses et parfois assez fortes de la Manche orientale au Nord-Est. Plus au sud seulement quelques averses le matin, les éclaircies l'emporteront l'après-midi.

Températures minimales en baisse assez nette sur la moitié nord, plutôt en hausse légère sur les régions méridionales. Maximales généralement en baisse.

Dimanche : belles éclaircies.

Les nuages encore nombreux le matin sur la plupart des régions laisseront peu à peu la place aux éclaircies. Elles seront belles sur le Sud-Ouest mais le ciel devrait rester chargé près des Pyrénées. Éclaircies moins nombreuses, parfois absentes, de l'Alsace à la Corse. Du mistral pourrait encore se produire sur le pourtour méditerranéen.

Durant l'après-midi le ciel devrait à nouveau se couvrir près de la Manche et dans l'Ouest.

Températures minimales en légère baisse.

AGENDA

LETTRES

Mort de l'écrivain et éditeur Robert Morel

L'écrivain et éditeur Robert Morel est mort lundi 15 janvier près d'Aix-en-Provence. Il était âgé de soixante-six ans.

Né en Lorraine en 1922, Robert Morel avait publié plusieurs livres d'inspiration chrétienne et d'étonnantes vies de saints dans *Témoignage chrétien* entre 1949 et 1951 sous la signature de Frère Joyeux. En juin 1952, la congrégation du Saint-Office l'accusait d'être tombé dans *« un vérisme indécent et grossier »* et mettait ses livres à l'index. Mais c'est surtout son activité d'éditeur qui devait faire de lui un artisan de type particulier. Installé en Provence en 1962, il déclarait : *« Je construis des livres comme d'autres construisent des maisons. »*

Promoteur du livre-objet, Robert Morel s'inscrivait dans la tradition surréaliste, illustrée notamment par François Di Dio et ses Editions du Soleil noir. Il créa au début des années 60 une collection dont chaque *volume constituait une célébration* d'un objet familier et quotidien : le pain, le fumier, le vin, le miel, le tabac, le bois, la pipe... Parmi les *quelque trois cents titres* que Robert Morel publia ainsi avec sa directrice artistique Odette Ducarre, les livres prennient souvent la forme d'objet d'art en losange ou en triangle. Il contribua également à la redécouverte d'écrivains comme André de Richaud ou Joseph Delteil. Certains de ces ouvrages sont devenus des raretés recherchées par les bibliophiles.

« Je rêve d'apprendre un jour qu'un lecteur, à cause d'un de mes livres, n'aura pas pu continuer à vivre dans son appartement et qu'il aura entrepris de construire une nouvelle maison », affirmait-il. Un rêve que peu d'éditeurs auraient eu l'audace d'exprimer !

PATRICK KÉCHICHIAN

CAMPUS

Bataille politico-universitaire en Picardie

M. Walter Ansallen, maire PS de Beauvais (Oise), a accueilli avec satisfaction la décision du conseil d'administration de l'université de Paris-Villetaneuse de créer, à la rentrée prochaine, un centre universitaire à Beauvais. Cette initiative, qui apporte une contrepartie à l'installation partielle de l'Institut supérieur agricole de Beauvais (ISAB) à Cergy (Val-d'Oise), est le résultat d'un affrontement entre les responsables politiques et universitaires de la région. En effet, M. Ansallen s'était d'abord adressé à l'université de Picardie, à Amiens, lui demandant, avec l'appui des assemblées territoriales, de créer une antenne universitaire dans sa ville, dans le cadre du Xe Plan. Mais celle-ci avait refusé, son président, M. Bernard Nemitz, ayant expliqué qu'il fallait d'abord renforcer l'université d'Amiens avant de la disperser dans la région. Cette réaction avait choqué beaucoup de responsables locaux, qui n'avaient pas compris *« l'égoïsme »* de l'université.

Le président du conseil général de l'Oise, M. Jean-François Mancel (RPR), s'est inquiété de la politique *« sécessionniste »* du maire de Beauvais, dans un département où le sentiment d'appartenir à la Picardie est assez mitigé, quand celui-ci a cherché une solution hors des limites régionales.

Cependant M. Ansallen vient de confirmer son attitude, qui *n'est d'ailleurs pas dénuée d'arrière-pensées : « Je souhaite,* dit-il, *que l'université de Picardie reconsidère sa position et parraine des formations complémentaires à celles de Villetaneuse dans le centre universitaire de Beauvais. » (Correspondant).*

J.-M. D.

Le désir et l'inconscient

Les Séminaires psychanalytiques de Paris proposent à un large public les mercredi 24 janvier, 7 février, 21 mars, 25 avril, 30 mai et 20 juin 1990 un enseignement sur le désir, l'amour et la haine, l'œdipe, le rêve, l'angoisse et l'inconscient.

▶ *Séminaires Psychanalytiques de Paris. 62, rue de Seine, 75006 Paris. Tél. : 46-33-32-93*

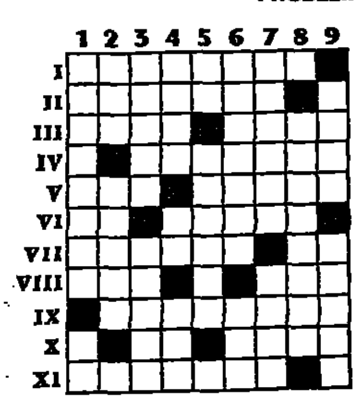
L'entreprise du vingtième siècle

L'Union des associations de diplômés des écoles supérieures de commerce et l'Association des diplômés de Sup de co Clermont-Ferrand organisent le 6 février à 18 h 30, dans les locaux de l'hôtel Hilton (18, avenue de Suffren, Paris 15e), une conférence-débat sur le thème « Quelle formation pour l'entreprise du vingtième siècle ? » Avec la participation, notamment, de Michel-Edouard Leclerc, coprésident de l'Association des centres Leclerc, et d'Henri Verdier, président de la commission des directeurs d'ESCAE.

▶ *Renseignements au 47-86-00-16.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5176



HORIZONTALEMENT

I. Sont à l'origine de certains soulèvements. — II. De quoi se faire prier. — III. Poire qui a besoin de mûrir. On y fait des réponses de Normands. — IV. Vise à éclaircir. — V. Qui ne laisse presque rien paraître. Peut donner des leçons. — VI. Conjonction. Entraîne des changements de niveau. — VII. Ne revint pas d'un long voyage. Interjection. — VIII. Est mêlé à de nombreux va-et-vient. Finissent par représenter toute une vie. — IX. La pensée a les siennes. — X. Permet d'avoir beau jeu. Certainement mécontent. — XI. Tels qu'il y a du mieux.

VERTICALEMENT

1. S'oppose à une certaine production. Nombreux sont ceux qui suivent ses cours. — 2. Peut se faire enfermer. Fut victime d'une arme à double tranchant. — 3. Les unes ou les autres sont dans la forêt. Fait du mal. — 4. Poussent sur des hauteurs. Lettre grecque. Ça chauffe pour lui ! — 5. Préposition. Pour certains, c'est aller de porte en porte. — 6. A plus qu'un grain. Est battue par les flots. — 7. Mène à une perte de contrôle. Ne veulent rien savoir. — 8. Sont de la fête. — 9. A faire circuler prudemment. Ce n'est donc pas la peine d'en rajouter.

Solution du problème n° 5175

Horizontalement

I. Crescendo. — II. Oiseau. Is. — III. Essentiel. — IV. Usé. Duo. — V. Rosette. — VI. Rêve. — VII. Vernie. — VIII. Erié. Ibis. — IX. Alêne. — X. Truelle. — XI. Sertie. Né.

Verticalement

1. Cœur. Verts. — 2. Rissoler. Ré. — 3. Esses. Rieur. — 4. Séa. Erne. Et. — 5. Canut. Ali. — 6. Eut. Treille. — 7. Idée. Bée. — 8. Dieu. Vain. — 9. Oslo. Sexe.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 16 janvier

TF 1

20.40 Cinéma : Pour cent briques, t'as plus rien ! ■
Film français d'Edouard Molinaro (1982). Avec Daniel Auteuil, Gérard Jugnot, Anémone.
22.10 Magazine : *Ciel, mon mardi !* Les paparazzi ; Les poux ; Lesboulangères de Bordeaux.
0.00 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.35 ▶ Les dossiers de l'écran : Enfant de personne.
Téléfilm de Lee Grant, avec Marie Thomas, Ray Baker.
Une jeune femme traumatisée.
22.15 Débat : Les fous sont parmi nous.
Avec Mary Balter, internée pendant vingt ans, le professeur Edouard Zarifian, psychiatre, Agnès Pavy, écrivain, Jean-Louis Gérard, responsable de la formation des infirmiers psychiatriques, Marie-Agnès Le Trouit, mère d'un malade mental, Félix Guattari, psychanalyste, Ginette Amado, chef du secteur psychiatrique du TSM 5 couvrant le sixième arrondissement de Paris, Jacques Mallet, du CNRS, Monique Réard, directeur du centre hospitalier de Dun-sur-Auron (Cher).
23.30 Informations : 24 heures sur la 2.
23.45 Météo.
23.50 Magazine : Du côté de chez Fred.
Boris Kochno, chorégraphe.

FR 3

20.35 Téléfilm : Ombre sur Elveron.
De James Goldstone, avec James Franciscus, Leslie Nielsen.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Cinéma : La luna. ■■■
Film italien de Bernardo Bertolucci (1979). Avec Jill Clayburgh, Tomas Milian, Alida Valli.
0.55 Musiques, musique.
Scherzo n° 3, de Chopin, par Ivan Moravec.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Police academy 3, instructeurs de choc. □
Film américain de Jerry Paris (1986). Avec Steve Guttenberg, Bubba Smith, David Graf.
21.50 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : Homeboy. ■
Film américain de Michael Seresin (1987). Avec Mickey Rourke, Christopher Walken, Debra Feuer (v.o.).
23.50 Cinéma : L'ange de la vengeance. ■
Film américain d'Abel Ferrara (1981). Avec Zoé Tamerlis, Albert Sinkys, Darlène Stuto.
1.10 Cinéma : Décembre. ■
Film franco-algérien de Mohamed Lakhdar-Hamina (1972). Avec Michel Auclair, Ali Kouiret, Julien Guiomar.

LA 5

20.40 Cinéma : Cul et chemise. □
Film italien d'Italo Zingarelli (1979). Avec Bud Spencer, *Terence Hill, Joe Bugner.*
22.35 Spécial Paris-Dakar.
23.05 Série : Le voyageur.
23.35 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.30 Téléfilm : La revanche d'un innocent.
De Claude Binyon, avec Frederic Forrest, Rosanna Arquette.
22.10 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : Beau-père. ■■
Film français de Bertrand Blier (1981). Avec Patrick Dewaere, Ariel Besse, Nicole Garcia.
0.30 Six minutes d'informations.
0.35 Musique : Boulvrock'n hard.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Les hommes-livres, Claude Simon.
De Roland Allard.
21.00 Documentaire : Max Frisch, journal I-III.
De Richard Dindo.
23.00 Documentaire : *Histoire parallèle.*
De Philippe Grandrieux.
23.45 Jazz soundies collection.
23.50 Documentaire : Travail à domicile.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
21.30 L'enfance sacrifiée (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Les vieux souvenirs ou le Bicentenaire à l'envers.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. (donné le 18 décembre 1989 lors du Festival d'automne de Paris) : Jilliard Sérénade, de Maderna ; *Novissimum testamentum*, de Berio ; Notations pour piano et Sonate pour piano n° 2, de Boulez, par l'ensemble InterContemporain et le quatuor de saxophones Rascher London voices, dir. Pierre Boulez ; sol. : Maurizio Pollini, piano.
23.07 Club d'archives. Henri Sauguet.

Mercredi 17 janvier

TF 1

13.35 *Série : 21 Jump Street.*
14.25 Club Dorothée.
Série : Cap danger ; Wingman : Dragon ball ; Le collège fou, fou, fou, ; Les chevaliers du zodiaque ; Salut les musclés ; Les jeux.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.45 Avis de recherche.
18.50 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 *Tirage du Tac-O-Tac.*
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.45 Variétés : Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Spécial cirque, en direct du Cirque d'Hiver. Avec Christian Clavier, Patrick Bruel, Philippe Lafontaine, Marcel Amont, Big Fun.
22.35 Magazine : Ex libris.
De Patrick Poivre d'Arvor.
Femmes en tête. Expliquez-moi : Irène Frain *(Histoire de Lou)* ; Françoise Fabian *(Forfana,* de Marcel Bozzuffi), Jeanne Bourin *(les Pérégrines)*, Claire Bretécher *(Tourista)* ; Exploration : Violette Leduc ; Extérieur livre : Patricia Highsmith *(les Cadavres exquis)* ; Betty Friedan.
23.35 Journal, Météo et Bourse.
23.55 Feuilleton : Le bateau (2e épisode).
0.50 Série : Mésaventures.
1.15 TF1 nuit.
1.50 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.15 Info revue.

A 2

13.40 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.30 Eric et compagnie.
16.10 Magazine : Euroclic.
16.20 Série : *Mamie Casse-cou.*
16.45 Magazine : Drôle de planète.
17.00 Jeu : *Des chiffres et des lettres.*
D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 Magazine : Graffitis 5-15.
Présenté par Groucho et Chico.
18.20 Série : Mac Gyver.
19.05 INC.
19.10 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
Présenté par Patrice Laffont.
19.40 Jeu : Rira, rira pas.
Animé par Georges Beller.
20.00 Journal et Météo.
20.35 *Téléfilm : Jack l'Eventreur.*
De David Wickes, avec Michael Caine, Jane Seymour (2e partie).
22.10 Magazine : My télé is rich.
De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.
23.10 *Informations : 24 heures sur la 2.*
23.25 Météo.
23.30 Magazine : Du côté de chez Fred.
Les biologistes.

FR 3

13.30 Magazine : Montagne (rediff.).
14.00 Flash d'informations.
14.03 *Magazine : Fidélio.*
14.30 Jeu : Cherchez la France.
Animé par Vincent Perrot.
15.00 Flash d'informations.
15.03 Magazine : Dans la cour des grands.
Avec à 16.00, le flash d'informations.
17.00 Flash d'informations.
17.05 Magazine : Une pêche d'enfer.
17.35 *Feuilleton : Guillaume Tell.*
18.00 Flash d'informations.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 ▶ *Théâtre : En attendant Godot.*
Pièce de Samuel Beckett, avec Jean-François Balmer, Jean-Pierre Jorris, Roman Polanski, Rufus, Philippe Deschamps (1er acte).
21.55 Journal et Météo.
22.20 *Théâtre : En attendant Godot* (2e acte).
23.25 Magazine : Opéra.
De Claire Newman.
Sommaire : Placido Domingo à Lisbonne ; Patrice Chéreau et Peter Sellars ; Deux basses russes : *Alexandre Pirogov* et *Maxime Mikhailov* ; Waltraud Meier, la Pucelle d'Orléans à Munich ; Le Kroll Oper.
0.15 Musiques, musique.
Trio D 407, de Schubert, par le Trio à cordes de Paris.

CANAL PLUS

13.30 *Téléfilm : Ed Murrow, journaliste* au-dessus de tout soupçon.
De Jack Bold, avec Daniel Travanti, Dabney Coleman.
15.25 Téléfilm : Mourir pour Barossa.
De Donald Crombie, avec John Hargreaves, Victoria Longley (1re partie).
17.25 Cabou cadin.
Polochon ; Sharky et Georges ; Les nouvelles aventures de Batman ; Charlotte, Fléo et Benjamin.

En clair jusqu'à 21.00

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top 50.
Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 Cinéma : La vouivre. ■■
Film français de Georges Wilson (1988). Avec Lambert Wilson, Jean Carmet, Suzanne Flon.
22.30 *Flash d'informations.*
22.35 Sport : Volley.
Coupe d'Europe des clubs champions : Fréjus-Modène.
23.55 Pochettes surprises : Adrénaline.
L'œuf story, de Pierre-Henri Salfati.
0.05 Cinéma : Le ventre de l'architecte. ■■■
Film britannique de Peter Greenaway (1987). Avec Brian Dennehy, Chloé Webb, Lambert Wilson (v.o.).
2.00 Magazine : Le journal de l'art.

LA 5

13.30 Série : 200 dollars plus les frais.
14.30 Série : L'inspecteur Derrick.
15.30 Série : Automan.
16.45 Dessins animés.
Les triplés ; Snorky ; Gigi.
17.35 Magazine : En route pour l'aventure.
18.05 Dessins animés.
Gwendoline ; Super nana.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 Série : Arnold et Willy.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Sur les lieux du crime.
Myriam, de Peter Adam, avec Götz George et Eberhard Feik.
22.20 Sport : Tournoi Open d'Australie (résumé).
22.30 Série : La loi de Los Angeles.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.
0.05 *L'inspecteur Derrick* (rediff.).
1.05 Série : Les cinq dernières minutes.
2.35 Sébastien parmi les hommes (rediff.).
3.30 Le journal de la nuit.
3.40 *La calanque* (rediff.).
4.10 Tendresse et passion (rediff.).
5.10 Les cinq dernières minutes (rediff.).

M 6

13.20 Série : Madame est servie (rediff.).
13.45 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
14.35 *Téléfilm : La grande vie.*
De K. Averback, avec Karen Valentine, Cloris Leachman.
16.05 Jeu : Force clip.
17.30 Série : L'homme de fer.
18.35 Série : *Campus show.*
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 *Téléfilm : Alerte à l'aéroport.*
De Charles S. Dublin et Don Chaffey, avec Gil Gerard, Derlinda Tolbert.
22.10 Série : Le Saint.
23.05 Documentaire : Télévision, le *nouveau pouvoir* de l'image.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Variétés : Fréquenstar.
2.00 Rediffusions.
Quand la science mène l'enquête ; Culture pub ; Parcours santé ; Culture pub.
4.05 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
4.30 Rediffusions.
Paul et Virginie ; Médecine de nuit.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
14.35 Théâtre : Monsieur Chasse.
Pièce de Georges Feydeau.
17.00 Documentaire : Dance black America.
De P.A. Pennbaker.
18.00 Cinéma : Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère... ■■
Film français de René Allio (1977). Avec Claude Hébert, Joseph Leportier.
20.10 Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité (2).
De Guy Demoy.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Série : Chroniques de France.
Les Alsaciens, d'Hubert Knapp.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Les vieux souvenirs ou le Bicentenaire à l'envers.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 janvier au Grand Auditorium) : Jour d'été à la montagne, triptyque symphonique op. 61, d'Indy ; Concerto pour piano et orchestre n° 2 en fa mineur op. 21, de Chopin ; symphonie *en ré mineur de* Franck, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Emmanuel Ax, piano.
22.30 Concert du GRM (donné le 5 janvier) ; Tournoi, *de Leroux ; Dripping, d'Eloy.*
23.07 Jazz-club. En direct du club Latitudes à Paris. Avec le quintette de Ben Sidran, chanteur et pianiste.

Audience TV du 15 janvier 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	58,6	Santa-Barbara 21,1	Dessinez 6,8	Actual. rég. 20,4	Bande ann. 2,5	Happy Days 5,0	Pub 3,2
19 h 45	62,1	Roue fortune 29,6	Rira rira pas 8,8	19-20 info 12,2	Nulle part 5,4	Arnold Willy 3,1	Magnum 4,8
20 h 16	74,6	Journal 28,8	Journal 16,1	La classe 12,2	Pub 2,9	Journal 8,2	Mme est servie 6,2
20 h 55	75,4	La mémoire... 29,4	Le Préféré 14,9	Police fédérale 14,8	Iceman 2,4	Dernier bus... 7,0	L'Arnaque 9,5
22 h 8	69,2	La mémoire... 26,7	Le Préféré 14,4	Police fédérale 14,3	Iceman 1,0	Dernier bus... 7,8	L'Arnaque 7,9
22 h 44	37,3	Chocs 15,1	Dernier Far West 4,5	Soir 3 4,7	Lundi sport 0,5	Le voyageur 3,5	L'Arnaque 9,8

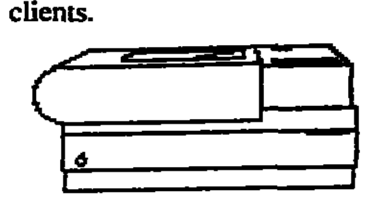
VOICI 143 BONNES RAISONS D'ACHETER APPLE CHEZ IC.

• Parce que IC possède face à Beaubourg un centre de près de 1000 m² entièrement dédié Apple.
• Parce que l'expérience d'Apple chez IC s'est construite pendant plus de dix ans.
• Parce que IC est constitué d'une équipe de professionnels passionnés d'informatique.
• Parce que IC fait Apple, rien qu'Apple, et tout Apple.
• Parce qu'être Apple, rien qu'Apple et tout Apple oblige à l'excellence.
• Parce que face à nos offres prix, nos concurrents, n'écoutant que leur courage, qui ne leur dit rien, ont décidé de ne pas intervenir.
• Parce qu'on y trouve toutes les machines Apple.
• Parce qu'on y trouve tous les périphériques.
• Parce qu'on y trouve tous les logiciels.
• Parce qu'on y trouve toutes les revues et la documentation existant sur Apple.
• Parce que tout Apple est disponible systématiquement.
• Parce que le département ingénierie micro informatique IC est spécialisé dans l'intégration des systèmes hétérogènes.
• Parce que IC a l'habitude d'implanter des configurations Apple des plus simples aux plus complexes.
• Parce que l'équipe IC possède la "culture Apple" sur le bout des doigts, de la standardiste au P.D.G.
• Parce que IC teste systématiquement tous les logiciels.
• Parce qu'en terme de connectique, IC propose tout ce qu'on peut désirer et parfois plus, dans la mesure où il lui suffit de faire appel à son bureau de développement.
• Parce que des milliers de clients ont déjà fait confiance à IC, dont à peu près 4.999 entreprises (la 5.000e est en train de se décider).
• Parce que chaque mois, la lettre de IC permet d'informer nos clients sur toutes les nouveautés, leur prix, et les tendances Apple à venir.
• Parce que IC propose une prestation de broker à ses clients qui désirent mettre régulièrement leur parc à niveau.
• Parce que IC se fera un plaisir de vous accueillir en formation sur le matériel Apple, dans ses locaux de la place Vendôme.
• Parce que IC organise aussi des stages de formation intra-entreprise.
• Parce que IC c'est aussi IC Products qui conçoit et réalise des cartes et interfaces, des modems et des cartes vidéo.
• Parce qu'en cas de problème spécifique à une organisation informatique complexe, le département recherche et développement peut appuyer la Hot Line afin d'établir des solutions précises.
• Parce que ce même département développe aussi des progiciels spécifiques sur commande pour les grandes entreprises, industries ou banques.
• Parce que le stock de IC est organisé pour rendre chaque produit systématiquement disponible.
• Parce que IC est un des premiers distributeurs Apple en Europe il est normal qu'il ait les plus petits prix Apple.

• Parce que les dernières nouveautés Apple sont toujours chez IC.
• Parce que IC vous propose un service Hot Line qui allie compétence et courtoisie.
• Parce que rien n'interdit de parfaire sa culture à Beaubourg avant ou après une visite chez IC rue du Renard.
• Parce que IC est aux centres de Paris, (Beaubourg et place Vendôme) facilement accessible en métro ou en voiture.
• Parce que les secrétaires du magasin de Beaubourg sont tout à fait charmantes.
• Parce que l'on peut payer par chèque quelle que soit la banque.
• Parce que quand on achète Apple chez IC, on peut dormir sur ses deux oreilles (il suffit d'avoir un oreiller sur chaque oreille).
• Parce que c'est le seul endroit où les éléphants n'auront pas peur des souris.
• Parce que quand on va en stage de formation place Vendôme, on peut faire semblant de s'arrêter en voiture devant le Ritz et redémarrer en riant dès que le portier se précipite.
• Parce que les Grands Comptes sont de bons amis.
• Parce que nos clients PMI/PME seront bientôt presque tous des Grands Comptes.
• Parce que IC saura gérer votre fort potentiel d'évolution.
• Parce que les chèques du carnet de maintenance IC vous permettent de décider de l'urgence de notre intervention, et de payer au coup par coup, sans être astreint à un contrat assistance à l'année.
• Parce que certaines bonnes raisons (de 81 à 143) ne vous seront révélées qu'une fois client IC.
• Parce que IC vous apporte de la liberté informatique là où il y avait des contraintes.
• Parce que IC sait répondre à toutes les exigences des utilisateurs.
• Parce que place Vendôme, le seul joyau déductible d'impôt c'est la formation IC.

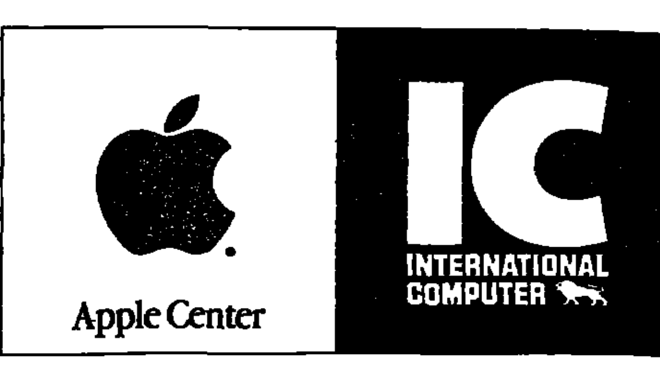
• Parce qu'avec IC votre parc Apple saura s'adapter en toute efficacité à la forte mouvance de l'environnement.
• Parce que les ingénieurs commerciaux de chez IC ne vous proposeront pas de blabla mais du concret.
• Parce que IC sait faire partager des données entre Mac, PC et mainframe.
• Parce que le secteur de la communication n'a pas de secrets pour nous.
• Parce que nous savons tout des applications PostScript.
• Parce que nous savons ce que veut dire CAO, DAO, PAO professionnelle.
• Parce que votre réussite dépend aussi du choix de votre partenaire.
• Parce que IC assure en toutes circonstances.

• Parce que IC sait optimiser votre budget informatique.
• Parce que nos prix ont la cote auprès des directeurs financiers.
• Parce que les pommes sont toutes à croquer chez IC.
• Parce que vous pouvez choisir parmi toutes nos formules, le stage de formation qui vous conviendra le mieux.
• Parce que vous avez le droit de vous montrer exigeant.
• Parce que nous savons intégrer Apple dans l'entreprise sans bouleverser les structures existantes.
• Parce que nos architectes sont spécialistes de l'architecture réseau.
• Parce que nous saurons faire jouer votre Macintosh aussi bien accompagné qu'en soliste.
• Parce que quel que soit votre domaine d'application, la taille et la philosophie de votre entreprise, les lois économiques vous feront choisir IC.
• Parce qu'il est méritoire d'avoir trouvé toutes ces bonnes raisons de choisir IC et que vous ne manquerez pas de récompenser cet effort.
• Parce que nous partageons votre passion pour Apple.
• Parce que nous aimons les jeunes cadres sur-diplomés qui rêvent d'en croquer, et les écrivains qui ont choisi la plume informatique.
• Parce que choisir IC est l'essence même de la réusite.
• Parce que IC réussit à vous proposer en plus un peu de soleil et une pointe d'accent avec IC Marseille, 94 av. du Prado.
• Parce que IC possède également place Vendôme un show room de 300 m².
• Parce que IC propose tous les rubans, disquettes et accessoires.
• Parce que IC compte de nombreuses administrations parmi ses clients.



• Parce que chez IC, Mlle Financement a l'habitude de sourire et de trouver les solutions les plus intéressantes.
• Parce qu'à Beaubourg et place Vendôme, il y a un parking pour se garer facilement.
• Parce que chez IC, rien ni personne ne vous empêchera de fumer ou de ne pas fumer.
• Parce qu'on peut payer avec sa carte de crédit.
• Parce que même le leasing peut être avantageux.
• Parce que pour un tout petit budget vous saurez tout sur l'état de l'art en participant aux mardis de la place Vendôme.
• Parce que c'est perdre son temps que d'essayer de trouver de meilleurs prix ailleurs.
• Parce que tous les matériels sont en démonstration permanente rue du Renard (face à Beaubourg).
• Parce qu'il n'y a aucune raison de craindre les souris.
• Parce que rue du Renard on peut venir même sans rendez vous.
• Parce que nous sommes ouverts de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h.
• Parce que IC Beaubourg est ouvert même le samedi.
• Parce que, respectueux de la tranquillité de chacun, IC est fermé le dimanche.
• Parce qu'il existe un numéro magique pour bénéficier tout de suite de ces 143 bonnes raisons

(1) 42 72 26 26



10 ANS D'APPLE, ÇA COMPTE.

APPLE CENTER IC BEAUBOURG 26 RUE DU RENARD 75004 PARIS
APPLE CENTER IC VENDOME 21 PLACE VENDOME 75001 PARIS
+ IC MARSEILLE SA 64 ET 94 AVENUE DU PRADO 13006 MARSEILLE TEL 91 37 25 03

WELLDONE

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Des investissements en URSS en manque de garanties

Les bouleversements politiques et économiques rapides qui se produisent en Europe de l'Est incitent-ils les industriels français à intensifier leurs relations commerciales avec l'URSS ? De toute évidence non. En 1989, les échanges entre la France et l'Union soviétique ont progressé d'à peine 3 % par rapport à 1988. Avec 30 milliards de francs environ l'an dernier, leur volume demeure nettement inférieur aux quelque 40 milliards enregistrés annuellement avant le lancement de la perestroïka.

Légalisées depuis janvier 1987, les sociétés mixtes attirent peu les Français : seules 40 entreprises se sont lancées dans une activité conjointe avec un partenaire soviétique, alors que l'URSS proclame l'existence de 1 000 joint-ventures entre firmes occidentales et soviétiques, dont 160 pour la RFA. Moins de 1 000 entreprises réalisent 70 % des exportations totales de la France : la frilosité de nos PME ne s'exprime pas seulement à l'Est.

Les hommes politiques des deux pays ont beau s'évertuer à vanter aux industriels de l'Hexagone les avantages des investissements en URSS ; ils ont beau insister sur l'intérêt de se lancer sur un marché encore presque vierge, sur la nécessité morale de soutenir une transition historique vers l'économie de marché, la plupart traînent encore les pieds.

Que réclament-ils ? Une législation plus claire, une fiscalité incitative ? Les Soviétiques ont déjà fait de gros progrès dans ces domaines, même si, selon le mot d'un industriel français, *« avant, on savait ce qui était interdit, maintenant, on ne sait pas ce qui est permis »*. Ce que veulent véritablement les hommes d'affaires français, ce sont des garanties, une certitude que les millions de francs lancés à l'Est ne se perdront pas. M. Pierre Bérégovoy et le premier vice-président du conseil des ministres de l'URSS, M. Lev Voronine, qui se sont entretenus lundi 15 janvier à Paris, ont promis de faire prochainement de nouvelles propositions sur les garanties des investissements et le rapatriement des bénéfices.

Un renforcement des garanties accordées par les pouvoirs publics français aux investissements en URSS devrait convaincre plus facilement les hommes d'affaires et détourner leur attention des périls politiques et économiques auxquels l'URSS est confrontée.

F. L.

Tensions persistantes sur les places financières internationales

La Bourse de Tokyo enregistre sa plus forte chute depuis 1987

Après trois jours de fermeture, la Bourse de Tokyo a enregistré un nouveau plongeon, mardi 16 janvier, perdant 666,41 points (1,8 %). En l'espace de deux séances, le Kabuto-Cho a plongé de près de 3,5 %. A New-York, Wall Street, encore ébranlé par sa chute de 71,46 points vendredi (– 2,6 %), a atténué ses pertes en ne cédant finalement que 19,83 points. Les incertitudes en Union soviétique mais aussi la crainte de tension à la hausse sur les taux d'intérêt rendent les marchés boursiers nerveux.

La fermeture durant trois jours de la Bourse de Tokyo, en raison de la Fête des adultes, n'a pas pour autant atténué la violence de la tornade apparue sur cette place dès vendredi 12 janvier. Au contraire, sa vigueur n'en a été que renforcée mardi. Dès l'ouverture des portes, l'indice Nikkei perdait 600 points et ne parvenait pas ensuite à redresser la situation. Il terminait la journée à 36 850,36 points, après une chute de 666,41 points supérieure à celle de 653,36 points enregistrée en fin de semaine dernière. Si la secousse de vendredi a été plus importante que lors du mini-krach d'octobre 1989 (647 points), celle enregistrée mardi est la plus violente depuis 1987. Toutefois, dans ces deux cas, aucune panique n'a été décelée et le courant d'affaires a été relativement modéré, les intervenants restant dans l'expectative. En l'absence d'acheteurs importants, des petites ventes de titres ont suffi à provoquer la chute.

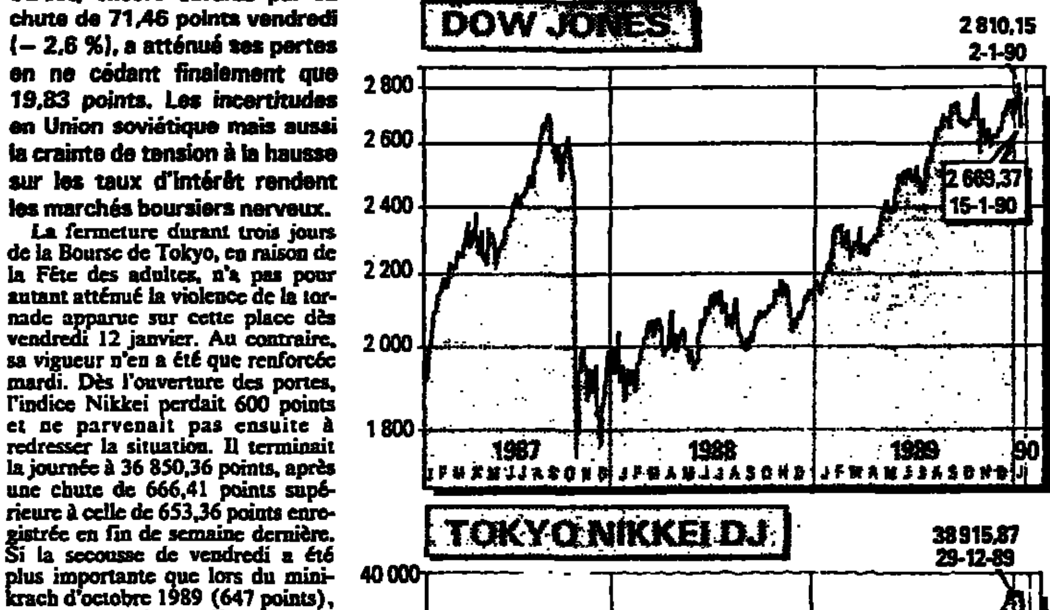
Jusqu'à présent, le Kabuto-Cho semblait rester de marbre et poursuivait imperturbablement sa progression, quasiment indifférent aux événements internationaux. Premier à effacer les séquelles du krach d'octobre 1987, il traversait deux ans plus tard, sans encombre, la mini-crise boursière mondiale.

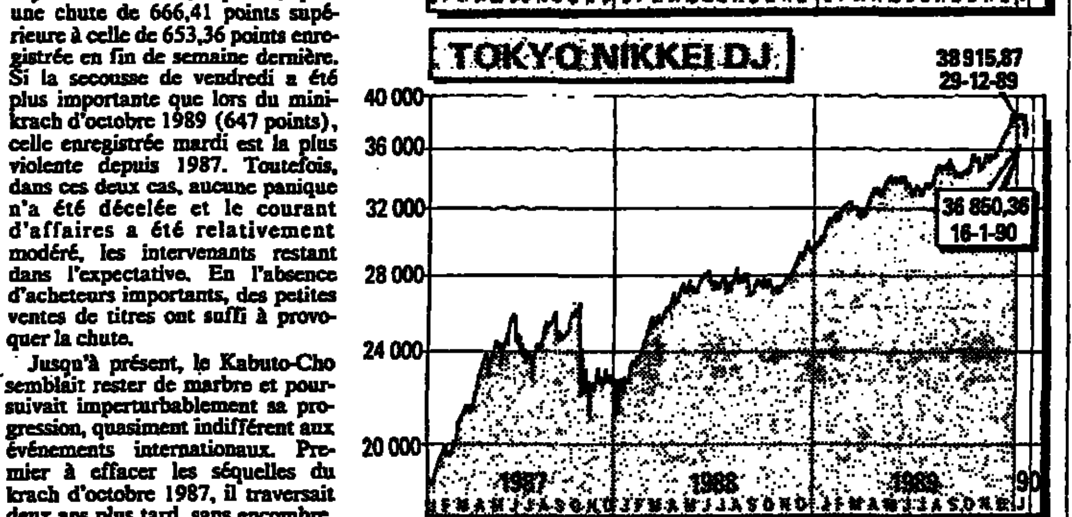
Fin novembre, le Nikkei passait la barre des 36 000 points et, à la mi-décembre, celle des 38 000. Il flirtait même en fin d'année avec le seuil des 39 000 en atteignant le 29 décembre le niveau record, 38 915,87 points. Il enregistrait sur l'année une hausse de 29,05 %. Pour la première fois de son histoire, la capitalisation du Tokyo Stock Exchange a alors dépassé les 600 000 milliards de yens (25 600 milliards de francs), soit 45 % de la capitalisation mondiale. Mais à ce niveau de cours la place nippone apparaît plus fragile.

Dès les premiers jours de janvier, cette indifférence apparente à l'environnement s'est estompée et les intervenants nippons sont devenus de plus en plus sensibles aux évolutions en Union soviétique. Le 5 janvier, l'annonce de l'annulation par M. Mikhaïl Gorbatchev de ses rencontres avec des responsables étrangers, pour mieux se concentrer sur la situation intérieure, provoquait déjà une très forte baisse des valeurs (438,12 yens). Vendredi 12 janvier, les tensions dans certaines régions d'URSS contribuaient au recul de la Bourse. Ces incertitudes s'ajoutent à celles liées à la perspective d'élections générales qui pourraient ébranler le parti au pouvoir au Japon. Elles contribuent au fléchissement du yen, au recul du cours des obligations et à la hausse des taux d'intérêt.

De plus, les investisseurs ont réagi négativement à la publication d'indices américains, vendredi (*prix de gros pour décembre*), qui laissent craindre un arrêt du processus de détente sur le front des taux d'intérêt. Cette perspective a fait chuter vendredi la Bourse de New-York (– 2,6 %) ainsi que l'ensemble des places internationales. Tous attendent désormais les statistiques du commerce extérieur américain de novembre qui devraient être rendues publiques mercredi.

DOMINIQUE GALLOIS





POINT DE VUE

La réforme de la grille de la fonction publique

Un choix décisif

LES citoyens savent que la qualité de la vie quotidienne dépend pour une part importante de la qualité des services publics auxquels ils ont affaire journellement. Les fonctions publiques d'Etat, territoriales et hospitalières, sont des éléments primordiaux de ces services publics. La modernisation des fonctions publiques passe par des administrations et des services plus accueillants, plus performants, par des fonctionnaires plus responsabilisés, reconnus pour leur compétence et leur efficacité.

La société évolue vite, les techniques et les formations aussi. Que de changements depuis 1948 ! C'est à cette date que la grille d'organisation des rémunérations des fonctionnaires a été mise en place. Elle ne répond plus aux exigences de l'heure. Sa transformation est l'une des conditions de la modernisation des fonctions publiques. Sans transformation pas d'évolution possible de l'organisation du travail et donc des services.

Sans transformation pas d'amélioration des prestations offertes aux usagers.

Sans transformation, ni les usagers ni les fonctionnaires n'y trouveront leur compte, c'est la dégradation des services publics alors qu'il faut y attirer des jeunes formés et dynamiques, fiers d'être au service de la collectivité.

Pour répondre à ces enjeux nous proposons, en commun, quelques éléments-clés d'une transformation efficace de la grille des fonctions publiques. Des échelles de rémunération doivent reconnaître toutes les qualifications initiales ou acquises répondant aux nécessités des administrations et des services.

Ainsi pour l'actuelle catégorie B deux niveaux de recrutement s'imposent bac et bac + 2.

Ainsi doit-on supprimer la catégorie D (emplois non qualifiés) en requalifiant ses tâches et en reclassant ses emplois. Il est entendu que les fonctions publiques restent ouvertes à tous les citoyens. Des formations spécifiques doivent être prévues pour ceux qui n'ont pas de qualification initiale.

Ainsi, faut-il redonner des perspectives de carrière aux personnels de toutes les catégories, condition d'une nouvelle dynamique, d'une plus grande motivation, alors que la situation actuelle engendre des blocages désespérants.

Ainsi, faut-il redonner des perspectives de carrière aux personnels de toutes les catégories, condition d'une nouvelle dynamique, d'une plus grande motivation, alors que la situation actuelle engendre des blocages désespérants.

Ainsi, permettra-t-on une autre organisation du travail et des rapports hiérarchiques.

Il sera alors possible, à la fois, d'améliorer les services aux usagers, les conditions de travail et les rémunérations des agents.

En ouvrant des négociations sur une refonte de la grille, le gouvernement a reconnu le bien-fondé de notre demande. A-t-il mesuré l'importance et les enjeux de cette négociation ? Les propositions qui nous sont faites, par leur manque d'ambition, par leur manque de cohérence, nous conduisent à répondre négativement. Il faut que chacun mesure les conséquences qu'aurait un échec de cette négociation, sur les fonctions publiques, sur la politique contractuelle, sur les rapports sociaux, sur l'économie et, en définitif, sur la vie démocratique dans notre pays.

Nous voulons croire qu'il est encore possible par la négociation d'aboutir à des conclusions positives. Nous en avons la volonté. En est-il de même pour le gouvernement ? A lui d'en apporter la preuve.

YANNICK SIMBRON, secrétaire général de la FEN ; **ROSELYNE VIEILLARD**, secrétaire générale de l'UFFA-CFDT ; **JEAN-PIERRE GUALEZZI**, secrétaire général de la FGAF ; **NICOLE PRUDHOMME**, secrétaire générale de la FGF-CFTC ; **JEAN-YVES MAHÉ**, président de la FFCFP-CGC.

INSOLITE

Une montre qui... roule

La Swatch, cette fameuse montre suisse bon marché, lancée au début des années 80 pour stopper l'invasion des produits horlogers à bas prix du Sud-Est asiatique, est une affaire, qui roule. Près de *60 millions d'exemplaires ont déjà été* vendus. A telle enseigne, que son promoteur, M. Nicolas Hayek, PDG de la SMH (Société de microélectronique et d'horlogerie), groupe suisse qui rassemble des marques aussi prestigieuses que Longines, Eterna, Rado, Omega, Certina, ...Swatch projette de lancer un véhicule automobile bon marché, écologique et mettant en œuvre des technologies avancées.

Considéré comme le renfloueur de l'horlogerie suisse, M. Hayek n'est pas réputé pour être un farfelu. Il s'agit, a-t-il dit, d'un projet *« tout à fait sérieux »*. Cette voiture sera dans la lignée des montres Swatch, c'est-à-dire de très haute qualité mais de prix bas de gamme, pour damer le pion aux constructeurs japonais. La « car-watch » sera d'inspiration européenne et aura l'image un peu provocatrice de la Swatch. M. Hayek veut mettre à contribution des constructeurs européens tels Renault, Peugeot, Volkswagen ou Fiat, qui pourraient y être associés en tant que sous-traitants.

Le groupe Campeau met ses deux filiales américaines en faillite

La mort à crédit d'un géant de la distribution

Incapable de faire face à ses échéances, le groupe Campeau a été contraint de placer ses deux filiales américaines – dont les célèbres magasins Bloomingdale's – sous la protection de la loi américaine sur les faillites. Une rude leçon pour cet homme d'affaires canadien qui avait assis sa spectaculaire expansion sur une montagne de dettes.

NEW-YORK

de notre correspondant

Jusqu'au dernier moment, les 100 000 employés de Robert Campeau ont espéré. Lundi 15 janvier au matin, avant de passer la porte du magasin, sur Lexington Avenue, les vendeurs de Bloomingdale's commentaient l'article du *New York Times*. Le quotidien exprimait les plus expresses réserves quant à l'avenir du groupe. Mais il assurait tout de même que *« les banquiers étaient prêts à accepter un nouveau délai »* pour essayer de sauver celui qui, en deux ans, était devenu le grand nom de la distribution.

Las ! La raison et les comptes ont parlé. Robert Campeau, qui avait déjà perdu le contrôle de son groupe trois mois auparavant, faisait annoncer en fin de matinée, de son siège local, qu'il plaçait ses deux filiales américaines sous la protection de l'article 11 de la loi américaine sur les faillites. Cette mesure va permettre à Allied Stores et à Federated Department Stores, deux sociétés qui exploitent chacune plus de cent trente grands magasins répartis sur l'ensemble des Etats-Unis, de geler le remboursement des dettes dues à la masse des créditeurs. En attendant une réorganisation de l'entreprise – un processus qui, de l'avis des experts, prendrait un à deux ans – susceptible de la relancer sur des bases assainies.

La déconfiture de « Bloomie's » – une enseigne qui avait pignon sur avenue depuis 1872 – est assurée. Mais paradoxalement, chacun s'affirme réjoui ! Les banquiers, tout d'abord, et notamment la Citicorp, le chef de file du groupe Campeau, qui espèrent bien sauver quelques meubles en vendant au plus *vite ce qui est vendable. Pour eux*, l'histoire était pratiquement classée depuis la mi-décembre, lorsque Campeau Corp. avait remis à la Securities and Exchange Commission, la commission boursière américaine, un épais dossier sur la situation du groupe.

A l'époque, Robert Campeau avait déjà annoncé qu'il était prêt à vendre le joyau de la couronne, les magasins Bloomingdale's. Il en voulait un milliard de dollars (environ 5,7 milliards de francs). Trop cher, ont répondu les Japonais, un instant intéressés. Malgré les candidatures d'une bonne demi-douzaine d'investisseurs, aucun accord de principe n'a été signé à ce jour. La Citicorp et Sumitomo Bank, les deux principaux créanciers du groupe, auquel ils ont consenti 800 millions de dollars de crédit-relais, vont certainement accélérer les contacts...

D'autres corps de métiers voient dans cette mise sous contrôle judiciaire une formidable aubaine. Ils sont sûrs, à présent d'être payés. Y compris *« sur la bête »* si la liquidation est confirmée. Les fournisseurs se disent pleinement rassurés. *« Les banques vont nous payer et nous sommes prêts à reprendre nos approvisionnements dès le 20 janvier, de façon à préparer la saison de printemps »*, affirmait le soir-même Al Silverstone, le patron de Patty O'Neil, l'un des fournisseurs des magasins de Campeau Corp.

Depuis le début janvier, si l'on en croit les responsables des deux cent cinquante magasins, ceux-ci n'ont reçu que 20 % de la marchandise commandée, bien que la firme ait normalement payé ses fournisseurs.

Echéance fatale

En septembre dernier, l'homme d'affaires québécois avait dû se résoudre à partager la direction de Campeau Corp. avec un représentant des frères Reichmann, richissimes hommes d'affaires de Toronto, qui l'avaient épaulé en 1986 dans sa conquête d'Allied Stores, puis, trois ans plus tard, lorsqu'il était parti à l'assaut de Federated Stores. Toujours sans un sou en poche, ou presque. Auparavant, Olympia and York, l'entreprise d'*Albert, Paul et Ralph* Reichmann – la première affaire de promotion immobilière dans le monde – s'était contentée d'une participation de 24,5 % dans la société holding du raider canadien en échange des services rendus. Ce dernier étant aux abois, ils acceptaient de lui accorder un prêt de 250 millions de dollards américains. A la condition de hisser à 40 % fin septembre, leur participation dans Campeau Corp.

Loin de s'améliorer grâce à ce ballon d'oxygène, la situation financière du groupe allait en s'aggravant. Au début de cette année, Robert Campeau était incapable de rembourser 100 millions de dollars de prêts sur lesquels étaient gagées des actions de sa société-holding. Détentrice de ces titres, la Banque nationale du Canada décidait de s'en arroger la propriété, devenant du même coup actionnaire à 29 % de Campeau Corp. et l'un des deux principaux propriétaires de l'affaire, aux côtés des frères Reichmann.

Minoritaire dans sa propre société – et donc dans ses deux principales filiales américaines – Robert Campeau n'avait plus d'espoir de retrouver le pouvoir. Du coup, le 4 janvier, Citicorp. et les autres banques du groupe faisaient savoir qu'elles mettraient en recouvrement le 15 janvier la somme de 2,34 milliards de dollars de prêts consentis au groupe. Sous réserve qu'Allied et Federated puissent prouver leur solvabilité. Magnanimes, elles proposaient de reporter de quelques jours l'échéance fatale, mais la direction des deux filiales, installée à Cincinnati a décidé de *recourir à l'article 11, pour en finir.*

La plus grande faillite intervenue à ce jour aux États-Unis dans le secteur de la distribution est l'illustration parfaite des retours de bâton que peuvent recevoir ces raiders partis à la conquête de sociétés dix fois plus grosses qu'eux. Et bien décidés à payer leurs acquisitions en monnaie de singe.

SERGE MARTI

(Lire la suite page 27)

Plus de 7 milliards de dettes

Groupe	Chaînes	Nombre de magasins (total)	Revenus escomptés (en cas de vente) (millions de $)	Montant de la dette (millions de $)
Allied	• Bon Marché (Seattle) • Jordan Maas (Boston) • Mas Brothers (Tampa) • Stern's Panamus (New-Jersey)	127	entre 1 200 et 1 800	2 990
Federated	• Abraham Straus (New-York) • Bloomingdale's (New-York) • Burdines (Miami) • Lazarus (Cincinnatti) • Rich's (Atlanta)	128	entre 2 550 et 3 700	4 235

(Source Merrill Lynch)



VILLE D'AMIENS

Afin de doter la Ville d'Amiens des moyens structurels lui permettant de participer au concert des grandes capitales régionales, l'équipe municipale a engagé un programme d'investissement important au travers d'un Plan Triennal de Mobilisation faisant appel à tous les partenaires et portant sur plus de 1,2 milliard de francs, dont 760 millions de francs apportés par la Ville.

DANS CE CADRE, LA VILLE CONSULTE :

1 LABORATOIRES SCIENTIFIQUES

Construction de 3 500 m² environ de laboratoires universitaires sur la friche industrielle de l'Ilot des Poulies.

2 EXTENSION UNIVERSITAIRE A SAINT-LEU

Construction de 11 000 m² de bâtiments universitaires, de 200 places de parking et de divers locaux annexes dans le site historique et inscrit de Saint-Leu.

3 IMPLANTATION UNIVERSITAIRE ZAC CATHÉDRALE

Construction de 10 000 m² de bâtiments universitaires, de 300 places de parking et de divers locaux annexes dans le périmètre de la ZAC Cathédrale.

4 PARC URBAIN SAINT-PIERRE

Parc de 20 hectares. Plans d'eau et promenades à proximité du centre historique et du site inscrit des Hortillonnages.

5 PIÉTONNISATION DU CENTRE-VILLE

Réalisation dans une première phase de 18 000 à 20 000 m² d'aires piétonnes dans l'hypercentre autour de la place Gambetta et place de l'Hôtel-de-Ville, avec création d'œuvre d'art urbain monumentale.

6 RÉALISATION DE LA ZAC VALLÉE DES VIGNES

Aménagement et commercialisation d'un périmètre de 80 hectares situé à l'entrée sud d'Amiens, au débouché immédiat de la future autoroute A 16, dont 50 hectares d'activités et 300 logements environ.

1. - APPEL DE CANDIDATURES

CONCOURS CONCEPTION CONSTRUCTION

Concours ouvert à des équipes pluridisciplinaires : concepteurs - entreprises - *bureaux d'études*.

Les équipes admises à concourir et non retenues à l'issue du concours seront indemnisées.

Le dossier de candidatures devra comporter :
- la désignation des membres de l'équipe et de son mandataire ;
- la présentation de chacun des membres de l'équipe ;
- un dossier de références indiquant les principales réalisations récentes d'importance comparable dans les mêmes domaines.

2 et 3. - APPEL DES CANDIDATURES

Concours ouvert à des équipes de conception comprenant architecte et bureau d'études.

Déroulement du concours : 1er degré - concours sur esquisse après présélection initiale de 5 équipes.

Le lauréat se verra confier une mission de maîtrise d'œuvre M1 allégée, et les candidats non retenus seront indemnisés.

4. - APPEL DE CANDIDATURES

Concours ouvert aux architectes paysagistes et équipes pluridisciplinaires : paysagistes - architectes urbanistes - plasticiens...

Déroulement du concours : présélection initiale de 7 équipes.
1er degré : concours sur esquisse.
2e degré : concours sur APS.
Le lauréat se verra confier une mission de maîtrise d'œuvre M2.
Les candidats non retenus seront indemnisés.

5. - APPEL DE CANDIDATURES

Concours ouvert aux urbanistes - paysagistes - architectes ou équipes pluridisciplinaires.

Déroulement du concours : 1er degré - concours sur esquisse après présélection initiale de 5 équipes.

Le lauréat se verra confier une mission de maîtrise d'œuvre M8 étendue, et les candidats non retenus seront indemnisés.

Pour chacun de ces projets, les dossiers de candidatures devront comporter :
- la désignation des membres de l'équipe et le mandataire les représentant ;
- la présentation de chacun des membres de l'équipe ;
- un sous-dossier de références indiquant les principales réalisations d'importance comparable dans les mêmes domaines.

Les dossiers de candidatures devront être adressés
pour le MARDI 31 JANVIER 1990
à Monsieur le Député Maire - Service des marchés
Hôtel de ville - B.P. 2720 - 80027 AMIENS CEDEX

Renseignements d'ordre administratif :
Mme DARGENT – TÉL. : 22-97-40-40, poste 4542.

Renseignements d'ordre technique :
Parc urbain Saint-Pierre
M. CHEVALIER – TÉL. : 22-97-40-40, poste 4930.
Locaux universitaires-piétonnisation
M. LEDERLIN – TÉL. : 22-97-40-40, poste 4563.

6. - ZAC VALLÉE DES VIGNES

APPEL A CANDIDATURES AUPRÈS D'OPÉRATEURS IMMOBILIERS ET COMMERCIAUX ET D'AMÉNAGEURS

Il s'agit pour la ville de trouver un ou des partenaires pour réaliser tout ou partie des opérations d'aménagement et de commercialisation des terrains de ce secteur opérationnel.

Ce partenariat peut prendre toute forme après négociation sur les réponses à cette consultation remises à la ville par les personnes intéressées.

Un dossier est disponible sur simple courrier de demande à :

Monsieur le Député Maire - Hôtel de ville
B. P. 2720 - 80027 Amiens Cedex

Ce dossier comprend :
- un plan de situation ;
- un plan périmétral ;
- un programme général ;
- un projet de *PAZ modificatif*.

Tous renseignements téléphoniques peuvent être obtenus au 22-97-40-40 auprès du département aménagement et urbanisme (M. Lederlin - poste 4563, ou M. Bretez - poste 4565) ou auprès du service de développement économique (M. Desjonquères - poste 4601).

Les réponses à la présente consultation devront comprendre :

1 – L'identité de l'investisseur, ses références dans un domaine comparable, et les partenaires *envisagés pour cette opération* (promoteurs, aménageurs, bureaux d'études, opérateurs commerciaux, etc.).

2 – Les éléments suivants, réunis sous la forme d'une proposition de convention ou de protocole d'accord :

2.1 – Les périmètres et le programme des constructions envisagés, les équipements publics réalisés à remettre à la ville, en s'appuyant sur une analyse du marché et des hypothèses de commercialisation, ainsi que les dispositions permettant à la ville de garder un droit de regard à définir sur la réalisation de ce programme ;

2.2 – Le prix et les modalités de cession, selon un bilan prévisionnel, les garanties financières proposées, les modalités d'un éventuel partenariat à définir avec la ville ;

2.3 – Le calendrier et le phasage éventuel du programme projeté.

Les dossiers de propositions devront être adressés, pour le jeudi 8 mars 1990 au plus tard, sous double enveloppe portant la mention
« CONSULTATION VALLÉE DES VIGNES ».

à Monsieur le député maire - Service des marchés
Hôtel de ville - B.P. 2720 - 80027 Amiens Cedex

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Le plan d'assainissement de l'économie argentine

Le ministre des finances s'attaque aux graves déficits du secteur public

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Le ministre argentin de l'économie, M. Erman Gonzalez, persiste et signe. Dans une allocution à la nation, la seconde en quinze jours, prononcée lundi soir 15 janvier, il a montré qu'il maintenait le cap de sa politique économique. Mais il a aussi annoncé une série de mesures autour de trois objectifs : stabiliser l'économie, apporter une série de réformes structurelles et relancer la croissance.

Fort des premiers résultats de son plan annoncé le 1er janvier – résultats qui ont *« dépassé notre attente »*, se félicite-t-il, – le ministre de l'économie veut désormais s'atteler à la réduction du déficit public sur trois fronts : les entreprises publiques, les provinces et l'administration centrale. La première victime de la réorganisation administrative sera... la police secrète. Celle-ci, a annoncé le ministre, verra, à très court terme nombre de ses directions, divisions et départements supprimés, 30 % de son personnel licencié, un tiers de ses immeubles et presque la moitié de son parc automobile vendus.

Un organisme central de contrôle des entreprises publiques est créé, et la production énergétique est unifiée, avec le regroupement sous la même autorité de l'exploitation pétrolière, du gaz d'Etat, des charbonnages et de la compagnie d'électricité. M. Gonzalez a annoncé, par ailleurs, la privatisation de deux complexes pétrochimiques qui dépendent du ministère de la défense.

Un nouveau pas sera franchi dans la réduction des barrières douanières, pour favoriser l'importation ; et des mesures financières seront mises en place pour pallier le manque de liquidités actuelles. Le ministre a annoncé le soutien de la Banque mondiale, ainsi que celui de la Banque interaméricaine pour le développement (BID), qui se sont engagées sur un programme de 3 milliards de dollars sur dix ans, visant à assainir les finances des provinces.

ÉDITH CORON

Le président du patronat ouest-allemand plaide pour des investissements immédiats en RDA

Investissez immédiatement en RDA, a déclaré en substance aux chefs d'entreprise ouest-allemands M. Klaus Murmann, président du patronat ouest-allemand, dans une interview radiophonique diffusée, lundi 15 janvier, par Norddeutche Rundfunk.

Avec la promesse de convertibilité des monnaies et le choix fait en faveur de l'économie de marché, les conditions sont maintenant réunies pour de tels investissements, qui pourraient intervenir avant même les élections législatives en RDA prévues le 6 mai, a déclaré M. Murmann.

Le patron des patrons estime qu'il n'y a pas lieu de craindre un *« bradage »* de la RDA par le biais des prises de participation de capital de firmes occidentales.

« L'important, c'est qu'on crée le cadre législatif futur qui permettra aux partenaires des deux pays de connaître clairement leurs possibilités », a-t-il déclaré.

M. Murmann est par ailleurs opposé à une limitation par la RDA des prises de participation étrangères au capital des entreprises à 49 %. Si l'Allemagne de l'Est est en faveur du principe d'une économie de marché libre et sociale, elle ne doit pas poser de limites sur les taux de participation, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

Aux Etats-Unis

Les liaisons longue distance d'ATT gravement perturbées

Une grande partie des liaisons téléphoniques longue distance à l'intérieur des Etats-Unis assurées par la compagnie ATT (American Telephone and telegraph) sont confrontées, à de graves perturbations depuis le début de l'après-midi du lundi 15 janvier. Un porte-parole d'ATT, M. Burke Stinson, a reconnu que ce problème était le pire connu par la compagnie depuis vingt ans.

Il s'agirait, selon lui d'un incident au niveau du programme informatique, qui n'avait pas été identifié mardi à 1 h GMT, soit environ dix heures après son début. *« Nous avons des centaines de gens qui travaillent à travers le pays pour essayer de faire un diagnostic et de corriger l'anomalie »*, a-t-il ajouté.

Tout en reconnaissant qu'il était difficile d'expliquer qu'un problème frappe ainsi la plupart des cent quatre-vingts centres de commutation de la compagnie, le porte-parole n'a *« pas encore »* voulu envisager l'hypothèse d'un virus informatique.

La plupart des appels par le réseau ATT aboutissent à un enregistrement indiquant que les circuits sont occupés.

Les deux principaux concurrents d'ATT, MCI et US Sprint, ne sont pas touchés, ni les communications internationales. – *(AFP.)*

La mort à crédit d'un géant de la distribution

(Suite de la page 25.)

L'opération Allied, puis Campeau, a représenté d'abord 3,6 milliards de dollars puis 6,6 milliards en 1988. Sur lesquels Robert Campeau n'a pratiquement rien déboursé, se contentant, par exemple de revendre 18 des 24 divisions d'Allied Stores pour récupérer 1,2 milliard de dollars et financer ainsi une partie de l'acquisition. Sans avoir eu le temps de digérer la première transaction, il s'est lancé dans un autre raid-surprise, représentant deux fois la valeur de la première ! Avec la bénédiction des banques et du marché financier, qui ont accepté sans sourciller d'acquérir 1,4 milliard de dollars de *junk bonds* (obligations pourries) d'Allied Stores et autant de Federated Stores.

Depuis, ces deux sociétés traînent un énorme boulet : 7 milliards de dollars de dettes. Un poids qui écrase les comptes financiers des deux firmes alors que les résultats d'exploitation des magasins (hors frais financiers) sont positifs. Fin janvier 1990, date de clôture de l'exercice en cours, toutes les chaînes devraient dégager un bénéfice. Pas moins de 50 millions de dollars pour les magasins les plus défavorisés. Jusqu'à 130 millions de dollars pour Bloomie's qui ne désemplit pas. Mais impossible d'en sortir quand le seul service de la dette coûte 10 millions de francs par jour...

Robert Campeau voulait devenir le premier distributeur américain. Une formidable revanche pour cet ancien manœuvre, issu d'une famille de sept enfants. Reconnu pour sa réussite – dans l'immobilier – dans son Canada natal, il n'y ferait jamais partie de l'establishment anglophone. Aux Etats-Unis, seuls comptent les chiffres au bilan.

Un ralentissement économique

Mais son coup de poker a échoué. Non seulement, il a trop chargé la barque, mais il n'a pas vu venir un ralentissement économique qui affecte tour à tour tous les secteurs de la consommation. Hier, l'automobile. A présent, la distribution, car tous les grands magasins souffrent de ce mal étrange aggravé par la concurrence des ventes sur catalogue, lesquelles représentent déjà 28 % des achats aux Etats-Unis.

Après l'épisode United Airlines qui, en octobre dernier, a donné le prétexte à un mini-krach boursier, l'échec de Robert Campeau marque la fin d'une époque où l'argent était facile à trouver. D'autres échéances sont à craindre.

SERGE MARTI

INDUSTRIE

Echec dans les mémoires électroniques

US Memories jette l'éponge

Le grand retour des Américains dans les mémoires électroniques dites « dynamiques » (DRAM), qui équipent entre autres les micro-ordinateurs, a fait long feu : US Memories, un consortium unissant des fabricants de puces et des informaticiens, a décidé d'abandonner son projet faute d'avoir réuni les *sommes espérées*.

Mauvaise nouvelle pour l'électronique américaine : le consortium US Memories, qui unissait fabricants de puces électroniques et informaticiens pour tenter un retour en force dans les mémoires dynamiques, jette l'éponge, faute d'avoir trouvé les fonds nécessaires.

Le tandem, qui réunissait des groupes aussi rivaux qu'IBM, Digital Equipment (DEC) Hewlett-Packard (HP), avait vu le jour il y a sept mois. Alors que les Japonais occupent 70 % au moins du marché mondial des DRAM, l'idée était de demander à plusieurs dizaines d'entreprises d'investir 50 millions de dollars chacune (près de 300 millions de francs) dans ce projet américain de reconquête. C'était la première fois que les fabricants de mémoires et leurs grands clients informaticiens unissaient ainsi leurs efforts.

Dès le mois de novembre, pourtant, le projet avait donné des signes de faiblesse : trois grands noms de l'informatique (Apple, Unisys, Sun et Tandy) renonçaient au projet (*le Monde* du 21 novembre). Aujourd'hui l'échec est patent : le patron d'US Memories – un ancien d'IBM, très actif dans le projet – n'a réuni que 350 millions de dollars, soit la moitié de ce qui était jugé nécessaire.

Certes, entre-temps l'informatique a plongé dans une lente dépression et – ceci expliquant cela – le prix des mémoires a fortement baissé... Les Coréens, derrière Samsung, se sont engouffrés sur le marché... Les yeux braqués sur la *dernière ligne de leur bilan*, les industriels américains sacrifient donc une nouvelle fois un projet industriel à long terme qui leur aurait permis de reconquérir un peu de ce qui fut leur indépendance technologique.

F. V.

Malgré un bilan jugé positif

Les procédures vont être simplifiées pour favoriser le développement des projets Eurêka

« Les résultats d'Eurêka dépassent nos propres espérances. » – En ouvrant, lundi 15 janvier à l'hôtel Matignon, la conférence de presse sur le développement du programme de recherche Eurêka en France, M. Michel Rocard a ainsi tenu à manifester la satisfaction du gouvernement pour ce programme de recherche, lancé en 1985 par le président de la République. Dix-neuf pays européens (1) participent à des projets Eurêka, qui ont pour but de favoriser des coopérations entre industriels et laboratoires de recherche en vue de réaliser des produits directement commercialisables.

Deux cent quatre-vingt-dix-sept projets ont obtenu le label Eurêka, ce qui correspond à un investissement total de 38 milliards de francs (dont 30 % environ sont financés par des aides publiques et 70 % par les industriels), auxquels s'ajoutent les 27 milliards de francs du programme Jessi sur les composants électroniques, pour lequel l'aide publique pourrait être légèrement supérieure (40 % environ). La CEE pourrait également prochainement participer au financement de projets. Après quelques malentendus, les relations entre la CEE et Eurêka sont devenues en effet *« tout à fait détendues »*, a tenu à souligner M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie.

L'audit de la procédure Eurêka, demandé par le premier ministre en mai dernier et confié au cabinet IDS Consultants, fait apparaître que les industriels sont satisfaits dans 80 % des cas de leur participation à un projet. Mais l'étude a aussi mis en évidence un certain nombre de dysfonctionnements : secteurs insuffisamment couverts, sélection pas toujours optimale, difficultés et délais trop importants pour l'obtention de financements, etc. M. Henri Guillaume, secrétaire général du comité interministériel Eurêka, a donc annoncé certaines modifications du programme.

En 1990, il favorisera l'émergence de projets dans sept secteurs trop délaissés jusqu'à présent : construction et BTP (bâtiment et travaux publics), automobile, ferroviaire, pharmacie et biotechnologies, télécommunications, environnement et industries agro-alimentaires. Une aide accrue sera accordée aux entreprises de taille moyenne ; aide financière par le biais de l'ANVAR (dont M. Guillaume est aussi le président), qui pourra apporter aux PME jusqu'à 600 000 F pour les aider à rechercher des partenaires et 400 000 F pour le montage du projet ; aide administrative, l'ANVAR devenant l'interlocuteur unique de l'industriel pour la gestion du dossier. Plus généralement, les procédures d'obtention seront simplifiées et plus clairement établies.

Enfin, M. Curien a également évoqué l'ouverture possible du programme Eurêka aux pays de l'Est.

ANNIE KAHN

(1) Outre les douze pays de la CEE, l'Autriche, la Finlande, la Suède, la Suisse et la Turquie participent à Eurêka.

General Electric et la SNECMA lancent un nouveau moteur d'avion

Le motoriste américain General Electric et le français SNECMA ont décidé de fabriquer un nouveau moteur très puissant pour équiper les *futurs avions gros-porteurs*, a annoncé, le lundi 15 janvier, M. Louis Gallois, président de la SNECMA. Ce programme de plus de 1 milliard de dollars a été baptisé GE 90. Ce moteur devrait être certifié en 1994 et développer 90 000 livres de poussée, alors que les plus puissants sur le marché n'excèdent pas 62 000 livres. Les avions auxquels il est destiné sont le 777 et le 747 de Boeing et le 330 d'Airbus. General Electric prendra en charge 60 % du programme, la SNECMA au moins 25 %, le reste étant partagé entre d'autres coopérants mondiaux.

D'autre part, M. Gallois s'est félicité des résultats de l'année 1989 qui ont été exceptionnels. Le groupe est redevenu bénéficiaire (entre 50 et 100 millions de francs) après avoir été dans le rouge (250 millions de francs de pertes en 1988 et 410 millions en 1987). Il a en portefeuille 36,5 milliards de francs de commandes, contre 35,8 milliards un an auparavant, et ce carnet est à 75 % civil.

La vedette continue d'être tenue par le moteur civil CFM 56, qui a été commandé à 808 exemplaires. La SNECMA a poursuivi le développement des différentes versions de ce réacteur destinées aux Airbus A-340 et A-321 et celui du réacteur militaire M-88 qui équipera le Rafale et dont le premier exemplaire, livré à Dassault à la fin du mois de décembre, volera au printemps prochain.

M. Gallois a confirmé que sa société se préparait à la mise au point de moteurs pour le successeur de Concorde, voire pour un hypothétique hypersonique capable de voler à plus de Mach 2. Dans cette optique, la SNECMA a signé un protocole avec Rolls Royce et discute avec les Soviétiques et les Japonais.

Selon le CEFIC

La chimie européenne enregistrerait un taux de croissance de 2,5 % pour 1990

Championne de la croissance durant la décennie écoulée, l'industrie chimique européenne commence sérieusement à s'essouffler. Selon les experts du Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique (CEFIC), sa production pour 1990 ne devrait augmenter que de 2,5 % alors qu'elle s'était encore accrue de 3,6 % l'an dernier.

Rien à voir bien sûr avec les 6,7 % enregistrés pour 1988. Mais le ralentissement n'en est pas moins *notable. Ce qui n'empêchera pas* les investissements, parvenus à un niveau record en 1989 (23 milliards de dollars, soit 131 milliards de francs), *« de continuer à croître de 2 % »*, assure-t-on encore au CEFIC.

Les industriels, eux, ne se disent pas déçus par ce coup de frein prévisible. Au contraire, ils considèrent que l'activité va se stabiliser au plus haut niveau, ce qui devrait permettre à l'industrie chimique de faire l'atterrissage en douceur souhaité en attendant un prochain cycle de croissance. Quelques-uns pensent que l'ouverture de nouveaux marchés à l'Est pourrait donner un utile coup de pouce au développement des affaires.

La chimie est une des plus importantes industries européennes avec un chiffre d'affaires évalué, pour l'année écoulée, à 350 milliards de dollars, soit, au cours actuel du billet vert, 1 995 milliards de francs.

REPÈRES

INFLATION

Très forte en Israël...

La hausse des prix en Israël a été très forte en décembre, atteignant 1,1 % par rapport à novembre. Pour l'année 1989, la hausse attteint 20,7 %, soit le taux le plus élevé depuis trois ans (16,4 % en 1988, 16,1 % en 1987). En 1986, le taux d'inflation avait été de 19,7 %. M. Shimon Pérès, ministre des finances, a attribué ce mouvement à la flambée qui s'est produite sur les prix du logement à la suite de l'arrivée de nombreux immigrants – essentiellement d'URSS –, deux fois plus nombreux que les pouvoirs publics ne s'y attendaient.

...et préoccupante en Espagne et au Portugal

L'indice du prix de détail en Espagne, a augmenté de 0,4 % en décembre par rapport à novembre portant à 6,9 % le taux d'inflation pour 1989 après 5,8 % en 1988. Les prévisions initiales du gouvernement portaient sur une hausse de 3 % et des mesures ont été prises au cours de l'année dernière – monétaires notamment – pour calmer la surchauffe de l'économie espagnole.

Au Portugal également, l'inflation s'est aggravée passant d'un taux de 9,6 % en 1988 à un taux de 12,7 % en 1989.

ACTIVITÉ

Reprise des ventes au détail en Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, les ventes au détail ont fortement augmenté en décembre, progressant de 2,2 % par rapport à novembre, mois au cours duquel elles avaient reculé de 0,4 %. Par rapport à décembre 1988, les ventes ont augmenté également de 2,2 %. La progression de décembre est certainement due aux fêtes de fin d'année mais elle est beaucoup plus forte que prévu. Il est possible estime le patronat britannique que les commerçants aient dans certains cas avancé la période des soldes.

CONSTRUCTION NAVALE

Boom en Corée du Sud

Les chantiers navals sud-coréens ont enregistré des commandes record en 1989 (essentiellement à l'exportation) d'un montant de 3,4 milliards de dollars, soit une hausse de 77 % par rapport à 1988, a annoncé le 14 janvier le ministère du commerce. En tonnage, la hausse atteint 14 %.

Le montant des commandes à exécuter occupera les quatre principaux chantiers jusqu'au deuxième semestre de 1991. Les prix des navires ont augmenté de 15 % par rapport à 1988 et ont presque doublé depuis 1985. – *(AFP.)*

□ **Sadek Boussena, ministre algérien des mines, nouveau président de l'OPEP.** – Le ministre algérien des mines, M. Sadek Boussena, vient d'être désigné à la tête de l'Organisation des pays producteurs de pétroles (OPEP), a indiqué, le lundi 15 janvier, l'agence APS à Alger. M. Boussena, quarante-deux ans, qui était vice-président de l'OPEP, remplace ainsi le Nigérian Rilwanu Lukman, nommé ministre des affaires étrangères de son pays le 30 décembre. APS relève que cette nomination intervient à un moment où le marché pétrolier connaît *« une grande stabilité sous le double effet de la cohésion retrouvée de l'OPEP et d'une demande assez soutenue »*. *(AFP.)*.

SOCIAL

La CFDT revendique la première place chez les ingénieurs et cadres

Quelle est la représentativité des organisations syndicales parmi les ingénieurs et cadres (principalement dirigeants) ? L'Union confédérale des ingénieurs et cadres UCC-CFDT a relancé le débat en publiant, le mardi 16 janvier, une synthèse des statistiques officielles pour cette catégorie professionnelle issues des élections prud'homales de décembre 1987, pour la section encadrement dans le secteur privé et *nationalisé*, des élections de représentativité pour la catégorie A (cadres supérieurs) en 1986-1988 pour la fonction publique d'Etat et en juillet 1989 pour la fonction publique territoriale.

Le résultat est positif pour l'UCC-CFDT. Sur l'ensemble secteur privé et nationalisé, fonction publique d'Etat et fonction publique territoriale – soit 1 105 293 suffrages exprimés d'ingénieurs et cadres, – l'UCC-CFDT obtient 19,9 % devant la CFE-CGC (19,7 %), L'UCI-FO (15 %), la FEN (14,6 %), l'UGICT-CGT (11,8 %), (l'UGICA-CFTC (7,6 %) et les divers (11,3 %). Selon ce classement, l'UCC-CFDT est seconde dans la fonction publique territoriale (25,4 %) derrière l'UCI-FO (31 %). Elle arrive en troisième place, avec 17,1 %, dans la fonction publique d'Etat, derrière la FEN (42,2 %) et les divers (17,9 %). Dans le secteur privé et nationalisé, elle est seconde avec 21,3 % derrière la CFE-CGC (29,5 %).

De tels chiffres, qui pour toutes les catégories de salariés et à partir des mêmes scrutins placent la CFDT avec 22 % derrière la CGT (32,3 %) et devant FO (20,4 %), risquent d'être contestés par les autres syndicats. Dans la fonction publique, il faudrait tenir compte des élections dans la catégorie B qui compte des cadres moyens. Et dans les élections aux comités d'entreprise en 1988, la CFE-CGC (avec 42,1 %) était toujours en tête dans le troisième collège (cadres).

Alcatel lance une OPA amicale en Grande-Bretagne

La filiale britannique d'Alcatel a lancé un offre publique d'achat amicale sur la société britannique National Telecom plc qui détient 10 % du marché britannique des PABX (autocommutateurs).

Cette opération permet au groupe de combler un « trou » dans sa couverture géographique européenne, le Royaume-Uni étant un marché particulièrement dynamique en matière de télécommunications et d'informatique, notamment. Alcatel Business Systems avait acquis sur le marché londonien au prix de son offre, soit 60 pence l'action, 25 % de sa cible. En tenant compte des promesses irrévocables qui lui ont été consenties par des actionnaires de National Telecom, Alcatel détient ou a vocation de détenir 51,1 % du capital de l'entreprise.

□ **PRÉCISION.** – Dans le graphique relatif aux comparaisons des taux d'impôts locaux selon les régions (*le Monde* du 16 janvier), des initiales désignaient les régions à comparer avec l'Ile-de-France. La lettre P – nous avons omis de le préciser – signifiait Provence-Alpes-Côte d'Azur.

D'autre part, il s'agissait de prévisions puisque les budgets des régions pour 1990 n'ont pas encore été votés.

AFFAIRES

Guerre de la propreté à la Sonacotra

Les foyers de la Sonacotra sont plus sales qu'il y a dix-huit mois, lorsque la direction a transféré le nettoyage à des sociétés extérieures.

Un rapport commandé par le comité d'entreprise l'affirme : dix-huit mois après le transfert du nettoyage à des sociétés extérieures, l'état de propreté des foyers Sonacotra s'est détérioré. Il faudrait dépenser 80 millions de francs supplémentaires pour revenir, simplement, à la situation antérieure. Président de la société d'économie mixte, Michel Gagneux conteste ces résultats et prétend subir une guérilla syndicale de la part d'organisations qui auraient perdu *« leur représentativité de fait »*.

Plus qu'une critique, un réquisitoire. Expert indépendant, ingénieur conseil habitué à établir les cahiers des charges, André Prime est formel. Les foyers de la Sonacotra sont plus sales qu'ils ne l'étaient il y a dix-huit mois quand la direction décida de faire traiter le nettoyage de ses établissements par des sociétés spécialisées et de supprimer par la même occasion 860 emplois.

Dans les établissements qu'il a visités, et où il a pris des photographies pour appuyer son diagnostic, la situation s'est détériorée au point que les conditions d'hygiène ne sont pas toujours remplies. Les hottes des cuisines communes sont couvertes de graisse, les placards des résidents présentent des couches de crasse qui ne peuvent plus être retirées sans refaire les peintures, les plinthes ou les murs de circulation sont incrustés de taches et les escaliers n'ont plus de couleur...

« Tout cela parce que le cahier des charges a été rédigé de façon succinte, minimale, et que tous ces éléments ont été oubliés dès l'origine », accuse-t-il en démontant le processus. En abandonnant ses fonctions de nettoyage, la Sonacotra a perdu le contrôle sur la qualité. Selon son rapport, les entreprises sous-traitantes *« ont mal évalué les temps de travail »*, *« le nombre des ouvriers a baissé de 40 % »* et, résultat, *« beaucoup de prestations ne sont fournies qu'une fois sur deux »*. Il s'ensuit une dégradation rapide des locaux qui démotive les directeurs de foyers. La grille d'évaluation, *« faussée »*, permet d'affirmer que seulement 10 % des établissements ont une qualité insuffisante mais, *« après rectification »* et sondage auprès des mêmes responsables, André Prime prétend que ce sont en fait 60 % qui ont *« une qualité en dessous de l'acceptable »*.

Une qualité inférieure pour un coût supérieur

Conclusion : l'économie de 25 % réalisée sur ce poste par Michel Gagneux, président de la Sonacotra, et parfois estimée à 50 millions de francs, se révélera illusoire. Il devient urgent d'entreprendre des travaux supplémentaires qui, n'ayant pas été prévus dans le cahier des charges, seront facturés en sus et effectués à la demande. Par rapport aux 150 millions de francs actuellement dépensés, *« il faudrait prévoir un surcoût de 60 à 80 millions de francs pour revenir à la normalité »*, affirme l'ingénieur conseil qui écrit : *« le résultat final sera un coût supérieur pour une qualité inférieure »*.

Cet avis, sévère, qui a été exprimé devant le comité d'entreprise de la Sonacotra lors d'une des dernières séances de l'année 1989, faisait suite à la commande d'un rapport d'expertise réclamé par les cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC). Celles-ci voulaient faire un bilan des résultats obtenus un an et demi après la mise en place du nettoyage par six entreprises extérieures, et le confiaient à André Prime qui, déjà consulté à l'époque, avait émis de nombreuses réserves sur le projet de la direction. Il avait notamment préconisé, sans succès, que quelques foyers continuent d'être nettoyés par le personnel de la Sonacotra afin d'établir des comparaisons.

Depuis l'arrivée de Michel Gagneux à la tête de cette société d'économie mixte où l'Etat est majoritaire à 55 %, l'affaire du nettoyage cristallise les mauvaises relations entre la nouvelle direction et les organisations syndicales de l'entreprise. Chacun, fort de son analyse, se renvoie l'anathème et la polémique n'épargne rien, ni personne.

En près de trois ans, les effectifs sont passés de 2 400 salariés à 1 100 et la *« diversification »* bat son plein. L'abandon du nettoyage s'est traduit par la suppression de 860 emplois avec un plan social d'accompagnement et la reprise du personnel volontaire par les sociétés adjudicataires. En réalité, 20 % de ce personnel a bénéficié d'une préretraite, 40 % a refusé le transfert et a donc été licencié et le reste a rejoint le nouveau prestataire de services où, selon Michel Gagneux, il serait *« très massivement resté »* — à 90 % — en Ile-de-France, mais dans de moindres proportions selon les syndicats. Depuis, le comité d'entreprise a introduit plusieurs procédures pour entrave et a obtenu la condamnation du président de la Sonacotra par le tribunal des référés.

Les syndicats mis en cause

Des cadres dirigeants, *« qui pouvaient croire être là à vie »*, ont été déplacés ou sont partis, lors de *« charrettes »*, disent les détracteurs de la gestion actuelle, qui ont épuisé trois directeurs des ressources humaines en trois ans. *« Pas du tout*, réplique Michel Gagneux, *chacun a eu sa chance et il se passe la même chose que dans toute entreprise quand une nouvelle équipe de direction se met en place. »*

D'une façon générale, le ton qu'adopte le président de la Sonacotra pour se défendre est cinglant. *« Il n'y a plus que les syndicalistes pour parler du nettoyage à la Sonacotra »*, rétorque-t-il, en se prétendant victime d'une guérilla syndicale d'un autre temps. Il laisse entendre que c'est *« la rénovation »* qu'il a entreprise *« une révolution culturelle »*, qui déplaît profondément et provoque des réactions attardées. Persuadé *« d'avoir l'entreprise globalement derrière* [lui] *»*, Michel Gagneux évoque *« une crise de la représentativité syndicale »*. *« Il y a un abîme entre la base et ces quelques personnes »* qui devrait trouver logiquement sa réponse dans les résultats des prochaines élections professionnelles. *« Une recomposition syndicale doit s'opérer*, ajoute-t-il, *y compris sur le plan idéologique. »*

D'ailleurs, Michel Gagneux enregistre plusieurs signes montrant que le personnel s'éloigne *« par un mouvement de fond »* de ces irréductibles, par exemple en obligeant les syndicats à signer l'accord d'intéressement et à approuver un système de salaire au mérite. Tôt ou tard, ils devront *« cesser leur politique d'acharnement »* et sortir *« de la spirale dans laquelle ils se sont enfermés »* poursuit-il, en affirmant recevoir *« des témoignages de soutien de la part du personnel »* ou avoir dû, cet été, *« arrêter une pétition de l'encadrement lancée contre les syndicats »*.

Obnubilé par l'idée de transformer la Sonacotra en une entreprise normale, et pas seulement spécialisée dans le logement des travailleurs immigrés, Michel Gagneux ne veut pas se laisser distraire par des oppositions qu'il juge mesquines. *« La situation de l'entreprise va redevenir décente et je suis serein »*, assure-t-il, pour repousser les reproches. Deux milliards de francs, sur deux ans, vont être consacrés à la réhabilitation d'un parc immobilier construit à 56 % entre 1967 et 1976. La qualité du nettoyage, *« dont la courbe est ascendante »*, sera améliorée et des mesures ont été prises pour qu'en 1990 l'entretien courant par les équipes internes soit accru. *« Le lessivage c'est un autre métier que nos femmes de ménage ne faisaient pas et les murs n'étaient pas compris dans le contrat de nettoyage »*, argumente-t-il encore une fois, en réponse au réquisitoire de l'ingénieur expert du comité d'entreprise.

ALAIN LEBAUBE

Quand des industriels polonais sollicitent le Limousin

LIMOGES

de notre correspondant

Une mission de la voïévodie de Gdansk (Pologne) vient d'être reçue pendant une semaine par la région limousine, avec des demandes bien précises de collaborations directes interrégionales.

La première concerne le traitement des eaux et la lutte contre la pollution, deux urgences en Pologne. La mission a principalement visité la Fondation de l'eau, qui, en Limousin, assure une formation internationale de techniciens spécialisés ; la seconde intéresse l'industrie porcelainière.

Présent dans la délégation, le directeur de l'usine Lubiana, la plus importante de Pologne, Benedykt Karczewsci, s'est montré surtout intéressé par les machines et les techniques spéciales mises au point et construites par les industriels limousins : presses isostatiques, fours à cuisson continue, etc., et aussi par les recherches de l'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle (ENSCI).

Au plan agricole, la délégation de Gdansk a pris contact avec les professionnels de la race bovine limousine, dont les performances zootechniques, notamment en élevage extensif de plein air, leur ont semblé particulièrement adaptées aux conditions polonaises.

Les visiteurs ont rappelé leur attachement traditionnel pour la France en souhaitant le concrétiser par un développement des échanges. Mais, déplorent-ils, les banques françaises sont *« vraiment trop prudentes »*, alors que les banques allemandes soutiennent à fond leurs exportations et commencent déjà à occuper le terrain.

GEORGES CHATAIN

Le contrat EDF-Exxon dans le collimateur de la Commission européenne

La Commission européenne a demandé au gouvernement français des explications sur un contrat liant Electricité de France (EDF) au groupe pétrochimique américain Exxon. Aux termes de cet accord — qui, assure-t-on chez Exxon et EDF, n'est pas encore totalement finalisé, — EDF contribuerait à hauteur de 70 millions de francs à un investissement d'Exxon Chemical sur le site normand de Notre-Dame-de-Gravenchon.

Selon des sources proches de la Commission, citées par l'AFP, EDF s'est également engagée à fournir à Exxon de l'électricité à un prix bas et maintenu secret pendant six ans. EDF, pour sa part, assure que l'électricité en question sera vendue aux tarifs EJP (effacement jours de pointe) consentis aux industriels.

Elle nie donc que cette affaire soit similaire à celle qui l'avait déjà opposée à la Commission l'an passé à propos de l'usine de Pechiney à Dunkerque, d'une part en raison de cette absence de tarif préférentiel et, d'autre part, parce que, contrairement à l'affaire Pechiney, elle ne prend pas de participation au niveau de la société.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CRÉDIT AGRICOLE ACTIONNAIRE D'ABA

Le Crédit agricole, première banque mondiale non japonaise par son total de bilan, vient, par l'intermédiaire de sa filiale Ségespar-Titres, de conclure un accord avec ABA, Agences de Bolsa Asociados, Sociedad de Valores y Bolsa, membre des Bourses de Madrid et de Barcelone, en prenant une participation de 35 % dans le capital de cette société.

Cette opération, signée ces jours derniers, s'est concrétisée aujourd'hui par une augmentation de capital, portant les fonds propres d'ABA de 750 à 1 350 millions de pesetas.

Les deux sociétés seront complémentaires et élargiront ainsi leurs offres de service en matière d'investissements et de gestion mobilière, tant sur le plan national qu'international. Le Crédit agricole apportera son appui pour la vente des valeurs espagnoles et cherchera à développer avec ABA toute activité pour laquelle les deux partenaires trouveraient un intérêt commun dans le domaine du marché des capitaux.

ABA, inscrite au registre de la commission espagnole du marché des valeurs sous le nº 51, est présidée par un ancien syndic de la Bourse de Barcelone, Jaime Ruiz Cabrero, actionnaire de la société avec Isabel Estape Tous et Javier Aguirre de la Hoz, ainsi que Ignacio Perez Portabella et Borja Garcia Nieto. Cette société a deux agences principales à Madrid et à Barcelone, ainsi que des délégations et des représentations dans sept capitales provinciales espagnoles.

ABA est une des sociétés de valeurs les plus dynamiques de Barcelone et de Madrid. Elle a été créée en tant que société instrumentale en 1983. ABA opère sur le marché national et international et est membre des « Rectorats » de Madrid et de Barcelone. Elle emploie au total quelque quatre-vingts personnes. Son activité englobe également le Corporate Finance, le marché primaire obligataire et les introductions en Bourse.

Pour ABA, l'importance de cet accord réside dans la force que peut apporter le Crédit agricole comme banque de premier rang ayant un projet de dimension européenne et une large pénétration sur le marché international des capitaux en tant que membre de plusieurs Bourses.

CAISSE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 15,60 % - 1983

Les intérêts courus du 24 janvier 1989 au 23 janvier 1990 seront payables à partir du 24 janvier 1990 à raison de 702 F par titre de 5 000 F nominal contre détachement du coupon nº 6 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 78 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 54,56 F, soit un net de 647,44 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans les séries de numéros 159 618 à 165 092 et 198 426 à 226 283 sortis au tirage au sort du 23 novembre 1989 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F.

Il est rappelé que les titres compris dans les séries de numéros 165 093 à 198 425, 302 674 à 336 006, 336 007 à 369 339, 392 693 à 400 000, 1 à 26 025, 90 067 à 123 399 et 123 400 à 156 732 sont remboursables depuis les 24 janvier 1984, 1985, 1986, 1987, 1988 et 1989.

CNT - Obligations 9,90 % - 1979

Les intérêts courus du 28 janvier 1989 au 27 janvier 1990 seront payables à partir du 28 janvier 1990 à raison de 178,20 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon nº 10 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 19,80 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 13,85 F, soit un net de 164,35 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans les séries de numéros 442 868 à 467 468 et 486 015 à 532 169 sortis au tirage au sort du 28 novembre 1989 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon nº 11 au 28 janvier 1991 attaché.

Il est rappelé que les titres compris dans les séries de numéros 301 765 à 318 041, 467 469 à 485 356, 40 548 à 60 206, 122 006 à 128 000, 130 001 à 162 398, 546 818 à 590 150, 8 001 à 40 547, 60 207 à 64 000, 69 001 à 75 787, 541 607 à 544 000 et 590 151 à 600 000 sont remboursables depuis les 28 janvier 1984, 1985, 1986, 1987, 1988 et 1989.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais auprès des intermédiaires financiers habituels.

MUTUALITÉ FRANÇAISE
Plus de 6000 mutuelles

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

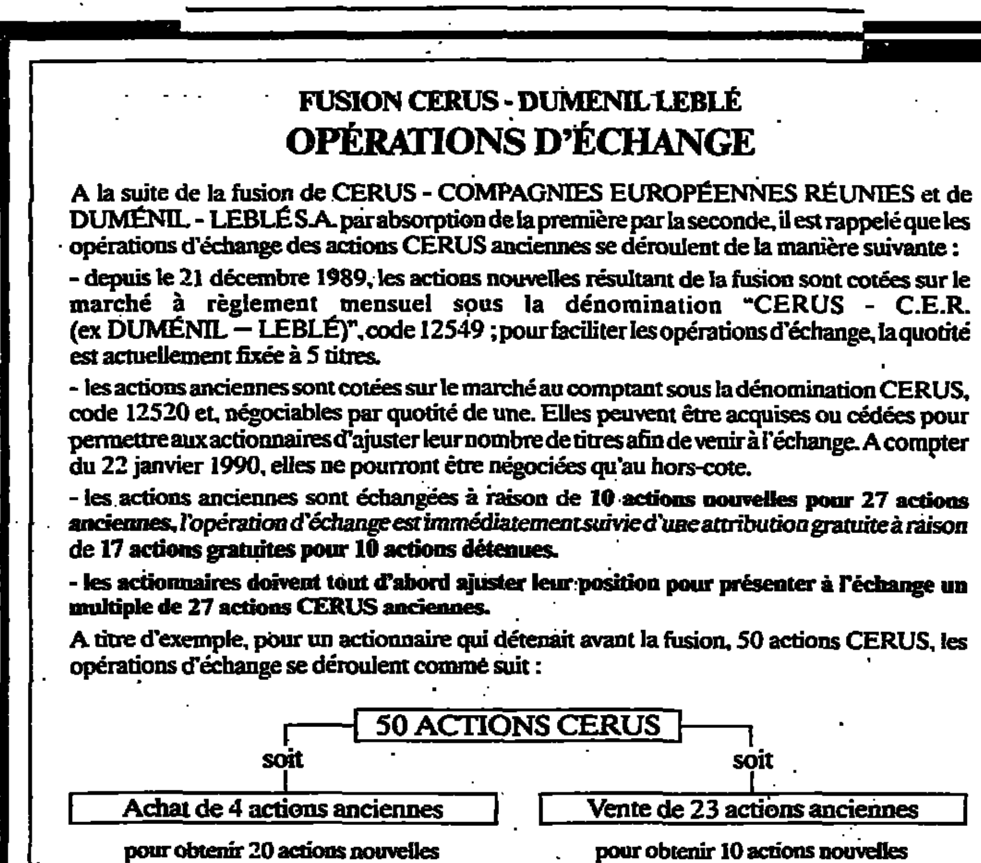
MUTUALITE DEPOTS SICAV, la SICAV des mutuelles opte pour la capitalisation

MUTUALITE DEPOTS SICAV ne verse pas de dividendes mais les transforme en plus-values.

Décision du conseil d'administration du 10 octobre 1989 prise en vertu de la loi du 2 août 1989 et sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire (cette mesure s'applique dès l'exercice clos le 29 décembre 1989).

Souscriptions auprès des guichets de la CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS et du TRÉSOR PUBLIC

trésor public
Plus de 4000 guichets à votre service



FUSION CERUS - DUMENIL LEBLÉ

OPÉRATIONS D'ÉCHANGE

A la suite de la fusion de CERUS - COMPAGNIES EUROPÉENNES RÉUNIES et de DUMÉNIL - LEBLÉ S.A. par absorption de la première par la seconde, il est rappelé que les opérations d'échange des actions CERUS anciennes se déroulent de la manière suivante :

- depuis le 21 décembre 1989, les actions nouvelles résultant de la fusion sont cotées sur le marché à règlement mensuel sous la dénomination "CERUS - C.E.R. (ex DUMÉNIL — LEBLÉ)", code 12549 ; pour faciliter les opérations d'échange, la quotité est actuellement fixée à 5 titres.
- les actions anciennes sont cotées sur le marché au comptant sous la dénomination CERUS, code 12520 et, négociables par quotité de une. Elles peuvent être acquises ou cédées pour permettre aux actionnaires d'ajuster leur nombre de titres afin de venir à l'échange. A compter du 22 janvier 1990, elles ne pourront être négociées qu'au hors-cote.
- les actions anciennes sont échangées à raison de **10 actions nouvelles pour 27 actions anciennes**, *l'opération d'échange est immédiatement suivie d'une attribution gratuite à raison* **de 17 actions gratuites pour 10 actions détenues.**
- **les actionnaires doivent tout d'abord ajuster leur position pour présenter à l'échange un multiple de 27 actions CERUS anciennes.**

A titre d'exemple, pour un actionnaire qui détenait avant la fusion, 50 actions CERUS, les opérations d'échange se déroulent comme suit :

50 ACTIONS CERUS

soit	soit
Achat de 4 actions anciennes	Vente de 23 actions anciennes
pour obtenir 20 actions nouvelles assorties de 34 actions gratuites	pour obtenir 10 actions nouvelles assorties de 17 actions gratuites
Soit 54 actions nouvelles	Soit 27 actions nouvelles

Cours de l'action CERUS le 4/12/89 (avant la fusion) : F 439
Cours de l'action CERUS le 4/1/90 : F 454

7, avenue George V - 75008 Paris.
Sur Minitel 36.16 CLIFF

CERUS

…ier construit à 56 % entre 1967 et 1976. La qualité du nettoyage, « *dont la courbe est ascendante* », sera améliorée et des mesures ont été prises pour qu'en 1990 l'entretien courant par les équipes internes soit accru. « *Le lessivage c'est un autre métier que nos femmes de ménage ne faisaient pas et les murs n'étaient pas compris dans le contrat de nettoyage* », argumente-t-il encore une fois, en réponse au réquisitoire de l'ingénieur expert du comité d'entreprise.

ALAIN LEBAUBE

Quand des industriels polonais sollicitent le Limousin

LIMOGES

de notre correspondant

Une mission de la voïévodie de Gdansk (Pologne) vient d'être reçue pendant une semaine par la région limousine, avec des demandes bien précises de collaborations directes interrégionales.

La première concerne le traitement des eaux et la lutte contre la pollution, deux urgences en Pologne. La mission a principalement visité la Fondation de l'eau, qui, en Limousin, assure une formation internationale de techniciens spécialisés ; la seconde intéresse l'industrie porcelainière.

Présent dans la délégation, le directeur de l'usine Lubiana, la plus importante de Pologne, Benedykt Karczewsci, s'est montré surtout intéressé par les machines et les techniques spéciales mises au point et construites par les industriels limousins : presses isostatiques, fours à cuisson continue, etc., et aussi par les recherches de l'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle (ENSCI).

Au plan agricole, la délégation de Gdansk a pris contact avec les professionnels de la race bovine limousine dont les performances zootechniques, notamment en élevage extensif de plein air, leur ont semblé particulièrement adaptées aux conditions polonaises.

Les visiteurs ont rappelé leur attachement traditionnel pour la France en souhaitant le concrétiser par un développement des échanges. Mais, déplorent-ils, les banques françaises sont « *vraiment trop prudentes* », alors que les banques allemandes soutiennent à fond leurs exportations et commencent déjà à occuper le terrain.

GEORGES CHATAIN

Le contrat EDF-Exxon dans le collimateur de la Commission européenne

La Commission européenne a demandé au gouvernement français des explications sur un contrat liant Electricité de France (EDF) au groupe pétrochimique américain Exxon. Aux termes de cet accord — qui, assure-t-on chez Exxon et EDF, n'est pas encore totalement finalisé, — EDF contribuerait à hauteur de 70 millions de francs à un investissement d'Exxon Chemical sur le site normand de Notre-Dame-de-Gravenchon.

Selon des sources proches de la Commission, citées par l'AFP, EDF s'est également engagée à fournir à Exxon de l'électricité à un prix bas et maintenu secret pendant six ans. EDF, pour sa part, assure que l'électricité en question sera vendue aux tarifs EJP (effacement jours de pointe) consentis aux industriels.

Elle nie donc que cette affaire soit similaire à celle qui l'avait déjà opposée à la Commission l'an passé à propos de l'usine de Pechiney à Dunkerque, d'une part en raison de cette absence de tarif préférentiel et, d'autre part, parce que, contrairement à l'affaire Pechiney, elle ne prend pas de participation au niveau de la société.

Des innovations testées sur la route du Paris-Dakar

Des motos plus sûres à défaut d'être plus performantes

Comme chaque année, le Paris-Dakar aura mis à l'épreuve du tout-terrain les innovations développées pour les *motos de vitesse*. Elles visent avant tout à améliorer la sécurité. Mais rares sont celles qui passent la rampe du grand public.

Cadre en aluminium, suspension avant assurée par un jeu de doubles triangles articulés, plaquettes de frein en carbone, disques pincés par des étriers à doubles pistons, la roue arrière fixée par un seul bras (monobranche en fonderie magnésium), le tout chaussé de pneus Michelin « radiaux ». Ce concentré de technologies a, sous le nom de code Elf 5, écumé jusqu'en 1988 et durant dix ans les circuits du monde entier. Facilement reconnaissable à son carénage rouge et noir, ce véritable laboratoire sur deux roues, capable de filer à près de 300 km/h, cachait une technologie sophistiquée dont un très petit nombre de motos de série commencent tout juste à être équipées. Son coût, jalousement tenu secret dans la tour Elf de la Défense, peut être estimé à plusieurs dizaines de millions de francs (à titre de comparaison, une saison pour une moto de grand prix exige un budget de 15 millions de francs).

Un seul amortisseur

Le bilan de cette opération ne fut pas très positif. Hormis des courses en tête pendant quelques tours lors des championnats de vitesse et de rares podiums en endurance, cette moto n'a obtenu aucun résultat. Certes, les pères fondateurs de cette moto française (seul le moteur provenait des usines Honda) ont connu un indéniable succès d'estime. Car si elle n'a pas battu des records de vitesse, cette moto a révélé de nombreuses innovations dans le domaine de la sécurité. Sur les trente-cinq brevets déposés par le duo Trema/de Cortanze et concernant des innovations sur les parties cycles, freins et suspensions, la moitié a été rachetée sous forme de licence d'exploitation par le constructeur Honda. Mais, « *à ce jour, une seule de ces innovations a été exploitée par les Japonais, elle concerne le bras arrière* », reconnaît Daniel Trema.

Baptisé « Pro arm », le système qui a pour principal avantage de rigidifier les suspensions arrière permet à la roue entraînée par la traditionnelle chaîne de ne plus être fixée que sur un seul côté. Le démontage latéral de la roue s'effectue désormais aussi vite qu'un plein d'essence. Envolés, les deux amortisseurs classiques. Un seul suffit. Fixé schématiquement sur le cadre, juste sous les fesses du pilote, le mono-amortisseur assure une suspension plus progressive et, grâce à un jeu de biellettes, évite que le *pilote ne plonge par-dessus* la fourche lors d'un coup de frein brutal. Ce système, issu de la compétition, est aujourd'hui généralisé sous les appellations les plus diverses sur la plupart des motos de série.

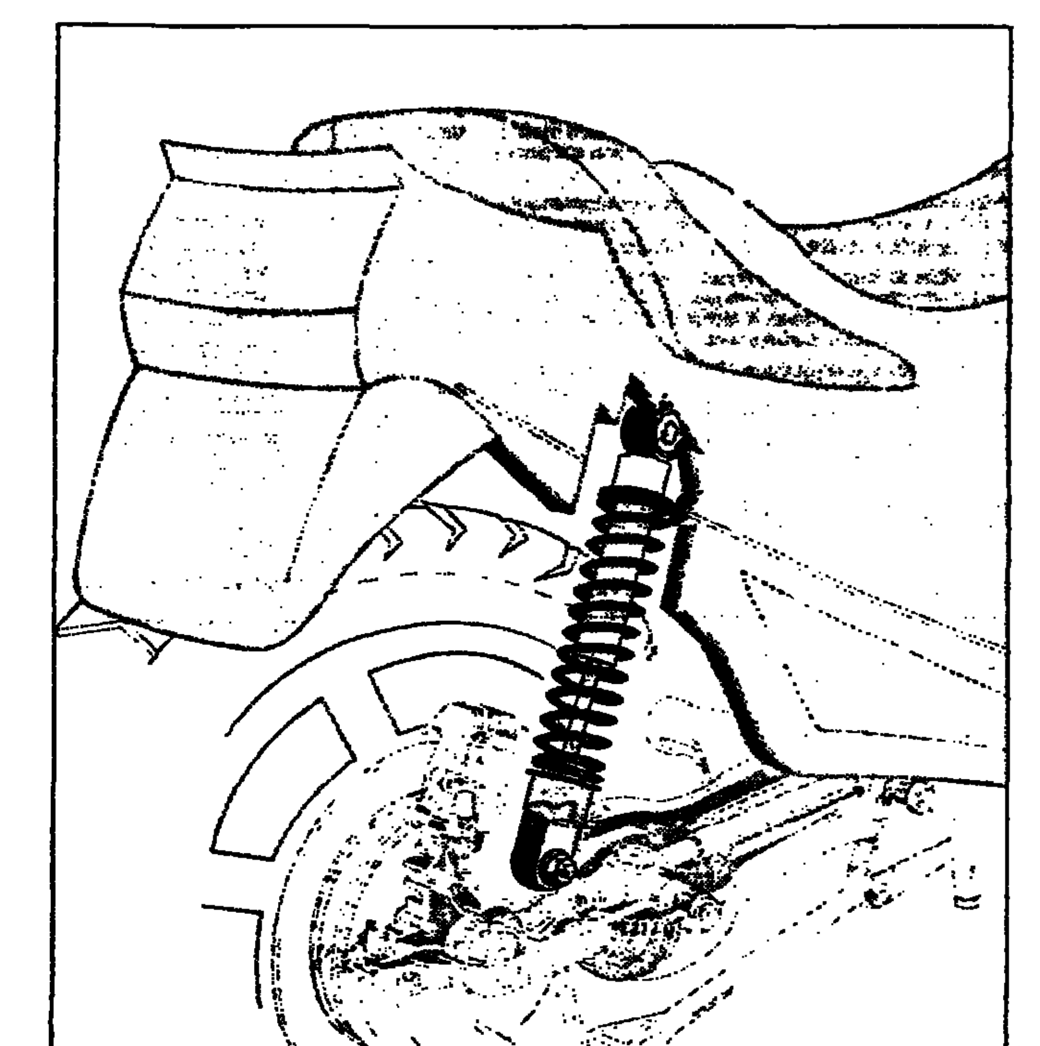
Les constructeurs sont en effet friands de tous les dispositifs qui *améliorent* la sécurité de leurs engins. D'autant plus qu'il ne leur sert plus à rien de battre des records de puissance puisque, depuis 1985, il leur est interdit de vendre en France des motos d'une puissance supérieure à 100 chevaux.

Leur principal objectif est d'alléger au maximum les motos. Amincies de plusieurs kilos, les motos freinent plus facilement. D'où la récente généralisation des cadres tout aluminium sur les motos de série de sport.

Métallurgie spécialisée et haute technologie industrielle, pour un cadre et des soudures désormais bien apparentes, donnent aux *motos un aspect « sortie d'usine »*. Exactement ce qu'une frange non négligeable de motards recherchent. Des répliques routières des motos de circuit. « *Non seulement le cadre en aluminium est plus léger, mais il donne à l'ensemble une rigidité inconnue jusqu'ici* », vantent les constructeurs. Les pilotes d'essai de revues spécialisées comme *Moto-Journal* ou *Moto-Revue* se montrent plus sceptiques : « *L'aluminium, forcément plus cher, n'enlève rien mais n'ajoute pas non plus grand-chose. Certains aciers spéciaux, moins chers, permettent d'obtenir les mêmes performances* », expliquent-ils.

Pour améliorer les systèmes de freinage, les constructeurs ont aussi de plus en plus recours à l'électronique. Dans ce domaine, l'avancée technologique de l'allemand BMW est incontestable. Profitant de la synergie de son groupe automobile, il est le premier, grâce à une exclusivité mondiale, à équiper ses modèles du système ABS (Anti-Blocking System). En cas de freinage en catastrophe, il évite aux freins avant et arrière de se bloquer et donc au pilote de culbuter par-dessus sa moto.

En passant devant un capteur, un pignon denté solidaire de la roue envoie à un calculateur électronique 200 impulsions à chaque tour de roue, soit 4 900 informations toutes les secondes à une vitesse de 130 km/h. Dès le premier signe de blocage, le calculateur, sensible à la baisse anormale des signaux, active un modulateur qui réduit la pression hydraulique du circuit de freinage et évite ainsi le blocage.



Les motos sont de plus en plus nombreuses à n'avoir plus qu'un seul amortisseur « arrière » au lieu de deux. Cet amortisseur unique est alors fixé juste sous la selle (système « Pro arm » de Honda) ou sur le côté, comme sur ce schéma réalisé d'après un document BMW.

Véritable innovation des années 80, l'ABS a pris de court les ingénieurs du Soleil-Levant. Pour tromper le temps perdu, en attendant de sortir leur propre système ABS, tous peaufinent le freinage déjà existant. Ainsi voit-on apparaître des freins « flottants » (freins dont le disque se déplace légèrement sur le moyeu de la roue) de gros diamètre dans le but d'évacuer plus rapidement la chaleur des disques lors du freinage. Autre innovation : des étriers à quatre pistons jouant le rôle de mâchoires surpuissantes destinées à « mordre » le disque et aidés en cela par des plaquettes de frein en métal fritté exempt d'amiante. « *Des petits plus pour améliorer le freinage issus de la compétition où le moindre dixième de seconde grignoté au tour est capital mais qui ne profitent guère au conducteur moyen* », répliquent à nouveau les pilotes d'essai de la presse spécialisée.

Pneus à structure radiale

La même critique vaut pour les freins au carbone. Utilisée depuis deux ans en compétition, cette technologie n'est pas transférée sur des modèles de série. Plus légers et plus performants, ces disques, hélas, ne sont opérationnels qu'après quelques tours de chauffe et dans une certaine plage élevée de température, rendant ainsi leur commercialisation dans le grand public impossible.

Qui dit amélioration de la sécurité dit aussi meilleure adhérence au sol, et donc innovation dans le domaine du pneu. Héritiers directs de la compétition et bien connus des automobilistes, les pneus à structure radiale sont, en revanche, *en train de se généraliser sur toutes* les gammes motos. Même si, comme dans l'aéronautique, cette « radialisation » est apparue tardivement. Une moto susceptible de prendre des angles extrêmes dans les virages, de freiner brutalement, d'accélérer spectaculairement et de rouler à 260 km/h pose des problèmes bien différents de ceux rencontrés dans l'automobile.

Ne subissant quasiment pas de distorsions, indéformable — il garde sa structure, même lors d'une crevaison, — le pneu radial confère à la moto une assise et une tenue de cap vantées par tous les pilotes.

Les manufacturiers — Michelin fabrique 5 millions de pneus pour deux-roues par an, et Dunlop autant — gardent le secret de leur chimie pour eux. Toutefois, les ingrédients d'un radial sont connus : un mélange de gomme ultraperformant, des toiles de division en aramide (Kevlar) et surtout un rapport hauteur/section le plus bas possible qui, pour des tailles basses, peut atteindre une valeur de 50.

Piloter ou conduire

Souvent sujettes à controverses de la part des puristes, qui y voient une modification du pilotage traditionnel des motos, ces innovations n'en constituent pas moins d'énormes progrès dans le sens de la sécurité (finis les pneus « savonnettes », les cadres qui vrillent et les suspensions qui talonnent). Avec les freins ABS, le pneu radial est l'une des rares innovations ayant passé la rampe du grand public.

Les constructeurs l'avouent eux-mêmes : les nouvelles technologies servent en premier lieu les services marketing des firmes. Dans un marché hyperconcurrentiel, le petit plus qui permet de transporter le motard dans l'univers mythique de la compétition trouve son immédiate traduction commerciale. Mais ces constructeurs craignent aujourd'hui d'être allés *trop loin*. Cette débauche de technologie ne va-t-elle pas tuer la poule aux œufs d'or, s'interrogent-ils ? Elle provoque une augmentation du prix des motos, pose des problèmes de stock de pièces détachées et de service après-vente.

Tous les constructeurs affirment posséder dans leurs tiroirs les plans d'une moto susceptible de capter massivement une nouvelle clientèle de motards urbains, certes moins friands de technologies mais bel et bien ulcérés par les embouteillages et les difficultés de stationnement.

La révolution technologique des dix prochaines années ? Dominique Meliand, un homme de circuit, directeur du Suzuki European Racing Team, en trace les contours. « *Des motos super légères grâce à de nouveaux cadres en fibre synthétique, un freinage non plus surpuissant mais progressif, grâce à des systèmes inspirés de l'ABS, et enfin le tout-électronique pour gérer simultanément le débattement des suspensions avant et arrière à tout moment.* » L'époque sûrement où les motos ne se piloteront plus mais se conduiront.

JEAN-CLAUDE DULUC

CONVICTION

« Les dispositifs actuels pour la télévision haute définition ont la même efficacité que la ligne Maginot en 1939 »

déclare Antoine Lefébure, directeur général de Technique Media

En février prochain, le Groupement européen d'intérêt économique pour la télévision haute définition devrait devenir opérationnel. Rassemblant les industriels concernés (Thomson, Philips et Bosch), les producteurs et les diffuseurs, il prendra le relais de d'International HD, GIE franco-français créé il y a un an par Thomson Philips et la Société française de production. Pour faire face aux constructeurs japonais, qui tentent par tous les moyens d'imposer leur norme Muse, et donc par la suite leur matériel d'émission, de réception et de diffusion, les Européens doivent regrouper leurs forces. Surtout s'ils veulent avoir la moindre *chance de rallier les Américains* dans leur camp.

Michel Carpentier, directeur de la DG 13 (direction des télécommunications, industries de l'information et de l'innovation) à la CEE, en est convaincu. Il place donc de grands espoirs dans ce GEIE, qui pourrait contribuer à sortir du cercle vicieux : les producteurs refusent d'investir dans les films en haute définition faute d'équipement et de consensus entre industriels, alors que ces derniers sont freinés dans la promotion de leur matériel faute de production. Mais un GEIE disposant de moyens limités (son budget serait de 100 millions d'écus, soit 700 millions de francs environ sur trois ou quatre ans) est-il suffisant ?

Non, s'insurge Antoine Lefébure, directeur général de Technique Media, société d'ingénierie audiovisuelle. Il tire la sonnette d'alarme devant le manque de coordination entre les différentes parties prenantes de ce marché, qui se chiffre en dizaines de milliards de dollars. « *Les dispositifs actuels ont la même efficacité que la ligne Maginot en 1939. Et l'offensive japonaise a déjà démarré.* »

Si une certaine coopération a bien fonctionné au niveau de la recherche pour la réalisation de prototypes dans le cadre du projet Eurêka, rien n'irait plus dès lors que l'on aborde la phase d'industrialisation. Au lieu de rassembler des partenaires aux intérêts divergents, les instances publiques ne feraient qu'aggraver la confusion, estime-t-il. « *Comme il s'agit d'un système médiatique, tout le monde a son mot à dire, bien que les technologies en jeu soient complexes. Ce grand cirque marketing et politique rend ce domaine encore plus instable. Or nous sommes à un tournant.* » Pour deux raisons. Tout d'abord « *la norme D2Mac Paquet ne doit pas être considérée comme une norme intermédiaire* ».

Dans la mesure où la réelle haute définition ne sera disponible pour le grand public que dans sept ou huit ans, mais que, grâce à la norme D2Mac Paquet, les récepteurs actuels permettent déjà de recevoir les émissions émises par satellite dans cette norme, il y a d'ici là un marché pour des téléviseurs « améliorés ». Cette génération de récepteurs serait dotée d'un grand 16/9, et d'un dispositif de double image de trame, qui rafraîchit l'image deux fois plus souvent. *Mais, pour en bénéficier,* encore faudrait-il disposer de programmes capables de tirer partie de ces améliorations techniques. Pour y parvenir « *il suffirait, d'une part, de se garantir les droits de films 35 mm et Cinemascope, et, d'autre part, de mettre au point des systèmes permettant de transformer en 35 mm des films réalisés en haute définition, pour inciter producteurs et réalisateurs à utiliser cette technique* », s'exclame Antoine Lefébure. « *Ce qu'a fait Sony en achetant le producteur américain Columbia, et en installant, à Londres en particulier, des machines transferts de la norme japonaise en 35 mm, ainsi qu'un studio de post-production pour le traitement de l'image en haute définition.* » Pour la préparation de la deuxième étape, celle de la haute définition *stricto sensu*, le GEIE risque « *d'étouffer les projets plutôt que de les stimuler. Il faut mettre en place un système industriel, définir un cahier des charges, donner aux industriels des objectifs et des délais précis en leur assurant des commandes, et construire une synergie entre industriels et professionnels des programmes* ». Autant de tâches qui ne sont pas du ressort de la Commission, estime Michel Carpentier. « *Ce n'est pas aux pouvoirs publics mais aux industriels d'investir* », rétorque-t-il.

Ce qui fut fait dans l'aéronautique ou le spatial pour les Airbus ou Ariane (avec la création en 1975 de l'Agence spatiale européenne), dont les clients sont des entreprises et pour certaines des *compagnies nationalisées*, est en effet difficilement transposable à une industrie de grande consommation.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA
et ANNIE KAHN



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Un pro, pour diriger la formation commerciale et recrutement d'un leader (600 commerciaux)

Avec 85 magasins en France, 600 commerciaux, nous sommes devenus le plus grand spécialiste des «cuisines installées» en France. Notre commercialisation s'appuie sur une communication performante, sur un système de prises de rendez-vous pour nos commerciaux par une importante équipe de Télé-actrices, sur un soin particulier porté à l'accueil dans nos magasins particulièrement bien agencés. Notre force de vente, jeune, a de rapides possibilités d'évolution aux plans des responsabilités locales et régionales.

Bien sûr, nous avons toujours sérieusement investi en formation. Nous souhaitons maintenant aller plus loin et en confier la responsabilité à un pro incontesté. Sa mission : «professionnaliser» l'ensemble de la structure dans sa capacité à vendre, à animer, à recruter.

Vous avez déjà exercé des responsabilités de formateur et d'encadrement d'une équipe de formation dans une entreprise plutôt orientée dans les produits grand public ou dans un organisme spécialisé. La technique de vente, la gestion d'un territoire, le recrutement, l'animation et l'appui d'une équipe sont des thèmes que vous maîtrisez parfaitement.

Rattaché à la Direction générale de notre entreprise vous aurez l'appui de l'encadrement commercial et de 6 animateurs de formation. Disponible, opérationnel, mobile vous aimez autant innover, créer, qu'animer des groupes et former à la formation.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous réf SP/M/1 (à noter sur courrier et enveloppe) 79/83 rue Baudin 92309 Levallois Perret Cedex.



BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Membre de Syntec

Organisation et Publicité

AIR INTER, c'est plus de 16 % de croissance en 1989, l'ouverture sur l'Europe, des structures en pleine mutation.
Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un



CHARGÉ DES RELATIONS SOCIALES

Sous l'autorité du Chef de département des Relations Sociales « Personnel au sol », vous conduirez les réunions avec les instances représentatives du personnel et veillerez à la mise en place des décisions.

Vous mènerez des travaux de recherche sur l'évolution et l'application de la réglementation. Vous aurez la responsabilité du suivi des études juridiques et économiques en liaison avec les secteurs concernés.

Vous êtes diplômé d'études supérieures et avez une expérience réussie de 3 à 5 ans dans une fonction analogue. Homme de communication et de dialogue, vous alliez sens de l'organisation et bonnes capacités rédactionnelles.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., prétentions) sous référence CR/M 190 à AIR INTER, Département Emploi, 91551 PARAY-VIEILLE-POSTE CEDEX.



Un bon commercial choisit toujours un bon créneau

SLIGOS La double compétence informatique

2ème SSII Française (4000 personnes, 2,5 milliards de CA), Sligos est reconnue pour la qualité de ses solutions informatiques à forte valeur ajoutée. Nous avons décidé de renforcer **la Direction des services télématiques** et nous recherchons un :

INGENIEUR COMMERCIAL

Par votre goût de l'informatique, votre tempérament de négociateur et votre sens du service, vous participerez à l'élargissement de votre clientèle en vous appuyant sur notre équipe et l'ensemble de nos techniques (Serveurs, réseaux, traitements cartes, outils EDI...).

En tant qu'interlocuteur privilégié de nos clients (secteur grande consommation) au plus haut niveau et par votre approche globale de l'entreprise, vous constituerez pour nous un acteur clef de notre expansion.

Vous avez un diplôme type ESC, ingénieur ou équivalent avec si possible une première expérience dans le domaine du service.

Merci d'adresser votre dossier complet sous référence CB/HG/MT à : SLIGOS - Direction des Ressources Humaines - Immeuble Ile de France - cedex 49 - 92067 Paris la Défense.



HCA

CHEF DE ZONE EXPORT

Nantes



Cette entreprise française (430 personnes, 240 millions de francs de chiffre d'affaires) leader sur son marché est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits consommables pour matériels bureautiques et informatiques. Elle connaît aujourd'hui une forte expansion et souhaite intégrer dans sa structure Export un Chef de Zone couvrant les pays de langue germanique et l'Asie.

Rattaché au Directeur du service, il devra s'intégrer à l'équipe déjà en place et assurera le développement commercial de son secteur géographique avec pour tâches principales : le suivi de la distribution, l'accroissement des ventes, *les études de marché, etc... Pour ce faire, il entretiendra* des relations commerciales directes et suivies auprès des agents et importateurs qu'il devra sélectionner et animer.

Ce poste basé à Nantes doit motiver un commercial de terrain, âgé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de Commerce International...) et pouvant justifier d'une expérience de 5 années dans la vente de biens de consommation à l'export. La pratique courante de *l'allemand et de l'anglais est impérative. La réussite dans la fonction implique un tempérament* de battant, une grande disponibilité, liés à un bon esprit d'équipe, de l'organisation et un sens aigu de la négociation.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence 17/054 L à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE **EGOR**

15 rue Charles Monselet - 44000 NANTES

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL UNITED KINGDOM



Chef de Projet Marketing

FORMATION SUPERIEURE, MARKETING DE PRÉFÉRENCE

Vous avez acquis une expérience de 2 à 3 ans dans un service marketing. La connaissance des produits financiers serait appréciée.

Vous êtes totalement impliqué dans les actions commerciales menées auprès des entreprises et vous contribuez activement au développement de notre secteur assurances collectives.
Vous participez à la promotion de l'image et des produits dans le cadre de campagnes de publicité et d'opérations de relations publiques (Presse, Salons...) très ciblées auprès de hauts dirigeants.
Vous élaborez des documentations commerciales, des outils d'animation et de soutien à la vente et des mailings.

Votre grande capacité d'organisation, votre sens des contacts et votre disponibilité doivent vous permettre de réussir dans votre mission.

GROUPE GMF
GMF VIE

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV. photo et prétentions à GMF Vie, Service des RH 27, rue Jean-Goujon - 75008 PARIS

P A R I S

AGENCE MAILLE

Jeune génie chimique pour nos stockages souterrains.

Leader mondial du stockage souterrain, notre société, Géostock, filiale commune de quatre grands groupes pétroliers, partage à égalité son chiffre d'affaires entre la gestion des centres de stockage d'hydrocarbures en France et l'ingénierie de stockage à l'étranger.

Au sein de notre service technologie surface et ingénierie, vous nous aiderez à mettre en œuvre les systèmes de manipulation des hydrocarbures — liquides ou gazeux — ou de divers produits stockés, essentiellement dans les opérations d'entrée et de sortie. Vous mettrez ainsi à profit votre goût pour les études de procédés, les calculs de dimensionnement, la simulation sur ordinateur, la CAO-DAO et le travail en équipe.

Votre diplôme d'ingénieur génie chimique en poche, vous débutez ou mieux souhaitez dynamiser une première expérience process dans une société pétrolière ou en ingénierie. Vous parlez anglais, peut-être même espagnol et êtes mobile pour des déplacements en France et à l'étranger. Claude dos Reis, associé du cabinet Sirca, attend votre résumé de carrière et une lettre de motivation sous la référence 084 752 LM au 64, rue la Boétie — 75008 PARIS.

Sirca

Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

SOURCES

HAUTE-SAVOIE

GROUPE SOMFY INTERNATIONAL

Leader dans les systèmes de commandes électriques et automatiques pour la protection solaire et la fermeture (C.A. : 600 millions de francs, 850 personnes), notre technologie, la qualité de nos services, notre réseau commercial international (14 filiales dont U.S.A. et Japon) nous situent dans une phase d'expansion soutenue.

Nous recherchons notre

RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE

En plus de votre formation supérieure juridique et si possible économique (type I.E.P), vous avez acquis une expérience de l'ordre de 4 à 5 ans en entreprise et/ou en cabinet.

Juriste polyvalent d'action et de haut niveau, vous aurez à conseiller la Direction du Groupe ainsi que l'ensemble des services et à traiter des dossiers de droit français et international dans des domaines aussi divers que le droit des sociétés (nouvelles filiales, montage, suivi...), le droit fiscal international, les contrats, la gestion et l'évolution de polices d'assurance de Groupe, le contentieux, les baux commerciaux, etc...

Une très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel) sous référence XO 819 à VOG, 48 rue Chapon, 75003 Paris qui transmettra en toute confidentialité.

MOTEURS ET AUTOMATISMES POUR LA PROTECTION SOLAIRE ET LA FERMETURE **SOMFY**

VOG

REDACTEUR SPECIALISE EN PLACEMENT IMMOBILIER
Presse économique

- Pour un magazine de la presse économique et financière en plein développement, nous recherchons un rédacteur spécialisé dans le secteur des placements immobiliers/finances.
- **Votre rôle** : au sein d'une équipe de journalistes, vous concevez et rédigez des articles destinés au grand public : études des marchés immobiliers, placement Paris et province, montage de crédits, analyse des produits-pierre proposés aux particuliers en France et à l'étranger....
- **Votre profil** : Une formation supérieure (BAC + 4 minimum) et une expérience de 3/4 ans dans la profession immobilière et/ou bancaire vous ont permis de vous familiariser aux montages d'opérations immobilières ainsi qu'aux placements pierre.
- **Vos qualités personnelles** : le désir de communiquer sur des sujets divers, un goût pour l'investigation, de l'anticonformisme, une bonne culture générale, de l'ambition, de la volonté, une excellente présentation et des qualités d'autonomie.
- **Bon niveau de rémunération**
Possibilité temps plein ou partiel

Adressez votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) sous référence RED LM1501. au Groupe Panissod - 109, rue de Turenne - 75003 Paris.







Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

FRANCE GLACES FINDUS – Groupe Nestlé
3 500 personnes – 8 établissements recherche pour sa DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES un

HARGE DE MISSIONS

DEA - DESS - ou niveau 3e cycle
Droit Privé (Option Droit du Travail)

Véritable assistant du Responsable des Relations Sociales, vous serez confronté à tous les problèmes juridiques liés à la gestion et à l'administration du personnel d'une grande entreprise à établissements multiples.

Votre sens du relationnel, votre capacité d'écoute et votre disponibilité, alliés à un sens critique constructif, vous permettront d'assumer pleinement cette fonction, qui, à court terme, représente le tremplin idéal pour évoluer au sein du Groupe.

Le poste est basé à Paris.

Si vous souhaitez associer vos projets et votre évolution à notre réussite, adressez votre lettre de candidature avec CV, photo et prétentions à la Direction des Ressources Humaines, FRANCE GLACES FINDUS, 4, *rue Brantôme 75152 PARIS Cedex 03.*



INFERROIL

Société de conseil specialisee, notre éthique professionnelle associée à une pratique des marchés financiers justifie une relation privilégiée auprès d'une clientèle de banques, sociétés de bourse, institutions financières. Nous souhaitons intégrer un

Consultant

organisation des marchés financiers

Avec l'appui d'experts, il intervient au sein d'établissements financiers pour des missions de conseil liées à la mise en œuvre de leurs choix stratégiques.
En collaboration directe avec les directions opérationnelles - salle des marchés, back-office, informatique... , il assure la conduite, assisté de consultants juniors, de l'ensemble des phases de l'intervention :
- réalisation du diagnostic de la situation,
- conception des scénarios et modèles organisationnels,
- pilotage de la mise en œuvre du plan d'action retenu.

Nous confierons ce poste à un candidat issu d'une grande école, ayant déjà de 2 à 4 années d'expérience dans les métiers du conseil, même hors du secteur bancaire. Nous lui proposons de rejoindre une structure porteuse de réelles possibilités d'évolution et de participer à des projets déterminants pour l'activité des établissements financiers.

***Michel DHEUR**, notre conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous référence MDh 01.369 au cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.*

MDA. *Conseil en ressources humaines.*

PLAIN CHAMPS

Valoriser nos talents

Prendre en charge la gestion des Ressources Humaines d'une importante société de presse, leader sur le marché des publications de luxe et filiale d'un grand groupe international, c'est l'opportunité offerte à un

Directeur des ressources humaines

En étroite collaboration avec le Secrétaire Général, vous concevez et mettez en place les outils adaptés à une gestion dynamique des Ressources Humaines (plan de formation, suivi de la politique salariale et de son homogénéité, gestion prévisionnelle des carrières...).
Avec votre équipe, vous avez la responsabilité des opérations de recrutement, de la gestion des paies, des congés payés... et vous êtes très au fait de la législation sociale dont vous supervisez l'application dans notre société.
Vous êtes le maître d'oeuvre d'une bonne communication interne.

A 30-35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 5), vous avez une bonne expérience de la fonction et vous souhaitez prendre désormais des responsabilités plus importantes. Vous connaissez de préférence le milieu de la presse. Parler anglais serait un plus. Poste basé à Paris.

Merci d'envoyer CV, photo et rémunération souhaitée sous référence S912111/M.



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
BP 186-17 - 75326 Paris Cedex 17.
PARIS LYON STRASBOURG LILLE

ÉCOLE D'INGÉNIEURS, LYON

recrute

UN ENSEIGNANT A MI-TEMPS EN SCIENCES ÉCONOMIQUES

Tâches d'enseignement :
- Enseignement d'économie générale en tronc commun ;
- Responsabilité de modules spécialisés en dernière année ;
- Encadrement de travaux de groupes d'étudiants et de mémoires de fins d'études.

La personne recrutée est susceptible de faire évoluer le poste vers un plein temps (en y adjoignant Etudes et recherche).

Formation et compétences :
- Docteur en sciences économiques ou en voie de l'être ;
- Spécialisé en économie du développement, économie territoriale aménagement du territoire ou économie agro-alimentaire ou commerce international agricole et agro-alimentaire ;
- Aptitude à travailler au sein d'une équipe.

Poste à pourvoir début 1990

UN ENSEIGNANT PERMANENT EN SOCIOLOGIE

Tâches d'enseignement :
- Cours de sociologie ;
- Dans le cadre de travaux de groupes réalisés par les étudiants (études socio-économiques) :
  - recherche de sujets auprès d'organismes professionnels,
  - mise en place et suivi de ces études ;
- Travail au sein d'une équipe de trois enseignants.

Formation et compétences :
- De formation sociologique (maîtrise minimum), le candidat a une première expérience d'études sur le terrain ;
- Une connaissance du milieu rural est souhaitable ;
- Intérêt pour des recherches pédagogiques ;
- Capacité à accompagner les travaux de groupe des étudiants ;
- Capacité de négociation.

Poste à 4/5 de temps, à pourvoir début 1990

UN INGÉNIEUR AGRO-ÉCONOMISTE

pour développer des activités d'études en agronomie et économie rurale : recherche, gestion et exécution de contrats.

Formation et expérience :
Agronome de formation, avec :
- Une expérience d'au moins cinq ans en diagnostic, expertises agronomiques ;
- Une aptitude à conduire des études à caractère économique.

Poste à pourvoir début 1990

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à :
ISARA, M. FLEURY, 31, place Bellecour, 69288 Lyon Cedex 02.

MSD
MERCK SHARP & DOHME
INTERPHARMA

CRÉEZ VOTRE POSTE... DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

Dans le cadre de son expansion internationale, MSD a décidé, il y a déjà plusieurs années, de s'implanter en Afrique et au Moyen-Orient. Aujourd'hui, face au succès, la région (250 personnes) dispose d'un quartier général financier et administratif autonome dont le Siège a été établi à la Celle Saint-Cloud. Rejoignez-la pour être son

Responsable du Personnel

CREER et CREDIBILISER la fonction PERSONNEL dans la totalité de ses aspects, dont la gestion administrative et la paie, représenteront vos objectifs prioritaires.
L'implantation dans 60 pays imprimera un caractère international à votre fonction.

Vous êtes âgé d'au moins 30 ans et possédez une formation supérieure de niveau Bac + 4 minimum.
Bon technicien de la fonction, votre première expérience au Siège d'une entreprise multinationale vous a éventuellement permis de gérer du personnel étranger implanté en Afrique et au Moyen-Orient. Vous êtes reconnu comme étant bon stratège et apprécié pour votre sens de l'analyse, vos qualités d'écoute et votre grande ouverture d'esprit. Bien entendu, vous communiquez parfaitement en anglais, et la maîtrise d'une ou plusieurs autres langues étrangères vous permettra de vous intégrer aisément à nos nouveaux marchés.

Si cette opportunité vous intéresse, nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo) à Florence EMO-LAFORY sous référence FEL/RP/LM à l'adresse suivante : **RPC - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS**



Raymond Poulain Consultants

PRECEPTA
Conseil et analyses stratégiques

PRECEPTA est spécialisée dans la réalisation d'études sur la stratégie et la concurrence des entreprises. Plus d'un millier de dirigeants de grandes entreprises, tant en France qu'à l'étranger sont aujourd'hui nos clients. Pour participer à notre expansion (CA en augmentation de 100% en 1989) et à notre développement international, nous recherchons :

UN CONSULTANT SENIOR AMBITIEUX

VOTRE MISSION :
Vous serez chargé de mettre en place et de diriger une activité nouvelle dans le conseil et les études de stratégie. Votre succès vous permettra de devenir rapidement le dirigeant d'une société à vocation internationale.

VOTRE PROFIL :
Diplômé d'une grande école (HEC, ESSEC, X, ...) vous avez une expérience très réussie d'au moins 5 ans dans le conseil et les études de stratégie. Vous savez convaincre et négocier à très haut niveau. Prêt à prendre des risques, mais rigoureux quand vous prenez une décision, vous avez un esprit d'entrepreneur : votre ambition est de développer et de diriger.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo + prétentions) à Mme Lefèvre, I.C.A., 104, rue Lafayette, 75010 Paris.

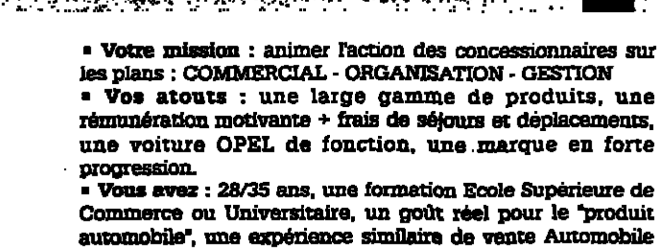
GENERAL MOTORS FRANCE AUTOMOBILES

recherche dans le cadre de son expansion **OPEL**



CHEF DE DISTRICT

CADRE

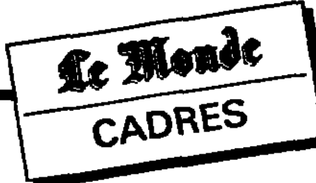


▪ **Votre mission** : animer l'action des concessionnaires sur les plans : COMMERCIAL - ORGANISATION - GESTION
▪ **Vos atouts** : une large gamme de produits, une rémunération motivante + frais de séjours et déplacements, une voiture OPEL de fonction, une marque en forte progression.
▪ **Vous avez** : 28/35 ans, une formation Ecole Supérieure de Commerce ou Universitaire, un goût réel pour le "produit automobile", une expérience similaire de vente Automobile (minimum 5 ans), une grande mobilité, anglais souhaité.

Pour rejoindre une équipe dynamique et performante, adressez lettre manuscrite avec C.V., prétentions et photo, sous réf. CD/EX, au Service du Personnel - Mme LAIGNEL 1 à 9 avenue du Marais - angle quai de Bezons - BP 84 - 95101 ARGENTEUIL Cedex.

CONTESSE





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Dans un secteur en fort développement, nous occupons une place de choix tant par notre savoir-faire technologique que par la qualité de nos produits.
Notre priorité est de valoriser nos ressources humaines ; dans cette optique, nous créons pour renforcer notre équipe de Direction du Personnel le poste de

Responsable de formation

Votre mission, centrée sur la formation générale et le développement personnel comportera trois axes essentiels :
- *l'identification des besoins*
- *l'élaboration et la mise en place des programmes et plans de formation*
- *l'animation des stages (management, techniques d'entretien, négociation...)*

De formation supérieure, vous êtes un(e) professionnel(le) de ce métier que vous exercez depuis plusieurs années, en entreprise ou en cabinet.

Ce poste est basé en proche banlieue parisienne.

Adressez-nous votre candidature : CV, photo et prétentions, à MOTOROLA DIVISION COMMUNICATIONS,
Direction du Personnel
1, rue Jacques Rueff
92182 Antony.



RECRUTER • EVALUER • GERER

MATRA ESPACE, maître d'œuvre de systèmes et de sous-systèmes spatiaux, vous propose de planifier et gérer la croissance de ses effectifs et la mobilité de *son personnel à Toulouse.*
Responsable du recrutement des ingénieurs et cadres de la société, vous évaluerez également leur rémunération et participerez activement à leur évolution de carrière. Vous développerez la politique de stage et mettrez en œuvre les outils d'évaluation des postes et d'appréciation des performances.

Une formation supérieure (Sciences Po, Sciences Humaines...) *ainsi qu'une* expérience des Ressources Humaines d'au moins trois ans sont les conditions nécessaires de réussite à ce poste.

Ecrivez à Marie-Josée Rebeyrat sous référence 021 – MATRA ESPACE
3, avenue du Centre – Centre de Montigny – 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex.

MATRA ESPACE

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

Le stockage souterrain nécessite des ingénieurs en surface.

Ingénieur option mécanique ou génie chimique, vous avez 35 ou 40 ans et pouvez faire état d'une expérience réussie en études, construction et mise en route d'installations pétrolières ou chimiques. Cela vous procure une réelle expertise en procédés, instrumentation, régulation, mécanique et sécurité. Homme d'études et de terrain, vous aimez former, dialoguer, convaincre. Vous parlez couramment l'anglais et peut-être même l'espagnol et êtes prêt à passer la moitié de votre temps en déplacements.

Leader mondial du stockage souterrain, notre société, Géostock, filiale commune de quatre grands groupes pétroliers, partage à égalité son chiffre d'affaires entre la gestion des centres de stockage d'hydrocarbures en France et l'ingénierie de stockage à l'étranger.

Après une période d'assimilation de notre savoir-faire, vous mènerez des études au siège et animerez sur site, des missions de suivi, de réalisation, d'essai et de mise en service des installations de surface équipant les stockages souterrains en France et à l'étranger. Claude dos Reis, associé du Cabinet Sirca, qui nous assiste dans notre recherche, vous confirmera que, dans un environnement intellectuel de haut niveau, nous avons toujours su privilégier la qualité des relations humaines. Adressez-lui un résumé de carrière et une lettre de motivation précisant votre niveau de rémunération sous la référence 085 752 LM au 64, rue La Boétie - 75008 Paris.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — **Membre de Syntec**

Organisme de Recherche et de Développement, nous recherchons aujourd'hui notre

Responsable R et D utilisations humaines et industrielles des céréales

Diplômé de l'enseignement supérieur (dans les filières biochimiques et technologiques) et spécialiste de notre domaine, vous justifiez de 5 à 10 ans d'expérience au cours desquelles vous avez pu développer les aspects recherche et développement de la qualité... et montrer votre capacité à animer une équipe.
Vous souhaitez aujourd'hui prendre en charge une mission plus globale dans un environnement en pleine mutation, mission qui intègre l'animation d'équipes, la gestion de ses moyens et la promotion auprès de nos adhérents.
L'autonomie dans la pratique de la langue anglaise sera un plus.
Le poste est basé, soit à Paris 13e, soit dans le Sud de l'Essonne.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. M/T 222 A à Sabine TRIPODI, OC CONSEIL, 15 rue du Louvre, 75001 Paris. (Répondeur télématique : 42.36.10.30).

OC CONSEIL
Ressources humaines
PARIS LONDRES

Valorisez votre savoir-faire en production avec le 2e groupe pharmaceutique mondial

Leader dans le domaine de la santé, nous sommes connus pour la qualité de nos produits et la réussite de notre recherche. Répondant aux normes DHSS et FDA, notre unité de production située à 100 Km à l'ouest de Paris recherche dans le cadre de son développement un :

RESPONSABLE DE LA FORMATION TECHNIQUE H/F

Vous prendrez en charge la conception, la réalisation et le suivi des actions de formation technique du personnel ouvrier, employé, technicien et maitrise.

De formation technique, vous justifiez d'une expérience industrielle solide ou vous avez fait vos preuves en matière d'animation de personnel, dans un secteur de haute technicité ayant une culture qualité affirmée (pharmacie, bio-industrie, agro-alimentaire, électronique).

Agé de 35 ans minimum, vous avez un goût prononcé pour la pédagogie et d'excellentes qualités relationnelles.

Une expérience de formation pour adultes serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo) sous réf. MRF/1601 à M. SALOU LABORATOIRES GLAXO - BP 3531 - 27035 EVREUX CEDEX.

Glaxo
La santé, une belle entreprise

CHARGE DES RELATIONS PRESSE ET DES RELATIONS PUBLIQUES

Notre société de conseil intervient dans l'élaboration et la mise en place de stratégies de développement et d'organisation dans les grandes entreprises en Europe et aux Etats-Unis.

Notre activité, fondée sur la performance stratégique et opérationnelle se situe à *la pointe des approches et des méthodes contribuant à l'efficacité du management.*

Résolument décidés à conforter notre position de leader, nous vous proposons de participer à cette dynamique sur le plan des relations avec la presse et des relations publiques.

Sous la responsabilité directe du président de notre société vous prendrez en charge les secteurs suivants :

- ***Mise au point des dossiers de presse, relations avec les journalistes, organisations de conférences.***
- ***Suivi de la diffusion de la lettre d'information bimestrielle.***
- **Relations publiques auprès de dirigeants d'entreprise.**
- ***Mise en place du plan de communication et relations avec l'agence.***

De formation supérieure, vous avez acquis une première expérience dans une fonction similaire, qui vous ont permis d'acquérir l'aisance dans les contacts à haut niveau et les qualités d'organisations nécessaires pour réussir dans cette fonction. Le poste est à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV et photo sous la référence 41.81 à PARCOURS — 108, rue Saint-Honoré — 75001 PARIS, qui transmettra votre dossier en toute confidentialité.



CONSEIL EN FUSIONS & ACQUISITIONS

RECHERCHE POUR SA DELEGATION DE LYON

"CHARGÉ D'AFFAIRES SENIOR"

Agé de 30 ans environ, vous êtes diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs. Vous justifiez de 5 à 6 années d'expérience au sein d'un organisme bancaire ou financier spécialisé dans les opérations de haut de bilan, ou d'un cabinet conseil. Vous souhaitez valoriser votre connaissance du tissu industriel de la Région Rhône-Alpes ; vous maîtrisez l'anglais. Votre volonté d'implication personnelle et une ténacité affirmée vous permettront de devenir notre

FUTUR ASSOCIE

Doté d'une réelle capacité à négocier, vous saurez convaincre les chefs d'entreprises que vous conseillerez dans leurs choix stratégiques et patrimoniaux.

Autonome et rigoureux, vous animerez le développement de notre Agence Lyonnaise dont vous serez à court terme le responsable, en étroite relation avec notre Siège de PARIS. Votre progression vous permettra d'accéder au statut d'Associé. La rémunération que nous vous proposons comprend une partie d'intéressement aux résultats.

Vous avez l'esprit d'équipe et souhaitez intégrer une structure qui vous offre une réelle opportunité d'évolution.

Adressez-nous votre dossier de candidature
(lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions)
à GENEVIEVE CAJAT CONSEIL : 36, bd de Clichy 75018 PARIS.



CHEF DE PUB

Conseiller les entreprises qui recrutent, c'est savoir communiquer sur les hommes pour les hommes.
Diplômé ESC ou équivalent, vous êtes un passionné et votre ambition vous entraîne toujours plus loin.

Si au cours de votre première expérience dans notre secteur d'activité ou dans une société de services, vous avez su montrer votre talent de développeur, notre Agence, spécialisée en communication de recrutement, vous propose d'intégrer une équipe performante, où vous pourrez mettre à profit votre sens de l'écoute, du dialogue et du conseil. Pour nous rejoindre, adressez votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) sous réf MG à

C O N T E S S E
38, rue de Villiers 92532 LEVALLOIS PERRET Cedex

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Les 32 Consultants de Michael Page souhaitent une excellente année à tous leurs clients ainsi qu'aux Financiers, Banquiers et Juristes qu'ils ont conseillés en 1989.

Le 15 Janvier 1990, Michael Page ouvre un deuxième bureau à Paris :

Michael Page Finance
Recrutement financier et comptable
30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS
Tél. 45.53.26.26. / Fax.45.53.78.58.

Michael Page Banking
Recrutement Bancaire
10 rue Jean Goujon,
75008 PARIS.
Tél. 42.89.30.03.

Michael Page Tax & Legal
Recrutement Juridique & Fiscal
10 rue Jean Goujon,
75008 PARIS

Michael Page Rhône-Alpes
Recrutement Financier et Bancaire
19 rue de l'Arbre Sec,
69001 LYON.
Tél. 78.28.16.04.

MP

"Nos spécialistes recrutent vos spécialistes"

Ce groupe de services centré sur la communication occupe une place prépondérante dans le secteur de la santé et de l'audiovisuel. Il recherche un

Gestionnaire du personnel
groupe de services

Auprès du directeur de l'administration et de la comptabilité, il participe à la gestion des 1500 salariés du domaine de la communication santé.
Sa mission couvre deux aspects essentiels :
- les travaux administratifs liés au traitement de la paie et au suivi des relations avec les organismes extérieurs
- un travail de réflexion et de conseil débouchant sur la mise en œuvre d'un système informatisé de la paie et sur ses implications organisationnelles.

*Nous confierons cette **création de poste** à un candidat issu d'un cycle de formation supérieure spécialisée. Fort d'une première expérience de 2 ans au sein de la fonction personnel, il s'est déjà familiarisé avec l'utilisation d'outils informatiques. Ce poste lui permet de valoriser des qualités de rigueur, d'organisation et de dialogue dans un contexte multi-sociétés jeune et très évolutif.*

***Marie-Agnès VALLEE** étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la réf. AVa 01.368 au cabinet M.D.A. 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.*

MDA. ***Conseil en ressources humaines.***

PLAIN CHAMPS



Ville de Villeneuve-d'Ascq
technopole verte
carrefour de l'Europe du Nord
(T.G.V. - nœud autoroutier...)
Ville universitaire de la métropole lilloise (43 000 étudiants)
70 000 habitants
RECRUTE
selon les dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

son SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le poste, disponible dès le **15.02.90**, correspond au grade d'**ADMINISTRATEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE.**

Profil :
- une expérience dans la fonction serait appréciée,
- une formation d'études supérieures BAC + 5 ou grandes écoles est exigée.

Adresser un dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à :
Monsieur le Maire, député européen - Hôtel de ville
Place Salvador-Allende - B.P. 89
59652 VILLENEUVE-D'ASCQ Cedex
Tél. : 20-43-50-50 poste 4610.



UN MONDE OUVERT.
DES HOMMES EN MARCHE...

Les nouveaux enjeux, tout le monde en parle... Aux A.G.F., nous agissons, notre situation est tout à fait enviable, c'est vrai (25 000 personnes, 40 milliards de C.A. consolidé dont près de 25 % à l'international, 1 600 agences en France, une implantation dans 44 pays). Mais nous savons que la remise en cause est facteur de progrès. Plus que jamais, nous sommes décidés à aller de l'avant avec des hommes et des femmes qui partagent notre esprit d'innovation. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis.

Ingénieurs d'affaires
Votre compétence industrielle nous intéresse...

Les A.G.F. sont leader sur le marché des risques d'entreprises : un marché européen en plein essor pour des equipes d'ingénieurs performantes.
Trois atouts sont indispensables pour faire partie de notre Direction des Entreprises : votre expérience d'ingénieur — mécanicien, électromécanicien, chimiste... — en entreprise industrielle (3 à 5 ans), votre disponibilité pour des voyages fréquents en France et à l'étranger, votre pratique courante de l'anglais.
Deux secteurs sont prêts à vous accueillir :

Intégré au sein du **DEPARTEMENT PREVENTION ET INGENIERIE**, vous analyserez et assurerez le traitement preventif des risques d'entreprise prospectées ou assurées aux A.G.F. Vos activités se situeront à la fois au siege et sur les sites industriels. Vous interviendrez comme prestataire de service pour les départements chargés de clientèle dont vous représenterez la compétence technique et aurez un véritable rôle de conseil technique auprès des départements sinistres (réf. **M25**).

Intégré dans l'un de nos **DEPARTEMENTS CHARGES DE CLIENTELE**, vous aurez en relation avec nos intermédiaires et nos clients importants (grandes entreprises françaises et internationales) et après analyse technique des risques, à proposer des couvertures d'assurance, à en évaluer le coût et en assurer la négociation et le suivi commercial (réf. **M26**).

Saisissez l'opportunité en adressant votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo, rémunération actuelle) sous la réf. de votre choix à Chantal MONEDI Département Ressources Humaines 33, rue La Fayette 75009 PARIS.



A G F, L'ESPRIT OLYMPIQUE

UNANIME photo Zefa

SOCIETE D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE INDUSTRIES ET GROS TERTIAIRE 160 personnes - 5 agences recherche pour **NANCY**

JEUNE INGENIEUR CHARGE D'AFFAIRES

ENSEM, ENIM, ESSTIN, ETC...
DEBUTANT OU PREMIERE EXPERIENCE

Responsable autonome de la réalisation de ses chantiers et de ses marges, *il assurera notamment après formation :*
- l'étude technique générale du dossier (avec l'aide de notre Bureau d'études)
- la constitution des équipes d'installation,
- la négociation des achats de matériel,
- le suivi des relations avec les clients et le SAV.

Salaire de haut niveau avec intéressement sur les réalisations.
REELLES POSSIBILITES D'EVOLUTION DANS UN GROUPE EN FORTE EXPANSION

Pour contact, tél. au 83. 96. 29. 29.
ou écrire sous réf.148 à
Département Recrutement
B.P 3458 - 54014 NANCY CEDEX

CONSEIL EN STRATEGIE SOCIALE



Qualifié OPQCM

ENTREPRENDRE AVEC DES HOMMES DE VOLONTE

Filiale du puissant groupe américain TENNECO, nous sommes parmi les leaders mondiaux dans le domaine des matériels de travaux publics agricoles. Nous recherchons un

DIRECTEUR DES ACHATS (EUROPE)
Pièces de rechange et composants

De formation supérieure (technique ou commerciale), vous avez une expérience industrielle de 5 à 10 ans de la fonction achat des pièces de rechange et des composants dans un contexte international (secteur mécanique).
Votre mission générale couvrira l'ensemble de nos dépôts européens (France, Allemagne, Angleterre notamment) que nous voulons dynamiser en tant que centres de profits.
Nous recherchons un professionnel des achats pièces, passionné par une approche stratégique et économique de ce secteur d'activité compétitif.
Vous aurez la charge de définir, de mettre en oeuvre les structures et les budgets, de piloter et de contrôler les actions dans un souci permanent de rationalisation des coûts, de développement de la qualité et des marges, et de la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement.
Votre capacité relationnelle internationale, votre sens de l'animation et de la négociation auprès des responsables internes ou externes sont les atouts indispensables pour réussir cette mission.
Salaire attractif - poste basé au siège social.

Case Poclain S.A.
J I Case — TENNECO

Une volonté d'avenir

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) à CASE POCLAIN - M. MARCHAND - Av. Georges Bataille - 60330 Le Plessis-Belleville.

CONTESSE

MARSEILLE

Banque de 1 000 personnes, la formation est essentielle pour notre développement, nous renforçons notre structure Formation et recherchons un

FORMATEUR INTERNE

A 28/30 ans diplômé de l'enseignement supérieur, vous bénéficiez déjà d'une expérience significative de la vente et ou de l'animation, de préférence dans le domaine des services.
Dans un premier temps, votre mission sera de mettre en place et d'animer des formations internes pour nos jeunes commerciaux, après une période de prise de connaissance de nos structures et de nos produits.
Par la suite, votre fonction s'élargira à la formation des autres catégories de personnel.
Ce poste basé à Marseille, nécessite des déplacements au sein de nos différentes directions de réseaux.

Motivé par cette opportunité ?

Alors adressez votre dossier complet (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) sous réf. 93126 à MEDIA-SYSTEM MEDITERRANEE, 46, Bd. Longchamp, 13232 MARSEILLE Cedex 01, qui transmettra. (Réponse et discrétion assurées).

MEDIA-SYSTEM

Chargé d'études marketing stratégique

Votre expertise au service de notre développement

Prenez une part active au développement des activités de banque d'affaires et de banque d'investissements du CCF en rejoignant notre équipe "Marketing stratégique" dont la vocation est de développer les supports nécessaires à la préparation, à la mise en œuvre et au contrôle des décisions stratégiques.

Vous y serez chargé de l'élaboration et de l'exploitation des outils, études et méthodologies adaptés aux besoins de nos clients internes.

Dans ce cadre, vous concevrez et mettrez en place un observatoire de l'environnement favorisant la détection et l'évaluation d'opportunités nouvelles liées aux évolutions des marchés, aux mutations des métiers, aux modifications législatives, aux progrès technologiques,... Vous analyserez aussi l'intérêt et la faisabilité de certains projets stratégiques.

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou équivalent, vous avez de préférence complété votre formation par un 3e cycle en marketing et vous avez acquis 2-3 ans d'expérience soit dans un cabinet - orienté si possible vers le secteur des services - soit au sein du service d'études marketing d'un établissement financier.

Nécessairement, vous associez à une pratique courante de l'anglais, une culture économique et financière, des connaissances dans le domaine de l'analyse stratégique et une pratique du marketing quantitatif et qualitatif. La pratique usuelle de la micro-informatique serait un plus.

Vos capacités d'analyse et de synthèse alliées à des talents rédactionnels évidents, ainsi que diplomatie, endurance et créativité sont les qualités qui feront de vous un conseil avisé.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, C.V. et photo), sous référence CEMS à :

Antoine AUZEPY
Crédit Commercial de France
Direction des Carrières
103, Champs-Elysées
75008 PARIS.





Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Cariane

Notre Groupe, parmi les leaders du Transport de Voyageurs et du Tourisme, compte 2000 personnes et gère plus de 1700 Autocars à travers une vingtaine de filiales en France. Nous recherchons un

DIRECTEUR TECHNIQUE

Rattaché au Directeur Général, votre mission est faite d'audits, d'expertises et de conseils auprès des filiales et de leurs ateliers intégrés : organisation, analyse et gestion des coûts, conditions d'achat, contrôles techniques... Vous définissez et mettez en oeuvre une politique de maintenance et de sécurité du parc et des installations immobilières. Vous intervenez dans la stratégie d'investissement en participant aux choix des matériels et des constructeurs. Vous développez un système informatique de gestion des ateliers dans les filiales et au siège. Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent, vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans, par exemple dans la supervision technique d'unités décentralisées ou la responsabilité d'un parc de véhicules. Ce sont surtout vos qualités relationnelles, alliées à votre rigueur et à votre dynamisme qui feront la différence. Ce poste «clé», basé à Paris évoluera à moyen terme vers une direction de Centre de Profit.

hlb HERVE LE BAUT CONSULTANTS

Merci de confier votre dossier complet avec photo et salaire actuel sous référence CAR 1 M, à - HERVE LE BAUT CONSULTANTS - 57, rue des Mathurins 75008 PARIS. Tél : 42 65 38 39

DESSEIN

COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

Société prestataire de Services Publics (filiale du Groupe *GENERALE DES EAUX*), nous nous développons grâce à l'introduction de techniques avancées : systèmes expert, automates, biotechniques, techniques douces ...
Dans ce contexte, nous offrons une réelle opportunité de carrière à

2 jeunes ingénieurs à fort potentiel

CENTRALE, MINES, PONTS, TP
ou de formation spécialisée TRAITEMENT DES EAUX ...

Motivés par des responsabilités de gestionnaire et d'exploitant, nous vous formerons sur le terrain aux tâches propres à nos métiers, à l'encadrement des hommes, aux relations avec nos partenaires extérieurs : collectivités locales et administrations.
Nous vous offrirons ensuite la responsabilité d'une entité géographique (en PROVINCE) dans une structure décentralisée fonctionnant sur un mode participatif par objectifs.
Votre mobilité, votre goût du challenge et votre esprit d'entreprise seront autant d'atouts supplémentaires.
L'importance et la diversité de notre groupe garantissent une évolution de carrière attractive et ouverte à ceux qui auront réussi dans cette première mission.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, sous référence 1005, à
M.A.B. CONSEIL - 6, rue Pierre Sémard 75009 Paris.

CHARGE DE MISSION

Nantes

Créée par la Région, le Département, les Villes de Nantes et de Saint-Nazaire, et les Chambres de commerce et de l'industrie de Nantes et de Saint-Nazaire, **l'Association Communautaire de l'Estuaire de la Loire** réalise des études économiques et des projets d'aménagement.

Attaché au Délégué Général, le **CHARGE DE MISSION** est responsable de ses dossiers *qu'il mène de l'analyse préalable jusqu'au montage sur place ou à l'étranger.*

Notre candidat, **âgé de 28 à 40 ans, ingénieur et/ou économiste,** est rompu à la pratique des gros dossiers pluridisciplinaires. Capable de construire des méthodologies strictes et de faire émerger des réalisations concrètes dans un environnement relationnel et sensible, il est autonome, y compris en anglais.

Rémunération : 250 à 400 KF net.

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature (lettre manuscrite de motivations, CV), sous la référence 41 951 AZ à KEY MEN – 9, rue du Couëdic – 44000 Nantes.
Tél. : (16) 40.89.63.04.

MEMBRE DE SYNTEC

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

Groupe Alpha

Paris
Clermont
Grenoble
Lille
Lyon
Marseille
Metz
Nantes
Toulouse

Conseil-Audit-Expertise

Notre Groupe (150 personnes, 20 % de croissance par an) spécialisé dans l'assistance aux Comités d'Entreprise, RECHERCHE :

UN ÉCONOMISTE,
niveau doctorat

- Intéressé par une approche originale des questions économiques à partir des besoins sociaux
- Poste basé à Paris
- Spécialisation énergie ou transports appréciée
- Connaissance en économétrie et modélisation souhaitées

Contactez Alain PETITJEAN - Groupe Alpha
18, rue Dubrunfaut - 75012 PARIS

POUR CEUX QUI NE PERDENT PAS LE NORD ...

Filiale française d'un leader mondial de biens d'équipement industriel, notre seul C.A. à l'export dépassera 700 millions de francs en 1990 ! Et nous voulons aller plus loin ... notamment là où notre présence peut-être sensiblement renforcée : notre futur

RESPONSABLE de ZONE EXPORT

en liaison avec le responsable Europe, développera, après les études de marchés et les contacts nécessaires, la prospection directe et la recherche d'agents. Chargé de la négociation, de la supervision de la préparation des offres, du suivi de sa clientèle, il animera le réseau avec un esprit qualitatif à tout niveau.
Ses contacts externes (clients, agents, ministères ...) ou internes (Administration Commerciale, usines, services fonctionnels) le conduiront naturellement à de fréquents déplacements de courte durée. Vous êtes de formation supérieure (Ingénieur ou Ecole Supérieure de Commerce) et, après 3 ans d'expérience dans la vente de biens industriels, vous souhaitez accéder à des responsabilités évolutives. La maîtrise de la langue anglaise et une bonne connaissance de la langue allemande accompagnent vos qualités de dynamisme, de contact, d'adaptabilité qui vous feront réussir dans cette fonction basée en proche banlieue parisienne.

Vous vous reconnaissez ? Alors, adressez votre dossier complet à notre conseil Joël HAXAIRE - **RPC - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS**
sous la référence V/EX/LM.

membre de SYNTEC

EuroPA


Raymond Poulain Consultants

CONFORAMA

LE PAYS OU L'AVENIR EST OUVERT

Leader sur un marché porteur : l'Equipement de la Maison, CONFORAMA recherche dans le cadre de son *développement, plusieurs*

ORGANISATEURS

Vous êtes titulaire d'un diplôme Grande Ecole de Commerce, ou ingénieur + IAE, ESC, IESTO (niveau Bac + 4) et vous possédez une expérience dans ce domaine

Nous vous proposons au sein de la Direction des Systèmes d'Informations des missions d'organisation et de formation.

Vous évoluerez vers la conception, la définition et la documentation d'applications informatiques et de procédures d'organisation.

Vous travaillerez en étroite collaboration avec des utilisateurs et des informaticiens.

Basé à MARNE LA VALLEE, ce poste implique de fréquents déplacements en province. Pour l'un de ces postes, LA MAITRISE DE LA LANGUE ESPAGNOLE EST NÉCESSAIRE.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prét. à CONFORAMA Mme LACOSTE 80 bd du Mandinet - LOGNES 77432 MARNE LA VALLEE CEDEX 2.

Grande centrale d'achats de biens d'équipement pour les établissements publics, ministères et collectivités locales (4 milliards de C.A.) recherche un

SOUS-DIRECTEUR DE L'EDITION ET DE LA CLIENTELE

qui aura pour mission la mise en oeuvre des actions de marketing direct (catalogues de VPC, plaquettes et publipostages...). *L'actualisation informatique* du fichier clients recevant ses documents.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de l'édition capable de concevoir et superviser la réalisation des travaux. Le candidat devra animer une équipe de 9 personnes et superviser les sous-traitants extérieurs et gérer un important budget.

Envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) s/réf. 34929 à CONTESSE PUBLICITE, 38, rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS-PERRET qui transmettra.

CONTESSE



ASSURANCES

GROUPAMA ILE-DE-FRANCE

recherche
pour son Département **MARKETING-ETUDES**

STATISTICIEN

Au sein d'une équipe de 8 personnes, vous serez chargé de faire évoluer le système d'informations commerciales et tarifaires et de développer l'usage des méthodes statistiques.

Vos missions impliqueront des contacts fréquents avec le réseau commercial et nos clients internes.

De formation ENSAE ou DESS Statistiques, vous avez le goût d'innover et d'aboutir. Un sens naturel du contact assurera le succès de vos projets de la conception jusqu'à la diffusion.
Vous avez par ailleurs une maîtrise parfaite de la micro-informatique.
Votre sens des responsabilités vous permettra d'évoluer rapidement vers une grande autonomie.
Lieu de travail : Porte de Gentilly (RER). Effectif 350 personnes.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions
à F.M.A.I.F. Service Recrutement
75687 PARIS CEDEX 14

Organisation et Publicité

JURISTE D'ENTREPRISE

Nous sommes l'un des grands noms des Travaux Publics.
Dans le cadre de notre développement nous souhaitons renforcer notre équipe de Direction en y intégrant un jeune juriste d'entreprise qui traitera, au niveau du Groupe, les questions juridiques et fiscales relatives au droit des sociétés, au montage d'opérations, à la gestion des contrats, au contentieux.
Il interviendra également dans l'étude et la réalisation de nos projets de reprise de sociétés tant en France qu'à l'étranger notamment en milieu anglophone.
D'esprit ouvert et imaginatif, dynamique, il sera appelé à devenir rapidement un interlocuteur privilégié de nos Directions opérationnelles.
De formation DESS ou diplôme anglo-saxon équivalent, le candidat que nous souhaitons rencontrer a une première expérience de quelques années dans un contexte d'affaires.
Merci d'écrire à notre Consultant qui vous assure d'une totale discrétion : Guy Deschamps Conseil, 17 Rue Galilée, 75116 Paris.

MEDIA SYSTEM

Le Monde CADRES

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

ZONE

GENERALE DES EAUX,
ques avancées : systèmes
rière à

eurs
el

S, TP
NT DES EAUX ...

itant, nous vous formerons
idrement des hommes, aux
es et administrations.
: entité géographique (en
nt sur un mode participatif

: d'entreprise seront autant

at une évolution de carrière
mière mission.

, sous référence 1005, à
75009 Paris.

-Expertise

20 % de croissance par an)
aux Comités d'Entreprise,
CHE :

OMISTE,
loctorat

iale des questions économiques à

s appréciée
odélisation souhaitées

Groupe Alpha
)12 PARIS

AMA
EST OUVERT

TEURS

ravaillerez en étroite collaboration
les utilisateurs et des informaticiens.

MARNE LA VALLEE, ce poste implique de
des déplacements en province. Pour l'un de
ostes, LA MAITRISE DE LA LANGUE
NOLE EST NECESSAIRE.

C.V. détaillé, photo et prét. à CONFORAMA
LACOSTE 80 bd du Mandinet - LOGNES
2 MARNE LA VALLEE CEDEX 2.

JURISTE
ENTREPRISE

IMPORTANTE MUTUELLE NATIONALE
500.000 adhérents, en développement,
recherche pour son siège à PARIS

Délégué Général

350 KF

Directement rattaché au Président du Conseil d'Administration, il aura à développer un projet d'entreprise avec l'équipe de cadres des Services Administratif, Financier, Informatique, Communication-Production.

Homme de rigueur, mais aussi de dialogue, il s'imposera par ses qualités humaines et son sens relationnel.

De formation supérieure, Ecole de Commerce ou équivalent.

Environ 45 ans, avec une expérience confirmée.

Merci d'envoyer C.V., lettre manuscrite, sous réf. 863 M, à :

Claudine GALLET
Ressources Humaines
3, rue Corneille
75006 PARIS.

Territoire de Belfort

La ville de BELFORT recherche son

Directeur agence d'urbanisme

Créée il ya 12 ans, l'Agence emploie actuellement 15 personnes dont 7 cadres.

Votre mission sera de redéfinir ses objectifs : réduire ses tâches opérationnelles et favoriser son redéploiement comme observatoire statistique, centre de réflexion et de prospective, structure de conseil et d'assistance pour les élus, les partenaires locaux...

Vous avez une formation supérieure de type IEP, architecture, géographie urbaine, complétée par un DESS d'Urbanisme, vous connaissez bien les procédures administratives et vous souhaitez valoriser votre expérience.

Alors Christophe GRIVOLAT vous remercie de lui écrire (Réf. 1188).

DOMINIQUE BARRÉ S.A.
BP 18 - 69131 ECULLY Cedex
LYON - PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA-SYSTEM

Notre Société de Conseil pluridisciplinaire de 60 personnes se positionne de manière forte et créative sur son marché PME - PMI.

Nous recherchons pour notre département
Gestion de Patrimoine un :

Directeur Réseau

Vous serez chargé du développement de la commercialisation de produits financiers spécifiques ; défiscalisation, valeurs mobilières, assurances, immobilier, destinés à une clientèle moyenne et haut de gamme.

Dans cette optique, vous recruterez, formerez, et encadrerez une équipe de conseillers financiers.

Pour ce poste de haut niveau, nous souhaitons rencontrer un cadre diplômé d'une école de commerce de préférence, doté d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans la vente de produits financiers, ayant exercé des responsabilités d'encadrement d'un réseau.

Votre personnalité commerciale de premier plan associée à vos qualités de meneur d'hommes seront déterminantes pour réussir dans cette mission.

Votre rémunération sera en partie liée à vos résultats.

Ecrire avec C.V. + lettre + photo + prétentions, sous réf. 6022 à : BGC, 60, avenue de New-York -

BGC
BUSINESS GROUP CONSULTANTS

ORC



CREARGIE, société de conseil en stratégie et innovation, est reconnue sur le marché français et européen pour la qualité de ses interventions et la compétence de ses équipes.

Jeune Consultant
Stratégie et Management

De formation supérieure commerciale (HEC, ESSEC, ESCP, IEP ou similaire), vous avez 3 à 5 ans d'expérience acquise soit dans un cabinet de conseil soit au sein d'une Direction Marketing ou Commerciale dans l'industrie ou la grande distribution. Aujourd'hui, tourné vers l'avenir et ouvert aux nouvelles méthodes (management, organisation, créativité), vous voulez évoluer vers le conseil.

Nous vous confierons la conduite de projets : stratégie de diversification, nouveaux produits,... Pour intégrer notre équipe, jeune et créative de 15 consultants, vous êtes naturellement disponible, enthousiaste et efficace. Vous aurez l'opportunité de développer vos capacités d'animation, votre sens de l'analyse et de la synthèse. Compte tenu de l'ouverture internationale de notre société, une expérience internationale et la pratique de langues étrangères accroîtront les chances des candidats.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. C92582MO, à notre Conseil **NERVET PONT** 15 rue Cardinet 75017 PARIS.

CURRICULUM

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION

Notre jeune société de conseil a 7 ans d'existence et bénéficie d'une excellente notoriété dans ses domaines d'expertise: la communication d'entreprise et la gestion de la formation, principalement en milieu hospitalier. Dans le cadre de notre croissance, nous recrutons trois nouveaux collaborateurs:

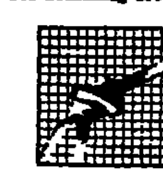
UN RESPONSABLE POUR L'ACTIVITE "INGENIERIE DE FORMATION"

Intervenant lui-même sur le terrain, il devra développer et conduire une équipe de consultants pour concevoir et réaliser des études sur les besoins de formation et animer des séminaires sur le même thème et la gestion des ressources humaines en général. Ce poste de gestionnaire-opérationnel s'adresse à un consultant de fort potentiel, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure (sciences humaines, Sciences Po ou de type CELSA) et une expérience significative en matière d'études et de formation. Réf. A/S8492M.

DEUX CONSULTANTS - FORMATEURS: UN CONFIRME - UN JUNIOR

Ils devront l'un et l'autre, à des niveaux d'expertise différents, concevoir et/ou animer des actions de formation en gestion des ressources humaines. Ils participeront en outre aux études. Ces deux postes concernent des candidats de formation supérieure, universitaire ou autre (sciences humaines, Sciences Po...). Le consultant confirmé aura une expérience d'au moins 3-4 ans dans la formation et les études; le junior pourra être débutant ou avoir une première expérience. Réf. A/S8493CM (Confirmé), Réf. A/S8493JM (Junior).

Ces trois postes, basés à Paris, requièrent une certaine mobilité géographique. Ecrire en précisant la référence choisie et en indiquant vos prétentions à G. MASSON PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.51. (PA Minitel 36.14 code PA)


PARAMETRES

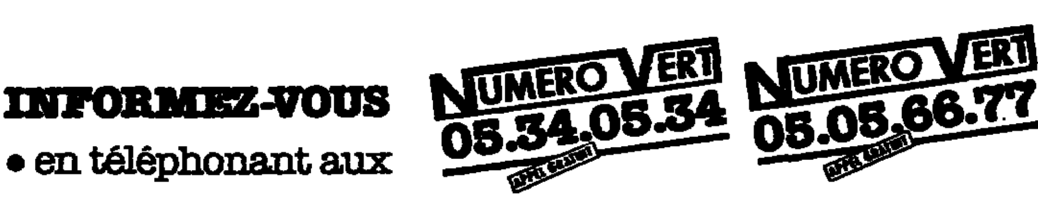


JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

LA POSTE RECRUTE 270 INSPECTEURS

pour ses activités commerciales, ses services de production et de gestion

Date de clôture des inscriptions : 1 février 1990
Date du concours : 6 et 7 mars 1990



• dans votre bureau de poste.

LA POSTE

"VIVRE L'EXPANSION"

c'est le challenge offert par
UN TRES GRAND GROUPE FRANÇAIS DE DISTRIBUTION
à ses futurs

DIRECTEURS REGIONAUX RESSOURCES HUMAINES

• De formation supérieure (BAC + 4), âgé(e) de 30/35 ans, vous avez mené depuis 4/5 ans au minimum une expérience en Développement des Ressources Humaines de préférence dans une Société de Distribution en forte expansion.

• Homme de terrain, vous êtes apprécié par les équipes opérationnelles pour vos capacités de communication, votre savoir-faire dans la résolution des problèmes concrets.

• Vos aptitudes techniques, vos capacités d'analyse sur les évolutions de nos projets, en matière de Ressources Humaines, vous permettent de jouer pleinement votre rôle de Conseil auprès des opérationnels.

• Votre expérience de Généraliste, votre capacité à travailler en partenariat avec les opérationnels, votre forte personnalité apte à saisir rapidement les dimensions techniques et culturelles de la fonction, seront des atouts considérables pour assister nos Directeurs des Opérations lors de fréquents déplacements dans nos unités décentralisées.

Si notre projet vous intéresse, merci d'adresser une lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre Conseil, sous référence DRH/01.

Philippe OLIVIER
PB International Management
75, rue de Miromesnil - BP 385
75008 PARIS

Vous avez une formation supérieure scientifique complétée par une première expérience d'au moins 5 ans en assurance de personnes



L'un des tout premiers Groupes d'ASSURANCES Français recherche un

RESPONSABLE TECHNIQUE H/F EN ASSURANCE DE PERSONNES

Le candidat recherché aura pour principales missions :
- d'élaborer des propositions pour l'amélioration des tarifs
- d'assurer le suivi des produits et des tarifs existants :
  - étude du portefeuille et de la sélection des assurés
  - suivi de l'évolution du risque
- de participer à la création et à l'évolution d'outils statistiques dans le système d'information d'assurance

Aisance relationnelle, esprit logique et curiosité sont de aptitudes nécessaires pour réussir dans ce poste.

Si cette proposition vous intéresse, adressez lettre manuscrite de candidature, CV, photo et prétentions à Véronique SICSIC
Département des Ressources Humaines, s/Réf 01007M
126 Piazza Mont d'Est - 93167 NOISY-LE-GRAND

Le Monde CADRES

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER ET FINANCIER
en expansion soutenue, avec des filiales sur l'ensemble du territoire français.
Nous proposons à un jeune cadre ayant un très fort potentiel, d'assurer en liaison directe avec le DG de la Holding, une responsabilité principale d'

Audit interne
(250 KF/an +)

et des missions ponctuelles d'analyses financières ou organisationnelles

- 28 ans, au moins, le candidat est diplômé d'une grande école commerciale (HEC, ESSEC, ESCP), a le sens des affaires, aime la "rigueur", et apprécie l'outil informatique.

- Une 1ère expérience dans un cabinet d'audit international serait vivement souhaitée.

- Sa réussite à ce premier poste lui ouvrira des opportunités particulièrement intéressantes pour l'évolution de sa carrière dans le groupe.

Envoyez Curriculum Vitae, photo, salaire actuel, sous la référence 900102, à notre Conseil.

Hay Managers
13, rue Alphonse de Neuville - 75017 PARIS

MEDIAPA

Directeur des achats



PARIS. Dans le cadre de son expansion, le Groupe des GRANDS MOULINS DE PANTIN (CA 2,2 Mds F - 1000 personnes) recherche un Directeur central des achats.*

Rattaché à la Direction Générale et responsable d'un budget annuel de plusieurs centaines de millions de francs, vous aurez en charge, pour l'ensemble du Groupe, les achats de **biens et services extérieurs, d'installations et équipements industriels**, de consommables et de matières premières *(hors céréales)*.

Agé de 35 ans environ, vous avez déjà démontré en tant qu'acheteur une réussite certaine. Une attention toute particulière sera donnée à vos qualités de négociateur ainsi qu'à votre capacité à structurer la fonction Achats.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite précisant *vos prétentions, s/réf.* D 177/M à D. FOSSAT qui traitera votre dossier en toute confidentialité. OBERTHUR CONSULTANTS 12 Rond-Point des Champs Elysées - 75008 PARIS.

Oberthur Consultants

CURRICULUM

Conseil en développement des Ressources Humaines. 14 personnes. 4 agences. depuis 15 ans au service des PME régionales

Consultant en ressources humaines

Intégré au sein de notre agence de Paris, vous aurez la responsabilité d'un portefeuille de clients industriels.

Votre mission comportera principalement des actions de conseil en recrutement et de gestion interne des potentiels humains.

De formation **psychologue,** vous justifiez d'une première expérience de la **Fonction Personnel en milieu industriel.** Les procédures, méthodes et outils que nous mettons à votre disposition vous permettront d'acquérir rapidement une réelle autonomie.

A vous de valoriser vos qualités de rigueur, de pragmatisme et de professionnalisme tout en réalisant votre projet personnel au sein de notre équipe.

Merci d'adresser un dossier complet, sous référence R 01 LM à CDPA, 110 rue de Sèvres, 75015 Paris.

DIJON - PARIS **CDPA** LYON - BESANÇON

Assurer le suivi juridique d'Eurodisneyland

EPAMARNE, établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée, recherche pour sa direction commerciale son

Chargé de mission juridique

Juriste d'affaires, vous êtes en premier lieu le responsable du suivi juridique du contrat EURODISNEYLAND :
- *établissement des conventions sous-seing privé de vente de terrains,*
- *rédaction de cahier des charges de cession (généraux et particuliers),*
- *préparation et suivi en relation avec les notaires des actes authentiques,*
- *analyse et conseil pour les questions juridiques,*
- *participation au groupe opérationnel.*

A titre secondaire, vous apportez votre assistance juridique et votre compétence rédactionnelle sur d'autres dossiers en cours.
A 30 ans, votre maîtrise de Droit Privé et une expérience réussie d'au moins 3 ans dans un organisme d'aménagement, chez un notaire, dans un cabinet d'avocats, vous donnent envie de vous impliquer dans une tâche passionnante et diversifiée.
Des connaissances en aménagement sont un plus. Poste basé à Noisiel (77).

Ecrivez sous réf. 1014/M.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
BP 186-07 - 75326 Paris Cedex 07

PULLMAN INTERNATIONAL HOTELS

5ème Groupe Hôtelier Européen présent dans 36 pays avec 300 hôtels, recherche pour son Siège

Juriste

Rattaché au Secrétaire Général, vous avez la responsabilité de l'ensemble des problèmes juridiques :
- *élaboration des contrats pour la France et l'Etranger,*
- *contentieux,*
- *politique d'assurance,*

et bien sûr vous êtes l'interlocuteur, dans votre spécialité, de l'ensemble de nos collaborateurs.
Votre formation juridique supérieure est assortie d'une expérience internationale de 5 ans minimum et d'une pratique courante de l'anglais.
Vos atouts : personnalité affirmée, rapidité et disponibilité.

Merci d' adresser CV, photo et prétentions à P.I.H., Service Recrutement, 12 rue Portalis, 75008 PARIS.

WAGONS LITS

I.D.W.

SIEMENS

3e Groupe mondial indépendant de l'electronique automobile implante en France (+ de 1250 personnes) recherche dans le cadre de son extension pour son centre de Toulouse

Chef de Service Organisation et Audit Interne

Très bonne expérience dans la fonction organisation dans le milieu industriel d'une société multinationale.
Il sera chargé d'établir le synoptique fonctionnel *de l'entreprise, d'auditer son fonctionnement,* de normaliser les procédures de fonctionnement en relation avec l'unité de Regensburg.
Bon niveau en allemand, anglais apprécié.

Adresser C.V., photo récente à **Siemens,**
Direction des Ressources Humaines
B.P. 1149 - 31036 TOULOUSE CEDEX
Siemens Automotive SA

COMMUNICO

Ville de Saint-Egrève
(15 000 habitants) agglomération grenobloise
recrute

DIRECTRICE CRÈCHE COLLECTIVE

Profil infirmière puéricultrice

Adresser candidature à Monsieur le Député-Maire
Mairie de Saint-Egrève, BP 120
38521 Saint-Egrève Cédex.
Au plus tard le 26/01/1990.

L'AFME, Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial de 400 personnes, recrute sur PARIS son

RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

*Vous serez chargé de l'animation d'une équipe d'une vingtaine de personnes et vous devrez intervenir tant sur le **plan juridique** :*
- *mise en place de l'ensemble des documents contractuels (conventions, marchés ..)*
- *conseil juridique dans tous les domaines du droit (propriété industrielle, baux commerciaux...) et suivi du droit des sociétés,*
- *secrétariat du comité financier national.*

*que sur le **plan administratif** :*
- *gestion du budget de fonctionnement courant du siège.*
- *responsabilité de l'ensemble des moyens intérieurs (courrier, fournitures...).*

De formation juridique (maîtrise ou DEA de droit privé ou public), vous avez une expérience professionnelle de 5 ans minimum. Votre autorité de compétence, votre goût du travail en équipe et de bonnes aptitudes rédactionnelles seront vos atouts.

*Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. + photo) à l'**A.F.M.E.**, Service du Personnel, 27, rue Louis Vicat - 75015 PARIS*

AGENCE FRANCAISE POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

La direction marketing d'un hebdomadaire grand public (Paris) leader sur son marché (diffusion 300 000 ex.)
recherche

SON ASSISTANTE

- pour suivre l'évolution de sa diffusion (80 % abonnements) ;
- pour participer aux actions de marketing direct et promotionnelles.

Ce poste nécessite :
- un goût manifeste et une expérience (même courte) du marketing direct et de la presse.

Il *s'adresse à une candidate :*
- disponible, rigoureuse, libre rapidement.

Adressez votre candidature, CV, photo et prétentions sous nº 8742 Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La chambre de commerce et d'industrie de la Réunion
recrute

UN(E) RESPONSABLE

pour la mise en place et la direction de sa classe prépa HEC prévue pour septembre 1990.

Il assurera les cours dans sa spécialité.

Profil : Agrégé ou certifié ayant une expérience indispensable en enseignement de classe préparatoire.
Condition : Poste à pourvoir en avril/mai 1990 au plus tard.

Adresser CV et candidature à :
Monsieur le Directeur
du Centre consulaire de formation de la C.C.I. Réunion,
5 bis, rue de Paris, 97463 Saint-Denis Cedex.

AUTOMATICIEN EXPERT

Vous bénéficiez de la spécialisation AUTOMATIQUE d'une grande école d'ingénieurs, confirmée par cinq ans d'expérience d'automatisation en entreprise industrielle et une pratique de l'informatique en temps réel et d'outils de génie logiciel.

LA DIRECTION INFORMATIQUE du GROUPE PEUGEOT

Vous propose de participer :
- A l'élaboration, puis de veiller à l'application de la stratégie Groupe en matière d'automatisme ;
- A l'expertise des composants d'automatismes ;
- A la représentation du Groupe auprès des instances nationales et internationales.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo à
PEUGEOT S.A., Gestion du Personnel,
75, avenue de la Grande-Armée, 75116 PARIS

DOCUMENTALISTE H/F

Rejoignez notre Groupe en plein développement et intégrez ainsi un réseau européen de presse et d'informations économiques et financières (1,2 Md de CA, 830 personnes, 11 titres).

Au sein de notre service documentation de 14 personnes, vous réaliserez pour nos journalistes et sur tous nos titres (L'Expansion, L'Entreprise, La Vie Française, l'Agefi, La Tribune...), les dossiers thématiques (économiques et financiers) nécessaires à l'élaboration des articles. Vous serez également responsable des secteurs "entreprises, industries", de la sélection des articles, des recherches d'informations...

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Ecole de documentation de Sciences Po, licence de Sciences Eco...), vous avez un bon niveau de culture générale et de solides bases en économie.

Vous justifiez d'une expérience similaire d'au moins 3 ans acquise dans la presse ou dans un grand groupe..., avec si possible une pratique de l'anglais et/ou de l'allemand. Disponibilité, ouverture d'esprit, sens du service et esprit d'équipe vous seront indispensables pour réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser votre candidature avec CV et photo sous *référence M 0119 au Groupe Expansion, Le Ponant,* Direction des Ressources Humaines, 75842 Paris Cedex 15.

GROUPE EXPANSION

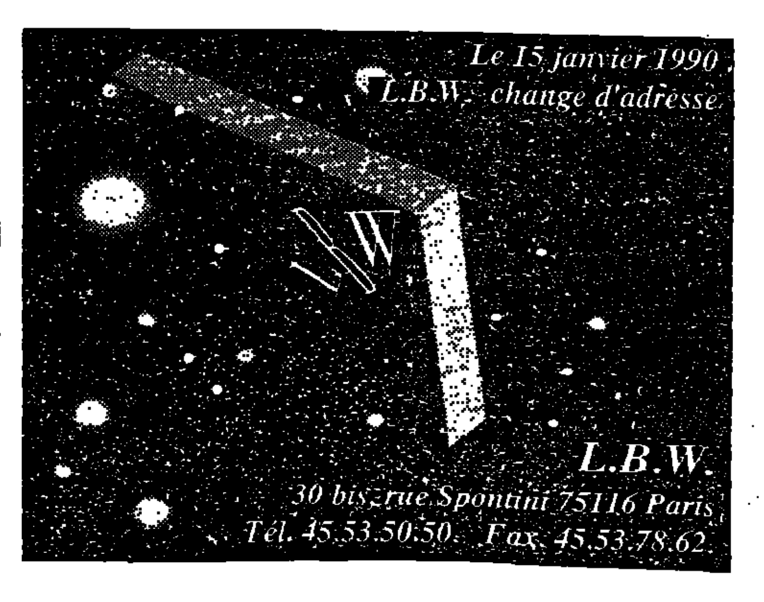
MEDIA-SYSTEM

Vous êtes

JURISTE

Vous êtes titulaire d'une maîtrise.
Vous possédez d'excellentes capacités rédactionnelles et de synthèse.
Vous avez l'esprit d'équipe.
Vous souhaitez vous investir dans une association du secteur sanitaire et social, reconnue d'utilité publique.
Vous cherchez un poste à durée indéterminée et évolutif.

Adresser votre CV + photo et vos motivations à :
U.N.A.P.E.I., 15, rue Coysevox, 75018 Paris.





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE, LEADER EN EUROPE.

Nous développons des produits destinés aux constructeurs automobile français en y apportant une forte valeur ajoutée technique.

Nos moyens de calcul par ordinateur, notre CAO et nos productions automatisées permettent un développement rapide de notre chiffre d'affaires.

Nous recherchons un

Directeur des Ventes

Ingénieur généraliste, à dominante mécanique, vous avez 35 ans environ et vous avez une expérience incontestable du milieu automobile. Assisté d'ingénieurs technico-commerciaux, que vous animerez, vous développerez les ventes des produits que nous vous confierons. Vous participerez à la définition de ces produits, à leur mise au point définitive avec les B.E. concernés, et vous négocierez avec les Services Achats.

Le poste est basé dans une ville moyenne au Sud de Paris. Si vous parlez anglais couramment, et que vous vous reconnaissez des qualités de dynamisme et de contact ainsi que des aptitudes au travail en équipe...

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous référence M/1115/A (portée sur la lettre et l'enveloppe) à notre Conseil Pierre LEMAHIEU, 33, rue Galilée - 75116 PARIS.



Notre objectif : accroître les performances des institutions financières

CONSULTANTS JUNIORS
X, HEC, MBA

Groupe de Conseil en Management (80 personnes), nous intervenons auprès des Directions Générales de Groupes Financiers et Industriels.

Nous allons doubler notre activité dans les trois ans à venir en particulier dans le secteur financier.

Pour participer à notre développement, nous recherchons des consultants de talent dotés d'une forte personnalité et ayant de réelles capacités d'animation et d'imagination.

Vous avez une formation de tout premier plan et une expérience réussie de 1 à 3 ans dans un Cabinet de Conseil ou dans une Institution Financière.

Vous maîtrisez parfaitement l'un des domaines suivants :

- **conception et mise en oeuvre des contrôles de gestion stratégique et opérationnel,**
- **organisation des back-offices et systèmes d'information Bourse-Titres,**
- **gestion de la trésorerie et des risques de taux d'intérêt,**
- **technologies nouvelles et stratégie informatique.**

Rejoignez-nous et participez à notre croissance.

Vous serez formé à la conduite de nos missions à partir des démarches originales qui contribuent à notre succès et favoriseront vos initiatives pertinentes.



EUROGROUP CONSULTANTS

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à Jean-Marie Nogaro, 17, rue Louis-Rouquier, 92300 Levallois.

---

sep — Les nouveaux espaces

ATTACHE DE PRESSE

Motoristes de l'espace, nous assurons en particulier la maîtrise d'oeuvre des ensembles propulsifs du lanceur Ariane.

Notre société est filiale du GROUPE SNECMA, 27500 personnes dont 3700 cadres. Nous recherchons pour notre Siège Social situé en proche banlieue Ouest de Paris :

ATTACHE DE PRESSE

Au sein de la Direction de la Communication Externe vous assurerez les relations avec les journalistes spécialisés en France et à l'étranger, rédigerez les communiqués et constituerez les dossiers de presse.

Vous réaliserez la revue de presse quotidienne diffusée dans l'entreprise et piloterez les conférences et voyages de presse.

De formation supérieure scientifique et technique vous avez une expérience de quelques années en journalisme et maîtrisez l'anglais et l'allemand.

Connaissance et pratique de la PAO appréciées.

Déplacements occasionnels en France et à l'étranger.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous réf. NB/APM à : SNECMA, Direction de l'Encadrement, 2, boulevard du Général Martial Valin 74724 PARIS CEDEX 15.

SNECMA • SEP • MESSIER-HISPANO-BUGATTI • HISPANO-SUIZA • SOCHATA SNECMA • FAMER • FNM • **SEPT SOCIETES, UN GROUPE**

GROUPE SNECMA, LES MOTEURS DU CIEL

Valeo Directeurs Juridiques (H/F)

Nous recherchons des directeurs juridiques autonomes pour plusieurs de nos branches d'activité et offrons des perspectives de carrières motivantes dans un Groupe en pleine expansion.

Si vous avez une formation juridique supérieure complétée par des études ou une expérience dans un pays anglo-saxon, 4/5 ans d'expérience et le souci d'évoluer au sein d'une équipe de juristes d'affaires dynamiques, envoyez votre CV avec photo à la Direction Juridique de Valeo - 43 rue Bayen - 75017 PARIS.

Valeo *L'Equipement Automobile*

Recrutement de cadres et gestion des carrières France et International

400 KF (H/F)

Appartenant à un groupe français à vocation internationale, cette société de services cotée en Bourse (CA supérieur à 5 Mds) connaît depuis sa création un développement exponentiel. S'appuyant sur un réseau de plus de 400 points de vente en France, elle a pour ambition de devenir très vite la première dans son métier en Europe. Sa dynamique de croissance, tant interne qu'externe, repose sur une très forte culture propre, faite de responsabilisation de la hiérarchie, d'autonomie, de rigueur de gestion, de dynamisme commercial et aussi de capacité d'écoute.

En collaboration directe avec le Directeur Général, ce responsable a pour mission globale de déterminer et appliquer une politique active et performante de recrutement et de gestion des cadres. Il vient en appui aux opérationnels, sans se substituer à eux, dans leurs opérations de recherche et de sélection, met en œuvre la méthodologie et les outils d'aide à la décision. Il entreprend une démarche de communication et de promotion motivante et cohérente auprès du marché de l'emploi-cadres. Ambassadeur de l'entreprise, il assure les relations avec l'environnement (grandes écoles, universités...). Il suit la population des cadres (plus de 500 personnes), détecte les potentiels, met en place les outils de gestion des carrières et favorise les évolutions internes.

Cette fonction dynamique convient à un jeune professionnel (H/F) de la gestion des hommes, (30/35 ans), ayant évolué dans le contexte d'une entreprise résolument moderne dans ce domaine (politique, méthodes, outils...). Homme de réflexion et d'action, mais aussi de communication et de conseil, il est proche du terrain et disponible pour développer sa mission en France et à l'étranger (anglais courant). Ce poste est basé à Lyon.

Merci d'adresser votre candidature avec lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 8526 A à BERNARD JULHIET Rhône-Alpes - 2, Quai du Commerce - 69009 Lyon.



BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES* RHONE ALPES

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Membre de Syntec

Important organisme de recouvrement

RECHERCHE
pour son secteur contentieux

TITULAIRES D'UNE LICENCE OU MAITRISE EN DROIT

(option droit privé)

- Age maximum 25 ans.
- Dégagés des obligations militaires.
- Horaire hebdomadaire : 39 heures.
- Avantages sociaux.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un CV détaillé devront être adressées à : U.R.S.S.A.F. de Paris : Direction du personnel, 3, rue Franklin, 93518 Montreuil Cedex.

PROFILS PROGRES - Conseils en Ressources Humaines - 7 consultants - 4 agences (Caen, Paris, Lille, Lyon) a connu une bonne progression en 1989 :

- *animation de 90 stages management des Hommes,*
- *recrutement de 250 cadres et futurs cadres.*

Pour faire face à notre développement sur PARIS, nous souhaitons intégrer un :

CONSULTANT JUNIOR en RECRUTEMENT et FORMATION

- *Après une période de formation et d'adaptation aux méthodes et aux outils rigoureux du cabinet, vous serez chargé de missions de recrutement de futurs cadres et de formation aux relations humaines (stages de 1 à 4 jours).*
- *Votre formation supérieure de 4 à 5 années et une toute première expérience en entreprise (stages, emplois d'été, C.D.D. ...) vous permettront de vous intégrer dans une petite équipe de professionnels expérimentés et enthousiastes, où vous pourrez acquérir rapidement une grande autonomie - Prévoir déplacements courts mais fréquents en Province - statut Cadre à titularisation.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 01 MO 1 à Paul PERIVIER - PROFILS PROGRES - 5, rue Pierre Haret - 75009 PARIS.

Réponse garantie et discrétion assurée.

PROFILS PROGRES

LE RECRUTEMENT AU COEUR DE NOTRE STRATEGIE

Le **GROUPE GTI Informatique** spécialisé en prestations intellectuelles auprès des grands comptes recherche pour sa filiale **GTI Ingénierie** :

CHARGE DE RECRUTEMENT

âgé de 30 à 35 ans.

De formation commerciale et informatique vous souhaitez orienter votre carrière vers la recherche de Ressources Humaines.

Disposant de moyens logistiques importants, vous aurez pour mission de développer notre potentiel humain par des démarches auprès des Grandes Ecoles, par l'organisation de salons et par l'exploitation de notre fichier candidats.

Votre succès vous permettra d'évoluer vers la commercialisation et le management de notre activité recrutement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence B101 M à :

Marie Pierre PRESSON
GTI Informatique
80/82 rue Gallieni
92514 Boulogne Cedex.

L'informatique en action — **GTI** INGENIERIE INFORMATIQUE

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

Consultant en recrutement

Rejoignez une équipe performante au sein du 1er groupe mondial de Conseil en Management des Ressources humaines.

Vous pratiquez déjà le recrutement en entreprise ou en cabinet et souhaitez affirmer votre professionnalisme dans une structure de premier niveau.

Nos méthodologies et notre approche globale du besoin client enrichiront votre savoir-faire. Votre capacité à travailler sur des projets complexes et diversifiés ainsi que votre exigence de qualité nous seront précieuses.

Disponibilité et connaissance de l'anglais sont exigées.

Joëlle KHUAT DUY vous remercie de lui adresser rapidement une lettre de motivation et un CV sous réf. 979 M.

Hay Managers
5, place de la Gare de la Part-Dieu
69428 LYON CEDEX 03

---

urces
nces.
nales

ultant
es humaines

à votre disposition vous permettront d'acquérir rapidement une réelle autonomie.

A vous de valoriser vos qualités de rigueur, de pragmatisme et de professionnalisme tout en réalisant votre projet personnel au sein de notre équipe.

Merci d'adresser un dossier complet, sous référence R 01 LM à CDPA, 110 rue de Sevres, 75015 Paris

DPA — LYON BESANCON

ENS

endant de l'électronique automobile
1250 personnes) recherche dans le cadre
n centre de Toulouse

ice
et Audit Interne

nce dans la fonction organisation
strel d'une société multinationale.
blir le synoptique fonctionnel
uditer son fonctionnement.
rocédures de fonctionnement
nité de Regensburg.
mand, anglais apprécie.

recente à Siemens,
rces Humaines
LOUSE CEDEX
SA

Saint-Egrève
agglomération grenobloise
recrute

ECTRICE
COLLECTIVE
mière puéricultrice

re - Monsieur le Député-Maire
Saint-Egrève, BP 120
Saint-Egrève Cédex.
rd la 26/01/1990.

bre de commerce
trie de la Réunion
recrute

RESPONSABLE
ce et la direction de sa classe
vue pour septembre 1990.

sa spécialité.
ayant une expérience indispensable
se préparatoire.
voir en avril/mai 1990 au plus tard.

CV et candidature à :
sieur le Directeur
de formation de la C.C.I. Reunion,
is, 97463 Saint-Denis Cedex.





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Métropole Lilloise

CHARGE DE COMMUNICATION EN ENTREPRISE

Avec un CA de 6 milliards de F. et un effectif de 8 500 personnes, cette entreprise de services techniques bénéficie d'une notoriété incontestable dans son domaine. Elle souhaite renforcer son département de communication et recherche un spécialiste en communication interne et externe.

Rattaché au responsable du département, il aura à élaborer différents documents d'information destinés aux membres de l'entreprise, ou aux partenaires extérieurs. Il collaborera avec les principaux dirigeants des filiales ou départements autonomes en tant que conseil en communication.

Nous souhaitons rencontrer des professionnels de la discipline bénéficiant d'une formation économique ou générale de haut niveau. Ils pratiqueront couramment l'anglais et auront l'expérience de l'élaboration de documents depuis plusieurs années en entreprise.

L'importance et la diversité des ativités du groupe (60 sociétés) permettent à tout élément de valeur de pouvoir exercer son talent dans un contexte motivant.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 26/2910 C à :

EGOR REGION NORD
96, rue Solférino - 59800 LILLE
Tél : 20.54.31.31

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM



IMPORTANTE FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE PARIS 9e recherche pour sa direction des affaires sociales

UN FUTUR CHARGE DE MISSION

30/35 ans, Bac + 4, de préférence maîtrise d'économie ou de gestion, ou bien Sciences PO + économie, droit ou sciences humaines.

Ce poste nécessite :

1) **Une expérience indispensable** acquise sur le terrain dans le domaine de la **formation.** (Etude des besoins, conception, organisation, gestion).

2) **Une maturité et un sens du dialogue** afin d'être à l'aise dans le diagnostic des situations, l'exposé de positions, l'animation de réunions.

3) **Un esprit critique et de synthèse, une vision à long terme,** une très bonne **qualité rédactionnelle.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo sous référence F 26 à :

HELP INTERNATIONAL
8, rue de Louvois - 75002 PARIS.



DIRECTEUR

L'A.F.P.A., principal organisme de formation professionnelle pour adultes (11000 personnes, 180 établissements) recherche pour son centre de Psychologie du Travail de Lorraine (Nancy), un **Directeur**

Il aura à diriger et animer, en étroite liaison avec les instances régionales de l'A.F.P.A., l'activité d'un établissement régional comportant plusieurs services de psychologie dans les 4 départements lorrains.

Il est demandé :

- D.E.S.S. de Psychologie ou formation équivalente.
- une solide expérience du conseil, de l'intervention, ou de l'orientation en entreprise, Cabinet ou Organisme de Formation, ayant impliqué des responsabilités d'encadrement ou d'animation de personnel.
- une bonne connaissance du champ de la formation des adultes.



Adressez votre dossier de candidature à Pedro ALVAREZ
AFPA DRH/BGCE
13. Place de Villiers
93108 MONTREUIL Cedex

CADRES D'AUJOURD'HUI

ALLEZ PLUS VITE ET PLUS LOIN AVEC "PLUS CADRES"

Vous voulez vivre l'entreprise avec dynamisme, prendre de nouvelles responsabilités, tester votre prochaine société. C'est aujourd'hui possible avec les missions proposées par PLUS CADRES.

UN RESPONSABLE DE BASES DE DONNEES

Interlocuteur de différents services, vous identifiez et choisissez les sources d'approvisionnement en informations, établissez les cahiers des charges des développements informatiques (environnement VAX) et êtes responsable des applications informatiques (délai, qualité, cohérence).

Vous avez une formation grande école et une première expérience acquise à travers des missions d'audit. Cette mission située à PARIS peut vous permettre d'intégrer un grand groupe de communication.

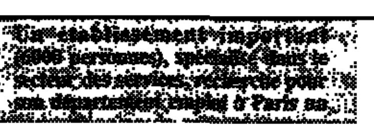
Pour un entretien rapide avec les consultants de PLUS CADRES, téléphonez au 45.62.64.64 ou adressez leur votre dossier de candidature sous référence 10190M



54, rue François 1er - 75008 PARIS

PLUS CADRES EST UN DEPARTEMENT DE PLUS INTERIM

CONTESSE



Chargé de recrutement

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Interlocuteur direct des responsables d'unités, vous aurez la responsabilité complète d'un ensemble de missions, depuis la conception des annonces jusqu'au suivi des candidats.

Vos capacités d'évaluation des potentiels humains, votre maîtrise des outils d'analyse vous permettront d'orchestrer l'intégration de nouveaux collaborateurs et la mobilité interne du personnel.

Vous serez associé aux réflexions et travaux de l'équipe déjà en place et amené à participer à des études diverses en liaison avec les différentes unités.

De formation BAC + 5 en psychologie, vous avez 3 à 5 ans d'expérience recrutement en entreprise ou cabinet.

Informations Minitel 3616 Code UGE *PLEIADE
Merci d'adresser votre dossier + prét. s/réf. 9001/01 au Cabinet J.C.2. - 103, rue La Fayette - 75010 PARIS.



CADRES DE BANQUE
CLASSE V

Paris
Banque de Dépôts privée

Un groupe bancaire privé à taille humaine et en fort développement (350 personnes - 20 agences - total de dépôts : 2 milliards de Francs) recherche deux CADRES DE BANQUE pour son Agence Centrale de Paris. Sous l'autorité du Directeur de l'Agence, ils seront chargés de créer, développer et suivre un portefeuille clients composé de PME/PMI industrielles et commerciales auxquelles ils proposeront l'ensemble des services offerts par la banque et pour lesquelles ils étudieront et réaliseront la mise en place des moyens de financement les mieux adaptés à leurs besoins. Ces postes conviendraient à des candidats âgés d'environ 27 ans, de formation type ESC, Maîtrise de Droit ou ITB, et possédant quelques années d'une expérience professionnelle acquise au sein d'une Banque de Dépôts. Hommes de terrain, ils manifesteront également des qualités d'écoute, de dialogue et de conseil. Une carrière réellement motivante peut être envisagée pour des candidats capables de s'impliquer fortement dans leur vie professionnelle.

Écrire sous référence 1176 M à :

GRH Conseils
43, rue de la Brèche-aux-Loups - 75012 PARIS

Société de services leader dans son domaine renforce ses structures et crée un nouveau poste de :

CHARGE DE CLIENTELE

LYON **180/220.000**

Vous prendrez en charge la gestion et le développement d'une clientèle Entreprises, interviendrez auprès des dirigeants de PME, Directeurs Commerciaux de Grands Groupes, etc... en leur proposant des solutions originales adaptées à leurs besoins.

HEC, ESSEC, ESCP... vous avez 2 à 3 ans d'expérience commerciale et souhaitez la valoriser au sein d'une Entreprise dont la croissance nécessite à court terme le besoin en managers.

Merci d'adresser votre CV + lettre manuscrite + photo sous réf. 5616 à notre Conseil ou transmettez-le par Minitel en composant le 3616 Code CV PLUS.

R&D



Consultant en ressources humaines

L'intégration de cette dimension dans la stratégie des entreprises constitue notre raison d'être ; elle fonde notre démarche reconnue et appréciée pour son exigence et son professionnalisme.

Jeune Psychologue

Vous souhaitez développer vos compétences en ouvrant votre formation aux responsabilités offertes par notre cabinet conseil. Intégré(e) à notre équipe, vous prendrez en charge des missions de recrutement, de bilan individuel et d'audit de ressources humaines.

DESS de Psychologie : clinique, travail...., votre potentiel d'écoute, de disponibilité allié à votre créativité et votre sens de la négociation pourront s'exprimer pleinement dans les actions qui vous seront confiées.

Pour ce poste basé à Rouen, merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à A. HEBERT
17, rue Angélique Vérien 92200 NEUILLY



hébert conseil
Ressources humaines
membre de syntec — OPQCM

LVH-TOURNAY/ABICOM

Bâtir des stratégies européennes

Participer à l'expansion de BERNARD KRIEF EUROPE implanté à Bruxelles et intervenant dans le Conseil en Affaires Européennes, c'est l'opportunité offerte à un

Consultant

En liaison permanente avec les différentes instances de la CEE, il évolue au sein d'une équipe de consultants internationaux.

Sa mission est de conseiller, sur le plan de la législation Européenne, les entreprises françaises et internationales qui souhaitent développer un courant d'affaires avec les différents pays d'Europe. Il prépare avec sa Direction des actions de lobbying et mène des réflexions stratégiques.

A 30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez déjà une bonne expérience acquise au sein d'institutions européennes ou dans le conseil sur le plan international auprès des entreprises. Vous recherchez de fortes responsabilités dans un univers très valorisant.

Merci de nous adresser CV, photo sous référence 8921/M.



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

Société d'Assurances

Jeune cadre juridique

Cette société appartenant à un groupe international renforce ses structures et recherche un jeune juriste.

Au sein d'une petite équipe rattachée au Secrétariat Général, vous intervenez dans des domaines variés de la fonction juridique : droit des sociétés, droit des assurances, fiscalité, etc.

Agé(e) de 30 ans environ, de formation supérieure (minimum Maîtrise de Droit), vous avez une première expérience en entreprise, de préférence dans l'assurance.

Nicole Marichez étudiera confidentiellement votre candidature, adressée sous réf. M/64 à Linden, 14 rue Pergolèse, 75116 Paris.

Linden

MEDIA-SYSTEM

Florian Mantione Institut

*Filiale d'un grand groupe du Bâtiment, notre société (130 millions de F, 130 personnes), recherche pour son siège à **LIMOGES**, son*

SECRETAIRE GENERAL
320 KF +

Mission : directement rattaché au Directeur Général :
- *vous assurez les responsabilités des fonctions administratives, comptables et financières avec l'aide de cadres compétents que vous animez,*
- *supervisez les montages d'affaires,*
- *assistez la Direction Générale dans la définition de sa stratégie.*

Profil : 40 ans au plus, ESC ou Ingénieur + formation gestion ou équivalent, vous avez impérativement 5 ans d'expérience minimum dans la fonction. Une expérience dans le secteur Bâtiment ou Maisons Individuelles sera très appréciée.

Vos qualités : autonomie, rigueur, grande capacité de travail. Entrée en fonction au plus tard le 1er mars 1990.

Possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

*Envoyer CV + photo sous réf. MP 1289 D. à notre conseil Jean-François BATTESTI. **FLORIAN MANTIONE INSTITUT**, B.P. 1288, 31047 Toulouse Cedex et **consultez la définition de fonction de poste sur MINITEL 3615 code SOFTEL.***

AIX — BAYONNE - BESANÇON BORDEAUX - CLERMONT-FERRAND - DIJON - GRENOBLE LA REUNION LA ROCHELLE LYON - MONTPELLIER - NANTES PARIS REIMS ROUEN STRASBOURG - TOULOUSE.

LE DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

recrute son

DIRECTEUR DES ROUTES ET DU PATRIMOINE

— placé directement sous l'autorité du directeur général des services départementaux, il est responsable d'un service de 70 personnes gérant 270 MF (programmation, études, réalisations).

— il devra créer la direction à partir de services existants (routes départementales, patrimoine, transports) et notamment suivre le dossier de partition de la D.D.E. et de la D.D.A.F.

— un profil d'ingénieur issu d'une grande école est recherché ; une expérience dans le secteur public est souhaitable, non indispensable. C'est un homme de contact et un organisateur expérimenté.

Prière d'adresser curriculum vitae et *photo* à :

Monsieur le Président
du Conseil général de la Vendée
Service du personnel
B.P. 823
85021 LA ROCHE-SUR-YON Cedex

avant le 22 janvier 1990

es grandes ambitions.

ECTEUR

principal organisme de formation profes-
pour adultes (11000 personnes, 180 établis-
recherche pour son centre de Psychologie
de Lorraine (Nancy), un Directeur
diriger et animer, en étroite liaison avec
nces régionales de l'A.F.P.A., l'activité
lissement régional comportant plusieurs
de psychologie dans les 4 départements

andé :
.S. de Psychologie ou formation
lente.
solide expérience du conseil, de
vention, ou de l'orientation en entreprise,
et ou Organisme de Formation, avant
qué des responsabilités d'encadrement ou
nation de personnel.
bonne connaissance du champ de la
tion des adultes.

Adressez votre dossier de candidature à Pedro ALVAREZ
AFPA DRH/BGCE
13, Place de Villiers
93108 MONTREUIL Cedex

ANQUE

Paris
Banque de Dépôts privée

é à taille humaine et en fort développe-
20 agences - total de dépôts 2 milliards
deux CADRES DE BANQUE pour son
Paris. Sous l'autorité du Directeur de
rgés de créer, développer et suivre un
mposé de PME/PMI industrielles et
es ils proposeront l'ensemble des ser-
que et pour lesquelles ils étudieront et
place des moyens de financement les
esoins. Ces postes conviendraient à des
n 27 ans, de formation type ESC, Mai-
possédant quelques années d'une expe-
acquise au sein d'une Banque de Dépôts.
s manifesteront également des qualités
et de conseil. Une carrière réellement
visagée pour des candidats capables de
ans leur vie professionnelle.

176 M à :

seils
ux-Loups - 75012 PARIS

itir des
s européennes

BERNARD KRIEF EUROPE implanté à Bruxelles et
en Affaires Européennes, c'est l'opportunité offerte à un

Consultant

les différentes instances de la CEE, il évolue au sein
s internationaux.
, sur le plan de la législation Européenne, les entreprises
es qui souhaitent développer un courant d'affaires avec les
prépare avec sa Direction des actions de lobbying et
giques.
de l'enseignement supérieur, vous avez déjà une bonne
n d'institutions européennes ou dans le conseil sur le plan
entreprises. Vous recherchez de fortes responsabilités dans

, photo sous référence ... M

RNARD KRIEF CONSULTANTS
rue du Bac - 7500 Paris
LYON STRASBOURG LILLE

RTEMENT DE LA VENDÉE
recrute son

CTEUR DES ROUTES
DU PATRIMOINE

ent sous l'autorité du directeur général des
ataux, il est responsable d'un service à
ant 270 MF (programmation, études

la direction à partir de services existants
tales, patrimoine, transports) et notamment
partition de la D.D.E. et de la D.D.A.F.
énieur issu d'une grande école est recherché;
ns le secteur public est souhaitable, un
t un homme de contact et un organisateur

dresser curriculum vitae et photo à :
Monsieur le Président
onseil général de la Vendée
Service du personnel
B.P. 823
LA ROCHE-SUR-YON Cedex
avant le 22 janvier 1990

---

atlantic

L'AVANCE TECHNOLOGIQUE

Profession : ingénieur, passion : le marketing.

Diplômé(e) Centrale, AM, ENSAIS, ENSMA... avec peut-être en plus un troisième cycle et de préférence une première expérience, vous êtes intéressé par l'ouverture et la polyvalence que l'on trouve dans une fonction de chef de produits. Créatif, communicant, vous savez que vous pourrez y exprimer vos talents.

Groupe industriel français en pleine croissance (1 500 personnes, 1 milliard de francs de CA), leader sur nos marchés — convecteurs électriques, chauffe-eau, chaudières, robotique — nous recherchons le chef de produits en charge de la ligne "chauffage électrique", qui viendra rejoindre le service technique de notre direction commerciale basée en très proche banlieue parisienne sud, à Gentilly.

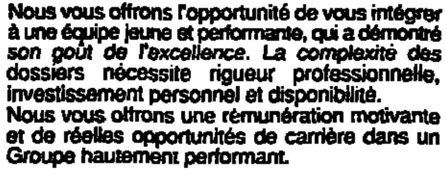
Vous exercerez un rôle de vigie face au marché et à la concurrence, participerez à l'évolution des produits en collaboration avec les services R & D de l'usine et assurerez la formation et l'information techniques du réseau et de la force de vente. Déplacements courts et fréquents sur le terrain ou à l'usine, pianotage sur votre micro préféré, réunions avec des interlocuteurs très variés... pas le temps de s'ennuyer, justement c'est ce qui vous plaît. Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier sous la référence 087 531 M à notre conseil Elizabeth Morin, associée de Sirca, 64, rue la Boétie — 75008 Paris.

Sirca

Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

GROUPE INTERNATIONAL
C.A. : 75 MF
Effectif : 100.000

qui se situe, dans ses domaines d'activités, aux tout premiers rangs de la compétition mondiale, recherche pour l'une de ses Branches d'activite un



JURISTE
Contrats Internationaux

Diplômé de Droit Privé, âgé d'environ 30 ans, vous êtes familier des contrats internationaux et plus *particulièrement des montages complexes liés* aux contrats de vente à l'Etranger (consortium, joint-venture, prises de participation dans le cadre de parts locales, accords de licence et de développement...). Vous avez déjà suivi des appels d'offres à l'Exportation émanant d'Administrations ou Gouvernements étrangers et avez directement été impliqué dans la préparation des propositions de réponse. Vous avez une bonne maîtrise de la langue anglaise. La pratique de la langue espagnole serait un atout supplémentaire.

Nous vous offrons l'opportunité de vous intégrer à une équipe jeune et performante, qui a démontré *son goût de l'excellence. La complexité des* dossiers nécessite rigueur professionnelle, investissement personnel et disponibilité.
Nous vous offrons une rémunération motivante et de réelles opportunités de carrière dans un Groupe hautement performant.

Martine FAURE, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier complet sous la référence O/JI/LM à RPC - 74, rue de la **Fédération - 75015 PARIS.**

membre de SYNTEC



Raymond Poulain Consultants

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Eclairage

La Compagnie Philips Eclairage, filiale française du n° 1 mondial de l'éclairage, détient, avec 3,5 milliards de CA, plus de 50% du marché national. Notre leadership commercial, appuyé par la formidable puissance technologique développée dans nos différents centres industriels à vocation internationale, se traduit aussi par la réalisation de projets *prestigieux* comme les éclairages de la cathédrale de Rouen, du stade de Bordeaux...
De formation supérieure (ingénieur ou équivalent), vous négocierez des contacts avec une clientèle professionnelle distributeurs et de prescripteurs de haut niveau (bureau d'études, entreprises générales et ingénierie, DDE...). Chargé d'informer les clients et de leur proposer des solutions d'éclairage, vous serez un vecteur d'image pour notre marque.

Postes basés en **Région Parisienne.**

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence 10 à **Compagnie Philips Eclairage,** Etienne Court, Tour Vendôme, 204 Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 Boulogne-Billancourt Cedex.

"Philips en France, c'est un C.A. de l'ordre de 24 milliards, plus de 25 000 personnes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique".

PHILIPS

PHILIPS, C'EST DEJA DEMAIN.



Le groupe allemand NETZSCH, produit des équipements de haute technicité dans les domaines du pompage, du broyage, de la dispersion, de l'analyse thermique et de la production céramique. Il compte parmi les leaders mondiaux dans ces spécialités et emploie 2 500 personnes. Sa filiale française implantée dans l'Est Parisien accroît sa force commerciale.

INGENIEUR D'AFFAIRES

Mission : Développer nos ventes d'appareils de dispersion auprès des industries utilisatrices (chimie, peinture, encres, cosmétiques techniques, ferrites etc...). Après une formation à nos produits, vous prendrez en charge le marché national.

Profil : Ingénieur Electromécanicien, après une première expérience acquise dans les biens d'équipements techniques, vous souhaitez élargir vos responsabilités vers le domaine commercial. La connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand est nécessaire.

Nous offrons : des perspectives d'évolution importantes, une rémunération très attractive, et une voiture de fonction.

Ecrire avec C.V. + prét. + env. à v/adresse, sous référence NE/LM 1 à

PARIS
LILLE
LYON
NANCY

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

SAINT-GOBAIN
EMBALLAGE

JEUNE CADRE PERSONNEL

Le directeur du personnel de la branche Conditionnement de la Compagnie de Saint Gobain *désire intégrer à son équipe du siège un jeune cadre.*

Celui-ci prend en charge l'administration, au sens large du terme, des personnels du siège. Il exerce la fonction de chef du personnel auprès de 2 filiales (300 personnes), il conduit des études spécifiques, il prépare des dossiers pour certaines réunions paritaires. Par ailleurs membre de l'équipe R.H. du siège, il apporte sa contribution à la réflexion d'ensemble.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur. 25 ans minimum, il a impérativement acquis dans une PMI ou dans une filiale ou division d'un groupe industriel une première expérience de 2/3 ans. Celle-ci lui permet de bien utiliser la micro-informatique.

Mobile et disponible, il veut tenir à court terme (2 ans environ) un poste opérationnel de chef du personnel dans l'une des unités industrielles (feu continu) de la branche.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 4/212 BC à :

EGOR S.A.
8, rue de Bern - 75008 PARIS



Un groupe de 20 000 personnes leader européen dans le domaine du transport des voyageurs recherche pour l'une de ses filiales de la région Centre (200 personnes)

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Vous prendrez en charge la gestion de 100 autocars et l'animation d'un groupe de 120 conducteurs.
Vous avez consolidé vos aptitudes de gestionnaire et d'organisateur au cours d'une première expérience professionnelle et vous pressentez l'importance des Ressources Humaines au sein d'une société de services.
Nous vous offrons l'occasion de prouver vos qualités relationnelles et de démontrer vos talents d'animateur en participant à la création d'un centre de profit.
Ce poste représente une véritable opportunité de développement personnel dans une entreprise dynamique et innovante.

Réf. RE/90/V

RESPONSABLE D'ATELIER

Vous aurez en charge la gestion d'un parc de 140 autocars et l'animation d'une équipe de 15 mécaniciens.
Ce poste exige bien entendu de solides compétences dans les domaines de la gestion et de la mécanique mais également d'excellentes aptitudes relationnelles.
Après une première expérience professionnelle réussie, vous pourrez démontrer pleinement vos talents d'animateur et assurer des responsabilités globales en créant un centre de profit.

Réf. RA/ 90/VS

Pour ces deux postes, vous bénéficiez du savoir-faire du groupe et vous faites partie du Comité de Direction de la Filiale.



AXONE CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Merci d'envoyer votre candidature (C.V., lettre, prétentions) à Viviane COLLETTE
AXONE - 63, rue de Rivoli - 75001 PARIS.

Consultant
en agence de communication corporate

Notre agence, filiale d'un important groupe de communication, est spécialisée en communication d'entreprise (institutionnelle et financière). Nous réalisons un chiffre d'affaires de l'ordre de 100 millions de francs. Pour faire face à notre fort développement, nous souhaitons intégrer un consultant auprès du Directeur-conseil d'un des départements.

Ce consultant conseillera sa clientèle dans l'élaboration de la meilleure stratégie à appliquer pour atteindre les objectifs de communication de l'entreprise. Il aidera à mettre en œuvre la stratégie et les plans d'actions retenus. Enfin, il s'assurera de la bonne exécution des actions.

De formation supérieure commerciale, vous avez vécu environ 3 ans en entreprise. Vous maîtrisez le Marketing et les outils de communication et vous connaissez bien les médias. Votre capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse, votre sens de l'organisation et de la négociation sont reconnus. Vous souhaitez intégrer une équipe motivée, de grande qualité et passionnée par son agence. Alors adressez CV, lettre manuscrite et prétentions sous la référence MD/270.01/M aux Conseils en Recrutement Associés – 58, avenue Kléber – 75116 PARIS.

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES CERA

Le Cridon Bordeaux-Toulouse
Centre de recherches d'information et de documentation notariales,
RECHERCHE

UN JURISTE

de Droit privé confirmé ou débutant

niveau doctorat, pour la rédaction de consultations et l'animation d'actions de formation permanente.

Adresser C.V. et prétentions au 8, rue Mably, 33000 Bordeaux



Société anonyme, filiale d'un groupe important, spécialisée dans la prestation de services auprès des grands noms de l'Industrie Pharmaceutique, notre développement constant conduit notre Directeur Général à recruter son

Responsable Administratif, Juridique et Personnel

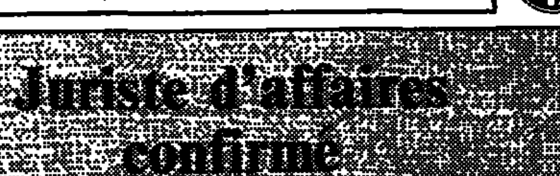
En prise directe avec la Direction Générale, vous serez responsable de la gestion juridique et administrative de la *société (250 personnes). La réussite dans ce poste est liée à* des capacités évidentes de management et d'organisation.

La trentaine, juriste (droit du travail, droit des sociétés), vous souhaitez maintenant, après quelques années d'expérience dans le privé ou le public, vous investir dans une fonction opérationnelle nécessitant de bonnes qualités d'analyse et de synthèse. Vous aurez les moyens de vous réaliser et d'évoluer dans votre fonction.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. F92661MO à notre conseil NERVET PONT 15 rue Cardinet 75017 PARIS.

nervet pont conseil

CURRICULUM



Juriste d'affaires confirmé

Dans le cadre du développement de Bouygues Bâtiment International, la Direction Juridique recherche un juriste d'affaires.

Autonome, il pourra prendre en charge notamment :
- la négociation et le suivi juridique de contrats internationaux
- les opérations d'acquisition de sociétés à l'international.

De plus, il interviendra en tant que conseil auprès des différentes directions opérationnelles.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir. Ce poste est à pourvoir immédiatement et conviendrait à un candidat diplômé d'Etudes supérieures en droit du commerce international, ayant 5 à 10 ans d'expérience dans le secteur industriel. Il parle couramment l'anglais et une autre langue, si possible l'allemand.

Les activités diversifiées du groupe Bouygues et la politique de développement de ses implantations internationales permettent d'envisager une évolution motivante.

Merci d'adresser votre candidature
sous référence SV/JA
Bouygues Bâtiment International
Direction des Relations Humaines
1, av. Eugène Freyssinet
78061 St Quentin en Yvelines



Organisation et Publicité

GENERAL MOTORS FRANCE AUTOMOBILES S.A.

RECHERCHE pour son siège social d'Argenteuil

1 RESPONSABLE APPROVISIONNEMENTS VEHICULES (CADRE)

Formation: Titulaire d'un B.T.S ou D.U.T et 2/3 ans expérience ou niveau Ecole de Commerce.
Age: 24-28 ans.
Anglais courant nécessaire et allemand apprécié.
Fort intéret en informatique.

Responsable d'une équipe de trois personnes, vous aurez à gerer les approvisionnements des véhicules en provenance des usines Opel et GME, à contrôler les inventaires, à obtenir et diffuser les informations correspondantes. Larges possibilités d'évolution au sein du Groupe pour personnalité dynamique et performante.



Adresser CV, photo et prétentions au : Service du Personnel (Mme LAIGNEL) - 1 à 9, avenue du Marais - 95101 ARGENTEUIL Cedex

CONTESSE

Nous sommes un jeune groupe de taille moyenne (400 personnes en France) en fort développement spécialisé dans le CONSEIL et le SERVICE aux Entreprises. Notre activité de Conseil en Recrutement de Cadres s'appuie sur un important Cabinet, **leader en France sur un marché très spécialisé.**

Voulant elargir notre spécialité à d'autres fonctions de l'Entreprise d'une part et recherchant des implantations régionales, nous souhaitons rencontrer des

CONSULTANTS

Expérimentés (H/F)

pour envisager des accords de partenariat

Si vous possédez une expérience confirmée, passée au contact des entreprises de votre région, et que vous souhaitez développer des accords de partenariat avec notre groupe, nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer et approfondir nos motivations mutuelles.

En tant que Responsable de votre activité, vous bénéficierez d'une large délégation de pouvoir et d'une grande autonomie d'action tout en vous appuyant sur la synergie de groupe (mise à disposition de compétences reconnues et de moyens logistiques).

Conscients des exigences de discrétion attachées à votre démarche, nous vous garantissons la plus grande confidentialité. Faites nous parvenir votre carte de visite avec une lettre de motivation sous référence 4155 M à JONCTION - 32, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine, qui transmettra.

Société Régionale d'Ingénierie

filiale d'un grand groupe

recherche pour Lyon

INGENIEUR CHARGE D'ETUDES EN TRANSPORT

Diplômé Grande Ecole ou universitaire, le candidat sera intégré dans une équipe dynamique de consultants et aura pour mission d'effectuer des études générales liées à l'aménagement, au transport et au tourisme.

Le poste requiert un très bon niveau intellectuel, un sens du travail en équipe et beaucoup de créativité.
Rémunération intéressante et réelles possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Envoyer CV et prétentions, à Média-System, 55, place de la République, 69002 Lyon, qui transmettra.

MÉDIA-SYSTEM

Consultants associés

Paris/Province

RECHERCHE DE CADRES

Le respect de l'homme client, candidat ou collaborateur inspire notre éthique : la taille humaine de nos équipes (Annonces et Search) nous permet en France et à l'étranger de rester proches des attentes des entreprises et des aspirations des candidats. Nous n'acceptons que des missions avec un mandat exclusif... Et avec cette éthique, nous faisons des profits. Si vous exercez déjà le métier de consultant en recherche de cadres selon les mêmes principes, ecrivez-nous, nous parlerons du métier... et de l'avenir.

Merci d'adresser votre courrier avec la réf. TEP M à PAUL-EMILE TAILLANDIER - 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS, qui vous garantit la plus stricte confidentialité.



FORCE 5

---

mf PAPETERIES MATUSSIERE ET FOREST

Notre société est réputée dans le domaine de la fabrication des papiers graphiques et d'emballage. Ses 7 unités de production sont essentiellement dans l'Est et le Sud-Est.

Pour les 2 unités proches de **Grenoble**, représentant près de 500 personnes, nous recherchons un :

Chef du personnel

Diplômé d'études supérieures, la trentaine, vous avez déjà une expérience de 4 à 5 ans, idéalement dans une industrie de process en continu. Vous avez fait vos classes dans une position d'adjoint et vous vous sentez apte maintenant à tenir la barre.

Sur les 2 sites, vous avez, bien sûr, la maîtrise de tous les aspects de la fonction (recrutement, salaires, formation, sécurité).

Surtout, votre présence sur le terrain, votre sens relationnel, font de vous le promoteur de la politique sociale auprès de la hiérarchie. Expert dans votre domaine, vous êtes un conseiller écouté de votre Directeur d'unité.

Nous vous remercions d'adresser rapidement votre candidature (Référence 1104/RE) à SEFOP RHONE-ALPES - 17, avenue du Granier 38240 MEYLAN, qui nous aide dans cette recherche.

SEFOP Rhône-Alpes

MACIF RÉGION CENTRE — Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France

Recherche :

Pour la gestion de ses sinistres corporels

DES RÉDACTEURS contentieux confirmés ayant IMPÉRATIVEMENT au moins deux années d'expérience professionnelle dans la gestion des dossiers corporels et mortels.

Vous souhaitez travailler dans une mutuelle dynamique et aspirez à une évolution de carrière.

Nous vous proposons :

- un statut cadre
- une rémunération motivante si capacités
- des perspectives de carrière.

Adresser CV et prétentions :
MACIF/ Région CENTRE
Mme DOUZIECH
7, rue Colbert
03406 YZEURE CEDEX

Sté d'exploitation de chauffage et de conditionnement d'air recherche pour Paris et sa banlieue

ÉLECTROMÉCANICIENS

libres rapidement. Salaire motivant. Intéressement aux résultats. Env. CV + photo + prét. s/réf. 8151 à EUROMESSAGES, BP 80, 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

ASSOCIATION CARITATIVE

A VOCATION NATIONALE recherche pour son siège à PARIS

COMPTABLE

IL SERA CHARGÉ
— de la mise en place, du suivi et du contrôle budgétaire des implantations régionales et des services du siège
— de la coordination et de la consolidation de la comptabilité au plan national.

ON LUI DEMANDERA un bon niveau comptable, formation minimum BTS.

Une expérience du traitement informatique sur micro-ordinateur est indispensable.

Adres. lettre manuscrite, CV, photo à C.I.P.E.S., serv. 113, 6, place de la Madeleine 75008 PARIS, qui transmettra.
NE PAS TÉLÉPHONER

ETT RECHERCHE *DIPLOMES DE L'ECOLE* COMMERCE voulant réussir dans le travail temporaire. Jeunes, dynamiques. Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo sous réf. 6613 à LTA, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

L'AFPA recrute pour son centre de formation professionnelle pour adultes de COLMAR (CDI) et ROUEN (CDD)

TECHNICIEN TOURISME LOISIR

pour devenir

FORMATEUR

Expérience diversifiée du secteur donnant compétence sur les principaux axes du développement tourisme : marketing, conception et animation de produits, gestion aménagement. *Formation supérieure.* Adresser CV, photo et prét. à Nicole TASSO, CPTA ZI des Chanoux, 63, rue Ampère, 93330 NEUILLY-SUR-MARNE.

Sté de Crédit *cherche*

CORRESPONDANTS(ES)

pour Paris et banlieue. Conviendrait à retraités de banque ou assurances. Ecr. avec C.V. à S.M.O., 219, *rue St-Honoré*, 75001 Paris

---

ESSAIR

PARIS - MARSEILLE
EVRY - PLAISIR
BUREAU D'ETUDES

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

mécanique, thermique, combustion, aérodynamique. Env. c.v. : 129, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9e.

LE LABORATOIRE D'INGÉNIERIE des matériaux et des hautes pressions, laboratoire propre du C.N.R.S., 93430 Villetaneuse

RECHERCHE

UN CANDIDAT

pour un poste de Chargé de Recherches 2e classe dans le secteur SPI du C.N.R.S. (section 11, Génie des *procédés, matériaux). Pour tous* renseignements, contacter : M. PETITET au : 49-40-34-26 ou *au* 49-40-34-37.

TOUR OPERATOR RÉGIONAL SUD DE LA FRANCE

RECHERCHE

PROSPECTEUR DÉMARCHEUR

30-40 ans env., langues étrangères souhaitées, expérience démarchage. AGENCES DE VOYAGES et TOUR OPERATORS, salarié 130 000 F brut/annuels avec plan de carrière.

Ecrire sous le nº 8741 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

GENIOUS
SSCI informatique technique et industrielle recherche

INGÉNIEURS

Logiciels temps réel pour travailler sur des grands projets informatiques. Expérience souhaitée C, UNIX, SGBD, Moniteur, TR. Tél. : 47-86-63-39

L'agence départementale de développement du Lot recrute rapidement

UN CHARGÉ DE MISSION « CRÉATION/ DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES »

pouvant justifier d'une formation supérieure au commerce et à la gestion (niveau formation universitaire du 3e cycle, grandes écoles...).

UN CHARGÉ DE MISSION ANIMATEUR DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

ayant reçu une formation supérieure type AMÉNAGEUR (niveau Maîtrise ou Magistère) et disposant d'un minimum de connaissances en *comptabilité de gestion.*

Pour ces deux postes, un minimum d'expérience professionnelle de 3 ans est vivement souhaitée et la pratique d'au moins une langue vivante appréciée.

Adresser c.v., photo et prétentions à : A.D.D.E.L. Cité Administrative Cacaignac 46009 CAHORS CEDEX.

Société de Conseil

recherche

CONSULTANTS et CHARGÉS D'ETUDES

Domaines d'intervention : Urbanisme, Transports et Aménagement économique.

Env. C.V. et prétentions sous nº 8737, Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy 75007 Paris

---

CENTRE D'ACTION *CULTURELLE* DE SAINT-CYR-L'ECOLE *recherche*

SON DIRECTEUR

(H./F.)

Adresser CV, dossier activité avant le 29 janvier à M. le Président du C.A.C., 4, square Henri-Wallon, 78210 Saint-Cyr-l'École.

SOCIÉTÉ RECHERCHE

jeune diplômé(e) ou étudiant(e) de 3e cycle

pour concevoir et réaliser des conférences de haut niveau (temps partiel possible).

Env. CV sous réf. BJ/90 BP 463 07 75327 Paris Cedex 07.

BANQUE DE DONNÉES AUTOMATISÉES SUR LES *MÉDICAMENTS* (BIAM) recherche

PHARMACIEN DOCUMENTALISTE

A PLEIN TEMPS

Ayant si possible expér. dans ce domaine. Adr. candidature en précisant la réf. 58837 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

Société monégasque de communication recherche, pour la Principauté, commercial(e) ayant expérience régies, rémunération et travail motivants, si compétence et ambition. Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à PROMOCOM, 18, rue Suffren-Reymond, MC 98000 MONACO

Entreprise de BTP 400 personnes C.A. 150 MF proche banlieue nord, rech.

CHEF SERVICE COMPTABILITÉ

niveau DECS, âge environ 35 ans, ayant expérience BTP. Adr. C.V. et prét. en précisant la réf. 58671 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra

---

1er FABRICANT P.L.V. ESPAGNE pour sa délégation à PARIS + LYON + REIMS CHERCHE VENDEURS TECHNICO-COMMERCIAUX préférence provenant secteur P.L.V. Adresser C.V. par fax : 19-34-3-692-55-37 ou appeler : 19-34-3-691-41-61

Une importante association nationale du secteur social recherche d'urgence

UN JURISTE

CONFIRMÉ ET EXPÉRIMENTÉ EN NÉGOCIATION avec les partenaires sociaux

Formation exigée DEA droit social + formation professionnelle continue + assurance.

Motivé par le secteur associatif et attiré par le milieu rural.

Adresser lettre manusc. + C.V. + photo et prétentions au Directeur Général UNAADMR 184 A, rue du Fg St-Denis 75010 PARIS

Société de Bourse Paris-8e

recherche pour son service de traduction

1 TRADUCTEUR (H/F) ANGLAIS-FRANÇAIS

de langue matern. française.

1 TRADUCTEUR (H/F) FRANÇAIS-ANGLAIS

de langue matern. anglaise.

Diplôme ESIT ou équivalent. Expérience Finances/Bourse. Traitement de textes exigé.

C.V. + lettre manuscrite sous nº 8738 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS.

GROUPEMENT D'ORGANISMES DE LOGEMENT SOCIAL

RECHERCHE

UN CHARGÉ D'ÉTUDE

EN DÉVELOPPEMENT LOCAL ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
C.D.D. 6 MOIS

Il aura en charge la réalisation d'études et le suivi d'opération d'urbanisme. Maîtrise d'œuvre urbaine D.S.Q., O.P.A.H., développement économique local. De niveau Bac 4 minimum, il pourra justifier d'une formation et/ou d'une expérience lui permettant d'assumer pleinement la mission qui lui sera confiée.
Adr. c.v., lettre prétent. à :

G.I.E. HLM Services B.P. 36, 89010 AUXERRE CEDEX.

Centre hospitalier François-Quesnay

recherche

MÉDECIN DU TRAVAIL

Prendre r.-v. au 30-92-92-60 p. 30.08 ou adresser CV détaillé : Centre hospitalier de Mantes-la-Jolie, directeur du personnel, 2, bd Duhamel, 78201 Mantes-la-Jolie Cedex.

L'ASSOCIATION DE VOYAGES CULTURELS CLIO

recherche

DES COLLABORATEURS

de formation historique ou artistique pour accompagner et guider ponctuellement ses circuits vers les pays d'Europe, du bassin méditerranéen et du Proche-Orient.

Envoyer CV : 34, r. du Hameau, 75015 Paris. Tél. : 45-31-69-64.

Journal bimestriel spécialisé distribution (économie, gestion, marketing, promotion) *cherche son*

RÉDACTEUR EN CHEF

Solide exp. souhaitée

Ecrire CV, photo, prétentions à : R. CASTELLANO, 54, fg St-Honoré, 75008 Paris.

« LE COURRIER PICARD »

dans le cadre de son développt

recherche

JOURNALISTES SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

débutants ou confirmés, avec une bonne présentation et l'envie de réussir.

Merci d'adr. lettre avec c.v. et photo au « Courrier Picard », *Service du personnel,* 29, rue de la République, 80010 Amiens Cedex.

---

secrétaires

Pour agence de voyages Paris

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Libre rapidement. Connaissances Macintosh/compta simil. et traitement textes appréciées. Envoyer C.V. + *photo à* AIRCOM, 93, *rue de Monceau*, 75008 Paris

---

ASSOCIATION, PARIS-4e recherche pour secrétariat du DIRECTEUR GÉNÉRAL, sous la responsabilité de son assistante

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

confirmée, niveau minimum BAC + 2 ou équivalent, très bonne présentation, possédant grande expérience d'un secrétariat complet de direction, DISPONIBLE, très bonne organisation personnelle, autonomie, créativité, capacité de communication efficace, sachant rédiger, maîtrisant speed writing ou sténo, excellente dactylographe, âge indifférent. Débutante s'abstenir.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : A.D.E.F., 16, rue du Plâtre, 75004 PARIS.

FORMATION PROFESSIONNELLE



Bureau d'études en Sciences Sociales,
recrute deux collaborateurs ayant les qualités suivantes :

- Normalien ou Grande Ecole
- Parfaitement bilingue français-anglais
- Capacités d'intégration rapide
- Autonomie dans un travail d'équipe
- Grande mobilité, disponibilité immédiate
- Expérience des études indispensable

pour les postes de :

Chargé(e) d'études
- 3ème langue courante (non germanique)

Responsable de la Communication
- 2 ou 3 ans d'expérience
- Capacités de conceptualisation de plans d'action

Candidatures écrites uniquement
Catherine Bassani - SHS
63 Bd des Batignolles (Place Villiers) - 75008 Paris

Que faites-vous de vos talents ?

Les hommes, source de réussite ? Oui, à condition d'en capter les talents, d'en canaliser les énergies.

A Lyon comme à Paris, le CDM propose un séminaire intensif de gestion opérationnelle d'entreprise, conçu pour de futurs ou actuels responsables d'unités décentralisées, qui ont à mettre en œuvre la stratégie de leur firme.

DIRECTION D'UN CENTRE DE PROFIT

• Session résidentielle du 5 juin au 7 juillet à Lyon.

CDM
Groupe ESC Lyon

23, av. Guy de Collongue
B.P. 174
69132 Ecully Cedex
LYON
Tél. 72 20 25 20

RESPONSABLE EN COMMUNICATION RESEAUX CABLES - ENTREPRISES

STAGE POUR demandeurs d'emploi

1100 heures dont 320 heures de stages en entreprise du 19 février 1990 au 14 septembre 1990.
Formation professionnalisante.
Niveau requis : Bac + 3 (reconnaissance des acquis professionnels.)
Possibilité de rémunération pour les personnes ayant déjà travaillé.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
UNIVERSITE PARIS 8 Formation permanente
2 rue de la Liberté 93526 St Denis Cedex 02
TEL: 48.29.23.00

COFORMA
organise du 22 janvier au 25 mai 1990
un stage de
SECRÉTARIAT BILINGUE ET BUREAUTIQUE
Pour demandeurs d'emploi de longue durée, âgés de plus de 26 ans. Niveau requis Bac + 2 bonnes connaissances en anglais.
et du 22 janvier au 2 février 1990
un stage
– d'ITALIEN pour débutants
– d'ANGLAIS pour débutants
Pour demandeurs d'emploi.
Renseignements : COFORMA 40-60-05-01.

CADRES, INGENIEURS, DEMANDEURS D'EMPLOI

L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE vous propose un stage rémunéré de 9 mois :

MANAGEMENT DE LA QUALITE ET GESTION DE PROJET

Cette formation vous apportera :
- Un savoir faire en Management de la Qualité et dans la mise en place d'innovations Technologiques et Sociales.
- La capacité à gérer un projet : Etude de faisabilité, Planification, Réalisation Contrôle.
- Une pratique du Management des Hommes.

Début du stage : le 9 avril 1990

Recrutement immédiat : envoyer CV + lettre de motivation + photo à
Me FLOIRAC - 120, rue Danton - 92300 Levallois
pour convocation à une réunion d'information.
GROUPE IGS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDÉPARTEMENTALE VAL D'OISE/YVELINES

LE CENTRE D'INFORMATION ET DE FORMATION DE VERSAILLES
propose un stage de

REPRISE D'ENTREPRISE

Durée : 432 heures (18 semaines, à raison de 3 jours par semaine) du 24 janvier 1990 au 23 mai 1990.

Public : Cadres expérimentés avec 10 années d'expérience minimum d'entreprise dont 5 avec responsabilité.
Formation supérieure (BAC + 3 minimum).
Forte personnalité, motivation, capacités de management et d'obtention de financement.

Recrutement : Contacter Monsieur R. AUGUSTE - CCII Val d'oise-Yvelines - Centre d'Information et de Formation de Versailles - 18, rue Mansart 78000 VERSAILLES. Tél. : 39 55 00 88.
(Stage financé par le Conseil Régional Ile-de-France)

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 28 ans, formation Sc. Po., bonne exp. communication, rech. poste de direction communication dynamique. Ecrire sous le nº 8723 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

DESS gestion spécialisée Amérique latine, Esp., Portugal, exp. prof. France, Esp., Portugal, Brésil, rech. emploi commerce internat., mark., communicat. esp., portugais, anglais courant. Tél. : 42-40-17-28

Cadre colal métropolitain, installé à la Réunion depuis 2 ans, ch. produits à distribuer sur l'océan Indien. Étudie ttes propositions. Ecrire sous le nº 8719 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J. Femme, 34 ans, ESCP + DECS + anglais courant, connaiss. informatiques (SAARI + Lotus), 10 a. exp., rech. POSTE TEMPS PARTIEL S/PARIS. Tél. 42-51-05-52 soir/w.-end.

JF sérieuse ch. à garder personnes âgées. Logée. 64-40-19-63.

J.F. 29 a. française, ch. poste rég. Paris. Assist. commerc. ou de direction. Bac + 4. 5 a. exp. Angl., allemand. 19-49-711/52-69-84 (RFA)

Cadre administratif F. 31 a. ch. poste commercial, personnel ou juridique de sté de groupe. Tél. : 43-07-52-47

J.H. 25 ans, diplômé sciences politiques (IEP), section politique & sociale + DEA science politique, anglais, recherche poste évolutif en information, communication sociale, politique et culturelle. Disponible pour déplacements et séjours à l'étranger. Ecrire s/réf. : 2479 à O.R.C., BP 80, 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

JURISTE 33 ANS
DOCTEUR EN DROIT DES AFFAIRES
SPÉCIALISATION : pays de l'Europe de l'Est. Sujet de thèse : Implantation des multinationales socialistes. 1re EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE : chargé d'études au service juridique du Centre français du commerce extérieur. LANGUES : anglais courant, bonnes connaissances allemand, espagnol. Cherche poste dans entreprise — publique ou privée — ou cabinet juridique. Ecrire sous le nº 8036 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Agrégé d'histoire, exp. des archives, ch. emploi au renseignement. (16) 22-92-18-49.

H., 28 ans, BAC + 5, droit, Sc. Po. Cadre : 5 ans exp. profess., communication, marketing ts médias, ch. missions ou poste, même profil. Contact : (16) 78-88-00-21.

Ass. de direction en adm. culturelle — secteur art chorégraphique — recherche poste à respons. au sein d'un théâtre, festival... Paris ou RP. Etudie toutes offres. Tél. : 40-18-18-89.

Direct. export. retraité, grde expér. industr. et commerce international, angl., all., esp. et ital. courants. Disponible pour missions ponctuelles, prospection, etc. Ecrire sous le nº 8736 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J.F. 5 a. exp. dans milieu artistique et culturel. ch. empl. Etud. ttes prop. 42-39-61-17.

Spécialiste armement Réf. commerc. et création produits pour Sté franç., ch. empl. technico-commercial, basé 06 de préf., avec Sté nationale (h. bur.). R. GUILLOT, 93-66-08-50.

HEC 43 a. expér. réussie comme CHEF D'ENTREPRISE D'AFF. ORGANISATEUR disponible de janv. à juin pour INTÉRIMS ou MISSIONS France et pays francophones. Ecrire sous le nº 8743 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

DIRECTEUR-MANAGER D'AGENCES BANCAIRES
la quarantaine, formation ITB, dynamique, en activité. Anglais, espagnol courant.
recherche
Banque dynamique, Secteur Rhône-Alpes, Méditerranée.
Tél. après 18 heures : 76-71-26-09.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ASSISTANTE DE DIRECTION TRILINGUE (français, anglais, espagnol, notions italien) expérimentée, goût pour : organisation, communication, expression artistique, écriture. Expérience coordination commerciale export et tourisme. RECHERCHE fonction cadre dans secteurs culturels, communication, paramédical. Poste basé Paris/RP (section BCO/MS 1447).
F. 37 ans, ex-chef entreprise, formation supérieure, langue étrangère. 10 ans d'expérience commerciale, marketing et gestion PME/PMI dont 2 comme créatrice de centre de profit. Rompue aux relations haut niveau. Bonne connaissance des produits bancaires et industriels. Disponible. RECHERCHE opportunité auprès responsable PME/PMI désirant être secondé. Intéressée par ouverture sur DOM-TOM et Afrique francophone (section BCO/SDS 1448).
CADRE DIRIGEANT, 37 ans, est disponible pour une mission de longue durée au Canada, aux Etats-Unis ou en Amérique du Sud. Très expérimenté en création de filiales et en gestion commerciale. Connait également la gestion industrielle et financière (section BCO/SDS 1449).
DIRECTEUR COMMERCIAL, Ecole de Commerce, 38 ans. 15 ans dans la vente de services aux entreprises et aux collectivités, expérience animation force de vente, marketing, gestion centre de profit et étude de marché en Europe. Italien et anglais. RECHERCHE direction commerciale, marketing, direction centre de profit. France et étranger (section BCO/CR 1450).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

capitaux propositions commerciales

Sté métropolitaine B.T.P.I. rech. 2 partenaires associés actifs, sérieux et stables. Tél. : 48-97-03-30 48-91-64-37

formation professionnelle

Paris. Stage de sexologie clinique, 22 au 27 janvier, coordinateurs : G. Tordjman, Ch. Gellman et G. Valles. Abord médical, psychologique, corporel et comportemental. S.F.S.C., 75, bd de Courcelles, 75008 Paris. Tél. : 42-27-48-70

IUT PARIS
GESTION DE FILIALES DE GROUPES INTERNATIONAUX
Formation post-DUT-BTS gestion (salariés, demandeurs d'emploi), subvention Etat-Région. Début : 23/04/90. 3 mois cours, 3 mois stage. F. GRIMAUD 45-25-66-18

CONTRAT FORMATION EMPLOI analyste programmeur sur IBM AS/400. 4 mois 1/2, héberg., placement garanti ARIES Institut, 179, bd R.-Cassin, 06200 NICE. Tél. : (16) 93-21-02-50

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES
SE CHOISISSENT CHEZ GILLET. ACHAT OR actuellement 20 % de réduction. Gillet, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. 43-54-00-83.

Instruments de musique

A vendre piano Hyundai, état neuf, 10 000 F. Acheté 15 700 F (facture). Tél. Annette Gaussot 45-86-60-14.

URGENT
Vends guitare basse Fretless. Prix très intéress. Tél. : 45-55-91-82 poste 4395, Thierry.

Jeune fille au pair

USA rég. New-York, besoin d'une j. fille au pair pour 2 enfants en fév. Angl. nécessaire, non fumeur, permis de conduire international, inclure réf., nº de tél., photo. Ecr. à Mme Facchina, 5, Bluebirdcourt, Flemington New Jersey 08.822 USA.

Vacances Tourisme Loisirs

LUBERON mais. vac. 5 pers. tt conf. site except. 1/4 à 15/7 et oct. Tél. : (16) 90-74-00-98

SKI DE FOND.
Détente dans le Haut-Jura. 27-28 JANVIER. 610 F. Voyage inclus. Tél. : (1) 43-76-81-43.

SKI DE FOND HAUT JURA
3 h de Paris par T.G.V.
Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. maxi) dans ferme du XVIIe, confortablement rénovée, chbre avec s. de bns, w.-c., table d'hôtes, cuis. mijotée et légère, pain maison cuit au feu de bois. Ambiance sympathique. De 2 200 F à 2 700 F par pers. et semaine tt compris, pension complète + vin, moniteur et matériel de ski. (16) 81-38-12-51 ou écr. : La Crêt-l'Agneau, 25650 MONTBENOIT.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt
ILE ST-LOUIS imm. p. de taille classé, gd 2 p., cuis. équipée, s. bains + dche, wc, buanderie, nbreux placards. 3 780 000 F. NORD TIM 98, bd Magenta, Paris-10e. Tél. : 40-35-11-00.

5e arrdt
ESTRAPADE 4 P.
IMM. RÉCENT Très calme SOLEIL. Px 4 250 000 F Tél. : 46-33-25-45

6e arrdt
SÈVRES-BABYLONE
Gd liv. 2 chbres, 2 bains, TERRASSE, 5e étage, asc. IMM. RÉCENT. 4 350 000 F. park. possible. 42-88-95-61

8e arrdt
VILLIERS. 4 p., 80 m², belle haut. ss/plaf. Imm. bourg. 1er ét. s/rue calme et cour. Prix : 2 450 000 F. Tél. : 45-22-83-41.

17e arrdt
Mº VILLIERS
Beau petit 2 P. bon état, confort, 3e ét. 685 000 F. Tél. : 47-33-21-49

18e arrdt
Square Carpeaux stand., grd studio, tt cft. 750 000 F.
Rue Damremont, beau 2 p., tt cft, 787 000 F. IMMO MARCADET 42-52-01-82.

Particulier vend petit 2 p. tt cft, ref. neuf, s/place mercredi 17.01.90 de 14 à 16 h. 60, rue Ramey, 18e. Tél. : 46-06-14-86.

19e arrdt
EXCEPTIONNEL
duplex stand. 7e-8e ét. 98 m² dont 13 m² véranda. Jard. d'hiver + terrasses et balc. vue panoram., triple expos. gar. 2 500 000 F. IMMO MARCADET 42-52-01-82

BUTTES-CHAUMONT
3 P. + loggia 10e ét. s/jard., box, soleil. 2, passage des Fours-à-Chaux mardi-mercredi 13 h-17 h

93 Seine-Saint-Denis
SAINT-OUEN
gd studio tt cft 38 m² + terrasse 16 m². Vue panoramique. Px : 525 000 F IMMO MARCADET 42-52-01-82

Province
DOUBS FRONTIÈRE SUISSE (12 km de Pontarlier) Au pied des pistes (1 150 m d'altitude) appt dans chalet (stand.) F2 1 p. princ. + kitch. équip. 1 chambre + placard w.-c et s.-d-b. Balc. 39 m² cave, local ski. Sortie sur les pistes Très bon ensoleillement. Prix : 320 000 F. Tél. : 64-02-00-88 ou (16-1) 64-02-00-88.

appartements achats

Etude VALRI 43-79-11-11 130, bd Voltaire 11e rech. tt genre d'appts petits ou gds pour clients ou paiement immédiat en cas d'achat direct par nos soins.

Recherche 2 à 4 P. PARIS. Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir

pavillons

Part. vend pavillon 1980. Sous-sol total 90 m². Séjour avec cheminée, s. à manger. Terrasse. Cuisine aménagée. Etage : 3 ch. 1/2, bns, w.-c. Garage. Le tout sur 300 m². Prix : 830 000 F. Tél. : 49-63-01-65.

fermettes

140 KM SUD PARIS
Fermette, séj., cuis., 5 chbres, 2 bns, wc, chf, dépend., s/2 500 m², 530 000 F cdt 100 %. THYRAULT Charny 86-61-88-54.

locations non meublées demandes

Paris
Jeune Polonaise, installée en France, cherche un 2 pièces ou un grand studio (de préférence à PARIS). 2 000 F/mois. Tél. : 43-54-97-68 le soir.

locations meublées demandes

Paris
INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5-6-7 P. Tél. : 42-80-20-42

EMBASSY SERVICE
8, av. Messine, 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS. HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST Tél. : (1) 45-62-78-99

bureaux

Locations

DOMICILIATION
Burx, télécopie, télex.
AGECO, 42-94-95-28

A PARTIR DE 50 F HT/mois PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e CREADOM 17e 42-67-05-99 INTERDOM 12e 43-40-31-45

SIÈGE SOCIAL
burx équipés ts services, démarches RC-RM SODEC SERVICES CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47 NATION 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE
16e CHAMPS-ELYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Burx, secrét., tél., télex, fax, domicil. : 170 à 390 F/m.
CIDES 47-23-84-21

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES
Propose bureaux et salles de réunion équipés ttes durées + ts services : tél., télex, fax, secrét. TTX, sièges sociaux
Boulogne 46-20-22-25
Vincennes et Marne 80-17-18-19
Marseille 91-72-45-00
Rouen 35-71-80-80
Paris 8e, 9e, 15e 42-93-50-54
+ DE 20 CENTRES EN FRANCE
Infos Minitel : 3616 ASPAC

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL-RC-RM
Constitution de sociétés, démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
TÉL. : 43-55-17-50

MARCHÉS FINANCIERS

Selon le président du groupe Tuffier et Associés

Le marché parisien comporte trop de sociétés de Bourse

Alors que M. Gérard de la Martinière, nouveau président de la société de Bourse Meershart Rousselle, déclarait, le 9 janvier, aux Rencontres internationales de la Bourse de Paris, qu'il y a en Europe *« trop de bourses et trop d'opérateurs »*, l'un de ses concurrents, M. Thierry Tuffier, président du groupe Tuffier et Associés, affirme que le marché parisien comporte trop de sociétés de Bourse et *« aucune d'entre elles n'est de taille suffisamment importante pour affronter la concurrence internationale »*.

« Nous sommes parmi les plus importants sur la place avec Meeschaert Rousselle et pourtant nous sommes au tiers, voire au quart de ce que nous devrions être », explique M. Tuffier. *« Notre objectif à court terme*, poursuit-il, *est de tripler dans les deux ans pour devenir l'opérateur incontournable et nécessaire au marché financier français. »* le projet est d'atteindre le milliard et demi de francs tant pour les fonds propres que pour les chiffres d'affaires. Ces derniers ne représentent pourtant actuellement que 350 millions et 450 millions de francs.

Pour cela le groupe Tuffier envisage de se développer sur un seul métier, celui de l'intermédiation et d'être ainsi un intervenant n'agissant pas pour son propre compte. Les secteurs d'activités retenus sont la Bourse, le marché monétaire, les services financiers, plus récemment l'immobilier et peut-être le domaine de l'art. La croissance devrait se faire par acquisitions, et ouverture du capital progressive à de nouveaux partenaires qui rejoindraient la Caisse centrale des Banques populaires actuellement actionnaires à hauteur de 15,15 %, ou le groupe Cherterhouse (4,18 %).

Tuffier et Associés envisage aussi de se désengager d'activités n'entrant pas dans cette stratégie comme Finance Plus, banque spécialisée dans les SVT (spécialiste en valeurs du Trésor). Cela lui permettrait de dégager une substantielle plus-value, appréciable en ces temps de morosité des marchés.

Cette volonté affichée de croissance apparaît paradoxale, au moment où le groupe, bénéficiaire en 1989, vient de se séparer de près de 10 % de ses effectifs, soit une quarantaine de personnes sur les quatre cent trente-cinq employés. *« Nous désirons avoir une taille sportive pour affronter les années 90 »*, se contente de dire M. Thierry Tuffier, pour justifier cette ambiguïté.

DOMINIQUE GALLOIS

Le groupe immobilier Pelège entre en force dans la SAE

Le groupe de promotion immobilière Pelège va prendre une participation supplémentaire de 14,65 % du capital de la société de bâtiment et travaux publics SAE. Il en détenait déjà 3 %.

L'opération, conclue le 11 janvier, prend la forme de ce que l'on appelle dans le vocabulaire boursier un stellage, c'est-à-dire une option combinée portant à la fois sur la vente ou l'achat de titres. Pelège Investissement SA a acheté au groupe CGIP sa participation dans la SAE. D'ici à juin 1990, le groupe Pelège pourra :

– soit acheter 14,65 % de la SAE et porter ainsi sa participation à 17,65 %, la CGIP n'ayant alors plus aucune part dans la SAE ;

– soit, inversement, vendre 14,65 % du capital de SAE à la CGIP qui détiendrait alors 29,3 %.

Mais les responsables des trois sociétés n'ont pas caché le 15 janvier que c'est la première hypothèse qui avait le plus de chances de se réaliser.

Actionnaire de la SAE (dont le capital est très dispersé) depuis quarante ans, la CGIP, holding financier de la famille de Wendel, souhaitait depuis plusieurs mois se désengager du BTP, sa participation étant trop peu significative.

Le groupe de Michel Pelège est en pleine expansion avec un chiffre d'affaires de 8,2 milliards de francs l'an dernier et 12 milliards prévus – sans d'éventuelles acquisitions externes – cette année. Quant aux bénéfices nets, ils atteindront 120 millions dans les comptes 1989.

Quant à la SAE, dont l'autre actionnaire de référence est le groupe de la Caisse des dépôts (11 %), il escompte un chiffre d'affaires de 26 milliards mais a dû faire d'importantes provisions à cause de mauvaises opérations aux Etats-Unis.

F. Gr.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ASTORG

Compagnie d'investissements

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'ASTORG, réunie le 11 janvier 1990, a décidé une offre publique de rachat d'actions portant sur un maximum de 1 647 221 actions au prix unitaire de 340 F.

Le conseil d'administration d'ASTORG, réuni à l'issue de cette assemblée, a fixé la période d'ouverture de cette offre publique de rachat d'actions entre le 1er février et le 26 février 1990.

NEW-YORK, 15 janvier ↓

La baisse se ralentit

Nouvelle séance de baisse lundi à Wall Street. Mais le mouvement s'est tout de même très sensiblement ralenti. Après avoir évolué de façon très irrégulière, la journée durant, l'indice des industrielles s'est établi en clôture à 2 669,37, soit à 19,83 points en dessous de son niveau précédent.

Le pire, que beaucoup redoutaient après le plongeon de vendredi dernier, ne s'est donc pas produit. Les banques, il est vrai, étaient fermées pour commémorer la mort du pasteur Martin Luther King.

Reste que les craintes inflationnistes ravivées par la flambée des prix de gros restent entières, continuant d'empoisonner l'atmosphère déjà rendue lourde par le plongeon de Tokyo. Recession or not recession ? Les avis sont encore assez partagés. Autour du « Big Board », nombreux sont ceux à guetter maintenant les derniers résultats du commerce extérieur américain, sans grande illusion.

L'activité a diminué et 140,59 millions de titres ont changé de mains contre 183,88 millions à la veille du week-end.

VALEURS	Cours du 12 janv.	Cours du 15 janv.
Alcoa	74	72 5/8
A.T.T.	43 1/8	42 5/8
Boeing	59 7/8	59 3/8
Chase Manhattan Bank	31 3/4	32 1/8
Du Pont de Nemours	123 5/8	122 5/8
Eastman Kodak	40 7/8	40 1/8
Exxon	47 3/4	48 3/8
Ford	43 3/4	43 1/4
General Electric	63	62 3/4
General Motors	41 1/2	41 1/4
Goodyear	42 1/2	42 1/4
I.B.M.	97 3/4	98
I.T.T.	55 5/8	55 1/4
Mobil Oil	58 7/8	58 1/2
Pfizer	68 7/8	68 3/4
Schlumberger	46 5/8	46 3/8
Texaco	55 5/8	55 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	160	157 5/8
Union Carbide	22 7/8	22 1/2
U.S.X.	35	34 1/2
Westinghouse	73 1/2	72 3/8
Xerox Corp.	58 1/8	55 5/8

LONDRES ↓

Net recul

Malgré une réduction des pertes, après l'ouverture moins faible que prévue de Wall Street, les cours des valeurs ont terminé en nette baisse lundi au Stock Exchange. L'indice Footsie a cédé 13,9 points à 2 366,2 points (0,5 %). Vendredi, la chute avait été de 2,6 %. Le marché est demeuré toutefois calme avec 359,6 millions de titres. Les inquiétudes relatives à une possible flambée des salaires et les craintes d'une intensification des pressions inflationnistes, après l'annonce d'une hausse surprise des ventes de détail en décembre, ainsi que les troubles en URSS ont affaibli le moral des investisseurs. La plupart des secteurs se sont repliés, notamment les brasseries, les bancaires, les compagnies régionales de l'eau, les assurances, les alimentaires et les électriques. Les magasins ont par ailleurs été *déprimés* par la publication du dernier rapport du patronat (CBI) prévoyant une année difficile pour le secteur de la distribution. La compagnie de location de containers Tiphook a suspendu la cotation de ses titres dans l'attente de développement sur son offre conjointe avec le suédois Stéan sur le groupe Sea Containers.

PARIS, 15 janvier ↓

Poursuite de la baisse

La première séance de la semaine a débuté sur une baisse à la Bourse de Paris, encore affectée par la déprime des places américaines et japonaises vendredi. L'indice CAC 40, qui avait chuté de 1,22 % à la veille du week-end, perdait 0,81 % dès l'ouverture, lundi matin. Toutefois, au fil des heures, il amenuisait ce recul revenant à – 0.4 % en début d'après-midi et à – 0,29 % en fin de journée. Cette résistance révèle que les intervenants, sans être véritablement optimistes, ne sombrent pas dans le pessimisme absolu. La plupart des *analystes estiment* que la France a des atouts sur le plan économique et les études abondent sur ce sujet. Les conjoncturistes de la firme de courtage Warburg estiment d'ailleurs que l'ensemble des places européennes devraient être à moyen terme favorisées.

En l'absence d'indications en provenance de Tokyo, les marchés japonais étant fermés lundi, et avant l'ouverture de Wall Street, les professionnels, tout en restant sur la réserve, notaient d'importants achats en provenance des étrangers. *Ces derniers s'effectueraient en particulier* pour des intervenants nippons qui, après les contre-performances de leur place, cherchent à diversifier leurs placements.

Dans ce contexte, les plus fortes *hausses étaient emmenées par* SOVAC, Cofimeg, Métrologie International, CMB et Club Méditerranée. Le mouvement de hausse observé sur la firme de M. Gilbert Trigano s'est poursuivi. Certains analystes estimant que la restructuration du transport aérien facilitera la création par le Club Méditerranée d'une compagnie de charters. Au siège du groupe, aucun commentaire n'était fait sur la progression du titre.

Les baisses étaient conduites par le groupe Victoire, Guyenne-Gascogne et Ingenico.

Le MATIF était calme, l'ensemble des contrats étant même en légère hausse.

TOKYO, 16 janvier ↓

Nouveau coup de tabac

Le Kabutocho a renoué avec la baisse. Le mouvement ne s'est pas ralenti. Si, à mi-séance, le marché semblait encore assez résistant, il perdait pied ensuite. A la clôture, l'indice Nikkei s'inscrivait à 36 850,36 après avoir cédé 666,41 points (– 1,78 %). Vendredi, il avait déjà baissé de 1,71 % *(lire page 25)*.

Cette désescalade rapide commence à inquiéter sérieusement une partie de la communauté financière, qui a revisé en baisse ses prévisions de cours-plancher, désormais fixé 36 500 points environ au lieu de 37 000. D'autres jugent au contraire que cette chute n'est ni surprenante ni alarmante compte tenu de la progression rapide des cours survenue en décembre.

Le marché était en effet surcapitalisé (plus 50 fois). Une chose est certaine : la retraite s'est faite en bon ordre. Moins de 500 millions de titres ont été échangés contre 600 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 12 janv.	Cours du 15 janv.
Akai	950	948
Bridgestone	1 730	1 700
Canon	1 870	1 850
Fuji Bank	3 440	3 440
Honda Motors	1 830	1 820
Matsushita Electric	2 360	2 350
Mitsubishi Heavy	1 110	1 110
Sony Corp.	8 650	8 550
Toyota Motors	2 580	2 660

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Merrill Lynch envisage de supprimer 3 000 emplois de plus.** – Merrill Lynch, première firme d'investissement de Wall Steet, envisage de supprimer 3 000 emplois supplémentaires cette année, rapporte le *Wall Street Journal* en citant un haut responsable de la société.

Ces réductions de personnels viendront en plus des 5 500 suppressions d'emplois faites depuis 1987 et qui ont ramené les effectifs de la firme à 40 500 personnes actuellement.

Ce responsable, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, a estimé que 35 000 employés seraient, selon les conditions actuelles du marché, un effectif raisonnable.

La dernière vague de licenciements en 1989 n'avait pas épargné des analystes boursiers de haut niveau et des courtiers. Le couperet devrait maintenant tomber sur des personnels travaillant sur le *marché obligataire* (bons du Trésor et obligations des sociétés).

M. Paul Critchlow, directeur général de Merrill Lynch, chargé des communications, a de son côté déclaré, que la firme n'avait pas fixé d'objectifs pour réduire les *emplois*.

L'importance des réductions envisagées cette année par Merrill Lynch montre que la crise frappant les firmes de Wall Street depuis 1987 et ayant coûté 23 000 emplois est loin d'être résorbée.

□ **Le Club Méditerranée en Irlande.** – Le Cub Méditerranée a conclu avec le groupe irlandais Ryanair (compagnie d'aviation), un joint venture pour installer dans les trois ans à venir trois ou quatre hôtels haut de gamme dans le sud et l'ouest de l'île. D'ores et déjà, l'association a acheté l'hôtel Waterville Lake dans le Kerry, pour le rénover en le rouvrant dès le printemps prochain. Elle devrait créer 600 emplois pour de jeunes Irlandais, et accroître la capacité hôtelière de l'Irlande de 700 00 nuitées.

□ ***BTP : Campenon Bernard s'allie avec l'autrichien Porr.*** – Campenon Bernard et Porr, l'une des plus importantes entreprises de BTP autrichiennes, viennent de signer un protocole de coopération commerciale. Porr, dont les activités se sont largement diversifiées dans tous les domaines de la construction, de bâtiment et des travaux publics, est particulièrement bien implantée en RDA, en Pologne, en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en URSS. Dans le cadre de ce protocole, Campenon Bernard et Porr associent leurs compétences de façon à tirer parti de leurs complémentarités pour participer à de grands projets de construction.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	398 80
Asystel	....	142 10
B.A.C.	....	242
B. Demachy & Assoc.	....	577
Banque Tarneaud	190	190
B.I.C.M.	....	805
Boiron	....	430
Boisset (Lyon)	....	280
Câbles de Lyon	....	2610
Calberson	....	720
Cardif	....	735
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	949
C.D.M.E.	....	1910
C. Equip. Elect.	....	350
C.E.G.E.P.	....	292
Ciments d'Origny	....	708
C.N.I.M.	....	760
Codetour	....	275
Conforama	....	1150
Creeks	....	434
Dafsa	....	....
Dauphin	....	610
Devanlay	....	1180
Deville	....	510
Dolisos	....	200
Editions Belfond	....	165
Elysées Investissem.	....	17 70 o
Finacor	....	215
Garonor	....	866
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	319
Guintoli	....	990
I.C.C.	....	286
Idia	....	325 50
Idianova	....	135 40
IN2	....	300
Int. Metal Service	....	1061
Le gd livre du mois	....	440
Loca Investissement	....	286

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locamic	....	149
Matra Communication	....	214 40
Metallurg. Minière	....	231 80
Métroservice	....	173 10
Métroservice (bons)	....	....
Molex	204	200
Navale-Delmas	....	1290
Olivetti-Logabax	240	....
Om. Gest.Fin.	....	560
Pinault	....	486
Presbourg (C. In & Fin)	....	93
Présence Assurance	....	588
Publicat. Filipacchi	....	700
Razel	....	700
Rémy & Associés	....	373
Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	327
St-Honoré Matignon	....	241
S.C.G.P.M.	....	702
Segin	315	316
Sélection Inv. (Lyon)	....	117 50
S.E.P.	....	445
Serbo	....	545
S.M.T.Goupil	....	349
Sodinforg	....	152 80 o
Supra	....	244 30
Thermador Hold. (Lyon)	....	262
TF 1	....	285
Unilog	....	204
Union Financ. de Fr.	....	500
Viel et Cie	....	201
Yves Saint-Laurent	....	1129

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 15 janvier 1990

Nombre de contrats : 14 206.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	920	22	57	–	–
Bouygues	640	20	–	40	–
CGE	520	34	43	16	–
Elf-Aquitaine	560	19	32	23	–
Eurotunnel SA-PLC	60	8,80	13	6,10	–
Havas	1 500	–	67	–	–
Lafarge-Coppée	400	–	44	–	20
Michelin	160	–	23	–	6,10
Midi	1 400	–	–	48	70
Paribas	640	62	–	16	26
Pernod-Ricard	1 400	–	–	22	–
Peugeot SA	775	48	72,50	32	41
Rhône-Poulenc CI	480	9,50	–	–	–
Saint-Gobain	640	40	–	21	–
Source Perrier	1 900	85	170	–	–
Société générale	600	4,50	11	–	–
Suez Financière	440	42	55	6,30	12
Thomson-CSF	160	6	11,60	13	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 janvier 1990

Nombre de contrats : 26 388.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	103,18	103,54	103,82
Précédent	103,34	103,76	103,98

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
105	0,16	0,69	1,94	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,80 F ↑

Le dollar s'inscrivait en nette hausse le mardi 16 janvier, au lendemain d'une journée fériée sur les marchés des changes japonais et américain. La devise américaine s'échangeait à 5,80 F contre 5,7285 F la veille à la *cotation officielle. Le cours* du mark à Paris est retombé mardi en cours de séance sous la barre des 3,40 F, à 3,3990. Les opérateurs attendent la publication, mercredi, des résultats du commerce extérieur américain en novembre.

FRANCFORT	15 janv.	16 janv.
Dollar (en DM)	1,6920	1,7035
TOKYO	**15 janv.**	**16 janv.**
Dollar (en yens)	Clos	145,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 janv.) .... 10 3/4 – 10 1/2 %
New-York (15 janv.) .... Clos.

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	12 janv.	15 janv.
Valeurs françaises	98,7	
Valeurs étrangères	102,4	
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	546,7	536,2
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 968,65	1 962,89

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 689,20	2 669,37

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 909,1	1 896,9
Mines d'or	346,1	349,4
Fonds d'Etat	83,02	82,39

TOKYO

	12 janv.	16 janv.
Nikkei Dow Jones	37 516,77	36 850,36
Indice général	2 786,47	2 723,88

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U	5,7860	5,7910	+ 140	+ 155	+ 265	+ 290	+ 790	+ 870
$ can.	4,9772	4,9858	– 63	– 34	– 101	– 63	– 170	– 65
Yen (100)	3,9684	3,9746	+ 148	+ 169	+ 269	+ 303	+ 755	+ 828
DM	3,3975	3,4019	+ 84	+ 103	+ 156	+ 180	+ 403	+ 471
Florin	3,0135	3,0177	+ 52	+ 67	+ 100	+ 120	+ 289	+ 344
FB (100)	16,2118	16,2349	+ 6	+ 161	+ 84	+ 266	+ 347	+ 838
FS	3,8154	3,8212	+ 37	+ 57	+ 69	+ 100	+ 273	+ 345
L (1 000)	4,5631	4,5786	– 87	– 40	– 141	– 77	– 402	– 281
£	9,6048	9,6189	– 388	– 335	– 676	– 589	– 1983	– 1717

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16
DM	7 1/2	7 3/4	7 7/8	8	8 1/16	8 3/16	8 1/2	8 5/8
Florin	8 11/16	8 15/16	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9
F.B. (100)	10 1/4	10 1/2	10 5/16	10 5/8	10 3/8	10 11/16	10 3/8	10 11/16
F.S.	9 5/8	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 5/8	9 3/4	9 3/8	9 1/2
L (1 000)	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13	12 1/2	13	12 5/8	13
£	14 7/8	15 1/8	15	15 1/8	15 1/8	15 1/4	15 3/16	15 5/16
F franç.	10 5/8	10 7/8	11	11 1/8	11 1/8	11 1/4	11 1/4	11 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 15 JANVIER

Cours relevés à 17 h 37

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3770	C.N.E. 3% ★	3800	3836	3800	....
1038	B.N.P. T.P.	1042	1048	1042	....
1210	C.C.F. T.P.	1215	1215	1215	....
1058	Créd. Lyon. T.P.	1065	1065	1065	....
1836	Renault T.P.	1819	1820	1819	....
2060	Rhône-Poul. TP	2045	2045	2045	....
1248	St-Gobain T.P.	1279	1280	1279	....
1290	Thomson T.P.	1300	1300	1300	....
885	Accor	883	883	886	+ 0 34
680	Air Liquide	675	670	680	+ 0 74
2500	Als. Superm.	2341	2341	2341	....
560	A.L.S.P.I. ★	600	586	586	– 2 33
3020	Arjom. Prioux ★	3000	2960	2960	– 1 33
820	[illegible] ★	810	810	810	....
1040	Aux. Entrepr. ★	1050	1050	1081	+ 2 95
480	Av. Dassault ★	696	675	678	– 2 59
405	BAFP ★	393 80	381	382	– 3
360	Bail-Equipem. ★	368	364	364 90	– 0 87
1000	Bail Investiss. ★	1000	1000	1008	+ 0 80
395	B.N.P. C.I. ★	421 40	407	408 90	– 2 97
900	Bolloré Tech.	833	825	805	– 3
630	Cie Bancaire ★	635	629	624	– 1 73
810	Bazar H.-V. ★	806	792	799	– 0 87
645	Béghin-Say ★	759	748	747	– 1 58
1590	Berger (Me)	1540	1530	1530	– 0 65
750	Bic ★	772	756	764 c	....
910	B.I.P. ★	1045	1002	1001	– 4 21
615	B.I.S. ★	608	614	609	+ 0 16
3290	Bongrain S.A. ★	3322	3270	3210	– 3 37
1010	Bon-Marché ★	1015	1015	1040	+ 2 46
870	Bouygues ★	619	619	620	+ 0 16
148	B.P. France ★	154	154 10	155 70	+ 1 10
740	B.S.N. ★	740	737	742	+ 0 27
740	Canal Plus ★	822	820	822	....
520	Cap Gem. S. ★	493	490	489	– 0 81
3490	Carrefour ★	3600	3580	3585	– 0 42
210	Casino ★	208	201	205	– 1 44
135	Casino A.D.P. ★	139 80	138	139	– 0 57
1050	Castorama D.L.	1051	1065	1065	+ 1 33
160	C.C.M.C.	150	151 90	150	....
695	C.E.G.I.D.	730	730	735	+ 0 68
245	Cerus	238	238	238	....
560	C.E.P. Comm.	569	568	565	– 0 70
1150	[illegible]	445	445	447 90	+ 0 65
620	Cetelem ★	588	580	575	– 2 21
645	C.F.A.O. ★	716	710	712	– 0 56
610	C.G.E.	528	528	528	....
1780	C.G.I. Informat.	1745	1730	1720	– 1 43
1630	C.G.I.P. ★	1507	1500	1516	+ 0 60
685	C.G.P.	630	615	614	– 2 54
1320	Chargeurs S.A. ★	1345	....	....	....
795	Cica	829	827	827	– 0 24
1610	Ciments franç. ★	1617	1606	1590	– 1 67
695	Club Méditerr. ★	740	735	767	+ 3 65
230	C.M.B. Packag.	215	218 50	219 30	+ 2
172	Codetel ★	178	178	178	....
420	Coflexip ★	420	415	432	+ 2 86
....	CPR (Par.-R.) ★	490	490	485	– 1 02
695	Colas ★	903	901	887	– 1 77
230	Cpt. Entrepr. ★	239 80	235	238	– 0 76
1160	Compt. Mod. ★	1202	1200	1185	– 1 41
390	Concept S.A.	400	400	398 90	– 0 28
1230	Créd. Foncier ★	1365	1289	1326	– 2 86
520	C. F. Internat. ★	643	642	640	– 0 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
220	C.C.F. ★	214 50	211 50	212	– 1 17
715	Cr. Lyon. (CI) ★	714	710	714	....
1200	Crédit Nat. ★	1281	1285	1294	+ 1 01
365	C.S.E.E. ★	366	367 90	358	....
4030	Damart S.A. ★	4060	4060	4050	– 0 25
2180	De Dietrich ★	2082	2082	2075	– 0 34
220	Dév. P.d.C. (Li)	219	220	220	+ 0 46
340	Dév. R. Sud-Est	340	339	335	– 1 47
580	D.M.C.	588	580	597	+ 1 36
390	Drouot Assur. ★	341	330	327	– 4 11
6280	Docks France ★	6090	6000	6100	+ 0 20
825	Dumez ★	888	885	880	– 0 90
2340	Eaux (Gén.) ★	2325	2339	2285	– 1 72
486	Ecco ★	470	465	460	– 2 13
1100	Electrofinanc. ★	1050	1030	1016	– 3 24
475	El. S. Dassault ★	476	472	465	– 2 31
485	Elf-Aquitaine	543	538	542	– 0 18
415	– (certific.) ★	430	416	439	+ 2 09
1310	Epeda B.-F.	1375	1375	1380	+ 0 36
3000	Essilor ★	2925	2870	2850	– 2 56
1430	Essil. Int. (DP) ★	1385	1380	1360	– 1 81
610	Esso S.A.F. ★	685	680	688	– 1 01
2580	Eurafrance ★	2600	2581	2570	– 1 15
1980	Eurocom ★	1970	1970	1980	– 0 51
92	Eurodisneyland	91 25	91	91 40	+ 0 16
4480	Euromarché ★	4739	4700	4740	+ 0 02
1040	Europe n° 1 ★	1075	1085	1089	+ 1 30
63	Eurotunnel ★	61 70	61	61 10	– 0 97
1920	Exor ★	2020	1998	2022	+ 0 10
1580	Facom ★	1700	1700	1690	– 0 59
1220	Fichet-Bauche ★	1130	1132	1142	+ 1 06
206	Finextel ★	215 80	214 80	213	– 1 30
385	Fives-Lille ★	418	405	420	+ 0 48
2450	Fromager. Bel ★	2520	2500	2530	+ 0 40
1980	Gal. Lafayette ★	2012	2008	1926	– 4 27
540	Gascogne ★	566	551	551	– 0 72
1710	Gaz et Eaux ★	1720	1719	1710	– 0 58
910	Géophysique ★	1066	1064	1070	+ 0 38
635	Gerland ★	685	679	675	– 1 46
715	Groupe Cité ★	712	702	705	– 0 98
2280	Gr. Victoire	1490	1411	1400	– 6 04
1140	– (certif.)	870	980	890	+ 2 06
1180	GTM-Entrep. ★	1379	1388	1380	+ 0 07
1220	Guyenne-Gas. ★	1222	1169	1180	– 3 44
390	Hachette ★	407	400	400	– 1 72
1360	Havas ★	1406	1405	1405	– 0 07
825	Hénin (La) ★	800	800	825	+ 4 17
1260	Hutchinson ★	1225	1240	1210	– 1 22
325	Imétal ★	315	311	305	– 3 17
135	Ingénico ★	159 90	156	164 80	– 3 19
5830	Inst. Mérieux ★	5990	5930	5880	– 1 84
520	Interbail ★	525	525	520	– 0 95
1850	Intertechnique ★	1805	1770	1750	– 3 05
1280	J. Lefebvre ★	1202	1200	1215	+ 1 08
1210	Labinal ★	1262	1260	1245	– 1 35
2590	Lab. Bellon ★	2500	2500	2549	+ 1 96
1490	Lafarge-Coppée	392 80	389	392 50	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1430	Lebon ★	1391	1420	1391	....
3650	Legrand ★	3580	3560	3565	– 0 42
1900	Legrand (DP) ★	1925	1930	1920	– 0 26
2060	Leroy-Somer ★	2090	....	....	....
770	Locabail Im. ★	795	800	800	+ 0 63
515	Locafrance ★	525	526	526	+ 0 19
870	Locindus ★	860	855	851	– 1 05
390	Luchaire ★	419	415	415 10	– 0 93
5110	L.V.M.H. ★	5150	5100	5060	– 1 75
535	Lyonn. Eaux ★	564	556	555	– 1 60
77	Mais. Phénix ★	79 20	77 50	77 50	– 2 27
310	Majorette (Ly) ★	336	323	326	– 2 98
490	Mar. Wendel ★	478	476	476 10	– 0 40
385	Matra ★	370	361	376	+ 1 62
4900	Merlin-Gerin ★	4878	4825	4835	– 0 88
280	Metaleurop ★	245 70	241 10	242	– 1 51
240	Métrologie Int. ★	226	228 50	229	+ 1 33
163	Michelin	174	170 80	173 20	– 0 46
1370	Midi (Cie)	1393	1380	1418	+ 1 79
178	Midl. Bk SA ★	178	178	178	....
480	Min Salag (Me)	485 90	497	497	+ 2 28
189	M.M.B.M. ★	190	190	189 50	– 0 26
143	Moulinex ★	139 50	138 10	138 10	– 1
....	Navig. Mixte ★	1870	1861	1911	+ 2 19
190	Nord-Est ★	191	190	189	– 1 05
318	Nordon (Ny)	450	455	465	+ 3 33
795	Nouvelles Gal. ★	748	756	740	– 0 67
795	Occid. (Gén.) ★	777	767	771	– 0 77
1620	Omn.F.Paris ★	1605	1610	1635	+ 1 87
400	Olipar ★	436	423	435 90	– 0 02
4680	Oréal (L') ★	4870	4875	4806	– 1 33
715	Paribas	670	682	681	+ 1 64
1650	Pechelbronn ★	1660	1650	1659	– 0 06
305	Pechiney CIP ★	307	304 90	303 50	– 1 14
195	Pechiney Int.	192	193	192	....
580	Penhoet ★	580	573	575	– 0 86
1490	Pernod-Ricard ★	1487	1477	1478	– 0 61
800	Peugeot S.A.	771	768	767	– 0 52
470	Plastic Omn. ★	475	476	476	+ 0 21
630	Poliet ★	578	578	579	+ 0 17
1180	Présabail Sic. ★	1225	1220	1201	– 1 96
905	Primagaz ★	895	891	888	– 0 78
700	Printemps ★	740	728	727	– 1 76
4410	Promodès ★	4450	4320	4310	– 3 15
630	Radiotechn. ★	604	600	594	– 1 66
175	Raff. D. Total ★	168 50	168	168 10	– 0 24
3560	Redoute (La) ★	3450	3380	3400	– 1 45
460	R.-Poulenc CIP ★	450	447 50	448 30	– 0 38
360	Rotor financ.	363	360	360	– 0 83
172	Rochette (La)	150	145 10	146	– 2 67
2160	Roussel-Uclaf ★	2225	2225	2220	– 0 22
4880	R. Impér. (Ly)	4860	4775	4780	– 1 65
187	Sade	184	186	186	+ 1 09
1580	Sagem ★	1550	1603	1610	– 2 58
620	Saint-Gobain	651	642	649	– 0 31
1620	St-Louis ★	1614	1604	1613	– 0 06
2070	Salomon	2760	2770	2765	+ 0 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
585	Salvepar	581	581	581	....
1070	Sanofi ★	1089	1070	1080	– 0 83
1880	S.A.T. ★	1631	1630	1650	+ 1 16
315	Saul-Chât. (B) ★	339	325	335	– 1 18
1000	Saupiquet (Ns)	1210	1300	1300	+ 7 44
920	Schneider ★	939	920	927	– 1 28
51	S.C.O.A. ★	43 50	43 80	43	– 1 15
1120	S.C.R.E.G. ★	1160	1151	1151	– 0 78
1080	Seb ★	1116	1099	1100	– 1 43
500	Sefimeg ★	547	528	537	– 1 83
605	Sextant A.	622	615	613	– 1 45
1800	S.F.I.M. ★	1560	1552	1550	– 0 64
235	S.G.E. ★	274 10	280 20	272	– 0 77
840	Silic ★	830	830	830	....
610	Simco	609	605	608	– 0 16
1080	St. Rossignol ★	1044	1028	1026	– 1 72
925	Sligos ★	905	901	897	– 0 88
530	Société Génér.	518	518	518	....
141	Sodecco	145	146	146	+ 0 69
173	Sodero (Ns)	169 10	169	169	– 0 06
755	Sodexho ★	740	740	745	+ 0 68
98	Sogenal (Ny)	104	104	104	....
485	Sogerap ★	498	489	490	– 1 61
2530	Sommer-Allib. ★	2576	2580	2560	– 0 62
1840	Source Perrier ★	1820	1810	1820	....
775	Sovac ★	741	765	755	+ 1 89
730	Spie-Batignol. ★	732	720	724	– 1 09
1180	Strafor ★	1205	1200	1210	+ 0 41
435	Suez	472	466	468	– 0 84
410	Synthélabo ★	452	445	455	+ 0 66
149	Thomson-C.S.F.	149 40	148	148 10	– 0 87
560	Total (CFP) ★	560	555	562	+ 0 36
103	– (certific.) ★	106 50	103 80	103 80	– 2 54
395	Truffaut (Fin.)	408 90	409	415	+ 1 49
455	U.F.B.-Locab. ★	460 10	459	458	– 0 48
1100	U.I.C. ★	1100	1092	1092	– 0 73
700	U.I.F. ★	685	681	702	+ 2 48
970	U.I.S. ★	973	971	965	– 0 82
235	U.C.B. ★	244 90	239	239	– 2 41
890	Unibail ★	890	882	890	....
820	Valéo ★	833	822	822	– 1 32
455	Vallourec ★	450	445	436 90	– 2 91
410	Via Banque ★	390	385	390	....
1350	Zodiac	1425	1430	1429	+ 0 28
990	Elf-Gabon ★	1119	1092	1100	– 1 70
130	Amax Inc.	147 40	144 70	143	– 2 99
187	Amer. Express	193	190 50	190 50	– 1 30
270	Amer. Teleph.	253 50	249	249 60	– 1 58
178	Anglo Amer. C.	222	222 10	224 50	+ 1 13
590	Amgold	623	638	640	+ 2 73
295	Banco Santander	291	291	291	....
985	BASF (Akt)	1052	1048	1048	– 0 38
980	Bayer	1095	1081	1075	– 1 83
116	Buffelsfont.	119	119 90	121	+ 1 68
182	Chase Manh.	180	180 80	182	+ 1 11
116	Echo Bay Mines	118	116 50	116	– 1 69
98	De Beers	104 50	105 50	105 90	+ 1 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2840	Deutsche Bank	2875	2849	2847	– 0 97
1410	Dresdner Bank	1496	1472	1480	– 1 07
87	Driefontein Cst	85 90	85 50	87	+ 1 25
735	Du Pont-Nem.	720	706	706	– 1 94
245	Eastman Kodak	239 50	235	236	– 1 46
33	East Rand	35	35 90	35 95	+ 2 71
286	Electrolux	287 50	277	277	– 3 65
815	Ericsson	860	845	849	– 1 28
285	Exxon Corp.	282	274 40	275	– 2 48
245	Ford Motors	256	250	251	– 1 95
85	Freegold	92 10	94 60	94 90	+ 3 04
175	Gencor	216	218	218	+ 0 93
375	Gén. Electr.	389	384	382	– 1 80
545	Gén. Belgique	575	570	570	– 0 87
245	Gen. Motors	249	238	239 10	– 3 98
57	GdMetropolitan	61 10	60	60 50	– 0 98
30	Harmony	58	61	61 70	+ 6 38
270	Hewlett-Packard	289 80	284	284	– 2 15
61	Hitachi	59 35	58 75	58	– 0 59
920	Hoechst Akt.	1001	1001	999	– 0 20
118	Homestake	120 90	126 50	124	+ 2 56
106	Imp. Chemical	109 60	108	106	– 3 28
580	IBM	566	558	556	– 1 94
350	ITT	323 50	318	318	– 1 70
188	Ito-Yokado	174 40	172 90	172 90	– 0 86
200	Mac Donald's	188	184	184	– 2 13
95	Matsushita	92 50	91 80	91 50	– 1 08
22	Maxwell	21	20 60	20 60	– 1 90
450	Merck	440	432	430 20	– 2 23
475	Minnesota M.	472	458	458	– 2 97
380	Mobil Corp.	344 60	339	339	– 1 60
240	Morgan J.P.	239	229	229	– 4 18
32600	Nestlé	36640	35140	36000	– 1 80
1080	Nixdorf	1135	1093	1095	– 3 52
143	Norsk Hydro	151 20	148	147 80	– 2 25
188	[illegible]	217 50	223	229	+ 5 29
1930	Petrofina	2034	1998	1990	– 2 16
240	Philip Morris	228 30	223 50	223	– 2 32
138	Philips	136	133 50	133 60	– 1 84
111	Placer Dome	120	117 20	118	– 1 67
380	Quilmès	388	378	378	– 2 58
510	Randfontein	599	638	645	+ 7 68
440	Royal Dutch	426	422 50	422	– 0 94
63	Rio Tinto Zinc	56 10	56	55 90	– 0 36
22	Saat. & Saatchi	25 50	24 86	24 80	– 2 75
70	St Helena Co	80 80	83	83	+ 2 72
280	Schlumberger	273 30	267 90	268 50	– 1 76
45	Shell transp.	43 80	44	44	+ 0 46
2280	Siemens A.G.	2510	2495	2482	– 1 12
345	Sony	338 50	339	336	– 0 74
161	Sumitomo	139	134	134	– 3 60
46	Telefonica	47	46 50	46 50	– 1 06
220	T.D.K.	231	229	229	– 0 87
51	Toshiba Corp.	47	46 60	46 55	– 0 96
475	Unilever	474	468	468	– 1 27
310	Unit. Techn.	309	298	301	– 2 59
650	Vaal Reefs	720	758	765	+ 6 25
415	Volvo	420 50	418	415 50	– 1 19
300	West Deep	319	325 50	327	+ 2 51
330	Xerox Corp.	324	320	320	– 1 23
137	Yamanouchi	139	138 50	138 80	– 0 14
2 42	Zambia Corp.	2 89	2 84	2 84	– 1 66

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	121	5 714
9,80 % 78/93	99 10	5 021
10,80 % 79/94	100 98	3 835
13,25 % 80/90	100 95	9 204
16 % jan 82	101 82	9 644
14,60 % fév. 83	104 21	13 120
13,40 % déc. 83	110 40	0 918
12,20 % oct. 84	103 90	3 309
11 % fév. 85	107 40	9 885
10,26 % mars 86	101 65	8 686
OAT 10 % 2000	102 98	5 384
OAT 9,90 % 1997	102 57	0 895
OAT 9,80 % 1996	100 50	9 397
Ch. France 3 %	145	..
CNB Bques janv. 82	98 38	0 339
CNB Paribas	98 90	0 339
CNB Suez	99 60	0 339
CNI janv. 82	98 38	0 339
PTT 11,20% 85	103 20	1 408
CFF 10,30% 86	99 05	9 143
CNE 11,50% 85	102 25	6 408
CNT 9% 86	92 80	6 280
CRH 10,90% déc. 85	104 18	0 430
C.N.C.A. T.P.	....	109
Cerus 4%	2120	210
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	53 200
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 6% 8/7	....	7 865

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1629
A.G.F. (St Cent.)	....	1169
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1186
Arbel	....	938
Astorg	....	325
Avenir Publicité	....	1746
Axa Midi Assurances	....	324 50
Bain C. Monaco	....	633
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	518
Blanzy-Ouest	....	2318 d
B.N.P. Intercontin.	....	301
Bénédictine	....	....
B.T.P. (Compagnie)	....	110
Calif	....	800
Cambodge	....	755
C.A.M.E.	....	193 50
Carbone-Lorraine	....	939
Case-Poclain	....	29 80
C.E.G.Frig.	....	448
Cenen. Blanzy	....	6210
Cerabati	....	145
Champex (Ny)	150	152
C.I.C. (Financ. de)	....	223
C.I. Maritime	....	739
Ciments (B)	2400	2400
Clause	....	1000
Cofradel (Ly)	....	1080
Cogifi	....	382
Comiphos	....	790
Cie Industrielle	....	7780
Comp. Lyon-Alem.	....	585
Concorde (La)	....	1387
C.M.P.	....	20
Créd. Gén. Ind.	....	550
Cr. Universel (Cie)	....	730
Crédital	....	143
Darblay S.A.	....	660
Degremont	....	735
Delalande S.A.	....	1880
Delmas Vieljeux	....	4700
Didot-Bottin	....	1200
Eaux Bass. Vichy	....	1440
Eaux Vittel	....	4320
E.C.I.A.	....	1778
Electro-Banque	....	350
El-Antargaz	....	1100
E.L.M. Leblanc	....	690
Ensfi-Bretagne	....	399
Européenne Paris	....	1485 o
Europe Soudure Indust.	....	....
Eternit	....	2200
Finalens	....	220
FIPP	....	244 80
Fnac	....	1830
Foncière (Cie)	....	830
Fonc. Lyonnaise	....	989
Foncina	....	520
Forinter	....	1020
Fougerolle	....	944
France I.A.R.D.	....	1350
France (La)	....	3490
From. Paul Renard	....	2215
GAN	....	2035
G.F.I.I.	....	310
Gaumont	....	1030
Genefim	....	380
Gévelot	....	630
Gr. Fin. Constr.	....	425
Gds Moulins Paris	....	1460
G. Transp. Ind.	....	819
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immindus	....	....
Immobail	....	432
Immobanque	....	791
Immob. Marseille	....	9000
Immofice	....	525
Invest. (Sté Cent.)	....	3000
Jaeger	....	245
Lambert Frères	....	520
Lille-Bonnières	....	1980
Loca-Expansion	....	281 10
Locafinancière	....	400
Locatel	....	387 10
Louis Vuitton	....	1300
Louvre (Sté)	....	4150
Lucia	....	1915
Machines Bull	....	86 10
Magasins Uniprix	....	170 80
Magnant S.A.	....	122
Maritime Part.	....	387 90
Métal Déployé	....	601
Mors	....	180
Navig. (Nat. de)	....	215
Nozal	....	288 50
Optorg	....	398
Oréal (L') C.I.	2285	2300
Origny-Desvroise	....	1365
Palais Nouveauté	....	1061
Paluel Marmont	....	700
Parfinance	....	253
Paribas-CIP	370	....
Paris France	....	236
Paris-Orléans	....	268
Partenha	....	478 90
Patern. Risq. Div.	....	1647
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2160
P.L.M.	....	499
Porcher	....	720
Promodès	1789	1790
Publicis	....	1008
Rochefortaise S.A.	....	1035
Rosario (Fin.)	....	576
Rougier et Fils	....	423
Rozières (usine de)	....	....
Secar	....	740
SAFAA	....	436
Safic-Alcan	....	....
SAFT	....	2862
Saga	....	242 50
Salins du Midi	....	840
Satam	....	129
Savoisienne (M)	350	350
SCAC	....	672
Sevelle Maubeuge	....	505
S.E.P. (M)	185	184
Sicl	....	478 90
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	398 40 o
Siph (Plant. Hévéas)	....	478
Sofal financière	....	777
Sofical	....	1120
Sofio	....	598
Soficomi	....	721
S.O.F.I.P. (M)	440	422 40
Sofragi	....	1585
Sopagn	....	160
Sophia-Bail	....	459
Soudure Autog.	....	699
Souvabail	....	630
Suez (Fin. de)-CIP	246	245
Stemi	....	749
Taittinger	....	4280
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	860
Tour Eiffel	....	319
Ufiner S.M.D.	....	875
Ugine A. Chat. Gueug.	....	405
U.A.P.	....	636
U.T.A.	....	....
Vicat	....	3090
Viniprix	....	2450
Virax	....	200
Waterman S.A.	....	980
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1200	1200
Akzo	400	392
Alcan Alum.	132	130
Algemene Bank	120 10	125
American Brands	390	378
Arbed	890	....
Asturienne Mines	195	....
Bco Pop Espanol	440 10	441
Banque Ottomane	1801	1800
B. Régl. Internat.	41000	41800
Br. Lambert	725	734
Canadian-Pacific	123 10	124 80
Chrysler corporation	112	....
CIR	23 95	22 10
Commerzbank	1086	1082
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	401	390
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1235	....
Glaxo	152	148 50
Goodyear	258	250
Grace and Co	182	174
GTE corporation	398	389
Honeywell Inc.	480	483
Johannesburg	1620	1650
Kubota	60	49 50
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	35 70	....
Mineral-Ressourc.	98 25	97 55
Noranda	118	117 90
Olivetti	22	22
Pakhoed Holding	448	448
Pfizer Inc.	398	392
Procter Gamble	392 10	392
Ricoh Cy Ltd	48 80	48 50
Rolinco	314	306 30
Robeco	315 20	308 90
Rodamco	233 50	234 10
Saipem	10	10
Sema Group	33	33 60
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	139	150
Steel Cy of Can.	104	....
Tenneco	364	363
Thorn EMI	78 50	78
Toray Indust. inc	40	....
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1512	....
West Rand	17 80	18 20
Whitman Corporation	164	158

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buitoni	850	....
Calciphos	165	183 60
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	360	....
Cogemier	95	110 80 d
C. Occid. Forestière	180	....
Copernic	380	370
Europ. Accumul.	71	70 10
Gachot	140	138
Guy Degrenne	611	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Media Immobilier	240	....
Nicolas	910	....
Particip. Perdier	367	....
Rorento N.V.	176 60	175 40
St-Gobain-Emballage	1990	1990
Serna-Mora	302 50	312
S.E.P.R.	2610	2400 o
S.P.R.	580	....
Sté Lecteurs du Monde	461	....
Ufimar	390	....
Union Brasseries	104	....
Wonder	1470	....

SICAV (sélection) 15/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1153 46	1125 33
Actifon	242 29	235 81
Actions France	608 51	594 69
Actions sélectionnées	694 06	688 98
Actificandi	681 07	658 45
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1249 34	1218 87
A.G.F. 5000	721 65	704 24
A.G.F. ECU	1074 38	1063 74
A.G.F. Foncier	127 38	124 27
A.G.F. Interfonds	442 88	432 18
A.G.F. Invest	137 44	134 09
A.G.F. OBLIG.	1122 94	1117 35
A.G.F. Sécurité	11080 82	11080 82
Agimo	730 89	713 06
Alfi	207 46	199 96
A.L.T.O.	178 11	171 67
Ameri-Gan	6535 86	6239 48
Amplitude	657 58	649 14
Arbitrages court terme	5757 56	5748 06
Associc	1055 61	1055 61
Atout Futur	379 59	367 11
Aurecic	1539 90	1495 05
Avenir C.I.C.	108 01	102 92
Avenir Alizés	1574 49	1543 62 ♦
Axa Europe	124 85	119 19
Axa Investissements	133 08	127 05
Axa N.P.I.	108 53	103 61
Axa Valeurs PER	138 85	132 55
Bred Associations	2587 67	2579 93
Capitacic	1042 91	1027 50
Capital-Monde (ex F.I.)	454 08	443
Capital Plus	1681 73	1681 73
Cardan-Plans	35 55	34 68
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comis	1053 72	1038 15
Compravalor	5646 11	5637 65
[illegible]	112 85	109 66
Convertimmo	431 83	415 22
Credinter	547 20	531 26
Crédit Mutuel Capital	1040 91	1020 50 ♦
Dieze	1184 74	1145 78
Drouot-France	911 81	870 46
Drouot-Investiss.	1116 03	1064 47
Drouot-Sécurité	254 72	243 17
Drouot-Sélection	147 36	140 68
Ecuric	1074 05	1058 18
Ecureuil Capitalisation	2082 12	2041 70
Ecureuil Investissement	419 31	407 10
Ecureuil Monépremière	53615 34	53615 34
Ecureuil Monétaire	31581 58	31581 58
Ecureuil Trimestriel	1974 76	1956 21
Elicash	2228075	2228075 ♦
Energie	281 25	268 50
Epacic	2883 87	2883 87
Epacourt Sicav	4325 79	4315
Epargne Associations	25582 80	25524 61
Epargne-Capital	8614 35	8529 06
Epargne Court-Terme	545 63	545 63 ♦
Epargne Croissance	1689 82	1644 59
Epargne-Industr.	99 92	97 25 ♦
Epargne Inter	611 92	595 54
Epargne J	58226 72	58226 72
Epargne Long-Terme	194 37	189 17 ♦
Epargne Monde	1381 95	1344 87 ♦
Epargne Première	11785 03	11697 30 ♦
Epargne-Oblig.	197 38	192 10
Epargne-Ouest	1077 40	1049 56 ♦
Epargne-Unie	1413 05	1361 95
Epargne-Valeur	462 78	450 39
Epsilon	1162 63	1151 32
Eurocic Leaders	1150 60	1117 09
Eurodyn	1208 17	1168 44
Euro-Gan	7518 58	7177 62
Foncicav (div. par 10)	11478 91	11478 91
Fonsicav	272 95	264 36
France Avenir 4/4 Rat.	....	. .
France-Gan	9980 99	9528 39
France-Garantie	289 14	288 80
France-Index Sicav	117 68	115 06
France-Obligations	467 87	453 14
Francic	510 21	485 35
Francic Pierre	125 62	122 16
Francic Régions	1345 61	1308 42
Fruco-Associations	28 81	28 81
Fruci-Epargne	29 98	29 26
Fructicapi	34 21	33 70
Fructicourt	114149 29	114149 29
Fructidor	236 62	233 32
Fructifrance	976 13	952 32
Fructimmo	32 77	31 97
Fructinter	4420 49	4409 47
Fructo ECU	574 36	565 87
Fructo-Première	10852 47	10692 09
Fructoblig	1155 47	1117 48
Gestilion	59098 63	58951 25
Gestion Associations	163 45	159 85
Horizon	1264 21	1227 39
Intercycler	107005 71	103889 04
Interoblig.	11862 72	11408 48
Intersélect France	582 20	565 24
Japacic	195 95	190 15
Jeune épargne	241 70	238 13
Laffitte-Amérique	229 48	219 07
Laffitte Europe	304 11	290 32
Laffitte-Expansion	294 93	281 56
Laffitte-France	371 68	354 83
Laffitte-Immobilier	274 88	262 42
Laffitte-Japon	464 37	433 77
Laffitte-Oblig.	138 55	132 27
Laffitte-Rend.	190 78	182 13
Laffitte-Tokyo	393 98	376 03
Latitude	5461 04	5452 86
Lazard Court terme	10207 97	10207 97
Lazard Long terme	5452 21	5293 41 ♦
Lion-Associations	10725 98	10725 98
Lion-Institutionnels	23555 91	23497 17
Lionplus	776 05	768 37
Lion Trésor	2160 36	2138 96
Livret Bourse Investis.	561 21	544 86
Livret portefeuille	744 88	722 99
[illegible]	205 58	196 27
Mensuel CIC	10101 87	10000 85
Mondiale Investissem.	451 81	431 32
Monecic	5613 77	5613 77
Monetam	54076 15	54076 15
Moné.J.	58616 64	58616 64 ♦
Mutualité Dépôts	10867 80	10845 81
Mutuelle Unie Sél.	156	148 93
Natio.-Epargne	14224 48	14083 64
Natio.-Epargne Trésor	6360 45	6347 75
Natio.-Court terme	227090	227090
Natio.-Inter.	1180 92	1149 31
Natio.-Monétaire	20646 73	20646 73
Natio.-Obligations	539 49	526 05
Natio.-Patrimoine	1508 99	1468 60
Natio.-Placements	66721 42	66721 42
Natio.-Revenus	1018 12	1008 04
Natio.-Sécurité	11420 75	11420 75
Natio.-Valeurs	878 31	854 80
Nippon-Gan	6625 78	6511 72
Nord-Sud Développ.	1244 54	1242 06
Norméval	12133 65	11895 96
Obli Associations	123 42	122 20
Oblicic Mondial	2282 32	2248 49
Oblicic Régions	1035 18	1019 98
Oblig. toutes catég.	148 37	146 18
[illegible]	1080 30	1069 60
Oblisécurité	10343 26	10343 26
Oraction	1314 69	1271 45
Orvalor	6580 14	6323 03
Paribas Epargne	16849 25	16516 03
Paribas Opportunités	128 39	123 16
Paribas Patrimoine	569 23	546 02
Paribas Revenu	90 34	90 45
Patrimoine Retraite	178 14	175 63
Pervalor	707	686 41
Phénix Placements	267 15	258 37
Pierre Investiss.	777 39	758 43
Placement A	1247 87	1223 40
Placement court-terme	72441 91	72297 32
Placement J	5799 97	5788 39
Placement Premier	53766 58	53659 26
Plénitude	117 07	113 94
Poste Gestion	52530 20	52530 20
Première Obligations	10844 90	10833 97
Prévoyance Ecureuil	113 98	110 93
Prii/Associations	23689 09	23689 09
Quartz	127 02	123 89
Rentacic	182 65	180 25
Revenus Trimestriels	5298 68	5246 22
Revenu Vert	1138 20	1121 38
St-Honoré Bio-aliment.	958 70	915 23
St-Honoré Global	283 33	270 48
St-Honoré Matignon Pt.	245 61	234 47
St-Honoré Pacifique	829 43	800 89 ♦
St-Honoré P.M.E.	582 62	537 11
St-Honoré Real	12094 07	12045 89 ♦
St-Honoré Services	534 87	514 30
St-Honoré Technol.	835 34	797 46
Sécuricic	1420 06	1418 64
Sécuri Taux	11277 72	11277 72
Scandom (Cardan BP)	703 70	693 30
Sicav-Associations	1500 61	1498 36
S.F.I. fr. et étr.	731 49	710 18
Sicav 5000	463 76	441 62
Sivafrance	716 50	697 32
Slivam	460 66	448 23
Slivarente	214 68	212 55
Slivinter	448 66	434 60
S.N.I.	1294 85	1256 94
Sogepargne	334 15	322 07
Sogevar	1157 28	1104 78
Sogiinter	1430 78	1365 90
Soleil Investissement	581 11	554 76
Stratégie Actions	1248 35	1200 34
Stratégie Rendement	1169 54	1132 73
Technocic	1180 37	1145 99
Techno-Gan	6428 49	6136 98
Thesora	528 02	520 81
Transcontinents	90 16	88 39
Trésor Plus	1041 41	1031 10
Trésor Réel	11555 63	11555 63
Trésoricic	103535 82	103535 82
Triton	5085 42	5044 97
U.A.P. Investiss.	493 85	475 81
U.A.P. moyen terme	110 62	106 62
Uni-Associations	111 15	111 15 ♦
Unifrance	630 54	607 75
Unifoncier	1519 50	1464 58
Uni-Garantie	1349 49	1323
Uni-Régions	3405 50	3282 41
Unirente	2325 91	2249 43
Univer	194 74	194 74 ♦
Univers-Actions	1328 91	1283 28
Univers-Obligations	1627 29	1573 78
Valorem	598 88	584 27
Valorg	1693 20	1691 51
Valrea	4325 94	4304 44
Vendôme	23350 90	23327 55

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/1	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 723	5 728	5 530	6 030
ECU	6 915	6 918	....	....
Allemagne (100 DM)	340 520	340 250	330 500	351
Belgique (100 F)	16 232	16 232	15 760	16 800
Pays Bas (100 fl.)	301 990	301 760	292	311
Danemark (100 krd)	87 830	87 800	85	92
Norvège (100 k)	88 080	88 150	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	9 524	9 565	9 200	10
Grèce (100 drachmes)	3 640	3 642	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 566	4 562	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	382 080	381 800	370	394
Suède (100 krs)	93 410	93 560	90	97
Autriche (100 sch)	48 395	48 340	46 900	50
Espagne (100 pes.)	5 224	5 231	[illegible]	[illegible]
Portugal (100 esc.)	3 858	3 861	3 600	4 350
Canada ($ can 1)	4 952	4 951	4 780	5 180
Japon (100 yens)	3 934	3 937	3 800	4 020

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/1
Or fin (kilo en barre)	76400	76700
Or fin (en lingot)	76460	76750
Pièce française (20 fr)	444	448
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	495	503
Pièce latine (20 fr)	440	440
Souverain	568	562
Pièce de 20 dollars	2670	2690
Pièce de 10 dollars	1495	1480
Pièce de 5 dollars	955	.....
Pièce de 50 pesos	2880	2800
Pièce de 10 florins	487	480
Or Londres	....	....
Or Zurich	....	....
Or Hongkong	....	....
Argent Londres	....	....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

La hausse des prix de détail en France a été très faible en décembre (+ 0,1 %)

L'année 1989 se sera bien terminée, avec une hausse des prix de 0,1 % seulement en décembre par rapport à novembre. Ce bon résulat devra être confirmé par l'INSEE dans une dizaine de jours (les chiffres disponibles en milieu de mois ne sont que provisoires). Si aucune modification n'intervenait, la hausse sur un an (décembre 1989 comparé à décembre 1988) atteindrait 3,6 % après 3,1 % en 1988 et en 1987. Encore les baisses de TVA décidées par le gouvernement – sur l'automobile notamment, – *ont-elles sensiblement freiné la* hausse des prix en 1989.

L'accélération de l'inflation l'année dernière s'explique surtout par la forte hausse des prix alimentaires (au rythme d'environ 5,5 % l'an au second semestre) provoquée notamment par l'insuffisance de l'offre de viande (la politique européenne des quotas laitiers entraînant des abattages nombreux), par la phase haute des prix du cycle de production du porc et enfin par les effets de la sécheresse sur certains légumes.

En décembre, ces facteurs se sont atténués et la hausse d'ensemble a été limitée à 0,1 % malgré le relèvement des tarifs EDF (+ 1,5 %), entré en vigueur le 20 décembre, malgré les hausses des prix du gasoil et du fuel domestique.

En décembre, l'écart d'inflation avec la RFA est de 0,6 point sur un an, la hausse annuelle outre-Rhin ayant atteint 3 %.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 16 janvier

Baisse

La nouvelle chute de la Bourse de Tokyo a entraîné un mouvement de recul à Paris dès le début de la journée. L'indice CAC 40, après avoir ouvert en baisse de 0,65 % descendait jusqu'à 1,03 % en fin de matinée. Parmi les hausses on notait DMC (+ 2,8 %), Unibail (+ 2,2 %) et Sovac (+ 1,9 %). En baisse figuraient le groupe Victoire (– 6,4 %), Fichet-Bauche (– 3,6 %) et Fives-Lille (– 2,8 %).

Les mesures annoncées par M. Olivier Stirn, ministre du tourisme

Le gouvernement promet une assistance financière aux stations sans neige

M. Olivier Stirn, ministre du tourisme, a présenté lundi 15 janvier aux élus et aux professionnels de la montagne réunis à Grenoble les mesures que le gouvernement va mettre en œuvre pour aider les stations de sports d'hiver.

GRENOBLE

de notre correspondant

Les communes de montagne dans lesquelles sont implantées des *stations pourront bénéficier* de prêts au taux de 3,5 %, sans plafond ; des délais de paiements, sans pénalités, seront accordés aux entreprises pour le versement de leurs cotisations sociales et fiscales ; l'Etat prendra à sa charge 70 % des indemnités patronales versées aux salariés de la neige en chômage partiel, essentiellement les employés des remontées mécaniques et des services des pistes. Le gouvernement a cependant refusé, pour l'instant, d'appliquer à la montagne sinistrée par le manque de neige la procédure des « catastrophes naturelles ». Celle-ci exige la constatation de dégâts matériels directs, ce qui n'est pas le cas. Toutefois, a précisé M. Stirn, *« nous en discutons avec les assurances »*.

Le ministre du tourisme a souligné que les stations *« ne sont pas encore en état de sinistre complet. Je ne crois pas,* a-t-il dit, *que la situation soit désespérée. Il y a une malchance du temps »*. En effet, la période des vacances de Noël et le mois de janvier représentent, pour les professionnels des sports d'hiver, moins de 20 % de leur chiffre d'affaires. Il en serait tout autrement si le mois de février était, lui aussi, dépourvu de « poudre blanche » ; les stations réalisant alors plus de la moitié de leurs rentrées.

Les mesures annoncées à Grenoble par le ministre du tourisme sont applicables aussitôt. Elles pourraient être complétées par de nouvelles dispositions si la sécheresse en altitude devait se prolonger. Les communes montagnardes les reçoivent comme un « ballon d'oxygène », dont elles avaient le plus urgent besoin pour honorer les charges, souvent très lourdes, auxquelles elles doivent faire face. Les entreprises privées qui gèrent une partie des remontées mécaniques, les hôteliers, les commerçants et les moniteurs de ski – dont 90 % sont des travailleurs indépendants - ne sont pas concernés par les mesures décidées par le gouvernement.

Pour tenter de trouver une solution au manque de neige qui affecte, depuis trois hivers, les massifs français, M. Olivier Stirn suggère que les stations diversifient leurs prestations en investissant par exemple dans des activités de *« remise en forme physique, culturelle ou intellectuelle »*. *« La montagne,* a-t-il dit, *est un produit formidable pour cela, qu'il y ait ou non de la neige »*. Mais, surtout *M. Stirn constate que les stations* françaises ont joué, beaucoup trop largement, depuis vingt ans, la carte du ski technique et difficile ; un secteur où nos « usines à ski » ont certes réussi, mais qui n'attire que quatre à cinq millions des quinze millions de skieurs européens. Le Conseil national de la montagne qui se tiendra le 25 janvier à Paris, sous la présidence de M. Michel Rocard, premier ministre, *devrait* étudier cette situation. Il fixera sans doute les orientations nouvelles que le gouvernement voudrait voir mettre en œuvre désormais dans les communes et les stations d'altitude.

CLAUDE FRANCILLON

Signé par MM. Pierre Arpaillange et Jack Lang

Un protocole pour développer les initiatives culturelles en milieu carcéral

M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux, et M. Jack Lang, ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire, *ont signé,* lundi 15 janvier, au centre de détention de Melun (Seine-et-Marne), un protocole d'accord visant à développer les initiatives culturelles en *milieu carcéral et* auprès des jeunes de l'éducation surveillée.

Les tables en bois du parloir ont été repoussées le long des *murs et une* estrade destinée aux deux ministres a été installée au centre de la pièce, là où les familles viennent habituellement rencontrer les détenus. Mais les tableaux, eux, n'ont pas bougé : accrochées le 15 décembre, les douze toiles prêtées par le Fonds national d'art contemporain sont toujours exposées sur les murs pâles du parloir de Melun. *« Une première dans une prison française dans le domaine des arts plastiques »*, soulignent les responsables de l'établissement : des œuvres de Robert Combas, Jan Voss, Erro, Daniel Spoerri ou Jacques Monory sont exposées depuis un mois dans le parloir et dans les salles d'activités de la détention *« afin de faire connaître aux détenus les différents courants de la peinture contemporaine »*.

« Qui aurait imaginé il y a dix ans que le ministère de la justice serait ainsi engagé avec le ministère de la culture ?, soulignera M. Pierre Arpaillange, avant de signer le protocole. *Il existait une telle distance, au moins apparente, entre ces deux administrations que bien peu osaient imaginer des situations qui sont pourtant devenues presque habituelles aujourd'hui. »* Le premier protocole d'accord prévoyant le développement d'actions culturelles en prison avait été signé en janvier 1986. Il concernait des ateliers d'écriture, des installations audiovisuelles, des actions de formation professionnelle.

En 1988, une équipe d'enseignants et de bibliothécaires de la maison d'arrêt de Grenoble-Varces (Isère) organisait ainsi une rencontre entre le dessinateur Didier Savard et un groupe de détenus. Il en était né une bande desssinée en six planches, *Vae Victis*, publiée dans le mensuel *A suivre*. Editée en noir et blanc pour le Festival du roman et du film noirs de Grenoble, elle avait obtenu la mention spéciale du jury au Festival de la bande dessinée à Angoulême en 1989.

Concerts, théâtre, peinture : les crédits affectés par le ministère de la culture ont progressé chaque année : 1,8 million en 1987, 2,2 millions en 1988, et 3,4 millions l'année dernière. Le théâtre est, sans doute, l'activité plus répandue : *selon les ministères* de la culture et de la justice, les *« grands »* établissements pénitentiaires – ceux qui comptent plus de quatre cents détenus – organisent tous les ans plus de huit *cents heures d'expression* théâtrale.

Cette année, le protocole a été élargi : il n'est plus seulement question de la population pénale détenue dans les prisons françaises, *mais aussi des jeunes de* l'éducation surveillée – deux cent six mille chaque année, – et des personnes suivies par les comités de probation – cent soixante-dix mille en 1988. – Pour les prochaines années, les deux ministères avancent déjà quelques projets : une création théâtrale organisée aux Baumettes, à Marseille, par le metteur en scène François-Michel Pesanti et la mise en place, dans une quinzaine d'établissements, de circuits de télédistribution. Dès ce mois-ci, le festival Banlieues bleues proposera à une quinzaine de jeunes en difficulté un stage de préqualification aux métiers du spectacle.

ANNE CHEMIN

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 16 janvier 1990 a été tiré à 577 710 exemplaires.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Toujours plus haut !

ÇA alors ! Peter est mort. Qui ça, Peter ? Ben, *voyons, celui du principe,* le principe de l'incompétence. Il est d'une simplicité biblique. Si ça cafouille, si ça déraille, si ça roupille dans les entreprises, cherchez pas, c'est parce qu'à tous les échelons de la hiérarchie les postes sont occupés par des nuls. Pourquoi ils sont nuls ? Parce qu'avant ils étaient bons. Comme ils étaient bons, ils ont été promus. Jusqu'à ce qu'ils ne le soient plus : ni bons ni promus. Ils restent planqués là, dans leurs beaux bureaux. Ils croûtonnent ou ils plastronnent ou ils se cramponnent à leurs dossiers et à leur téléphone, complètement dépassés par leurs nouvelles responsabilités.

Elle a fait un tabac, sa théorie, à Peter. Il s'en est tiré des millions d'exemplaires vendus à travers le monde, où dans tous les secteurs de l'activité on s'est appliqué à en respecter religieusement la lettre et l'esprit. C'est ainsi qu'on a réussi à hisser à la tête de l'Etat, on a eu aucun mal, faut reconnaître, un cordonnier, Ceausescu et deux-sous off de la coloniale, Amin Dada et Bokassa, pour n'en citer que quelques-uns, très vite amenés à donner la mesure démesurée de leur prodigieuse incapacité.

Tenez, sans aller si loin, il était pas bien mon Jacquot à l'Hotel de ville ? Non, Matignon, ça la foutait mieux, c'était plus classe question adresse. Et bon, on l'a aidé à déménager. D'accord, il est pas resté longtemps. Et après ? Il reviendra. Suffit qu'il fasse bien son boulot, là maintenant, pour que demain on lui en reconfie un qui lui aille comme un bonnet d'évêque à un lapin. Fabius pareil. Le perchoir de l'Assemblée nationale, il en a marre. Il est là à sautiller d'un pied sur l'autre, le bec en l'air, à guetter le moment où il pourra cocoricoter dans le poulailler de l'Elysée. Lui aussi il a de bonnes chances.

Tiens, sans monter si haut, moi, pas plus tard qu'hier, vous savez ce qu'ils m'ont offert, mes chefs : le bulletin de l'étranger. Ensuite il me restera plus qu'à carrer mes fesses dans le fauteuil du dirlo, en bonne fidèle de l'évangile selon saint Peter.

La voix de « Civic » pour les fonctionnaires de l'intérieur

Du commis de préfecture au contrôleur général de la police, chaque fonctionnaire du ministère de l'intérieur va bientôt feuilleter *Civic*. Dès le mois prochain, ce *nouveau mensuel sera diffusé* aux quelque cent soixante mille agents dépendant de la place Beauvau.

Nul doute que la vingtaine de pages de *Civic*, sur papier glacé et avec des photographies en quadrichromie, *seront plus lues* que les circulaires punaisées dans les couloirs des services. D'abord conçue comme un vecteur de communication interne, la revue offre aussi au ministre un canal pour expliquer l'ensemble de sa politique aux fonctionnaires qui relèvent de son département : les cent vingt mille policiers, ainsi que les agents des préfectures, de la sécurité civile et de l'administration centrale. Réalisé par le service d'information et de relations publiques, le premier numéro de *Civic* égrène quelques-uns des maîtres-mots du discours ministériel : service public, modernisation, déconcentration et rénovation.

Si le traitement réservé à l'actualité hexagonale et internationale adopte une tonalité très institutionnelle, *Civic* s'efforce aussi de parler de la vie des fonctionnaires. Au hasard d'une galerie de portraits, on croise ainsi une inspectrice de vingt-sept ans, qui porte le doux nom de Carole Mariage et qui s'est spécialisée dans les problèmes des mineurs et des sévices à enfants. Dans un style plus mythique, on rencontre un champion du monde de karaté, logiquement affecté au Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN). Ou encore, plongé dans la paperasse, un agent de bureau qu'une passion pour les pyramides et l'archéologie n'empêche pas de s'occuper d'*immobilier à la préfecture* du Rhône.

La revue doit son nom de baptême à deux bonnes fées, a expliqué M. Pierre Joxe. A l'esprit civique issu des *idéaux* de 1789. Et au service *télématique* du ministère, dont le code d'accès est, précisément, CIVIC. Un double symbole pour un ministère dont l'histoire a été marquée par le goût du secret et qui a fait sa révolution en matière de communication au cours de la décennie 80.

E. In.

